

2m11.2742.5

Université de Montréal

11309709
v.004

**La Politique culturelle de la France en Algérie.
Les objectifs et les limites (1830-1962)**

par

Camille Risler

Département d'histoire

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études
supérieures

En vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.)

OCTOBRE 1999

© Camille Risler, 1999

Université de Montréal



2000 2545.2

D
7

U54
2000
v.004

L'Université de Montréal

La Politique culturelle de la France en Algérie

Les objectifs et les limites (1830-1962)

par

Camille Rivier

Département d'études

françaises et de langues

Mémoire présenté à l'École des études

supérieures

en vue de l'obtention du grade de

maîtrise en études



PROFESSEUR

Camille Rivier

(Université de Montréal)

Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé

La Politique culturelle de la France en Algérie.

Les objectifs et les limites (1830-1962)

présenté par :

Camille Risler

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Président du Jury

Louis Michel

Directeur de recherche

Samir Saul

Membre du Jury

Paul Létourneau

Mémoire accepté le : 22 novembre 1999

Sommaire

La France, en tant que puissance culturelle de premier plan, a toujours su utiliser son patrimoine pour soutenir son rayonnement à l'étranger et, donc, servir ses intérêts politiques. Ce phénomène est reconnu et largement étudié dans le contexte de la politique étrangère ou de la coopération internationale, pourtant il demeure beaucoup plus problématique lorsqu'on aborde l'histoire délicate de la colonisation. Tous les préjugés et les *a priori* concernant cet épisode douloureux ont hypothéqué, jusqu'à aujourd'hui, une approche culturelle objective de la politique impériale de la France. Pourtant, à l'heure où la culture semble reconquérir sa position de composante à part entière des relations internationales, il semble indispensable de combler la lacune qui subsiste dans l'histoire de l'Empire français. Le cas particulier de l'Algérie comporte à cet égard un intérêt tout particulier du fait du statut politique très spécial de cette région. Ce mémoire se propose donc d'étudier cet aspect encore inconnu de la politique française.

La problématique est simple, il s'agit de tracer un parallèle entre la vie culturelle de l'Algérie française et l'orientation générale de la politique coloniale pour comprendre, enfin, que la France a toujours su agir dans les différents domaines de la culture (éducation, religion, langue, beaux-arts, théâtre, cinéma, médias, socio-culturel...), mais également mettre à profit toutes les actions entreprises dans ces mêmes domaines par des acteurs privés, pour servir, en fonction des impératifs idéologiques de sa politique coloniale (assimilation, association ou intégration) un objectif constant à savoir le maintien ou le renforcement de sa position en Algérie.

Ainsi, ce mémoire parvient à démontrer, au terme d'une étude détaillée de la culture dans ses contextes politiques successifs, qu'il y a effectivement une interdépendance des actions culturelles, publiques et privées, et des objectifs politiques dont elles dépendaient dans une large mesure ou qu'elles servaient invariablement. En d'autres termes, la France a bel et bien mené en Algérie, et ce du premier jour de la colonisation de peuplement au dernier jour de l'Algérie française, une «politique culturelle» qui, bien que ses objectifs politiques aient échoué avec l'indépendance, demeure une réussite dans la mesure où l'Algérie est un pays dans lequel la culture française est largement enracinée, ce qui confère à la France des avantages politiques aujourd'hui encore.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	p. iii
TABLE DES MATIÈRES	p. iv
INTRODUCTION GÉNÉRALE	p. 9

PREMIÈRE PARTIE
LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE (1830-1870) :
LA POLITIQUE CULTURELLE ET LA POLITIQUE D'ASSIMILATION

Introduction. La politique culturelle dans son contexte politique.....	p. 14
Chapitre I^{er}. <i>L'exploration, les intellectuels et la recherche comme auxiliaires militaires et politiques</i>	p. 16
A. L'héritage romain	p. 17
1. Un modèle de colonisation.	
2. La légitimité historique.	
3. La justification de la politique de force.	
4. Les sociétés d'archéologie et les publications savantes.	
5. Les monuments historiques et le patrimoine.	
B. La théorie celtique : aux sources de la nation	p. 21
C. Le «mythe kabyle»	p. 23
1. Rationaliser la pacification.	
2. Une race cousine.	
Chapitre II. <i>La redéfinition de l'identité algérienne</i>	p. 27
A. La culture arabo-islamique	p. 27
1. L'affaiblissement politique de l'Islam.	
2. Une reprise en mains de l'éducation islamique supérieure.	
3. Les nouveaux standards esthétiques en matière d'architecture et d'arts décoratifs musulmans.	
B. L'occidentalisation	p. 30
1. La langue	
a. La langue arabe dans l'administration française.	
b. La péjoration de la langue arabe.	
c. La langue berbère contre l'arabisation.	
d. La francisation.	
2. L'éducation des Musulmans.	
a. Les écoles arabes-françaises.	
b. Les bourses.	
c. La formation des maîtres.	
3. La philosophie chrétienne.	
a. Pour occidentaliser.	
b. Pour christianiser.	
c. La position des pouvoirs publics.	
4. Les pratiques socioculturelles nouvelles.	

Chapitre III, Accentuation de la francisation : les arts et la culture.....	p. 40
A. L'architecture et urbanisme.....	p. 40
1. L'urbanisme.	
2. L'architecture.	
3. Les statues.	
4. Les noms de rues.	
B. Les beaux-arts et la peinture orientaliste.....	p. 43
C. La littérature.....	p. 46
D. Le théâtre.....	p. 47

<p>DEUXIÈME PARTIE</p> <p>L'APOGÉE DE LA COLONISATION (1870-1939) :</p> <p>LA POLITIQUE CULTURELLE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE D'ASSOCIATION</p>

Introduction. De l'assimilation à l'association : la politique culturelle dans son contexte politique.....p. 49

Chapitre IV. Les cultures arabo-musulmane et berbère..... p. 53

A. L'islam.....	p. 53
1. Le contrôle français.	
2. Le pèlerinage à la Mecque.	
3. Les oppositions tribales.	
4. Les confréries et le maraboutisme.	
5. L'amitié des chefs religieux.	
6. L'islam comme arme de guerre.	
B. La culture savante et le progrès.....	p. 57
C. La folklorisation de la culture populaire.....	p. 58
D. La codification culturelle, exemple des Kabyles.....	p. 58
E. La fabrication d'une élite indigène francisée mais pas trop.....	p. 61
F. L'art et l'artisanat indigènes.....	p. 62
1. La renaissance de l'artisanat musulman et le Cabinet de dessin	
2. Racim et la reconnaissance d'un «occident musulman»	

Chapitre V. La francisation de l'Algérie..... p. 66

A. La langue.....	p. 64
1. Le soutien de la langue arabe.	
2. L'extension de la langue française.	
3. La langue berbère contre l'arabisation.	
B. L'école religieuse.....	p. 69
C. L'école républicaine, laïque, gratuite et obligatoire.....	p. 70
1. Importance politique.	
2. Les manuels scolaires.	
3. L'idéal assimilationniste.	
4. La formation des maîtres français et indigènes.	
5. Le choix d'une élite : les bourses d'enseignement secondaire.	
D. L'enseignement supérieur.....	p. 74
E. L'Université et la recherche, les fondements idéologiques de la présence française.....	p. 75
1. L'Université, «appareil idéologique de contrôle».	
2. L'Afrique latine, légitimité historique et élément intégrateur.	

Chapitre VI. Les arts et la culture.....	p. 80
A. Les beaux-arts et la peinture.....	p. 80
1. La politique artistique jusqu'au tournant du siècle.	
2. Jonnart et le développement d'une école nord-africaine.	
3. L'école nord-africaine comme propagandiste politique.	
4. Le centenaire.	
B. L'architecture, le style néo-mauresque.....	p. 83
C. La littérature.....	p. 84
1. La littérature algérieniste.	
2. La littérature arabe de langue française.	
D. Les publications.....	p. 91
1. Les publications scientifiques.	
2. Les publications du centenaire.	
E. La presse.....	p. 94
1. La presse en langue française.	
2. La presse en langue arabe.	
F. La radio.....	p. 98
G. Le théâtre et la musique.....	p. 98
1. Musique.	
2. Théâtre français.	
3. Théâtre arabe.	
H. La représentation de l'Autre.....	p. 100
1. Les affiches, illustrations, cartes postales.	
2. Le cinéma.	

<p>TROISIÈME PARTIE D'UNE GUERRE A L'AUTRE (1939-1962) : LA POLITIQUE CULTURELLE ET LA QUÊTE DE L'INTÉGRATION</p>
--

Introduction. La politique culturelle et son nouveau contexte politique.....	p. 104
Chapitre VII. L'identité en question.....	p. 110
A. La culture arabo-musulmane , une politique culturelle ambiguë.....	p. 110
1. Défense et soutien.	
2. Mainmise des autorités.	
3. Une illustration de ce double-jeu, le théâtre en langue arabe.	
a. Défense et soutien.	
b. Contrôle et censure.	
B. La culture française, politique culturelle et action psychologique.....	p. 116
1. Scolarisation et francisation massive des musulmans.	
2. L'Université et la recherche.	
a. Nouvelle orientation.	
b. L'histoire des algériens musulmans.	
c. L'archéologie et l'antiquité.	
Chapitre VIII. Les arts et les médias : l'appareil culturel au service de la francisation.....	p. 121
A. Du Service des beaux-arts aux 5èmes Bureaux d'action psychologique.....	p. 121
B. La littérature.....	p. 123

1. L'école d'Alger ou le méditerranéisme.	
2. La bibliothèque d'Alger.	
C. Les publications.....	p. 125
1. Les publications officielles.	
2. L'archéologie et l'Afrique latine.	
3. Les revues culturelles de l'École d'Alger.	
D. La Presse.....	p. 127
E. La Radio.....	p. 128
1. La culture.	
2. Les émissions en langue arabe et kabyle.	
3. La radio, arme de guerre.	
F. Le théâtre en langue française.....	p. 130
G. Le cinéma.....	p. 131
1. L'audiovisuel et l'éducation de base.	
2. Les films d'éducation de base.	
3. Les tournées cinématographiques.	
H. L'encadrement socioculturel de la jeunesse.....	p. 132
1. Les centres sociaux.	
2. Le service des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.	
3. Le sport.	
 CONCLUSION GÉNÉRALE.....	 p. 138
 SOURCES.....	 p. viii
BIBLIOGRAPHIE.....	p. x
 ANNEXES.....	 p. xvi

INTRODUCTION

La politique culturelle, essai de définition.

Il n'y a pas de définition précise qui permette de concevoir la culture dans toute sa complexité. Elle peut être comprise comme un *produit intellectuel et artistique* mais elle correspond surtout, dans son acception large, à un ensemble de *normes socioculturelles* qui sont à la base de l'identité et que certaines écoles de sociologie considèrent comme «source subjective de l'action» (Weber). Ces deux niveaux d'analyse sont étroitement liés et toute étude culturelle devra également les prendre en compte.

La sociologie de la connaissance considère de manière générale que l'identité et les intérêts des acteurs sont construits et reconstruits par des normes idéologiques et culturelles à travers un processus de «socialisation et d'intégration» appelé «construction sociale de la réalité»¹. Cette approche est facilement adaptable aux États² dont les préférences sont «malléables»³ et qui, tout comme les individus, peuvent être socialisés par un processus culturel de ré-identification. Or, il s'avère que la reformulation de l'identité de l'Autre⁴, résultat de «l'internalisation» de nouvelles normes culturelles, peut être considérée par les États comme une importante source de pouvoir si elle parvient à favoriser un consensus, une dynamique de coopération volontaire⁵ fondée sur le partage de normes communes et d'intérêts convergents. Fernand Braudel considère à cet égard que "le pouvoir peut être défini comme la capacité d'une entité donnée à créer une conjoncture qui lui soit favorable"⁶.

C'est précisément dans cette perspective qu'intervient la politique culturelle. En admettant l'hypothèse selon laquelle la culture peut être manipulée à des fins de pouvoir, alors il est évident que "dans toute société, la production de discours est à un moment donné contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée à travers un certain nombre de procédures ayant pour objectif d'assurer le pouvoir, d'accroître sa capacité de maîtrise et de développer son potentiel"⁷. Par conséquent on pourra dire que la politique culturelle d'un État est une composante de son comportement politique et consiste en "la définition et la mise en œuvre par l'État de la partie de l'action culturelle de ses citoyens et de ses institutions nationales,

¹Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, coll. «Références», série Sociologie, 1996, pp.22-236.

²Par le biais de l'approche constructiviste envisagée par Alexander Wendt, Martha Finnemore, Peter Katzenstein et Audie Klotz.

³Martha Finnemore, *National interests in international security*, Ithaca & London, Cornell University Press, 1996.

⁴Roland Robertson, *Globalisation, Social Theory and Global Culture*, London, Newbury Park & New Dehli, Sage Publications, 1992, p.44.

⁵Alexander Wendt, "Constructing international politics", *International security*, 20 (1), été 1995, pp.79-80.

⁶Cité dans Jean-Jacques Roche, *Théorie des relations internationales*, Paris, Montchrestien, 1994, p. 40

⁷Michel Foucault, *L'ordre du discours*, Paris, NRF, 1971, p.9.

publiques et privées sur lesquelles il peut avoir une prise directe ou indirecte dans le but de la faire servir sa politique au sens le plus large de ce terme"⁸.

Elle demeure difficile à cerner au premier abord puisqu'elle se compose d'une multitude d'initiatives dans le domaine de la culture qui ne sont pas toujours comprises comme composantes d'un même ensemble et qui se situent dans des domaines aussi hétérogènes en apparence que la religion, l'éducation, la langue, les beaux-arts, les médias, la littérature...De surcroît, la politique culturelle étant dépendante de la volonté politique, elle est donc indépendante (ou partiellement) de la volonté des acteurs culturels (enseignants, archéologues, peintres, écrivains, etc.) qui peuvent devenir les instruments de l'idéologie dominante. On verra notamment comment la littérature, la peinture ou la science peuvent, sans toujours que l'artiste ou le scientifique en soit conscient, aider la politique et s'intégrer comme éléments constitutifs de la politique culturelle.

La politique culturelle de la France en Algérie

Bien qu'elle ne fasse pas institutionnellement partie de la Francophonie, et malgré l'effort constant des pouvoirs publics pour accentuer le processus d'arabisation depuis 1962, l'Algérie a encore aujourd'hui de fortes affinités culturelles avec la France. L'enracinement profond de cette francité dépasse largement le critère linguistique qui n'en est que l'aspect externe. C'est tout le cadre de signification intersubjectif (ou ensemble des normes et référents culturels) des Algériens qui, au terme d'une lente mutation, s'est imprégné de culture française. Sans aucun doute, la France s'est appliquée, pendant les cent trente années d'existence de la colonie à accentuer ce phénomène qui était la condition *sine qua non* d'une domination n'ayant pas un caractère exclusivement militaire. La francisation culturelle n'a pas été une finalité, elle ne fut que l'instrument nécessaire pour créer les conditions favorables au système. En établissant un "langage culturel intelligible"⁹ capable d'aider la compréhension mutuelle, la France essaya de fabriquer une communauté de pensée, d'idéaux, d'intérêts même, c'est-à-dire un consensus autour de l'idée d'Algérie française : les objectifs implicites étant de "coloniser l'espace culturel en le vidant de toute essence subversive ou désaliénante, d'y installer des dispositifs propres à conforter l'ordre colonial"¹⁰. La culture est, avant tout, enjeu et instrument *politique*, au service de l'intérêt supérieur de la Nation, c'est-à-dire de la métropole. "Officiellement la colonisation hésitait entre deux conceptions : l'association et l'assimilation [...] en fait les gouvernants français s'attachèrent au respect d'un seul principe : celui du maintien de la souveraineté

⁸Albert Salon, *Vocabulaire critique des relations culturelles internationales*, Paris, La maison du dictionnaire, 1978, p. 112.

⁹Yvonne Turin, *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale, écoles, médecines, religion, 1830-1880*, Paris, Maspero, 1971, p.413.

française"¹¹. Bien que la politique culturelle ait toujours été plus marquée et plus importante à l'égard des populations indigènes, elle était également destinée, quoique à une échelle moindre, aux populations européennes d'Algérie. Pour bien comprendre le phénomène de la politique culturelle, il s'agira donc de l'appréhender dans toute sa diversité.

Représentant le gouvernement sur le territoire algérien, ceux qui la plupart du temps manipulèrent tout ce qui concernait la vie culturelle de l'Algérie, les préfets et surtout les gouverneurs généraux, étaient, malgré de fréquents conflits avec une métropole qui tentait tant bien que mal de maîtriser leurs velléités d'émancipation politique, des fonctionnaires français au service de la métropole. La plupart du temps ils étaient eux-mêmes métropolitains et l'Algérie était pour eux une étape. Leurs décisions ne furent jamais complètement individuelles et la métropole lutta pour garder un droit de regard sur toutes leurs initiatives en la matière. Le gouverneur général, notamment, resta dans l'ombre du ministère et, même après le rattachement, son pouvoir se résumait à la formule "initiative et exécution à Alger, décision et contrôle à Paris"¹². Pour parer à toute éventualité, les gouverneurs généraux n'étaient jamais choisis au hasard. Ils étaient souvent des hommes de premier plan qui avaient prouvé à plusieurs reprises leur loyauté au pays (ministres, académiciens, maréchaux...) et dont les intentions politiques concernant l'Algérie avaient déterminé la nomination. Et, si, malgré toutes ces précautions, il arrivait qu'ils soient pris du presque inévitable «mal d'Alger» et commencent à s'algérieniser, ils pouvaient alors être rappelés à Paris et remplacés. Ainsi, il faut considérer que, même s'ils tentèrent de manœuvrer entre réalité quotidienne et volonté politique, entre colons et métropole, c'était toujours la raison d'État qui devait déterminer leurs décisions. Toute l'histoire politique de la colonie reflète ce principe sous-jacent qu'est la priorité tant pour la métropole que pour les gouverneurs généraux du maintien de l'Algérie sous contrôle français, ou du renforcement de ce contrôle, et c'est dans ce sens que toutes les initiatives entreprises autant par les premiers que par les seconds dans les différents domaines de la culture seront considérées comme participant à la politique culturelle de la France en Algérie.

La politique culturelle, en tant que composante de la politique générale, ne peut qu'évoluer en fonction d'elle et d'après les mêmes fondements idéologiques. Ainsi, pour appréhender le phénomène de la politique culturelle en Algérie il convient d'analyser l'ensemble, à première vue dissocié, des actions entreprises dans les différents domaines de la culture sous l'impulsion ou le parrainage de l'État (ou instrumentalisées par lui) *en fonction des impératifs politiques et des changements dans les conditions de la domination*. On pourra ainsi tâcher de vérifier si elles procèdent bien d'une vision globale ayant les

¹⁰ Alain Calmes, *Le roman colonial en Algérie avant 1914*, Paris, L'Harmattan, 1984, p.35.

¹¹ Charles-Robert Ageron (dir.), *Les chemins de la décolonisation de l'Empire colonial français - colloque organisé par l'IHTP les 4 et 5 octobre 1984*, Paris, éd. du CNRS, 1986, p.17.

¹² Cité par Pierre Goïnard, *Algérie, l'oeuvre française*, Paris, Robert Laffont, 1984, p.346.

caractéristiques d'une politique culturelle et qu'elles ont, en définitive, un objectif commun et invariable, le maintien de la position coloniale. Le présent mémoire se propose de participer à cette tâche en faisant un examen détaillé de la correspondance entre l'action de l'État sur le plan culturel et l'orientation de la politique coloniale française à travers les trois grandes périodes de la colonisation.

1) Les quarante premières années de l'Algérie française furent, malgré leur caractère militaire, fondamentales au niveau culturel. La France prenait possession d'un territoire étranger que rien, a priori, ne rattachait à elle. Il allait donc lui falloir trouver une justification à son entreprise. Au-delà de la mission civilisatrice qui confortait son prestige international, légitimait cette vaste et coûteuse campagne aux yeux des métropolitains et attisait des vocations coloniales, elle tenta de prouver la légitimité historique de sa présence, notamment vis-à-vis des indigènes. Un vaste dispositif intellectuel comprenant historiens et archéologues, anthropologues et linguistes fournit, volontairement ou pas, les éléments d'une propagande intellectuelle largement soutenue et exploitée par les autorités. Les peuples autochtones de l'Algérie n'avaient alors pas d'autre unité que le sentiment d'appartenance à une communauté culturelle musulmane, qui servait de fondement à toute l'organisation socioculturelle et politique. Si la France espérait pouvoir neutraliser le danger potentiel et prévenir tout risque de révolte, c'était sur ce terrain qu'elle devrait donc effectuer un travail approfondi de marginalisation, déstructuration et de déstabilisation. Les autorités s'attelèrent avec ardeur à ce travail dont l'importance politique n'échappait alors à personne. Parallèlement à cette neutralisation du danger, il était indispensable de mettre en œuvre ce qui allait apparaître comme la condition *sine qua non* de l'assimilation administrative, la francisation. Celle-ci devait assurer non seulement son fonctionnement pratique (grâce à la langue) mais également sa stabilité et sa pérennité (grâce à l'implantation de structures normatives favorables, de nouvelles «cartes mentales» françaises). De cette révolution culturelle ambitieuse dépendait en dernier ressort, la réussite de l'entreprise coloniale et c'est sans doute pourquoi la France se devait de mobiliser tous les moyens culturels directs ou indirects qui faciliteraient sa réalisation.

2) Avec l'avènement d'un régime civil et de la République, la politique coloniale allait revêtir un nouveau visage. A partir du tournant du siècle, surtout, les principes de l'association des peuples s'affirmaient dans les milieux politiques et allaient modifier profondément la compréhension du problème colonial. En Algérie cette idéologie naissait justement à une époque où la France était à l'apogée de sa domination, où la stabilité politique semblait acquise, où la colonie bénéficiait d'une prospérité sans précédent et où, corollaire de cette prospérité, la vie intellectuelle et artistique connaissait un essor extraordinaire. Dans ces conditions, la politique culturelle allait prendre une nouvelle apparence. C'en était fini de l'assimilation culturelle à tout va. La France, sûre d'elle, allait plutôt tenter de séduire le musulman algérien pour l'amener à collaborer à ce que l'on considérait de plus en plus comme une œuvre collective

d'une richesse incomparable, une Algérie française et latine mais enrichie par sa diversité culturelle. La politique culturelle de cette époque reflète ces principes qu'elle essayait justement de développer. Tandis que la recherche poursuivait avec toujours autant d'intensité son œuvre légitimatrice et que l'école républicaine se promettait de prendre en charge les enfants indigènes sur les mêmes bancs que les petits Français, tandis que la langue française progressait à un rythme accéléré, la culture indigène renaissait de ses cendres. Sous l'impulsion de quelques grandes figures de la vie artistique et culturelle, comme celle, incontournable, du Gouverneur Jonnart, le caractère arabo-musulman et kabyle de l'Algérie s'affirmait sur la place publique et retrouvait des lettres de noblesse. L'apogée de ce mouvement sera marqué par les célébrations du centenaire, hymne à la gloire de la réussite franco-algérienne servi par une propagande culturelle immense mais portant déjà en elles les germes de l'incertitude et révélant les premières fissures de l'édifice.

3) Les doutes qui étaient nés avec le centenaire furent exacerbés par la Seconde Guerre mondiale et la propagande internationale en faveur de l'émancipation des peuples. La France allait devoir jouer un jeu difficile si elle voulait pouvoir conserver l'Algérie. Une idéologie nouvelle allait être invoquée à la rescousse du système, celle de la fusion des peuples méditerranéens dans une Algérie mixte. L'enjeu était de taille et sa réalisation difficile. Il allait falloir à la France, comme pendant la période précédente, jouer sur les deux tableaux (mais de façon plus importante), combiner la francisation à outrance et la reconnaissance de la réalité arabo-musulmane, non plus folklorisée et reléguée au second plan mais comme composante à part entière de la réalité algérienne au même titre que la francité. Tâche difficile, voire même impossible, quand l'on sait que c'est justement en elle que se trouvaient les ferments du nationalisme anti-français. La politique culturelle allait donc devenir ambiguë et, à travers ses contradictions, elle jettera une lumière nouvelle sur les incohérences inhérentes au système colonial lui-même.

PREMIÈRE PARTIE

LA CONQUETE DE L'ALGÉRIE (1830-1870) :

LA POLITIQUE CULTURELLE ET LA POLITIQUE D'ASSIMILATION

La France, qui prit possession de l'Algérie de façon assez subite hésita pendant une dizaine d'années avant de mettre en place une politique bien définie. Durant les années 1840, la situation fut progressivement clarifiée et, tandis que la conquête militaire se poursuivait, l'Algérie acquérait un nom et l'occupation totale était programmée. La France républicaine comprit alors les colonies comme «parties intégrantes de la République»¹³. Mais la condition *sine qua non* de la politique d'assimilation administrative et politique qui était envisagée était de créer un cadre normatif adapté qui passait par l'importation et l'enracinement de la civilisation française et de sa propre culture; il fallait faire de l'Algérie un morceau de France dans tous les sens du terme. Cette politique, légitimée par des discours civilisateurs, nécessitait la déstructuration des normes socioculturelles traditionnelles de la société indigène profondément ancrées dans la religion musulmane qui la sous-tendait, pour tenter de les remplacer par un cadre mental favorable à une prédominance française. L'avènement du Second Empire ne changea pas cette orientation de façon radicale. Napoléon III, "peu intéressé par le problème des colonies, tenta, poussé par la conjoncture politique, une première expérience : la création du Ministère de l'Algérie et des Colonies"¹⁴. Confié à son cousin, cet organe politique allait établir un régime civil d'assimilation, dont Clément Duvernois, principal conseiller du nouveau ministre expliquait les fondements en des termes peu équivoques : «Depuis le jour où l'armée française a mis le pied sur le territoire algérien, les Arabes ont été supprimés en tant que nationalité et il en sera ainsi jusqu'au jour où l'armée française abandonnera le sol algérien. Les dernières manifestations de cette nationalité : constitution en tribus, féodalité arabe, polygamie, sont des obstacles qu'il nous faut briser»¹⁵. L'Empereur, qui constatait rapidement l'échec de cette politique d'assimilation, tenta alors de trouver une politique nouvelle capable d'apaiser les troubles, mais judicieusement négociée en fonction des nécessités imposées par le contexte international. "L'Algérie, pays de domination et de civilisation arabes, devint le noyau d'une stratégie pan arabe. Napoléon III voulait apparaître comme le «sultan des arabes», en

¹³Elle les divisa en départements dans la Constitution de l'an III.

¹⁴Meynier *et al.*, *op. cit.*, Tome I^{er}, p.425.

¹⁵Clément Duvernois, *L'Algérie, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être*, 1858. Cité dans Charles-Robert Ageron, *France coloniale ou parti colonial?*, Paris, PUF, coll. «Pays d'Outre-Mer», 1979, p.192.

Algérie, et comme le sauveur de la «nationalité arabe», bienfaiteur de l'Islam¹⁶. L'assimilation culturelle n'était plus adaptée, il fallait construire une Algérie prospère, «modèle du monde arabe» par la collaboration étroite des races et des cultures qui devaient à terme fusionner comme l'espéraient les saint-simoniens inspirateurs de cette idéologie nouvelle.

Aussi s'élabore la doctrine de la «fusion des races», tirée de l'idéologie saint-simonienne, qui cherche à juxtaposer les deux civilisations qui s'interpénètrent pour se compléter. «En vivant au milieu des arabes, sur le pied d'égalité, en les admettant dans l'intérieur de nos familles et en pénétrant chez eux, en leur faisant partager nos travaux et nos plaisirs, nous amènerions bientôt cette fusion désirable. Le point essentiel serait de favoriser les alliances mixtes et d'affaiblir les préjugés religieux sans détruire les croyances, il est possible d'y parvenir», soutient l'un des connaisseurs les plus éclairés du monde algérien, Pelissier de Reynaud¹⁷.

Napoléon III, conquis par le discours d'Ismail Urbain, affirmait que «la France qui sympathise avec les idées de nationalité n'a pas le droit de transformer en Français les indigènes de l'Afrique du Nord», et demandait aux Français «le respect absolu de la mentalité, des mœurs et des situations acquises indigènes». A Alger, il répéta publiquement aux Musulmans en 1865 : «La France n'est pas venue détruire la nationalité d'un peuple... je veux augmenter votre bien-être, vous faire participer de plus en plus à l'administration de votre pays comme aux bienfaits de la civilisation». Telle fut la politique dite «du Royaume arabe»¹⁸. Mais, très vite, cette volonté se heurta à de multiples écueils. La politique nouvelle était mort-née et Napoléon III ne put appliquer sa «révolution culturelle».

La politique culturelle de la France pendant cette première période sera déterminée par ces orientations successives de la politique algérienne. Sous le Second Empire, des efforts seront faits en faveur du rapprochement culturel franco-indigène (dans le domaine de la langue arabe notamment). Mais il ne faut pas perdre de vue que l'époque en question est surtout celle de la prédominance de l'armée, qui a tous les pouvoirs, et dont le but premier est la conquête militaire et la pacification d'un territoire étranger et hostile. Le réalisme militaire va donc, avant toute autre considération, décider de ce que sera la politique culturelle. La culture va être instrumentalisée à des fins stratégiques (aider la conquête et la légitimer grâce à l'étude du passé, affaiblir l'ennemi en faisant imploser les structures traditionnelles), et politiques (installer la France en Algérie, sa langue, sa civilisation, ses valeurs, ses normes culturelles) et, de façon plus subtile, la culture va aider à enraciner dans les esprits «l'idée de la France». De manière générale, cette période est celle de la mise en place de la civilisation française sur une terre algérienne sans unité qu'il s'agit d'assimiler culturellement autant qu'administrativement à la France.

¹⁶Meynier G. *et al.*, *Histoire de la France coloniale*, Paris, Armand Colin, 1990, Tome I^{er}, p.462.

¹⁷*Ibid.*, p.406.

CHAPITRE I^{er}. L'EXPLORATION, LES INTELLECTUELS ET LA RECHERCHE COMME AUXILIAIRES MILITAIRES ET POLITIQUES.

L'incertitude des pouvoirs publics quant à l'avenir de la nouvelle colonie, et le désintéressement qu'ils semblaient manifester, confortèrent le caractère militaire de cette première période. L'armée, qui était toute puissante, allait bientôt constater l'aide stratégique et politique qu'elle pouvait retirer de la culture. C'est le maréchal Soult, ministre de la guerre, qui prit l'initiative d'un «travail qui intéresserait tout ensemble la science et l'État»¹⁹ et proposa aux savants de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres de se lancer dans l'une des plus vastes entreprises intellectuelles que la France ait jamais connues, *L'Exploration scientifique de l'Algérie*, laquelle devait permettre de constituer un savoir complet sur la colonie. "Pour être fécondes, les recherches devaient être oeuvre collective, soutenue par l'État qui, seul, avait les moyens et le temps nécessaire pour en assurer la continuité"²⁰. C'est donc sous le patronage direct des autorités que fut créée en 1837 une Commission chargée de «rechercher et de réunir en Algérie tout ce qui peut intéresser les lettres et les arts»²¹ : "La connaissance n'est jamais dévoilement naïf d'une réalité à découvrir, ni exempte d'intérêts pratiques, individuels, sociaux, économiques ou politiques. [...] elle n'est pas découverte d'une «réalité objective», extérieure aux individus, mais le fruit d'une interrelation complexe entre sujets et objets, entre langage et réalité"²². Et, effectivement, bien qu'elle fut une richesse incomparable pour les progrès de la science et pour la connaissance, l'exploration scientifique de l'Algérie, gigantesque oeuvre culturelle, semble bien être avant tout le fruit d'une stratégie militaire puis politique dont elle servit, directement ou indirectement, volontairement ou pas, les intérêts.

¹⁸Citations dans Ageron, *France coloniale...*, p.192.

¹⁹Jacques Frémeaux, "Souvenirs de Rome et présence française au Maghreb : essai d'investigation", dans J.C. Vatin et al., *Connaissances du Maghreb - Sciences sociales et colonisation*, Paris, éd. du CNRS, 1984, p. 32.

Remarque : j'ai volontairement présenté dans le présent mémoire des guillemets différents selon qu'il s'agissait de citations de personnages témoins de l'époque considérée ou sources («...»), ou de commentaires d'analystes contemporains ("...").

²⁰Gabriel Esquer, "La vie intellectuelle en Algérie", *Simoun*, 6ème année, nlle série, n°26, 1957, p.6.

²¹Arrêté du 12 août 1837, cité dans *Ibid.*, p.7.

²²François Leimdorfer, *Discours académiques et colonisation - Thèmes de recherche sur l'Algérie pendant la période coloniale*, Paris, Publisud, 1992, p.9.

A. L'héritage romain.

1. Un modèle de colonisation.

Les autorités militaires, convaincues qu'il était possible de «tirer honneur et profit de l'héritage romain»²³ voulurent notamment trouver dans l'étude historique de la conquête romaine, un modèle efficace de colonisation. Grâce à l'archéologie, les Français suivaient les traces de leurs illustres prédécesseurs ; ils avançaient selon le même itinéraire, le long des voies antiques ; ils occupaient les mêmes régions et construisaient garnisons et noyaux de colonisation sur les mêmes emplacements que l'armée impériale, arguant que les choix de cette dernière étaient justifiés par une bonne connaissance du terrain et des hommes. Ainsi, si Rome avait construit une ville à tel endroit, c'est qu'il devait y avoir un point d'eau; là la terre devait être fertile. Le ministre de l'Instruction publique remarquait en 1862 : «ce peuple [les Romains] savait acquérir et savait conserver ; puisque nous sommes sur son héritage, étudions bien comment il avait réussi à prendre si fortement possession»²⁴. Les archéologues et historiens firent donc œuvre intellectuelle en répertoriant les vestiges et en faisant resurgir du passé des éléments historiques nouveaux concernant la colonisation romaine, certes, mais ils servirent avant tout des «besoins stratégiques évidents»²⁵ en produisant les fondations de la mise en valeur, de l'organisation administrative, financière, religieuse, militaire, politique, agricole ou territoriale. L'expérience romaine provoquait, de surcroît, un sentiment de non-dépaysement qui facilitait la conquête, "retrouver Rome c'était se familiariser avec un milieu étranger par le biais d'une expérience facilement et immédiatement transmissible, car ressentie comme culturellement identique"²⁶.

2. La légitimité historique.

Mais, le passé romain servit surtout à légitimer historiquement la présence française puisqu'il faisait référence à des faits antérieurs à la conquête arabo-musulmane et prouvait que l'Afrique est avant tout une terre latine. Il confortait ainsi le sentiment de juste cause. L'histoire dédoublait donc le zèle combatif des militaires et permit aux colons de trouver le courage de s'enfoncer dans ces contrées hostiles pour reconstruire avec ardeur l'œuvre dont leurs ancêtres s'étaient vus spoliés. Ce processus de légitimation historique, alimenté par l'archéologie classique, fut pendant la période coloniale un allié de taille pour

²³Frémeaux, *loc.cit*, p.36.

²⁴AN F80 1733, Lettre de Duruy à Randon, ministre de la Guerre, 03/09/1962. Cité *ibid.*, p.33

²⁵Philippe Lucas et Jean-Claude Vatin, *L'Algérie des anthropologues*, Paris, Maspero, 1975, p.16.

²⁶Frémeaux, *loc.cit*, p.40.

convaincre, surtout les indigènes, du bien-fondé de la présence française. La remise à jour des traces de la présence romaine et de sa civilisation leur rappelait matériellement. Le haut niveau de développement qu'avaient atteint les Romains fut constamment opposé à l'ignorance et au caractère destructeur des envahisseurs arabo-musulmans, et tandis que les données recueillies commençaient à se multiplier, «le parallèle se renforçait entre la *Pax Romana* et la mission civilisatrice»²⁷. Tout fut mis en œuvre par les autorités pour mettre en lumière ce brillant passé latin de l'Afrique et le rattacher culturellement à la France. L'épigraphie latine, par exemple, comportait à cet égard de nombreux avantages, comme le remarquait le général Faure-Biguet : «On rencontre parmi les Arabes, des hommes qui, nous voyant lire les caractères romains comme ceux de notre propre langue, sont convaincus que les monuments dont nous déchiffrons les inscriptions sont nos propres œuvres. Ils pensent qu'en venant en Afrique nous ne faisons que reprendre notre bien, c'est-à-dire un pays dont leurs ancêtres nous avaient chassés»²⁸.

3. La justification de la politique de force.

La référence à Rome servit même quelques fois à justifier la politique de force vis-à-vis des indigènes en rappelant que l'ennemi n'avait jamais accepté d'être soumis et que la seule alternative possible était la force. Jacques Frémeaux explique que, souvent, la France évoqua «tel ou tel aspect de l'antiquité à l'appui d'une mesure prise ou à prendre»²⁹. Les Français civilisés devaient se battre contre la barbarie des musulmans, comme l'avaient fait leurs ancêtres pour pacifier et diffuser la civilisation dans l'Afrique antique: "La configuration des ruines romaines dans l'Algérie du XIXème siècle, lorsqu'elle furent découvertes, exhumées et classifiées, acquit une valeur prophétique sacrée - un appel des ancêtres à ressusciter la mission civilisatrice sur cette terre de barbarie"³⁰.

4. Les sociétés d'archéologie et les sociétés savantes.

Rapidement, les pouvoirs publics mesurèrent donc l'ampleur de l'enjeu que représentait l'approfondissement des connaissances archéologiques et historiques concernant l'Afrique romaine et mirent tous les moyens en œuvre pour aider la recherche et la diffusion des résultats. Dans les premières années de la conquête, l'exploration scientifique de l'Algérie avait permis de répertorier un grand nombre de vestiges

²⁷James Malarkey, "The dramatic structure of scientific discovery in colonial Algeria : A critique of the Journal of the Société archéologique de Constantine (1853-1876)", dans Vatin *et al.*, *Connaissances...*, p.143.

²⁸Général Faure-Biguet en 1897. Cité dans Noël Coye, "Préhistoire et protohistoire en Algérie au XIXe siècle : les significations du document archéologique", *Cahiers d'études africaines*, 1993, XXXIII (1), 129, p.105.

²⁹Frémeaux, *loc.cit.*, dans Vatin *et al.*, *Connaissances...*, p.36.

³⁰James Malarkey, *loc.cit.*, p.138.

de différentes origines. Mais à cette époque la recherche archéologique proprement dite n'était pas encore organisée. C'est vers 1855 que celle-ci fut lancée sérieusement, comme nous allons le voir, avec un aspect politique important. Dans une lettre à Berbrugger, datée du 6 juillet 1855, le Maréchal Randon exprimait le souhait de voir se multiplier les sociétés d'archéologie et sociétés historiques : «L'histoire de l'occupation romaine, écrivait-il, sortirait claire et harmonieuse de ces utiles recherches et nous fournirait, par l'étude du passé, de précieux renseignements pour le présent et l'avenir»³¹. Imprégnées par l'idéologie dominante et encouragées dans leur travail par les pouvoirs publics, les sociétés savantes adhéraient à la conception officielle de l'histoire africaine. "Une étude critique du travail des membres de la Société d'Archéologie de Constantine, nous explique James Malarkey, révèle que les ruines étaient envisagées et analysées de façon discriminatoire, en fonction d'une perspective coloniale qui servait à légitimer les intérêts coloniaux français"³². Dans la préface de l'article premier de la fondation de cet important organe de recherche, il est d'ailleurs stipulé qu'il sera «nécessairement impliqué dans des affaires publiques [...]»³³. Et, en effet, ses travaux furent souvent utilisés par les autorités civiles ou militaires. Un travail de Dureau de la Malle concernant les techniques militaires des Romains fut par exemple édité dans un format de poche pour pouvoir être lu par les soldats en campagne³⁴. Les sociétés d'Archéologie allèrent quelques fois jusqu'à orienter les résultats de leurs recherches pour accentuer la conception manichéenne de l'opposition barbarie/civilisation, "négligeant ou dissimulant soigneusement les données qui pourraient contredire la vision coloniale ou saper sa politique économique"³⁵.

Le ministre de la Guerre, encourageait non seulement la création de ces sociétés savantes, mais également la publication des revues dont elles avaient l'initiative. Leur facture scientifique renforçait les propos de telle sorte que le message véhiculé pouvait servir la politique française. Concernant par exemple les travaux de la Société d'archéologie de Constantine, James Malarkey explique qu'"étant la première revue érudite d'Afrique du Nord, les thèses qui y étaient développées furent par la suite vulgarisées dans des brochures, études, journaux, articles, guides. La dispersion du travail original aida l'extension de l'hégémonie française dans la province, et éventuellement à travers toute l'Afrique du Nord française"³⁶. De la même façon, la *Revue africaine*, principal moyen d'action de la Société Historique d'Alger, fut également encouragée par l'État. Enfin, le *Tableau de la situation des établissements français en Afrique du Nord*, publication officielle, diffusa de nombreux articles historiques pendant une vingtaine d'années. Conscientes

³¹ AN F80 1586. Cité dans Frémeaux, *loc.cit.*, p.32

³²Malarkey, *loc.cit.*,p.137.

³³Cité dans *ibid.*, p.141.

³⁴*Histoire des guerres des Romains, des Byzantins et des Vandales, accompagnée d'examens sur les moyens employés anciennement pour la conquête et la soumission de la portion de l'Afrique septentrionale nommée aujourd'hui l'Algérie*, Paris, Firmin-Didot, 1852.

³⁵Malarkey, *loc. cit.*, p.159.

³⁶*Ibid.*,p.138.

des services rendus par cet allié précieux, les autorités récompensèrent les chercheurs les plus prolifiques et zélés, comme Cherbonneau qui fut remercié par la médaille de la légion d'honneur (1863) pour l'ensemble de ses travaux sur la ville de Constantine, et nommé quelques années plus tard directeur du collège arabe-français d'Alger, inspecteur des écoles musulmanes d'enseignement supérieur et professeur à l'Institut des langues orientales à Paris (1879). Nul doute que les chercheurs étaient ainsi encouragés par l'appât du prestige à soutenir l'idéologie officielle en produisant ce que les pouvoirs publics attendaient qu'ils produisent.

5. Les monuments historiques et le patrimoine.

Dans ce processus de mise en valeur de l'archéologie latine, corollaire de l'idée de ré-appropriation territoriale, la notion de patrimoine, «invention moderne propre à la culture occidentale»³⁷, fut au centre des préoccupations, et ce avec d'autant plus d'acuité que la culture musulmane n'avait pas laissé de traces visibles de son passage en Algérie. Le travail d'inventoriage des vestiges romains avait été très important pendant toute l'exploration (avec notamment le travail considérable de Ravoisié) et fut encouragé par l'administration. Dans les archives du gouvernement général de l'Algérie, on trouve plusieurs recommandations des autorités publiques en faveur d'architectes (par exemple Monsieur Bourmansse)³⁸ chargés d'étudier les monuments et les graphismes antiques en Algérie, enjoignant aux préfets de leur faciliter la tâche. Mais, très vite, il apparut nécessaire d'optimiser ce travail en lui donnant les moyens de participer efficacement à une entreprise conçue comme une ré appropriation territoriale. "Nulle part ailleurs qu'en Algérie, la question du patrimoine ne s'est posée, au XIXème siècle comme au XXème, avec autant d'intensité et n'a touché avec autant d'impact la société et son territoire, l'espace et ses éléments d'identification"³⁹. A partir de 1845 on assista à l'émergence en Algérie des notions de *monuments historiques* et de *patrimoine*. Les ruines acquéraient un rôle idéologique fondamental en rattachant l'Algérie à son passé :

[...] Le rapport au monument devint alors une préoccupation du présent [...], celle de l'édification d'une nouvelle France simultanément jeune et ancienne, en même temps moderne et porteuse d'une tradition solidement ancrée, nous dirions même ancrée dans le sol. Cette édification passait par l'organisation territoriale mais aussi par la nécessité de constitution d'un fonds patrimonial [...] les monuments acquéraient un rôle considérable : celui de servir de trace et de référence. Par le biais des fouilles archéologiques, du dessin, des relevés

³⁷Nabila Oulebsir, "La découverte des Monuments de l'Algérie, Les missions d'Amable Ravoisié et d'Edmond Duthoit (1840-1880)", *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°73-74, 1994, Paris, Edisud, p.60

³⁸CAOM, 53 S/1, GGA, Direction de l'Intérieur, 1er Bureau, lettre aux préfets d'Oran, Alger, Constantine, le 6 juillet 1872

³⁹Oulebsir, *op. cit.*, p.57

architecturaux, commença l'appropriation des dimensions culturelle et historique de ce territoire «redevenu le patrimoine de la civilisation»⁴⁰.

L'accent fut mis sur la fonction idéologique et politique du vestige qui devint référent culturel historique et ultime symbole de la légitimité française. "Vision européenocentrée fondée sur la vénération et le culte d'objets, la notion de patrimoine ainsi transposée dans l'Algérie du XIXème siècle, a touché les populations arabes et berbères, qui dès lors, ont abordé leur patrimoine selon cette vision allant à contre-courant de la conception locale"⁴¹.

B. La théorie celtique : aux sources de la nation

L'Afrique du Nord possédait de nombreux «dolmens»,«menhirs» ou «tumulus» attribués, par analogie, à des occupants celtes. Pendant une partie du XIXe siècle se développa alors ce que l'on appelle communément la «théorie celtique». Mais "[...]l'étude des monuments celtiques d'Afrique du Nord n'avait en fait pas d'intérêt scientifique intrinsèque. Elle n'avait de valeur que parce qu'elle participait à la grandeur et à l'élaboration d'un savoir national, celui de la métropole, de la nation mère. Comme au XVIIIe siècle, et malgré des manifestations différentes, les études celtiques demeuraient l'incarnation scientifique du nationalisme et fournissaient des justifications aux visées expansionnistes et impérialistes des pays européens"⁴². A cette époque où le sentiment national jouissait d'une grande vigueur, il semblait en effet important de «revenir aux sources de la nation», de trouver des justifications matérielles corroborant l'Histoire. En Algérie la tâche était double, on espérait non seulement se convaincre mais aussi persuader le colonisé du bien-fondé de la présence française. Dans cette perspective, quoi de mieux que des traces d'un ancêtre européen. Dans cette quête de preuves légitimatrices, la théorie celtique apparaît comme «un produit de la conjoncture soutenu par des causes historiques» :

[...] en Europe, et jusqu'à l'homme fossile, le Celte représente le prototype même du premier occupant, de l'habitant originel. Cette idée transposée, ou plutôt étendue à l'Afrique du Nord, ne remet pas en cause le modèle historique. A l'envahisseur romain qui a imposé son joug en Europe se substitue l'envahisseur arabe, et l'analogie de scénario ne fait que renforcer l'illusion de la validité de la théorie historique. Dans cette optique la présence française en Algérie n'est plus le résultat d'une intrusion mais du retour d'un occupant plus légitime, puisque antérieur à l'occupant actuel⁴³.

Forçant l'explication des informations disponibles, les différents domaines de la recherche, dont les travaux se complétaient et s'enrichissaient mutuellement, se révélèrent être des alliés de poids de la politique

⁴⁰*Ibid.*, p.59

⁴¹*Ibid.*, p.60

⁴²Coye, *loc. cit.*,p.105.

⁴³*Ibid.*, p.105

française puisqu'ils donnaient une crédibilité scientifique à la théorie d'une Afrique du nord originellement celte. Ils trouvèrent même des preuves de la théorie celtique dans l'absence de vestiges, expliquant que «les Gaulois et les peuples germaniques vivaient généralement dans des grottes naturelles et des maisons de chaumes»⁴⁴ qui ne laissent pas de traces perceptibles.

L'anthropologie corroborait les théories archéologiques et "les premiers travaux anthropologiques concernant les populations du Maghreb, qu'ils s'appuient sur la philologie ou sur l'anthropométrie, ont tenté de leur trouver des origines exogènes. Orientales, européennes, arabes, voire atlantes, mais rarement africaines"⁴⁵. Sans aucun doute, la plupart des intellectuels étaient, en toute bonne foi, convaincus du bien-fondé de leurs analyses. Il n'empêche qu'ils étaient imprégnés de l'idéologie dominante : "passage évident de la science à la politique dans le cas d'un historien, interprète d'un passé portant l'ombre de ses conceptions et croyances"⁴⁶, et représentaient, dans cette perspective, un atout pour les pouvoirs publics qui usèrent et abusèrent de leurs conclusions pour conforter leur assise et la légitimité de leur politique. L'Histoire officielle, largement inspirée des découvertes archéologiques et anthropologiques, sera diffusée, propagée, dans les manuels scolaires, les revues scientifiques ou celles de vulgarisation.

A partir de 1865 la théorie celtique commença pourtant à être contestée. Elle fut alors progressivement remplacée par un "schéma plus complexe organisé autour des Berbères"⁴⁷ mais avec une structure identique, toujours centrée sur l'euroanéanité des habitants originels, continuant ainsi à servir la théorie générale la plus répandue, celle du diffusionnisme Nord-Sud. "Les recherches des anthropologues finissaient toujours, à force de traiter du diffusionnisme des gènes (ce n'était toutefois pas le terme qu'ils employaient), par traiter de diffusionnisme culturel ; pour eux, la «race» était une sorte d'infrastructure, et la culture - les croyances, l'esthétique et la technique - représentait une sorte de superstructure [...] le diffusionnisme des gènes servant simplement de fondement au diffusionnisme de la culture"⁴⁸.

⁴⁴Féraud, 1863-1864, p.231. Cité dans *ibid.*, p.108.

⁴⁵Gilles Boëtsch, "Egypte noire et Berbérie blanche - La rencontre manquée de la biologie et de la culture", *Cahiers d'études africaines*, 1993, XXXIII (1), 129, p.75.

⁴⁶Jean-Claude Vatin, *L'Algérie politique - Histoire et Société*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2ème éd., 1983, p.43.

⁴⁷Coye, *loc.cit.*, p.109.

⁴⁸Jean-Noël Ferrié, "La naissance de l'aire culturelle méditerranéenne dans l'anthropologie physique de l'Afrique du nord", *Cahiers d'études africaines*, 1993, XXXIII (1), 129, p.140.

C. Le «Mythe kabyle»

1. Rationaliser la pacification.

La connaissance de l'ennemi, devait permettre une rationalisation de la pacification. Gallieni, notamment, considérait que «c'est l'étude des races occupant une région qui détermine l'organisation politique à lui donner, les moyens à employer pour obtenir sa pacification [...]»⁴⁹. L'ethnologie et, surtout, l'anthropologie sociale et culturelle permirent aux militaires de mieux appréhender leur adversaire pour, ensuite, lui faire face, le vaincre et le maîtriser avec des armes adaptées. On peut considérer que la politique de pacification s'articula donc autour d'un axe culturel et, dès les premières années, les autorités donnèrent l'impulsion à un vaste mouvement de connaissance de l'autre. Tous les chercheurs démontrèrent une réelle curiosité, certes, mais "l'intérêt est directement utilitaire, ou administratif, ou politique. Les travaux [...] visent à révéler l'adversaire, les confréries religieuses d'abord, puis les minorités ethniques. Les enquêtes géographiques elles-mêmes, menées sur le terrain par quelques officiers, ont des buts très explicites, stratégiques"⁵⁰.

Confortés par le refus des Kabyles de se joindre à la révolte menée par Abd el Kader en 1839 et 1845, et par le ralliement de certains d'entre eux aux zouaves dès 1830, les Français interprétèrent cette attitude comme la preuve d'une différence fondamentale avec les Arabes et virent dans ce peuple un allié potentiel. Et, si en 1854 William de Slane publia la première traduction d'Ibn Khaldoun *Histoire des berbères* "à la demande du gouvernement français"⁵¹, ce ne furent, dans ce contexte, sans doute pas uniquement des considérations intellectuelles qui motivèrent cette requête. Celle-ci s'inscrivait dans le cadre d'une politique culturelle ambitieuse qui venait d'être mise en place. C'étaient P.D. Fabar et E. Daumas qui avaient formulé en 1847 ce que l'on appellera par la suite le «Mythe kabyle» et qui consistait à opposer les Arabes, *pasteurs paresseux qui vivent sous des tentes et ont les yeux et les cheveux noirs*, au peuple Kabyle "en partie autochtone, en partie germain d'origine, autrefois chrétien tout entier"⁵² dont les *membres vivent dans la montagne dans des maisons et cultivent la terre, sont souvent blonds ou roux avec des yeux bleus, résultat de mélanges avec des races nordiques*⁵³. Si les récits de voyageurs qui avaient traversé l'Algérie avant la conquête décrivaient effectivement (par exemple J. Morgan en 1731) des peuples montagnards très blonds que l'on imaginait descendants des Vandales, "il faut néanmoins souligner que ces

⁴⁹Cité dans Lucas et Vatin, *op. cit.*, p.18.

⁵⁰Vatin, *L'Algérie politique...*, p.21.

⁵¹Leimdorfer, *op. cit.*, p.52.

⁵²E. Daumas et P.D. Fabar, *La Grande Kabylie*, Paris, Hachette, 1847, p.77. Cité par Ann Thomson, "La classification raciale de l'Afrique du Nord au début du XIXe siècle", *Cahiers d'études africaines*, 1993, XXXIII (1), 129, p.19.

voyageurs ne parlent que des habitants des Aurès, perçus comme étant très différents des autres montagnards. En appliquant cette description à des Kabyles, Daumas et Fabar ont obéi à d'autres impératifs. Ils ignorent délibérément un grand nombre de récits qui dépeignent les Kabyles comme étant plutôt bruns aux cheveux noirs⁵⁴ (Peyssonnel (1838), Shaw (1830) ou Desfontaines (1838)). D'après Ann Thomson, ces écrits auraient été "oubliés pour des raisons idéologiques"⁵⁵, car le but implicite confié aux chercheurs était de dégager une race berbère cousine, apparentée aux populations européennes, même si cela paraissait, comme le font remarquer certains spécialistes, terriblement difficile d'un point de vue scientifique⁵⁶. Voici d'ailleurs, résumé par un ethnologue de l'époque, le programme de la première recherche importante sur la Kabylie: «[...] parvenir à résoudre ce problème insoluble encore - trouver les caractères différentiels anatomiques de l'Arabe et du Berbère»⁵⁷.

Il faut comprendre que, bien que le particularisme et la culture kabyles existaient à l'état latent dans les régions montagneuses de la nouvelle colonie lorsque les Français arrivèrent, la Kabylie en tant qu'entité distincte n'était pas définie de manière précise. Les Kabylies furent «resserrées», «redécoupées» de façon artificielle par un pouvoir colonial qui possédait la maîtrise des communications. Routes, autobus, courrier, presse, participèrent à cette redéfinition de l'espace selon des normes prédéfinies. Les anthropologues, dans ce contexte, "n'ont fait que transposer une thématique fabriquée par la colonisation. Même ceux qui restaient réservés quant à l'existence des races, n'hésitèrent pas à tirer les conséquences politiques d'une division qu'ils contribuèrent à légitimer sur le plan anthropologique"⁵⁸, allant même jusqu'à soutenir dans de sérieuses revues scientifiques qu'il "fallait s'appuyer sur *la race berbère* pour coloniser l'Algérie"⁵⁹. On aboutira ainsi à des théories dont la scientificité sera plus ou moins douteuse : "La colonisation, qui se voulait découverte et essor scientifique favorisera ainsi le développement d'une étrange sclérose : au lieu de profiter de la complexité du réel pour faire progresser la théorie, l'anthropologie, et les disciplines regroupées autour d'elle (la linguistique, la préhistoire et l'ethnologie), réduisirent cette complexité à des typifications émanant du discours habituel sur les indigènes et non sur la réalité. En d'autres termes, on déduisait pas les catégories de mesures empiriques"⁶⁰. Le but de cette propagande scientifico-culturelle était non seulement de poursuivre l'entreprise de légitimation par un rattachement racial, culturel et historique de

⁵³*Ibid.*

⁵⁴*Ibid.*

⁵⁵*Ibid.*

⁵⁶Colignon 1886, Fisher 1907.

⁵⁷R. Colignon, "Etude sur l'ethnographie générale de la Tunisie", *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1886 : 181-353. Cité dans Gilles Boëtsch et Jean-Noël Ferrié, "L'impossible objet de la raciologie", *Cahiers d'études africaines*, 1993, XXXIII (1), 129, p.13.

⁵⁸Karim Haoui, "Classifications linguistiques et anthropologiques de la Société d'anthropologie de Paris au XIXe siècle", *Cahiers d'études africaines*, 1993, XXXIII (1), 129, p.62.

⁵⁹Docteur Bordier, article «Algérie (Ethnologie)», *Dictionnaire des sciences anthropologiques*, 1889, p.34. Cité par *Ibid.*, p.62.

l'Afrique à l'Europe, mais également de créer une différence ontologique entre Arabes et Kabyles pour faire prendre conscience à ces derniers de leur supériorité sur les premiers et de leur proximité culturelle avec la civilisation occidentale qu'ils devaient facilement et légitimement intégrer. En 1864, Daumas écrivait:

Plus on creuse dans ce vieux tronc, plus, sous l'écorce musulmane, on trouve de sève chrétienne. On reconnaît alors que le peuple kabyle, en partie autochtone, en partie germain d'origine, autrefois chrétien tout entier, ne s'est pas complètement transfiguré dans sa religion nouvelle. Sous le coup du cimeterre, il a accepté le Coran, mais il ne l'a point embrassé ; il s'est revêtu du dogme ainsi que du burnous, mais il a gardé par dessous sa forme sociale antérieure, et ce n'est pas uniquement dans les tatouages de sa figure qu'il étale, devant nous, à son insu, le symbole de la croix⁶¹.

La France trouvait là l'opportunité de se rallier, sans utiliser la force, une population très nombreuse en obtenant son adhésion volontaire. A l'extrême, Sabatier avait même envisagé de "réaliser une «fusion» ethnique entre Kabyles et Français en encourageant les mariages mixtes. Confiant en sa devise qui consistait à dire que «c'est à travers les femmes que l'on peut conquérir l'âme d'un peuple», il entreprit d'interdire les tatouages que portaient les femmes kabyles prétextant qu'ils provoquaient la répulsion des hommes européens», il augmenta l'âge du mariage à 14 ans, francisa leurs noms. Il encouragea également tous les Kabyles à se faire naturaliser⁶². Il s'agissait d'accélérer le processus naturel d'assimilation culturelle du Kabyle envisagé comme un simple retour aux sources.

2. *Une race cousine.*

Les intellectuels et les savants furent donc de précieux outils culturels au service d'une politique de fortification, puisqu'ils participèrent non seulement au processus de rationalisation de la conquête mais également à sa légitimation. C'est également la culture qui fut la pierre angulaire de cette entreprise ; culture latine, celte ou chrétienne, la référence constante au passé permit aux structures politiques ou administratives de s'installer efficacement sur une terre comprise non pas comme conquise mais comme reconquise, et avec la confiance dans la solidité de leur enracinement. Pourtant, tout n'était pas si simple et il ne suffisait pas à la France de «prouver» le bien-fondé historique de sa présence pour réimplanter une civilisation latine disparue en Afrique du nord depuis des siècles. Les années d'occupation arabo-musulmane ou turque avaient modelé une terre sans unité culturelle et politique certes, mais non occidentale certainement. Il allait donc falloir, parallèlement aux mesures administratives peu efficaces de mise sous

⁶⁰Boëtsch et Ferrié, "L'impossible objet...", p.14.

⁶¹Daumas, *Moeurs et coutumes de l'Algérie*, Paris, Hachette, pp.264-265. Cité dans Calmes, *op. cit.*

⁶²Marnia Lazreg, "The reproduction of colonial ideology : the case of Kabyle Berbers", *Arab Studies Quarterly*, 1983, vol.5, n°4, p.388.

tutelle, tenter de déraciner les substrats culturels indigènes dans leur diversité, pour affaiblir la résistance. L'heure n'était pas encore aux compromis malgré les principes idéalistes et tout théoriques du «Royaume arabe» et les pouvoirs publics, représentés pendant cette première période par une armée conquérante et toute puissante, ne prirent pas de pincettes pour tenter d'éradiquer le seul ferment unitaire de leurs nouveaux sujets, leur personnalité musulmane et préparer ainsi le terrain à une redéfinition identitaire occidentale et française.

CHAPITRE II. LA REDÉFINITION DE L'IDENTITÉ ALGÉRIENNE.

A. La culture arabo-islamique.

Il est certain que la conquête de l'Algérie demeurait une œuvre fragile malgré les tentatives de «réappropriation» culturelle et historique. La France avait tout de suite compris qu'elle devait mener une politique habile vis-à-vis de cette population indigène qui n'avait comme référent identitaire et comme facteur d'unité que le sentiment d'appartenance à une religion et à la culture qui s'y rattache. L'islam "tout au long de la colonisation, joua ce rôle de dernier rempart contre les tentatives assimilationnistes du colonisateur. Arme suprême du colonisé contre l'anéantissement, il symbolisait le point de ralliement de toutes les composantes sociales et intellectuelles du pays"⁶³, et c'est ce qui le rendait si dangereux aux yeux des pouvoirs publics. L'important fut donc d'empêcher ce ferment de jouer son rôle unificateur, de le fragiliser, de le marginaliser pour affaiblir l'ennemi en le déstabilisant et appliquer à cette fin la vieille technique du «diviser pour mieux régner». Une politique culturelle peu dissimulée dirigée contre l'islam et ses traditions allait donc être mise au service de la raison d'État.

1. L'affaiblissement politique de l'islam.

La lutte contre le monopole de l'islam dans la vie quotidienne et l'organisation politique des indigènes s'est manifestée dans plusieurs domaines, de façon plus ou moins directe. Face à l'échec de la tentative d'assimilation administrative laïcisante de la naturalisation, la France lança une vaste entreprise de déstructuration culturelle et religieuse de la société indigène. Elle s'était d'abord employée à obtenir, grâce à la confiscation des biens habous, le contrôle direct du culte (prise en charge de la réparation et de la construction des mosquées, de la nomination et de la rétribution du personnel enseignant et des religieux, etc.) Ensuite, elle s'était concentrée sur l'affaiblissement ou la mise sous tutelle de ces «refuges de l'identité arabo-musulmane» qu'étaient les Zaouïas, "à la fois chapelles ou mosquées, écoles, lieux d'asile et de réunion, bibliothèques, hôpital, office de publicité où s'échangent les nouvelles où l'on écrit l'histoire du temps présent"⁶⁴. Etant donné l'extrême centralisation de ces institutions éducatives, c'est tout le système religieux et culturel que les pouvoirs publics ébranlaient par leur fermeture ou leur mise sous tutelle. Les Français usèrent également de symboles puissants pour déstabiliser la prédominance de l'islam dans la vie quotidienne des musulmans, comme, par exemple, la francisation de l'ancienne dîme qui lui faisait perdre sa signification religieuse. Le fait d'introduire de nouvelles pratiques culturelles, mal considérées par les

⁶³ Ahmed Lanasri, *La littérature algérienne de l'entre-deux-guerres*, Paris, Publisud, 1995, p.283.

dévots mais souvent séduisantes (photographie, alcool, scolarisation des femmes...), était également particulièrement efficace. En les introduisant dans la vie de tous les jours, en les banalisant, en les faisant accepter puis considérer comme indispensables, la France faisait en même temps tiédir la ferveur religieuse. De manière générale, on assistait à une tentative d'affaiblissement systématique de la crédibilité et du pouvoir politique de l'islam; l'établissement de la place du Gouvernement juste à côté de la Mosquée de la Pêcherie (Djama el Djedid) en était l'ultime symbole : "Sur la place, une statue équestre du duc d'Orléans, le fils du roi Louis-Philippe qui s'était battu en Algérie, symbolisait l'hégémonie française dans ce qui avait été le centre de l'Alger musulmane"⁶⁵. Dans cette œuvre de déstabilisation culturelle multiforme, l'aide des officiers des bureaux arabes, entre 1844 et 1867, fut précieuse. Ils étaient au courant de la culture arabe mieux que quiconque. Ils parlaient la langue, connaissaient les tribus, leurs us et coutumes, traditions religieuses, histoire locale et légendes. D'ailleurs, "une circulaire du Maréchal Bugeaud, commentant l'arrêté ministériel du 1er février 1844 sur l'organisation des bureaux arabes, enjoignait les officiers à rechercher les renseignements de tous ordres concernant «l'histoire des tribus», et d'y joindre ceux qu'ils pourraient recueillir peu à peu sur les familles et sur les hommes politiques qui s'y trouvent"⁶⁶. Ils complétaient ainsi le travail de compréhension de l'Autre effectué par les intellectuels et sans lequel les autorités n'auraient pu se servir de la culture comme d'une arme pour miner l'ennemi de l'intérieur, accroître ainsi leur autorité et leur pouvoir et s'implanter plus solidement.

2. Une reprise en main de l'éducation islamique supérieure.

Les Medersas, institutions islamiques d'enseignement supérieur, furent au centre de la politique religieuse de la France. C'est en effet dans ces établissements que se transmettait la culture savante et que se forgeait la future élite indigène. Aux mains des religieux, les plus fervents ennemis de la France, elles pouvaient devenir de redoutables nids de contestation; administrées par elle, elles devenaient au contraire des instruments de domination en laïcisant les futures élites et en flétrissant le pouvoir de l'ancienne génération d'intellectuels religieux. Dans les années 1850, on assista donc à la reprise en mains de ces Medersas, dans lesquelles les pouvoirs publics allaient désormais pouvoir contrôler la formation des futures élites musulmanes (magistrats et officiers ministériels musulmans chargés de faire appliquer le droit coranique adapté, mais aussi agents du culte islamique et maîtres d'arabe), soustraites à toute propagande anti-française, instruites dans les deux langues et orientées dans le sens d'une collaboration avec la

⁶⁴Yvonne Turin, citée dans Leimdorfer, *op. cit.*, p.53.

⁶⁵David Prochaska, "History as Literature, Literature as History: Cagayous of Algiers", *American Historical Review*, June 1996, p.677.

⁶⁶Yver, cité dans Leimdorfer, *op. cit.*, p.52.

puissance coloniale. L'administration encouragea donc largement le développement de ces institutions allant jusqu'à rémunérer les élèves si cela s'avérait nécessaire⁶⁷ : «[...]la Medersas de Tlemcen est la pépinière de nos (cadhis) et de nos magistrats musulmans pour l'Ouest de la province d'Oran. Elle mérite l'appui officiel que lui prête le gouvernement français ; c'est un moyen efficace de propager l'instruction et de faire comprendre aux arabes que nous voulons et savons respecter leur religion et leurs lois civiles»⁶⁸. Un rapport de 1860 concernant la Medersa de Constantine laisse transparaître tout l'enthousiasme de la France à voir progresser le bilinguisme : «La presque totalité des élèves est composée de sujets vraiment intelligents, aussi l'annonce qu'un cours de langue française leur serait fait l'année prochaine a-t-elle été accueillie par les plus vives démonstrations de joie, tant de leur part que de celle des professeurs de l'école. Tous comprennent et apprécient l'utilité de ce cours ainsi que les nombreux avantages qu'ils sont appelés à retirer de la connaissance de notre langue qui leur permettra d'étendre leur instruction bien au delà des limites restreintes dans lesquelles elle est renfermée actuellement»⁶⁹. C'est bien là l'intérêt des pouvoirs publics qui se félicitaient toujours de voir des indigènes coopérer à l'œuvre coloniale et manifester des signes de sympathie à l'égard de la culture occidentale, prouvant du même coup l'importance de continuer la politique culturelle française.

3. Les nouveaux standards esthétiques en matière d'architecture et d'arts décoratifs.

Participant au processus d'encerclement de l'indigène, de maîtrise de sa culture, l'architecture et l'art décoratif arabes jouèrent un rôle intéressant. A l'époque notamment des travaux reliés à *l'Exploration scientifique de l'Algérie*, les autorités coloniales avaient chargé un architecte réputé de reproduire sur planches les monuments arabes jugés dignes d'intérêt et méritant le classement. En répertoriant, en étudiant et en jugeant la valeur esthétique de ces «produits culturels» indigènes, la France prenait en fait le contrôle de leur devenir et se les appropriait. Elle fut favorisée en cela par le fait que, dans la culture arabe, la conservation des monuments n'a aucune valeur. Nabila Oulebsir explique qu'"il n'existe pas d'équivalent en arabe du terme patrimoine. Le mot arabe qui s'en rapproche le plus est turâth qui renvoie à la notion d'héritage tant matériel que spirituel. La tradition islamique considérant toute chose «vouée à la finitude», l'homme n'est pas le centre de la terre et la vénération est exclusivement attribuée au Divin. Les hommes

⁶⁷ Afin de régulariser l'emploi du crédit ouvert au budget de l'Algérie, pour indemnité de séjour à un certain nombre d'élèves des Medersas, le gouvernement général décide qu'à partir de 1867, cette indemnité fixée à raison de cent francs par élève et par an serait payée, par trimestre, à terme échu et sur des états nominatifs émargés par les parties prenantes. CAOM, 24S/1, Le 3 mai 1866, Circulaire aux trois provinces du gouvernement général de l'Algérie.

⁶⁸ CAOM, 24S/1, Rapport sur la Medersa de Tlemcen, 20 mars 1857, Le capitaine chef du bureau arabe.

⁶⁹ CAOM, 24S/1, Rapport sur la Medersa de Constantine, 2ème trimestre 1860.

doués de savoir et de sagesse sont les véhicules du patrimoine à transmettre [...]»⁷⁰. Dans ces conditions l'architecture arabe fut monopolisée par la France qui, seule, choisissait selon ses propres critères esthétiques les prototypes des monuments qui seraient conservés et entretenus (tandis que les autres seraient détruits ou abandonnés). Il faut remarquer à cet égard que la France sélectionna toujours ceux-ci dans l'échantillonnage appartenant à l'école Andalouse des XII-XVIème siècles (d'inspiration gothique) ; «mon arabe sent le gothique» disait à cet égard Duthoit, l'un des artisans de ce mouvement. Les Arabes eux-mêmes finirent pas accepter et assimiler des canons culturels imposés par la France.

L'artisanat indigène était, quant à lui, très peu pris en compte par les autorités. On peut noter tout de même l'initiative intéressante qui consista à encourager l'instruction des jeunes femmes indigènes (par opposition au traditionalisme religieux) en subventionnant les ouvriers où les jeunes femmes exécutaient des travaux de broderie et de couture inspirés de l'artisanat local parce qu'elles y recevaient également des rudiments d'instruction (arabe le matin, calcul l'après-midi). Ce soutien se manifestait notamment par des bourses et la rétribution des jeunes ouvrières et entendait faciliter la modification de la place des femmes dans la société en leur donnant la possibilité de s'instruire.

Ce travail de fond que la France effectua dans la plupart des domaines de la culture traditionnelle et religieuse pour affaiblir la cohésion socioculturelle des indigènes, n'était que la première étape d'un processus long et difficile de re-socialisation qui consistait à éliminer en Algérie tout élément de contestation de la culture coloniale.

B. L'occidentalisation.

1. La langue.

Il semble que les autorités tentèrent de développer au début une culture mixte et bilingue arabe-française. Mais il est difficile de croire que ce projet fut exempt de considérations politiques. Très vite, en effet, l'arabe apparut comme un outil nécessaire pour mener à bien des objectifs politiques. "N'envisageant que l'utilité immédiate, les pouvoirs publics virent dans l'étude de la langue du pays plutôt un moyen de pénétration politique qu'un élément de culture intellectuelle"⁷¹. Le corps expéditionnaire disposait d'un corps d'interprètes suffisant, mais la plupart d'entre eux n'étaient là que provisoirement et lorsqu'ils quittèrent la colonie, leur absence se fit cruellement sentir. Ainsi, pour satisfaire à des besoins administratifs et militaires évidents, il était indispensable de former des interprètes, indigènes et français. "Tout était à créer

⁷⁰Oulebsir, *loc. cit.*, p.74.

⁷¹Esquer, *loc. cit.*, p.16.

dans ce domaine, dont nul ne se dissimulait l'importance"⁷². Les cours magistraux d'enseignement de la langue arabe débutèrent dès 1832. Cet enseignement fut officialisé par la création à partir de 1836 de chaires publiques dans les villes. Le premier titulaire de la première chaire, celle d'Alger, Louis Bresnier fit un discours d'ouverture explicite : « Cette étude, disait-il, peut offrir à notre patrie d'immenses avantages en amenant des relations avec les Indigènes et en nous faisant mieux apprécier le caractère des peuples que nous sommes appelés à initier peu à peu aux idées de notre civilisation. C'est le vrai moyen d'abattre la barrière qu'une langue et des coutumes différentes des nôtres ont placée entre nous et les peuples avec lesquels nous devons vivre en accord»⁷³. De plus en plus, il apparaît que, au-delà de l'aspect pratique immédiat, c'est tout l'avenir de l'entreprise coloniale qui dépend de cette adaptation de la France. Le directeur de l'école normale de Mustapha était d'ailleurs convaincu que l'apprentissage de la langue arabe par les instituteurs était indispensable, étant donné « l'application qu'ils peuvent faire de cette connaissance tant au point de vue scolaire qu'au point de vue politique»⁷⁴. Même si certains discours laissaient transparaître des attitudes idéalistes d'inspiration saint-simonienne, l'arabe fut plus souvent considéré pour son aspect utilitaire et sa valeur intrinsèque était généralement minorée.

D'ailleurs les linguistes participèrent à l'œuvre de dévalorisation de la culture indigène au profit de la culture européenne. Au moyen de la classification qualitative des langues dont la famille indo-européenne constituait le sommet de l'échelle "s'est incrustée l'idée de langues primitives dans leurs structures et élémentaires dans leurs virtualités"⁷⁵ qui contribuait à justifier la légitimité de l'extension coloniale par la supériorité du colonisateur. La théorie du langage et des langues fut donc mise au service du colonialisme français. Maurice Houis parle de "caution savante à la politique coloniale", de "compromission de la science et de la politique"⁷⁶. Mostepha Lacheraf explique très bien le processus de marginalisation de la langue arabe fondée sur une dangereuse dichotomie : "chez le peuple la langue française fut décrétée *langue d'ici-bas*, par opposition à l'arabe qui devenait *langue du mérite spirituel dans l'autre vie*"⁷⁷:

la langue dominante (ici le français) occupe le domaine profane, c'est-à-dire tout ce qui concerne la vie quotidienne, l'administration, la justice, les techniques, la politique, les études, etc. tandis que la langue dominée (ici l'arabe) est refoulée vers le domaine sacré. Ainsi, l'opposition langue dominée-langue dominante se trouve convertie en opposition entre ancien et nouveau : la langue dominée est plus ou moins obligée de s'assumer comme langue

⁷²*Ibid.*, p.16.

⁷³17 janvier 1837, cité dans *ibid.*, p.16.

⁷⁴Cité dans Aimé Dupuy, "Les débuts de la formation des instituteurs à Alger", *L'Algérieniste*, p.17.

⁷⁵Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme-Petit traité de glottophagie*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1979, p.38.

⁷⁶Maurice Houis, *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, pp.30-31. Cité dans *ibid.*, p.39.

⁷⁷Mostepha Lacheraf, *L'Algérie, nation et Société*, Paris, 1965, p.324. Cité dans *ibid.*

confessionnelle, rétrograde, du moins est-ce l'image que les mass-médias lui renvoient d'elle-même⁷⁸.

La péjoration de la langue arabe s'accompagnait d'une dévalorisation de la culture qu'elle véhiculait et aidait l'entreprise coloniale qui tentait d'imposer le français comme langue du progrès et de l'avenir. Exception notable, la langue berbère fut justement utilisée contre l'arabisation, et la France instaura même un alphabet non arabe pour retranscrire ses dialectes. Le ministère de la Guerre publia en 1844 un dictionnaire français-berbère intitulé *Dialecte écrit et parlé par les Kabâiles de la région d'Alger*.

Quoi qu'il en soit, beaucoup considéraient la langue comme l'élément clef de la domination, comme le «moyen le plus efficace» (Duc de Roviguo, 1832) de faire progresser les intérêts français en Algérie. La France ne pouvait imposer sa domination sans faire de sa langue la langue première, celle de l'administration, de l'éducation. La langue française devait permettre à la civilisation européenne de s'immiscer dans la sphère culturelle pour peu à peu infiltrer la société indigène et la contrôler finalement grâce à l'introduction de nouvelles normes. Les autorités s'efforcèrent donc d'accentuer sa diffusion et la langue française disposa du soutien actif de l'appareil d'État : "Les autorités françaises toléraient et subventionnaient [les écoles coraniques] qui faisaient preuve d'un «bon esprit» en acceptant de réserver quinze heures par semaine à la langue française"⁷⁹.

2. L'éducation des Musulmans.

La diffusion de la langue et de la culture françaises, les pouvoirs publics le comprirent très tôt, devait passer par l'école. Cette école, la France tenta de l'imposer à grand déploiement de moyens et de façon presque "obsessionnelle"⁸⁰. Officiellement sa mission était humaniste, mais "en fait, personne n'était dupe puisque dès le départ, la «mission civilisatrice», représentée par l'école française, apparut comme un instrument de domination au service de l'aventure coloniale"⁸¹. Les autorités le savaient très bien, l'éducation à la française, si elles parvenaient à la généraliser, pourrait être un instrument de pouvoir considérable, aux conséquences fondamentales. Certains pensaient même que l'avenir de la colonie passait par ce biais. En 1848, les pouvoirs publics prirent les choses en mains, l'Algérie était érigée en Académie et

⁷⁸ *Ibid.*, pp.76-77.

⁷⁹ Guy Pervillé, *Les étudiants algériens de l'Université française, 1880-1962*, Paris, éd. du CNRS, 1984, p.26.

⁸⁰ Expression employée par Yvonne Turin.

⁸¹ Lanasri, *op. cit.*, p.33.

l'éducation réorganisée⁸². L'instruction publique fut alors subdivisée en deux branches distinctes : la direction de l'instruction dans les écoles françaises et israélites serait du ressort exclusif du ministère de l'Instruction publique tandis que le service de l'Instruction publique pour les écoles des indigènes musulmans resterait placé dans les attributions du ministère de la Guerre parce que, comme il l'expliquait lui-même, «l'enseignement destiné au vaincu n'était pas motivé par des considérations scolaires mais politiques». Ainsi, comme le remarque Ahmed Lanasri : "les compétences respectives du ministère de la Guerre et celles du ministère de l'Instruction publique furent définies non pas par la nature de l'enseignement mais par celle des enseignés"⁸³. Les militaires sans cesse confrontés à la réalité comprirent très tôt l'intérêt de scolariser les musulmans sous patronage français : «Si nous nous décidons à conserver sur le sol de l'Algérie la population indigène, si nous voulons garantir nos intérêts matériels, développer ces populations et les lier aux nôtres par la communauté, il ne peut être mis en doute que la direction de l'instruction publique de ce peuple, ne soit ici, plus que partout ailleurs, un puissant moyen de gouvernement»⁸⁴.

L'école française devait faire la conquête morale de l'indigène, lui faire prendre conscience de la supériorité de la civilisation conquérante et accentuer son prestige, légitimer la présence française, fabriquer des sujets dociles et répandre la langue et la culture françaises pour enfin créer des conditions favorables à la pérennité politique de la conquête. «L'ouverture d'une école au milieu des indigènes vaut autant qu'un bataillon pour la pacification du pays» disait le Duc d'Aumale⁸⁵. La France s'attela donc à une tâche difficile, la propagation d'un enseignement arabe-français destiné aux indigènes, dont l'importance politique était considérable et dans lequel, par conséquent, rien ne pouvait être laissé au hasard. En 1849, le Gouvernement soumit à l'approbation du ministre des projets de règlement sur l'instruction publique indigène. Le premier, relatif aux écoles musulmanes proprement dites, fut adopté par le Conseil dans la séance du 24 décembre 1849. Le second, relatif aux écoles arabes-françaises, fut adopté par le même conseil dans la semaine du 24 janvier. Le Gouvernement général exposait au ministre les considérations qui avaient amené le Conseil à adopter ces projets :

Dans l'état actuel des choses l'instruction du peuple arabe se fait en dehors de notre influence. Les institutions chargées de le dispenser ne tenant rien de nous et n'étant point ou presque point surveillées par nous doivent naturellement s'abstenir d'inculquer dans l'esprit de leurs élèves des idées favorables à notre domination en sorte que la génération qui s'élève ne serait pas moins hostile, si nous n'y prenions garde que celle qu'elle est destinée à remplacer. Pour éviter cela il faut avoir les maîtres de la jeunesse pour nous, il faut donc leur faire des avantages tels qu'ils aient intérêt à nous servir [...]. [Pour l'heure] même les indigènes les plus

⁸²CAOM, 1S/1, Ministère de la Guerre sur l'Arrêté de la présidence du Conseil en date du 30 mai 1848 - L'administration de l'instruction publique en Algérie est remise au ministère de l'Instruction publique

⁸³Lanasri, *op. cit.*, pp.33-34.

⁸⁴CAOM, 22 S/ 1, Armée d'Afrique, Province de Constantine, le 12 février 1847, Rapport du lieutenant général commandant la province au Gouverneur général de l'Algérie.

⁸⁵Pervillé, *op. cit.*, p.16.

dévoués à notre cause ont une répugnance très grande pour notre enseignement [...]. Le but que l'on se propose à travers ces nouvelles lois est d'introduire dans le principe dans les écoles musulmanes des éléments autres que ceux dont elles se composent aujourd'hui, c'est dans un angle aigu qu'il faut pénétrer dans cette matière délicate, l'angle s'ouvrira progressivement et l'on arrivera plus tard au but que l'on peut entrevoir mais que l'on ne peut réaliser dès à présent⁸⁶.

Un Décret en date du 14 juillet 1850, approuvé et signé par le président de la République, Louis Napoléon Bonaparte, sembla faire suite à ces considérations :

Vu les propositions du GGA, et les délibérations du conseil du Gouvernement en date des 21 et 24 janvier 1850 sur un projet de règlement relatif à l'organisation des écoles musulmanes françaises [...] Considérant qu'il importe de faciliter la propagation de la langue française dans les populations musulmanes de l'Algérie, Le président de la République décrète [...] (*Chap. 1er - Paragraphe Écoles de garçons*, Art. 1er) Il est établi dans chacune des villes d'Alger, Constantine, Bône, Oran, Blidah, Mostaganem, une école primaire pour le double enseignement de l'arabe et du français aux enfants musulmans. L'établissement de ces écoles sera étendu successivement aux villes où l'utilité publique en sera reconnue par le GGA sur la proposition du Préfet [...]. (Art. 2) L'enseignement primaire est gratuit. Il comprend : la lecture et l'écriture de l'arabe, les éléments de la langue française, la lecture et l'écriture du français, les éléments du calcul, et le système légal du poids et de mesure [...]. (*Paragraphe Écoles de filles*, Art. 7) Il est établi une école primaire de jeunes filles musulmanes dans les villes d'Alger, Constantine, Oran et Bône. (Cette institution sera progressivement étendue) [...], (Art. 8) Idem que pour les garçons plus travaux à l'aiguille [...]⁸⁷.

Désormais les autorités prenaient l'enseignement des indigènes totalement en mains et les considérations politiques sous-tendaient son organisation à tous les niveaux. Les manuels scolaires, par exemple, étaient partie intégrante du système et étaient minutieusement réfléchis : l'académie d'Alger fut même chargée par la commission instituée par l'arrêté du 16 juin⁸⁸ de "préparer, rédiger et traduire en arabe, après approbation, un certain nombre d'ouvrages élémentaires destinés à l'instruction des élèves qui fréquentent les écoles musulmanes des divers degrés [...] Il est dit dans les instructions que les ouvrages préparés par la commission ne seront traduits qu'après approbation. La commission pense que c'est une censure politique plutôt qu'une censure littéraire que l'on veut exercer sur ce travail. Dans le but de ne rien laisser passer qui pourrait éveiller la susceptibilité des arabes et nuire à notre cause, elle est disposée à s'y soumettre"⁸⁹.

Le GGA et le ministère de la Guerre s'entendaient pour considérer que l'instruction publique des musulmans était une priorité cruciale et qu'elle nécessitait une organisation leur donnant plus de pouvoir de décision. Leur correspondance en atteste et donne une bonne idée des implications politiques que l'on

⁸⁶CAOM, 22 S/1, Secrétariat général du Gouvernement, Alger, le 23 février 1850.

⁸⁷CAOM, 22 S/1.

⁸⁸CAOM, 22 S/ 1, Algérie, le 16 juin 1849, Arrêté du général de division gouverneur général de l'Algérie, Art. 1 : «Une commission est instituée à Alger dans le but de rédiger des ouvrages élémentaires en langue arabe destinés à l'instruction des élèves des écoles indigènes de l'Algérie et d'en préparer l'adoption du gouverneur général.»

⁸⁹CAOM, 22 S/ 1, Académie d'Alger, Université de France, Rectorat d'Alger, le 25 juillet 1849

reconnaissait alors de plus en plus au système éducatif, du rôle que l'on entendait lui faire jouer dans la population indigène pour appuyer l'œuvre de déislamisation et de francisation, pour enfin remplacer peu à peu le système éducatif traditionnel et former de nouvelles élites acquises à la cause française. Suite à une lettre du 19 août émanant du GGA, le ministre de la Guerre envoyait la réponse suivante au président de la République (septembre 1850):

Parmi les questions importantes dont la solution doit influer sur l'avenir de notre domination en Algérie figure au premier rang l'instruction publique des indigènes. Nulle part l'intervention du Gouvernement n'est plus nécessaire pour organiser, surveiller et diriger l'enseignement public. Si la terreur qu'inspiraient nos armes, doit rester longtemps encore la garantie principale pour maintenir dans l'obéissance des populations turbulentes que la différence de race et de religion sépare profondément de nous, il faut reconnaître que l'équité de notre gouvernement, que les bienfaits pour le peuple peuvent en rassurant les indigènes sur nos intentions, calmer les inquiétudes que leur cause l'envahissement progressif par la colonisation européenne d'une partie du sol qu'ils cultivaient. Nul doute que les soins à donner à l'instruction publique ne concourent à ce résultat. En matière de croyance, la violence irrite la conscience tandis que par le développement gradué et intelligent des études nous pouvons espérer de dépasser le fanatisme et le réduire à l'impuissance. Rétablir généreusement sous notre patronage, les écoles indigènes, dans les localités où notre domination est la mieux acquise, ce sera disposer la population arabe à accepter notre intervention dans les matières les plus délicates. Par le choix des professeurs nous avons un moyen d'action sur les classes les moins rapprochées de nous, celle des gens de savoir et de religion. Après avoir fait la part de ceux que nous appelions les hommes d'épée et que les Arabes appellent les hommes de poudre, nous devons rallier à nous ceux qui exercent sur les masses, par l'autorité de la tradition et par la puissance de la parole, l'influence la plus incontestée⁹⁰.

Le ministre proposait ensuite une réorganisation des écoles supérieures tandis que les écoles primaires et secondaires seraient placées sous l'autorité du GGA. Le 30 septembre, un décret présidentiel répondit favorablement à ses recommandations et plaça les écoles musulmanes sous l'autorité du gouvernement général.

On remarque, à la lecture des différentes archives (règlements, correspondances, décrets) qu'un des moyens d'action qui commençait à émerger et qui ne fit que s'accroître pour faciliter l'expansion de ce système éducatif et de sa «popularité» était celui des bourses. On peut lire notamment dans l'article 2 du décret précité qu'«un fond annuel inscrit au budget de l'État sera affecté à accorder la gratification aux instituteurs qui se seront fait remarquer et aux élèves les plus méritants». Cet alinéa ne fait que confirmer le caractère politique du système de mérite dans l'enseignement indigène tel qu'il avait été officialisé 2 ans auparavant dans l'article 8 de l'organisation de l'instruction publique⁹¹ («la désignation des élèves boursiers appartient pour les deux tiers au ministère de la Guerre») et dans l'article 9 («en cas de subvention accordée pour faire participer les indigènes musulmans de l'Algérie au bénéfice de l'enseignement dans les écoles

⁹⁰CAOM, 22 S/1

françaises, la désignation de ces indigènes appartiendra toujours exclusivement au ministère de la Guerre»). Dans un rapport daté de juillet 1848 du ministère de la Guerre, on peut lire à ce sujet : «[...] La disposition du même article (8) qui réserve exclusivement au ministère de la Guerre la désignation des boursiers indigènes musulmans est une conséquence du principe qui maintient dans les attributions de son département toutes les affaires relatives aux populations musulmanes. Les bourses de cette catégorie seront d'ailleurs accordées d'après des considérations politiques que peut seul apprécier le ministère qui a dans ses attributions le gouvernement général du pays»⁹². Ainsi les autorités privilégieront les fils de dignitaires religieux, ou les enfants d'alliés de la grande tente. En 1849, par exemple le fils d'un personnage religieux important reçut une bourse, et le GGA chargea l'un de ses fonctionnaires de "conduire à Paris le jeune fils de Sidi Ahmed Ben El Hadj Aly, Imam de la Mosquée de Bougie"⁹³.

La France essaya par tous les moyens d'attirer à elle les jeunes indigènes, d'«enraciner et développer l'enseignement arabe-français»⁹⁴. Tout fut entrepris dans ce but malgré les réticences de la population : bourses, certes, mais également distribution de prix⁹⁵, gratifications diverses, rémunération journalière, tolérance religieuse (la Seconde République et le Second Empire avaient admis la prière arabe à l'école française). Si les résultats furent surtout d'attirer les élèves les plus pauvres, les pouvoirs publics affichaient un certain optimisme quant à la fréquentation de leurs écoles par les classes plus aisées et aux perspectives d'avenir de l'école arabe-française. Dans un rapport demandé par le ministre de la Guerre sur les premiers résultats de l'application des décrets relatifs à l'organisation de l'instruction des musulmans on peut lire «que les élèves viennent surtout des classes sociales pauvres mais que les réticences des classes plus aisées à placer leurs enfants dans les nouvelles institutions tend à diminuer. De sorte que progressivement on y voit affluer des élèves appartenant à toutes les classes de la société»⁹⁶. L'intégration culturelle semble également progresser puisque «au point de vue de l'enseignement, on observe l'assimilation d'un bon nombre d'élèves musulmans à la langue française et par la suite, mais insensiblement, à nos mœurs et à nos habitudes»⁹⁷.

⁹¹ CAOM, 1 S/1, ministère de la Guerre sur l'Arrêté de la présidence du Conseil en date du 30 mai 1848 - L'administration de l'instruction publique en Algérie est remise au ministère de l'Instruction publique

⁹² *Ibid.*

⁹³ CAOM, 22 S/ 1, GGA, Secrétariat général, liste de divers dossiers traités entre 1846 et 1849, Alger, le 4 octobre 1849

⁹⁴ Y. Turin, "Une page de publicité scolaire : la distribution de prix des écoles arabes-françaises à Alger en 1852", *Revue d'histoire maghrébine*, n.21-22, avril 1981, p. 72.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 72.

⁹⁶ CAOM, 22 S/ 1, Préfecture d'Alger, Administration indigène, ministre de la Guerre, direction des Affaires de l'Algérie, 1er Bureau, vers 1850.

⁹⁷ *Ibid.*

La formation des maîtres était un élément fondamental de la politique scolaire de la France. Ces derniers étaient en matière d'éducation les vecteurs d'une idéologie, l'image d'une culture, les supports de tout l'édifice, bref un peu les garants de la réussite. Le crédit que leur dévouement et leur générosité leur avait fait gagner auprès de la population autochtone ne faisait qu'accroître cette importance aux yeux des pouvoirs publics. La civilisation française, ses normes, ses valeurs, ne pouvaient pas malgré tout n'être véhiculées que par l'école, encore peu répandue, qui ne touchait qu'une petite partie de la population indigène. Ainsi, d'autres auxiliaires furent mis au service de cette vaste entreprise, dont le missionnaire, porte-parole d'un message qui, au-delà de sa signification religieuse, porte en lui l'un des fondements même de la civilisation occidentale.

3. La philosophie chrétienne.

Les conflits furent fréquents entre les pouvoirs publics et les religieux. L'islam, en Algérie, bénéficiait en effet d'une "protection publique"⁹⁸ et, officiellement, le clergé n'avait en charge que les chrétiens. Encouragés par les autorités ecclésiastiques et leur conscience religieuse, les hommes de foi prirent souvent l'initiative d'empiéter sur le terrain des autorités politiques par un zèle missionnaire vivement critiqué par "une administration voltairienne ou au mieux indifférente, qui redoutait surtout les conséquences politiques d'un prosélytisme catholique auprès des indigènes"⁹⁹. La France s'efforça de conserver son autorité sur l'Église d'Algérie, qu'elle voulait pouvoir considérer comme un diocèse «assimilé sous tous les rapports à ceux du Royaume»¹⁰⁰, "donc régi par le Concordat avec un évêque nommé par le roi"¹⁰¹.

S'opposait à cela une volonté d'apostolat maintes fois affirmée par les autorités papales qui entendaient rattacher la colonie française à la Propagande, et, si la volonté missionnaire auprès des musulmans n'apparaît pas explicitement dans les documents officiels des ecclésiastiques, il ne fait pas de doute qu'elle était pourtant bien réelle (elle apparaît dans de nombreuses correspondances privées d'hommes d'Eglise algériens). Lavigerie, avec l'aide des Pères blancs avait même entrepris la conversion des Kabyles de Grande Kabylie en nouveaux Maronites. "Fasciné par le lustre passé de l'Église d'Afrique, évoquant son insigne prédécesseur Saint Augustin, l'archevêque considérait comme un devoir d'assimiler en les

⁹⁸A. Berenger, "Dupuch (A.A.) premier évêque d'Alger", *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, tome XIV, 1960, p.1148.

⁹⁹Pierre Soumille, "Les Multiples activités d'un prêtre français au Maghreb : l'Abbé François Bourgade en Algérie et en Tunisie de 1838 à 1858", dans Collectif, *Histoires d'Outre-Mer - Mélanges en l'Honneur de Jean-Louis Miegé*, tome I^{er}, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1992, p.236.

¹⁰⁰Archives du ministère des Affaires Étrangères, vol. 976-980 : *Mémoires et documents*, vol. 115. Cité dans Berenger, *loc.cit.*, p.1148.

¹⁰¹*Ibid.*, p.1148.

évangélisant ces Berbères jadis chrétiens ; bien qu'ils ne fussent pas chimériques, ses espoirs se dissipèrent assez vite, contrecarrés entre autres par le pouvoir¹⁰². L'évêque d'Alger, espérait également baptiser les orphelins, ce qui lui attira une fois encore les foudres du gouverneur, pourtant catholique, qui dut s'y opposer «en vertu des engagements de la France»¹⁰³.

Les pouvoirs publics, tenant avant tout à éviter les sujets de mécontentement auprès des indigènes, restreignirent donc systématiquement les initiatives de prosélytisme ecclésiastiques trop «agressives». Le maréchal Valée refusa les candidatures de deux hommes de foi au poste de principal du collège d'Alger car, comme il l'expliquait «il y aurait, vue notre situation particulière en Afrique, trop d'inconvénients à confier la direction du collège d'Alger à un ecclésiastique soit catholique soit protestant ; leur caractère serait un sujet de défiance pour une population si ombrageuse à l'endroit de ses susceptibilités religieuses et dont nous voulons cependant attirer les enfants dans notre collège comme moyen de rapprochement et de fusion pour l'avenir»¹⁰⁴. De son côté, le ministre de la Guerre répondait dans le même sens le 31 juillet 1838, au ministre des Finances, évoquant «des considérations purement politiques dont la haute gravité dans les circonstances actuelles ne vous échappera pas et qui me semblent s'opposer d'une façon péremptoire à ce que la direction d'un établissement où tous nos efforts doivent tendre à attirer la jeunesse indigène soit confié à un ecclésiastique»¹⁰⁵. C'est un professeur d'arabe qui fut proposé, en novembre 1838, comme principal du collège d'Alger¹⁰⁶.

Pourtant, la France sut, à plusieurs égards, tirer avantage de l'action des hommes de foi. Ceux-ci contribuaient notamment à diffuser la culture française en faisant vivre les traditions comme celles du baptême ou du mariage. En d'autres termes, c'est tout le substrat culturel de l'identité française dont ils étaient les garants. En entretenant la pratique chrétienne c'est la culture de la métropole qu'ils répandaient, et dont ils garantissaient l'influence. Les missionnaires aidèrent également à «européaniser» les indigènes en leur inculquant, notamment par une action sociale, des pratiques culturelles qui bouleversaient les repères arabo-musulmans traditionnels. On peut dire également que l'Église, par sa présence et son action contribua à propager la langue française, facteur nécessaire de la réussite politique : Les missionnaires "préparèrent le terrain aux administrations par l'apprentissage par les indigènes de la langue française, véhicule nécessaire des ordres à transmettre et donc moyen de pouvoir"¹⁰⁷. Ils participèrent donc, de manière générale, à défendre les intérêts de la métropole dans la colonie et permirent, comme le disait le ministre de

¹⁰²Goinard, *op. cit.*, p.302.

¹⁰³*Ibid.*, p.302.

¹⁰⁴CAOM, F 80-1562, 14 juillet 1838, le Gouverneur général au ministre de la Guerre. Cité dans Soumille, *loc. cit*

¹⁰⁵A.N., Paris, F19 6215, dossier Bourgade. Cité dans Soumille, *loc. cit*.

¹⁰⁶*Ibid.*, p.237.

¹⁰⁷Meynier et al., *op. cit.*, Tome I^{er}, p.530.

la Marine en 1843, "d'étendre par l'influence religieuse [l'] action politique et morale sur les populations africaines".¹⁰⁸ Dans ces conditions, les relations avec l'État colonial furent en principe étroites et bonnes, et les missionnaires étaient considérés à bien des égards comme "les grands auxiliaires de la colonisation"¹⁰⁹. Le cardinal Lavignerie, archevêque d'Alger en 1867, en est l'illustration : considérant l'assimilation administrative et politique indispensable à la reconquête chrétienne, il entretint des liens étroits avec les pouvoirs publics qu'il aida plus ou moins directement dans leur tâche (rapports, renseignements).

4. *Les pratiques socioculturelles nouvelles.*

Certaines pratiques culturelles, réprouvées par l'islam traditionaliste, pouvaient s'avérer une arme redoutable pour les autorités françaises si elles étaient bien utilisées. Selon Lapasset, la médecine militaire, que les Bureaux arabes amenaient avec eux dans les tribus, devait être «un puissant élément de civilisation, un lieu de reconnaissance"¹¹⁰. L'hygiène participa ainsi de façon très importante à la modification des mentalités et leur adaptation à la civilisation occidentale. Yvonne Turin commente ce phénomène : "Nous voici en présence de deux aspects de la médecine scientifique et politico-militaire [...]. L'un qui offre un excellent terrain de résistance et de conditionnement psychologique aux inspirateurs d'un encadrement défensif, l'autre où la pensée européenne prend pied, sans qu'il soit possible de savoir réellement s'il s'agit bien d'une révolution intellectuelle ou seulement de pratiques"¹¹¹. La situation sanitaire était à l'époque catastrophique (épidémies, mortalité infantile,...) et il ne fut pas difficile aux Français de prouver l'efficacité de leurs méthodes et donc de les rendre indispensables aux yeux des populations. "La médecine, la victoire de l'homme sur la maladie et sur la mort, est l'un des symboles phares de la notion de civilisation"¹¹². En acceptant l'hygiène occidentale et même en l'assimilant, les indigènes affirmaient leur évolution par rapport à un islam traditionaliste dans lequel les exercices culturels, scolaires et religieux sont si étroitement liés¹¹³. Comme le remarque justement Y. Turin, "l'école et la médecine sont le reflet particulièrement sensible d'une évolution qui met, d'autre part, en cause une certaine vision religieuse des choses"¹¹⁴.

¹⁰⁸*Ibid.*, Tome I^{er}, p.380.

¹⁰⁹Xavier de Montclos, "Les «armes» du cardinal Lavignerie", dans Georges Balandier et Marc Ferro (dir.), *Au temps des colonies*, Paris, Seuil/L'Histoire, 1984, p.82.

¹¹⁰République française, GGA, *Cinquantenaire de l'Université d'Alger*, Alger 1959, p.20. Cité dans Leimdorfer, *op.cit.*, p.11.

¹¹¹Yvonne Turin, *Affrontements culturels...*, p.351.

¹¹²Jean-Claude Vatin, "Exotisme et rationalité : à l'origine de l'enseignement du droit en Algérie (1879-1909)", dans Vatin *et al.*, *Connaissances...* pp.161-162.

¹¹³Turin, *Affrontements culturels...*, p. 12.

CHAPITRE III. ACCENTUATION DE LA FRANCISATION : LES ARTS ET LA CULTURE.

Dès l'arrivée des Français, ou plutôt sitôt que ceux-ci décidèrent d'engager le projet de colonisation de peuplement dans les années 1840, la France, on l'a vu, s'était efforcée de faire de l'Algérie une province française de corps et d'esprit. La déislamisation et la francisation étaient des entreprises longues et difficiles qui devaient trouver, en dehors de la légitimité historique, culturelle et raciale qu'on avait essayé de prouver, des auxiliaires efficaces. Or, quoi de mieux que les «outils» culturels artistiques pour défendre la valeur de la civilisation occidentale et de son œuvre, et pour semer sur le sol et dans les esprits de la nouvelle province des symboles de francité, d'occidentalité? Ces signes, souvent culturels, avaient une fonction politique et idéologique fondamentale. Ils devaient compléter l'œuvre administrative et juridique engagée pour faire de l'Algérie une nouvelle France, en prouvant que l'Algérie était désormais culturellement française et que le facteur d'unité que la culture arabo-musulmane constituait auparavant n'avait plus de raison d'être.

A. L'architecture et l'urbanisme.

1. L'urbanisme.

L'étude des projets d'aménagement urbain de la ville d'Alger par l'architecte Chasseriau illustre la manière dont l'urbanisme dépend des variations du projet politique de colonisation¹¹⁵. Ainsi, en la matière, les priorités dépassèrent très rapidement le niveau utilitaire (infrastructures de ravitaillement, fortifications) pour acquérir une dimension politique (reproduire le mode de vie européen, installer des symboles). D'où, notamment, la construction d'un théâtre, achevé en 1853, qui passe bien avant la construction d'un hôtel de ville ou d'un palais de justice (celui-ci sera construit, entre 1875 et 1885).

A la fin des années 1850, un programme de la ville nouvelle élaboré par Chasseriau, s'accorde plutôt, selon G. Monnier, aux nouvelles idées sur la francisation (souligné par l'auteur) du territoire [...]. Ainsi à travers le projet que propose Chasseriau en 1858 se dégagent deux caractères de l'architecture publique en Algérie sous le Second Empire : d'abord son adaptation délibérée aux implications fonctionnelles et culturelles d'une nouvelle politique de colonisation, qui devait mettre l'accent sur une présence française surtout commerciale et industrielle, donc urbaine, telle que la définira Napoléon III en 1865 au lendemain de son second voyage en Algérie¹¹⁶. Enfin, l'aptitude d'un architecte à interpréter un ambitieux programme d'urbanisme (qui ne lui est pas personnel) dans le sens d'un fonctionnalisme

¹¹⁴*Ibid.*, p. 417

¹¹⁵Gérard Monnier, "Architecture et urbanisme en Algérie sous le Second Empire : le cas de l'architecte Charles Frédéric Chasseriau (1802-1896)", lieu, éditeur et date inconnus, CAOM, p. 299.

¹¹⁶Cf. *La lettre sur la politique de la France en algérie*, Paris, 1865. Cité dans *ibid.*

systématique. [...] les perspectives extraordinaires de la colonisation en Algérie, ont posé autour de 1860, le problème de la ville nouvelle, et dans des termes où la qualification fonctionnelle des espaces et l'impact social de l'aménagement émergent avec une dimension neuve¹¹⁷.

2. L'architecture.

Les politiques coloniales n'ont pas seulement déterminé l'aménagement urbain mais également les formes d'architecture qui acquéraient dans le contexte politique de la colonisation une valeur symbolique très importante. Traduisant toujours la direction imposée par la francisation, le Prix de Rome d'architecture pour un «palais destiné aux gouverneurs de l'Algérie» (1862), fut décerné au projet classique de Chabrol au détriment de ceux des autres candidats qui s'avéraient trop orientalisants, illustrant ainsi la volonté de ne pas s'éloigner du modèle traditionnel. Pendant la période qui s'étend de 1840 à la fin du XIX^{ème} siècle, les architectes furent principalement engagés en métropole et encouragés à insuffler une personnalité proprement française aux bâtiments publics qui se multipliaient en Algérie. Il apparaissait nécessaire, en outre, de construire un système de référence compréhensible pour augmenter son impact et ses chances d'enracinement : "L'administration s'attacha à perpétuer au-delà de la Méditerranée un langage architectural compréhensible, en référence aux édifices publics de France. [...] chaque bâtiment public devait signifier de manière claire la fonction institutionnelle qu'il abritait"¹¹⁸. On constate en Algérie, plus que partout ailleurs, l'importance politique et idéologique accordée aux bâtiments publics. A travers eux, c'est l'image de la France, de sa culture, de son système de gouvernement et, par conséquent, sa légitimité, sa crédibilité et sa puissance qui étaient en jeu. Le Palais de Justice eut, dans cette perspective une importance fondamentale en ce sens qu'il était "la représentation physique et symbolique de la justice"¹¹⁹, cette justice française (de tradition romaine) qui devait s'imposer en terre musulmane, en inspirant la crainte et le respect mais également son caractère démocratique. A travers la situation et l'architecture du bâtiment qui la représente, la justice devait restituer cette image complexe et convaincre l'indigène qu'elle était également faite pour lui. Le Palais de justice resta, comme en métropole, fidèle au style néoclassique sévère et noble. Les exemples pourraient être multipliés et, de manière générale (à part quelques tentatives ponctuelles) cette période fut marquée par un conventionnalisme tout métropolitain.

¹¹⁷*Ibid.*, p. 299.

¹¹⁸Stéphanie Burth-Levetto, "Le Service des bâtiments civils en Algérie (1843-1872), Entre discours et réalité", *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°73-74, 1994, Paris, Edisud, p.149

¹¹⁹Sylviane Leprun, "Droit romain en terre musulmane, un siècle de présence française en Algérie (1836-1935)", *Monuments historiques*, n°200, janvier-février 1996, p.47.

3. Les statues.

Il est un autre élément culturel fondamental du paysage urbain que la France n'a pas manqué d'instrumentaliser à des fins politiques, il s'agit des statues. "La signification symbolique dont étaient volontairement chargés ces gros morceaux de pierre a certainement touché profondément les Algériens. Fanon qui l'a compris écrit à propos du monde colonial qu'il était: «un monde de statues»¹²⁰. Ces statues se faisaient les porte-parole permanents de la victoire française et exaltaient son oeuvre à travers des hommages visibles à ses généraux ou à ses bâtisseurs. Installées en des lieux stratégiquement choisis, elles avaient un très fort impact.

4. Les noms de rues.

Il existait, enfin, une forme de propagande culturelle urbaine à laquelle peu d'auteurs font référence, mais que David Prochaska met très judicieusement en exergue, il s'agit de la dénomination des rues des villes et villages de l'Algérie coloniale¹²¹. En faisant une étude approfondie des noms de rues de Bône, ce dernier parvient à mettre en évidence l'arrière-pensée idéologique et politique qui a déterminé leur choix. Comme les statues, elles sont un faire-valoir de la France et de son oeuvre.

La priorité pour les pouvoirs publics était alors d'accentuer le sentiment de francité de la ville et de la colonie notamment en revalorisant son passé latin, de mettre en exergue la gloire de la Nation, d'inspirer la crainte et le respect de la France. Dans cette perspective, on retrouvait souvent des grands noms de l'histoire de la France contemporaine (personnes ou batailles). La dénomination des rues reflétait également la référence culturelle à la chrétienté et une catégorie importante faisait référence à la latinité de l'Afrique : "des noms tirés de l'histoire de l'Afrique, c'est-à-dire des Français et de leurs impériaux prédécesseurs en Afrique les Romains (place Terence, impasse Scipion, rue Belissaire, rue Saint-Louis, rue Rovigo...)"¹²². Il y avait également une rue des Numides qui rappelait aux Kabyles leur passé pré-arabe. Mais, la catégorie de loin la plus importante était sans conteste celle qui concernait la colonisation de l'Algérie par la France et celle de Bône en particulier. A l'intérieur de cette catégorie la conquête et la pacification occupaient une place de choix. De nombreuses rues rappelaient les noms de vaisseaux français qui transportèrent les troupes (rue Béarnaise, rue Suffren, rue Bédouin, rue de la Surprise, rue Bellone...) ou ceux des militaires

¹²⁰Frantz Fanon, *The Wretched of the Earth*, New York, 1968, pp.51-52. Cité par David Prochaska, "History as Literature...", p.677.

¹²¹David Prochaska, "Reconstructing «l'Algérie française»", dans Vatin *et al.*, *Connaissances...*, pp.65-78.

¹²²*Ibid*, p.66.

(rue Damrémont, rue Huder, rue d'Armandy, rue du Lion, rue Fréart, rue Charry, rue d'Uzer, rue Randon, rue Bugeaud, rue Messmer...) ou des civils (rue Lacombe, rue Maillot...), héros de cet épisode.

"On ne sait pas précisément dans quelles conditions étaient choisis les noms [...]. Ceci dit, le nom des rues de Bône reflète une vision extrêmement biaisée, distordue, une lecture non représentative de l'histoire de la ville. Les Musulmans sont virtuellement absents. [...] Tous ces miroirs illustrent l'orientation de la politique française en Algérie, qui consiste à ressusciter les Romains comme les ancêtres des Français en Afrique, à réaffirmer le passé chrétien maintenant défunt et à diviser les Arabes et les Berbères afin de les dominer chacun de façon plus efficace"¹²³.

Tous les noms proposés faisant référence au passé arabo-musulman, aux occupations espagnoles ou italiennes furent systématiquement écartés et seules deux rues portaient des noms se référant explicitement à l'islam et sa culture (rue du Croissant et rue du Cadi). "Ces noms additionnels proposés mais jamais adoptés, indiquent dans une certaine mesure à quel point les Français ont commodément «oublié» le passé arabe, turc et européen non français de Bône, à quel point ils ont souffert d'un cas d'amnésie historique, quand ils ont construit la ville et nommé ses rues en particulier. Le message colonialiste enraciné dans la structure même de l'infrastructure de la colonisation française était [...] sans équivoque"¹²⁴. L'urbanisme, l'architecture et tous les éléments constitutifs du paysage urbain, furent donc des auxiliaires précieux et leur impact fut sans doute important. On sait d'ailleurs que les Algériens s'employèrent dès l'indépendance acquise à renommer les rues et les villes d'Algérie, à détruire les statues. Presque aucun de ces symboles de la gloire française ne subsiste aujourd'hui.

B. Les beaux-arts et la peinture.

Les beaux-arts participèrent inévitablement à répandre la perception d'une certaine France, d'autant plus qu'à cette époque ils étaient les seuls véhicules de l'image. Ils diffusèrent en France et dans la colonie (décoration de bâtiments publics, expositions, musées) une vision du pays et de son histoire, de son rapport avec la colonie et de son prestige. De ce point de vue, ils avaient une fonction politique que les autorités ne pouvaient pas laisser au hasard.

Beaucoup ont considéré, et considèrent encore, l'orientalisme comme un courant d'idée romantique qui se manifesta dans les beaux-arts et la littérature dans la deuxième moitié du XIX^e siècle en accord avec une mode alors répandue, celle de l'exotisme oriental. Mais l'orientalisme ne fut pourtant pas toujours complètement innocent de considérations politiques et les travaux produits à cette occasion furent même souvent utilisés par les pouvoirs publics comme instruments commodes et efficaces de politique culturelle.

¹²³ *Ibid*, p.68.

¹²⁴ *Ibid*, pp.69-70.

En ces temps où l'Algérie était une province lointaine, peu d'orientalistes connaissaient vraiment le pays, et leurs œuvres étaient donc souvent la représentation stéréotypée d'un Orient fantasmagique tel que, à cette époque, le comprenait une science très « coloniale », tel que l'idéalisaient les écrivains, tel que le rêvaient les Français. Mais ce portrait était surtout conforme à celui que demandaient les pouvoirs publics, la peinture devant avant tout exalter la Nation et l'impérialisme. En participant à la diffusion de l'idée d'Empire et à la gloire nationale, elle était un outil intéressant pour les pouvoirs publics, facilement manipulable et difficilement critiquable. Les implications indirectes de la peinture orientaliste étaient également importantes. Ainsi on sait notamment que celle-ci, bien qu'inspirée par diverses représentations, a aussi été l'inspiratrice d'autres arts, et que toute la représentation de la colonie était alors le résultat d'influences diverses et réciproques : "Les thèmes de la peinture orientaliste influençaient et étaient influencés par les nouvelles, romans, récits de voyages, poésie et ouvrages scientifiques de vulgarisation"¹²⁵.

C'est sans doute parce qu'elle avait des implications étendues bien au-delà de la simple esthétique que l'État accordait tellement d'importance à l'image véhiculée par l'artiste. Pour orienter ce dernier dans la « bonne » direction, l'État disposait d'un contrôle accru sur l'Institution des beaux-arts (école publique) et de ses professeurs, qui participaient largement au « processus de socialisation » du jeune peintre. Par ailleurs, l'artiste, s'il voulait acquérir la notoriété ou recevoir des commandes publiques très rémunératrices, ne pouvait faire autrement que de se plier à cette orientation officielle politique plus qu'esthétique. "Les artistes produisaient en partie pour un gouvernement qui les récompensait en les envoyant dans des missions officielles. Alexandre Dumas qui fut invité en 1846 en Afrique du Nord par le gouvernement français, pour promouvoir l'émigration des colons vers l'Algérie, nous raconte d'ailleurs plusieurs anecdotes sur deux artistes qui l'accompagnaient dans son voyage"¹²⁶. Le gouvernement français commandita de nombreux travaux orientalistes, et en acquit d'autres, pour les exposer dans les palais, musées et édifices publics. "La présence de l'art s'affirmait sur la place publique, investi en outre d'une mission pédagogique : celle d'œuvrer à l'avancement de la société, à la conscience de son identité passée ou à venir. Cette fonction pédagogique était singulièrement marquée dans la peinture monumentale. Là se manifestait non seulement la liaison de l'art à la commande publique, mais la demande sociale qui la sous-tendait"¹²⁷. Ce patronage officiel imposait une certaine ligne de conduite : Delacroix décrit dans son journal une entrevue éprouvante qu'il eut avec le surintendant français des beaux-arts qui l'informa que « s'il voulait bénéficier des faveurs

¹²⁵Vatin *et al.*, *Connaissances...*, p.51.

¹²⁶Laurence O. Michalak, "Popular French perspectives on the Maghreb : Orientalist painting of the late 19th and early 20th centuries", dans *ibid.*, p.49.

¹²⁷François Pouillon, "La peinture monumentale en Algérie : un art pédagogique", *Cahiers d'études africaines*, v.36, n°1.2., p.184.

du gouvernement, il était nécessaire qu'il modifie son style»¹²⁸. Parmi ces faveurs, on compte notamment l'autorisation d'exposer au *Salon*, cette «vitrine contrôlée par l'État» et, récompense ultime, la consécration de son travail à cette occasion avec la médaille de première classe. Quelques fois même, les peintres très bien en vue pouvaient espérer, comme ce fut le cas pour Fromentin en 1859, recevoir la Croix de la Légion d'honneur et être conviés à rencontrer l'Empereur (Fromentin reçut une invitation à se rendre à Compiègne pour voir Napoléon III en personne).

Ainsi, pendant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, l'art pictural était, comme tant d'autres expressions artistiques, subordonné à des considérations politiques, et par conséquent indépendant de l'unique volonté de l'artiste. D'ailleurs, comme certains l'ont fait remarquer avec lucidité : "si l'art était uniquement ou principalement l'expression d'une vision individuelle, il ne pourrait pas y avoir d'histoire de l'art"¹²⁹. En 1837 Louis-Philippe entreprit de transformer une aile du palais de Versailles en un musée consacré à exalter les victoires coloniales du régime. Les «Salles d'Afrique» ne virent finalement jamais le jour mais "c'est dans ce cadre que l'État s'engagea dans un coûteux programme de commandes d'œuvres d'art célébrant dignement l'événement"¹³⁰. Les peintres officiels furent chargés d'immortaliser les grands événements militaires de la conquête de l'Algérie. Ils participèrent ainsi à la folklorisation de la société indigène et à l'exaltation du prestige militaire français. Horace Vernet, bonapartiste gagné à la cause du nouveau régime, fut engagé en 1833 comme historiographe de l'expédition d'Alger. Avec ses toiles démesurées (*La prise de la Smala d'Abd el-Kader* mesure près de 21 m de long) il reste l'exemple le plus célèbre mais d'autres se sont illustrés dans cette tâche. En 1853, le ministère de la Guerre informait le gouverneur général que "Eugène Fromentin (peintre) a été chargé par la direction des Beaux-arts d'exécuter pour le compte du gouvernement un tableau dont le sujet doit être tiré soit des opérations de guerre, soit des ouvrages publiés [par la général Daumas] sur le sud de notre possession d'Afrique"¹³¹. Chassériau réalisa également pour le compte des pouvoirs publics quelques œuvres "clairement idéologiques, exaltant les vertus de la mère-patrie, du colonialisme et du commerce : *Les Arabes ramassant leurs morts* (1856) montre les suites d'une bataille où les Arabes ont été mis en échec par les Spahis, cette peinture était toujours un classique à l'exposition coloniale de Marseille de 1906, un demi-siècle plus tard; *Les Gaulois se défendant* (1855) est du pur ethnocentrisme, un «hymne splendide à l'héroïsme de nos ancêtres»¹³².

¹²⁸Jack J. Spector, *Delacroix : The death of Sardanapalus*, New York, The Viking Press, 1974, p.112. Cité dans Michalak, *loc. cit.*, p.49.

¹²⁹E.H. Gombrich, *Art and illusion - A study in the psychology of pictorial representation*, Princeton, Princeton University Press, 1960, p.4. Cité dans *ibid.*, p.49.

¹³⁰Pouillon, "La peinture monumentale...", p.184.

¹³¹CAOM, 53 S /1, ministère de la Guerre, Minute de la lettre écrite par le ministre à M. Le gouverneur général de l'Algérie, le 26 mars 1853.

¹³²Jean Laran, *L'art de notre temps : Chassériau*, Paris, Jean Guillemin et Cie, 1906, p.12. Cité dans Michalak, *loc. cit.*, p.55.

C. La littérature

Parallèlement à ce mouvement, on verra comment l'État s'attachait à profiter de l'orientalisme littéraire, pendant du mouvement du même nom dans le domaine pictural. A bien des égards, l'orientalisme était une quête esthétique et romantique, personnelle davantage que politique. L'Orient faisait rêver et, de nombreux écrivains qui eurent l'occasion de découvrir l'Algérie, tentèrent avant tout de retranscrire la beauté de ses paysages et l'exotisme de ses femmes. Elle fut notamment l'inspiratrice de Fromentin, Daudet, Dumas père, Feydeau, Flaubert, Maupassant, les Goncourt, Cocteau, Montherlant et André Gide. Pourtant "les liens qui unissent ce genre littéraire à la politique de conquête ne sont pas négligeables, celui-ci tendant, en général, à justifier l'existence de l'empire colonial : rares sont les œuvres exotiques qui ne délivrent des images plus ou moins idéalisées des colonies"¹³³. Ce conformisme politique était la plupart du temps involontaire, les écrivains, imprégnés des courants de pensée dominants, en devenaient automatiquement les champions. Toute arme politique n'est pas forcément forgée avec des intentions politiques, mais les dirigeants ont toujours su, eux, profiter des armes efficaces : "Refuser de réduire une œuvre à la thèse qu'elle contient (ou contiendrait), ce n'est pas pour autant dénier toute efficacité politique à la littérature. En matière de politique, la littérature est une arme redoutable, et ceux qu'on appelait autrefois des tyrans le savaient bien, comme le savent encore leurs modernes successeurs. [...] la littérature peut servir dans un combat politique"¹³⁴. Il faut tout de même remarquer l'influence mineure des orientalistes dans la colonie elle-même, où les colons n'appréciaient guère l'image cruelle et sanguinaire qu'ils leur accolaient généralement, et les colonisés n'étaient pas très friands non plus de cette littérature stéréotypée.

En revanche, les autorités tentèrent en Algérie une action directe de commandes littéraires à but ouvertement politique et destinée à insuffler l'enthousiasme guerrier et patriotique¹³⁵. Quelques intellectuels et militaires s'engagèrent dans une production historiographique importante. Après l'exploration scientifique, l'histoire faite par les militaires laissa place à une histoire faite sur les militaires. "Parallèlement à l'imprimerie débarquée avec l'armée en 1830 et devenue Imprimerie Officielle, des installations privées ne tardèrent pas à se faire éditrices"¹³⁶ (librairies, imprimeries). A. Lemercier, par exemple, était spécialisé dans les ouvrages militaires. Appuyée par des structures solides, cette littérature se développa rapidement.

¹³³ Calmes, *op. cit.*, p.60.

¹³⁴ Denise Brahimi-Chapuis et René Challande, *Littérature et politique*, Paris, Delagrave, coll. G. Belloc, 1976, p.3.

¹³⁵ Meynier *et al.*, *op. cit.*, p. 331.

¹³⁶ Goinard, *op. cit.*, p. 286.

La conquête devint le secteur hyperbolique et hypertrophié de l'histoire coloniale dans son ensemble. Longtemps se multiplieront aussi les portraits des héros, accompagnés des mémoires ou correspondances des plus titrés d'entre eux, Bugeaud, Clauzel, Changarnier, Mac-Mahon et de quelques autres moins célèbres. Les descriptions des faits d'armes, et la publication de souvenirs empreints des non moins fameuses grandeurs et servitudes liées au métier des armes, l'emporteront désormais. Elles serviront moins la cause d'une discipline que celle de l'idéologie coloniale¹³⁷.

A travers une large prépondérance de l'histoire militaire la France trouvait son prestige rehaussé par les faits d'armes glorieux, les récits de la conquête permettaient de mettre en exergue la valeur de ces hommes courageux et de leur fière nation. Il est certain que les pouvoirs publics n'ont pu que profiter des avantages politiques liés à cette image valorisante transmise par la littérature. "La première Histoire valable est *L'Expédition d'Alger* d'Alfred Nettement qui parut en 1856. [...] sincèrement dévoué à la monarchie légitime, [...] il adopte sans examen la version officielle [...] de manière à faire valoir l'attitude du gouvernement français"¹³⁸. Mais, cette «production sur commande»¹³⁹ destinée à célébrer la victoire, périclita rapidement en raison de sa faible valeur littéraire et de son caractère trop épique.

D. Le théâtre

Le premier art populaire qui se développa en Algérie fut le théâtre, débarqué dans les malles des militaires. "En arrivant, les Français apportaient avec eux leur goût du théâtre, dont on a quelque peine à imaginer l'emprise à une époque sans cinéma, radio, télévision"¹⁴⁰. Plusieurs correspondances du GGA reflètent d'ailleurs le mécontentement qui faisait rage dans les années 40, les deux théâtres d'Alger n'ayant pas assez de place pour satisfaire la demande¹⁴¹. Un grand théâtre fut finalement construit à Alger en 1853. C'était le premier monument public et le premier édifice monumental. Le théâtre avait à cette époque une importante valeur symbolique puisque sa présence même suffisait à affirmer l'hégémonie de la culture occidentale dans la nouvelle colonie. Il avait, par ailleurs, en raison de sa popularité, une importance non négligeable, bien qu'à cette époque il fut surtout destiné à distraire les Européens. Les autorités publiques le subventionnèrent régulièrement mais gardèrent un œil attentif sur les spectacles par le biais de la censure¹⁴² et par des règlements (dont on retrouve plusieurs traces dans les archives coloniales) qui obligeaient les directeurs à envoyer «à l'autorité administrative supérieure le tableau de sa troupe et le répertoire [...]» au

¹³⁷ Vatin, *L'Algérie politique...*, p.22.

¹³⁸ Esquer, *loc. cit.*, p.22.

¹³⁹ Meynier *et al.*, *op. cit.*, pp.331-332.

¹⁴⁰ Goinard, *op. cit.*, p.279.

¹⁴¹ CAOM, 61S/1

¹⁴² CAOM, 3S/3, Lettre de la Sous-Préfecture de Mostaganem au Prefet du Département d'Oran, 30/10/1869

début de chaque année théâtrale¹⁴³. Il y avait là, manifestement, un contrôle étatique sur cette institution culturelle populaire.

A l'issue de quarante années de présence en Algérie, la France avait accompli un travail considérable. Une terre que rien, a priori, ne rattachait à elle avait été conquise et en partie francisée. Grâce à la mise en place d'un vaste dispositif intellectuel et culturel, elle avait pu seconder l'action de l'armée et, surtout, installer sa prépondérance de telle sorte qu'elle ne soit plus contestée ou remise en cause, et ne risque plus de l'être. Effectivement, l'instauration d'un régime civil allait prouver que, après quelques dizaines d'années, la France n'avait plus besoin d'user de la force des armes; l'Algérie semblait définitivement acquise. Pendant toute cette période on assista à un important déploiement de moyens culturels qui furent ouvertement commandités ou instrumentalisés pour servir la cause coloniale par des pouvoirs publics qui n'hésitèrent pas à reconnaître que la culture était une clef de la domination. Les militaires qui avaient la direction de la politique, ne laissèrent en fait rien au hasard. Il y eut effectivement une politique culturelle, partie intégrante de la politique coloniale qui la surdétermina dans le sens de la raison d'État, de la pérennité de l'Algérie française et de son assimilation totale à la France.

¹⁴³CAOM, 3S/3, Ministère de la Guerre. Arrêté du Maréchal E. Daumaz, Ministre Secrétaire d'État au développement de la guerre, Directeur des affaires de l'Algérie, 10 janvier 1853, Conditions d'exploitation.

DEUXIÈME PARTIE

L'APOGÉE DE LA COLONISATION (1870-1939) :

LA POLITIQUE CULTURELLE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE D'ASSOCIATION

La Troisième République confirma officiellement et sans ambiguïté la volonté de reprendre plus efficacement la voie de l'assimilation. Arthur Girault, l'un des principaux théoriciens de la législation coloniale, qui avait une foi sans failles dans les vertus de l'assimilation, expliquait en 1894 à quel point Rome, qui avait su répandre en Gaule, en Espagne, en Afrique, sa langue, sa religion et ses coutumes, demeurait le modèle politique de la France impériale : «Nous Français, nous sommes des Latins, L'influence de Rome a pétri nos esprits pendant des siècles, nous ne pouvons nous soustraire à cette obsession et ce serait forcer notre nature que de sortir de la voie qu'elle nous a tracée. Nous ne savons faire, et par suite nous ne devons faire, que de l'assimilation»¹⁴⁴. Les jeunes Algériens, produits de la culture française, commençaient d'ailleurs à rêver de cette assimilation à la France. Ils admiraient la culture occidentale et sa civilisation et allaient constituer en cela des alliés précieux de la politique culturelle française. Peu nombreux mais actifs, surtout par l'intermédiaire de la presse et de la propagande politique, il s'attirèrent la sympathie de l'opinion publique et de la classe politique française.

Mais, tandis que les indigènes commençaient à accepter le principe de l'assimilation, avec ses conséquences culturelles, c'est-à-dire une francisation progressive (langue, mode de vie...), quelques hommes politiques métropolitains alertaient au contraire la classe politique sur les risques de cette politique jugée illusoire qui représentait même d'après eux un danger pour la pérennité française en Algérie, et préconisaient une nouvelle politique indigène, plus souple au niveau culturel qui permettrait de former une classe d'intermédiaires francisée mais pas trop, interlocutrice privilégiée entre les deux cultures. A partir de 1901, l'assimilation, qui ne faisait déjà plus beaucoup d'émules, allait, progressivement, être remplacée par une nouvelle politique, plus conforme aux idées du temps et aux nécessités politiques. Le 14 juin 1901, Waldeck-Rousseau, alors président du Conseil, lançait officiellement l'idée d'une «politique indigène» dans un célèbre discours à la Chambre : «Quant aux indigènes, affirmait-il, sans nous leurrer de l'espoir de les amener à une civilisation impossible, nous devons nous appliquer à les faire entrer dans la voie du progrès, dans la direction, dans la logique de leurs caractères, de leurs moeurs et de leurs traditions et de les porter - c'est la définition la plus séduisante que je puisse trouver - à évoluer eux-mêmes non pas dans notre

civilisation, mais dans la leur»¹⁴⁵. Ainsi était ouverte la voie à cette «politique indigène» que beaucoup réclamaient et qui consistait à desserrer l'étau culturel lié à la politique de domination en laissant subsister l'identité traditionnelle, c'est-à-dire à s'«appliquer à faire évoluer chaque groupement ethnique dans son propre milieu en lui conservant ses particularités, ses coutumes propres»¹⁴⁶ ("en fait dans une culture réduite au secondaire et sur laquelle les services français gardaient la main haute"¹⁴⁷). C'était une politique coloniale plus subtile, qui prétendait associer la population locale à une œuvre commune de progrès dont tous, Européens et Musulmans, devaient être bénéficiaires. Le but était ainsi d'amener la population locale à accepter la puissance coloniale de son plein gré en lui démontrant que tel était son intérêt. Chailley-Bert prétendait à cet égard qu'il devait y avoir «une science de la politique indigène», une politique minutieusement réfléchie, motivée par des raisons bien précises et judicieusement appliquée. Cette nouvelle orientation nécessitait donc une politique culturelle fine. Le cas particulier de l'Algérie fut longtemps laissé de côté car, la politique indigène coïncidait avec la formule du protectorat, l'émancipation étant inévitable à long terme¹⁴⁸. Mais, les nouveaux principes, sous-jacents à la politique parisienne, influèrent inévitablement sur l'orientation générale de la politique algérienne de la France, et ce d'autant plus qu'en Algérie même on estimait nécessaire de trouver une alternative à la politique d'assimilation qu'il fallait «repousser par raison d'État»¹⁴⁹ afin d'éviter que la population d'origine européenne ne soit réduite à une infime minorité.

La théorie, un peu confuse, de la «politique indigène» se précisa progressivement, se clarifia pour prendre le nom de «politique d'association». La paternité du terme remontait aux saint-simoniens et à Napoléon III. En Algérie, en 1902, Victor Barrucand avait d'ailleurs pourvu son journal *L'Akhbar* de la devise «Ni exploitation, ni assimilation, association». La récusation officielle de la politique d'assimilation fut confirmée en 1905 par le ministre des Colonies, Clémentel, qui jugeait indispensable de «substituer la politique d'association à la politique de domination». Cette orientation officielle de la politique coloniale allait se poursuivre jusqu'à la fin de la III^{ème} République, bien que, dans la pratique, il semble que les nécessités inhérentes au système même de la colonisation, aient contribué à faire perdurer des initiatives de type assimilationniste. "Penant, par exemple, condamnant l'assimilation, n'en appelle pas moins de ses vœux le jour où les colonisés, régénérés par la marche du temps et la sympathie que leur inspirera notre

¹⁴⁴A. Girault, *Principes de colonisation et de législation coloniale*, t.1, 1894, p.34. Cité dans Ageron, *France coloniale...*, p.196.

¹⁴⁵Cité dans Ageron, *France coloniale...*, p.219.

¹⁴⁶Déclaration du gouverneur William Ponty, 1909, cité dans *ibid.*, p.221.

¹⁴⁷Vatin, "Exotisme...", *loc. cit.*, p.170.

¹⁴⁸L'important était dans ces conditions de "laisser sur ses pupilles son empreinte culturelle". Charles-Robert Ageron, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919) - tome second*, Paris, PUF, 1968, p.991.

¹⁴⁹Brouillet, chef de Cabinet du gouverneur général Cambon, puis chef du service de l'Algérie au ministère de l'Intérieur, 1901.

nouvelle attitude (l'association), prendront nos usages au contact de notre civilisation"¹⁵⁰. Il illustre ainsi l'ambiguïté fondamentale qui sous-tend toute la politique coloniale, l'incompatibilité entre discours et réalité politique, entre rhétorique idéologique et intérêt national. C'est dans cette perspective que la politique culturelle, politique de l'apparence, allait jouer un rôle de plus en plus fondamental.

La politique culturelle, dont le fondement est la raison d'État, est toujours formulée en métropole, sur les bancs de l'hémicycle, dans les cabinets ministériels. Le Parti colonial, présent dans tous les appareils d'État, fut l'un des pionniers dans le domaine de la formulation d'une politique culturelle et dans la prise de conscience de son importance dans le processus d'affirmation de l'impérialisme français. Son immense «envergure politique» lui permit de faire appliquer ses théories au niveau gouvernemental. Il "fut présent dans le processus culturel à l'intérieur même de l'appareil d'État, qui détient un rôle de 1er ordre en la matière"¹⁵¹, mais aussi à travers l'utilisation massive des appareils culturels scolaire, médiatique (presse, puis radio), artistique (édition), et d'un réseau scientifiquement organisé, de sorte que "l'interaction entre le Parti Colonial et les appareils culturels créa une dynamique de plus en plus globalisante. L'édifice idéologique devenait de plus en plus imposant"¹⁵². Il n'était pas question que l'Algérie échappe à cet impressionnant système. Beaucoup de membres du Parti colonial étaient d'ailleurs concernés au plus haut point, comme Eugène Etienne, l'un de ses leaders, qui fut également député d'Oran pendant 47 ans.

A partir du tournant du siècle, la population indigène manifestait moins de réticences face à la puissance coloniale et commençait à montrer des signes de francisation. La politique culturelle de la première époque commençait à porter ses premiers fruits et, à partir des années 20, on pouvait dire que "les structures culturelles plurielles, [...] qui étaient encore dans l'avant-guerre, surtout le fait des minces élites «francisées» [...] tendaient à se vulgariser"¹⁵³. Les indigènes étaient de plus en plus réceptifs à cette culture occidentale qu'ils avaient d'ores et déjà commencé à assimiler. Conforté par l'attitude des «porteurs de redingote», le colonisateur se sentait assez sûr de lui pour laisser l'indigène «venir de lui-même à la civilisation française». La politique culturelle s'adapta à cette nouvelle situation et se fit d'autant plus subtile que, officiellement l'idéologie de l'association remplaçait celle de l'assimilation, interdisant toute initiative d'acculturation forcée. L'atmosphère de grande effervescence intellectuelle et culturelle qui caractérisa cette époque faste, ne pouvait pas laisser indifférentes des élites indigènes cultivées, et servait donc consciemment ou non les intérêts métropolitains. En Algérie, la vie culturelle, pendant cette période

¹⁵⁰Cité dans Y. Paillard, "L'Association, une nouvelle politique coloniale. Discours et pratique (1905-1914)", dans *Histoires d'Outre-Mer, Mélanges...*, p.82.

¹⁵¹Marc Lagana, *Le Parti colonial français*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. Éléments d'Histoire, 1990, p.141.

¹⁵²*Ibid.*, p.178.

¹⁵³Meynier *et al.*, *op. cit.*, Tome II, p.192.

fut marquée par la personnalité d'un homme, le gouverneur Jonnart, grand amateur d'art et de culture, qui entreprit dans ces domaines une politique active et novatrice. Le rapport d'Arsène Alexandre sur la situation des arts en Algérie, commandé par Jonnart en 1906, constitua sans aucun doute "un tournant dans la relation culturelle entre la métropole et la colonie"¹⁵⁴. Dénonçant la situation catastrophique des arts tant indigènes qu'euro-péens, il marquait le début d'une série d'actions importantes entreprises pour tenter de remédier à cette situation. L'intervention des pouvoirs publics se fit à partir de cette date nettement sentir dans tous les domaines touchant de près ou de loin la culture et les beaux-arts. L'architecture, la musique ou la peinture connaissaient de véritables révolutions. On commença à relancer l'art indigène, le style «mauresque» se répandait dans la construction des bâtiments publics, des bourses et des écoles d'art étaient fondées pour développer un courant algérien, on construisait des musées, des salles de spectacle.... Bref, il y avait manifestement une attitude politique nouvelle à l'égard de la culture. "La structure hégémonique qui se mettait en place peu à peu, non sans à-coups ni errements, fit passer l'Algérie d'une *relation de commandement politique* dominante à une *relation de direction intellectuelle* principale"¹⁵⁵. L'Université et les chercheurs produisaient un discours légitimateur, les Algérienistes chantaient la belle réussite française, on voyait partout une France sûre d'elle, non plus conquérante, qui tentait de consolider son empreinte, de séduire, d'éblouir. Cette politique culturelle allait connaître son apothéose à l'occasion des célébrations du Centenaire qui, pendant une dizaine d'années consacreront la réussite française et devaient marquer «par l'éloquence des faits, et aussi parce qu'elles seront le fruit de leur commun effort, l'union indissoluble de la France métropolitaine et de la France africaine»¹⁵⁶. Une propagande officielle fut mise en œuvre, prouvant plus que jamais que la France entendait jouer la carte culturelle pour défendre sa position : «Les destinées des deux Frances sont à jamais unies : elles seront grandes l'une par l'autre, et l'Algérie sait trop ce qu'elle doit à sa mère pour jamais songer, dans ses rêves les plus ambitieux, à s'émanciper de son autorité légitime. [Les œuvres du centenaire devront être] celles qui feront le mieux rayonner dans ce pays le génie de la mère-patrie, cette métropole des arts et de la civilisation [...]"¹⁵⁷.

¹⁵⁴François Pouillon, "Echange agonistique et marché des valeurs artistiques : situation de la peinture en Algérie : l'image dans le monde arabe", *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1993, vol.32, p.166.

¹⁵⁵Vatin, "Exotisme...", *loc. cit.*, p.180.

¹⁵⁶CAOM, 64s/51, Commissariat général du centenaire de l'Algérie, L'œuvre du centenaire.

¹⁵⁷*Ibid.*

CHAPITRE IV. LES CULTURES ARABO-MUSULMANE ET BERBERE

L'avènement des théories associationnistes au début du siècle s'accompagna d'une modification des comportements de la France à l'égard de la culture indigène dont on commençait à accepter la réalité. Désormais, la France allait, plutôt que d'étouffer cette identité, tenter, par une action de fond plus discrète et efficace, de la folkloriser, d'affaiblir sa crédibilité et son pouvoir politique, bref de la rendre inoffensive, tout en donnant des signes de sympathie et même de soutien à son égard.

A. L'islam.

1. Le contrôle français.

D'une manière générale, l'attitude des pouvoirs publics en matière de religion islamique mêlait donc tolérance en apparence et maintien d'un contrôle strict. En d'autres termes, les autorités toléraient la religion tant qu'elle ne représentait pas une menace. En ce qui concerne l'éducation musulmane, la mise en place de l'école laïque acheva d'affaiblir les zaouïas. Ageron évoque cette «petite guerre faite aux écoles coraniques, tolérées mais tracassées». Il cite notamment un décret de 1892 "interdisant aux écoles privées musulmanes voisines d'écoles publiques de recevoir des enfants d'âge scolaire pendant les heures de classe"¹⁵⁸. Mais, l'islam fut l'objet de préoccupations bien plus sérieuses. Au moment où il fut question d'étendre le régime de la séparation à l'Algérie, de nombreuses personnalités exprimèrent leur désapprobation arguant que non seulement les musulmans risquaient de s'y opposer (parce que ressentie comme une spoliation)¹⁵⁹, mais, également, que la France ne pouvait se passer de cet outil de contrôle essentiel sur la population indigène qu'était la maîtrise du culte. Le gouverneur général qui en faisait partie s'inquiétait ouvertement : «L'intérêt supérieur de notre domination, écrit-il au ministre de l'Intérieur, exige que nous conservions une action directe sur le fonctionnement du culte musulman [...]». Il semble bien que, si la législation ne l'indique pas, le gouverneur fut satisfait et retrouva, dans la pratique, ses anciennes attributions. Ainsi, "l'administration reprit discrètement en charge en 1909 toutes les mosquées dont la jouissance n'avait pas été attribuée aux associations cultuelles existantes et s'autorisa du peu d'empressement manifesté par les populations à créer de nouvelles [associations] cultuelles pour recouvrer partout *de facto* le droit de nomination directe"¹⁶⁰.

¹⁵⁸ Ageron, *Les Algériens musulmans...*, p.957.

¹⁵⁹ L'État qui avait, suite à la confiscation des biens habous prit l'engagement de subvenir aux besoins du culte musulman, avait construit trente cinq mosquées avant la Première Guerre mondiale (dont quinze depuis le début du siècle), et en entretenait 189 principales et 253 secondaires.

¹⁶⁰ Ageron, *Les Algériens musulmans...*, p.896.

2. Le pèlerinage à la Mecque.

Le pèlerinage à la Mecque, au centre de la vie religieuse des musulmans demeura un sujet délicat qui illustre parfaitement l'ambiguïté de la politique religieuse de l'administration publique. Considéré comme un réel danger politique en raison des contacts qui se nouaient à cette occasion avec le Proche-Orient, il fut surveillé de façon draconienne ou découragé par des contraintes administratives «insurmontables»¹⁶¹. Il fut périodiquement interdit pour «raisons sanitaires»¹⁶² ou pour cause de «situation internationale défavorable» à partir de 1907. Lorsqu'il était autorisé, la France s'arrangeait pour toujours le superviser (accompagnement, hébergement).

3. Les oppositions tribales.

Dans ces sociétés où la religion occupait une place fondamentale dans l'organisation socioculturelle et politique, la France eut tôt fait de comprendre tout l'intérêt qu'elle pouvait tirer de cette situation. Les oppositions religieuses tribales furent exploitées dans un but éminemment politique et l'exemple de la lutte de pouvoir entre les tribus oasiennes du Touat-Tidikelt au début du siècle éclaire sur cette pratique utilisée de façon récurrente par la France. L'opposition des Ahl Azzi de Bilou (descendants du 1er mariage d'Ali) aux Chorfa de Si Moulay Omar (descendants du prophète Mohamed par sa fille Fatima, seconde épouse d'Ali), en est la parfaite illustration :

Afin d'asseoir leur autorité respective, ces deux leaders se disputent une alliance privilégiée avec les troupes coloniales. Or, cette émulation des deux chefs à servir la colonisation avait aggravé entre eux une rivalité sourde qui pouvait être néfaste et dangereuse pour l'autorité coloniale. Celle-ci, habile, réussit à pondérer les ardeurs de chacun tout en privilégiant Bilou beaucoup plus utile pour la conquête de l'Ahaggar, car les Ahl Azzi, étant mieux intégrés chez les Kel Ahaggar, exerçaient une influence certaine. C'est ainsi que Bilou fut chargé de parcourir l'Ahaggar afin de faire l'éloge des chrétiens (c'est-à-dire des Français) et de vanter la puissance de l'armée coloniale afin de faire adhérer les Kal Ahaggar à l'intention de Musa ag Amastan de se rendre à In Salah pour se soumettre aux Français. Pendant neuf mois, après le combat de Tit en 1902 qui vit la défaite des Kel Ahaggar, Bilou réussit partiellement à transmettre la propagande coloniale et à acquiescer un consensus suffisant pour permettre à Musa de se rendre à In Salah. La politique coloniale à l'égard des religieux a su mettre à profit les divisions entre les descendants directs du prophète (les Chorfa) et les descendants issus du premier mariage d'Ali, les Ahl Azzi¹⁶³.

¹⁶¹ "Pratiquement, les pèlerins devaient 1/ obtenir un passeport délivré par l'autorité préfectorale, 2/justifier de la possession d'une somme de 1 000 francs, 3/présenter un répondeur solvable domicilié dans la même commune et s'engageant par acte authentique à rembourser le cas échéant les avances faites au pèlerin, 4/ attester qu'il avait acquitté tous ses impôts et taxes, 5/ attester que sa famille était en dehors du besoin". Voir *Ibid.*, p.899.

¹⁶² 2 000 pèlerins sur 7 000 moururent du choléra en 1893.

¹⁶³ A. Bourgeot, "Résistance et collaboration en Ahaggar", *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1984, p.485.

Ce jeu de manipulation des luttes d'influence et de pouvoir, largement fondé sur l'élément religieux, était une constante de la politique française. Mais, en matière de politique aux incidences culturelles les ambiguïtés et les paradoxes furent souvent de mise.

4. Les confréries et le maraboutisme.

Ainsi, l'attitude des pouvoirs publics à l'égard des confréries religieuses musulmanes, et du maraboutisme en particulier, était caractérisée par un jeu trouble. Fidèle à sa politique de *divide ut imperes*, la France poursuivait l'œuvre de déstructuration culturelle en accentuant la division des ordres : "l'administration avait ordre de maintenir les dissensions intestines, de laisser se provoquer les scissions"¹⁶⁴. Les confréries étaient usées, minées de l'intérieur par la perte de crédibilité liée à l'ingérence de la France dans les affaires religieuses (désignation de Cheikhs, utilisation d'influences confrériques lors des élections...). Le personnel indigène appelé à devenir son intermédiaire, le relais de sa politique dans les tribus, était choisi en fonction de son influence religieuse, de son arbre généalogique, des légendes et miracles qui lui étaient rattachés ; "la culture locale sur laquelle les anciennes notabilités se fondaient disparaît peu à peu [...]. C'est tout ce soubassement culturel qui va s'effondrer avec les nouveaux arrivés et leurs alliés [...] Les nouveaux dominants ont donc tendance non seulement à reproduire les modes de domination antérieurs mais à les vider de leur substance culturelle en n'en conservant que l'enveloppe formelle"¹⁶⁵.

Les confréries étaient enfermées dans un carcan culturel fabriqué par les Français. L'ouvrage de A. Depont et X. Coppolani¹⁶⁶ sur les confréries religieuses musulmanes, publié sous le patronage du gouverneur général Jules Cambon, en est l'illustration. Il permit aux autorités de cerner les confréries, de systématiser les pratiques religieuses indigènes, en cela il "remplit la même fonction d'enfermement que celui de Hanoteau et Letourneux à propos des coutumes kabyles. Un secrétaire et un administrateur de communes mixtes - le fait vaut qu'on y insiste - firent la somme des connaissances sur les fameuses confréries. La commande était officielle et les rédacteurs étaient des fonctionnaires civils. Ils symbolisaient bien la fin de l'enquête menée sur l'islam maraboutique dont le pouvoir n'avait plus rien à craindre"¹⁶⁷. Les confréries furent enfin utilisées pour présenter de l'islam l'image dévalorisée d'un cadre culturel incompatible avec le progrès et la civilisation et imposer l'idée de la nécessité de la présence occidentale.

¹⁶⁴ Arnaud, *Précis de politique musulmane*, Alger, 1906, p.119. Cité dans Ageron, *Les Algériens musulmans...*, pp.901-902.

¹⁶⁵ Tassadit Yacine-titouh, *Les voleurs de feu, éléments d'une anthropologie sociale et culturelle de l'Algérie*, Paris, éd. De la Découverte/Awal, 1993, p.77.

¹⁶⁶ A. Depont et X. Coppolani, *Les Confréries religieuses musulmanes*, publié sous le patronage de Jules Cambon, Alger, Jourdan, 1897. Cité dans Lucas et Vatin, *op.cit.*

"C'est l'islam mystique qui était mis en cause et déclaré porteur de gènes retardataires [...] le maraboutisme, étudié avec soin par les universitaires vint juste à point pour présenter de l'Islam la vision la plus brutale et son inconciliabilité avec le progrès"¹⁶⁸.

5. *L'amitié des chefs religieux.*

Pourtant, parallèlement à cette œuvre de déstructuration systématique et à cette présentation peu flatteuse, les autorités coloniales pouvaient tirer un profit considérable de l'amitié des chefs religieux les plus influents.

En dépit des avertissements de Doutté qui disait que «le maraboutisme ne saurait devenir un instrument de gouvernement», il est bien certain que c'est sous cet angle qu'il fut surtout compris. Il présentait d'abord cette particularité, jugée favorable à notre domination, d'émettre les manifestations de foi, de multiplier les pôles d'attraction mystique et les lieux de pèlerinage. Par là, il tendait à étouffer les liaisons entre les musulmans du Maghreb et ceux d'Orient, à minimiser l'incontestable séduction de l'Orient arabe sur ces «barbares du couchant lointain»¹⁶⁹.

En second lieu, comme l'avaient constaté les officiers des affaires indigènes, les marabouts alliés, en raison de leur très forte influence sur la population, étaient susceptibles de devenir «les plus sûrs et les plus utiles de nos auxiliaires» (Lutaud). Au début du siècle, les autorités mirent alors en place une stratégie de rapprochement avec les quelques 120 familles maraboutiques jusqu'alors laissées de côté. On octroya ainsi aux plus «confiantes» ou aux plus «intéressées» des subventions substantielles et les pouvoirs publics eurent tôt fait de constater l'efficacité de cette politique.

6. *L'islam comme arme de guerre.*

La Première Guerre mondiale fut, en matière de politique culturelle religieuse, un moment important de la politique coloniale de la France. Face à une propagande turco-allemande virulente visant à stimuler la fibre islamique¹⁷⁰ chez les soldats indigènes (tracts, journaux, porte-voix) la France dut mettre en œuvre une réplique efficace. Se donnant pour meilleure amie de l'Islam, elle prit dans le domaine culturel et religieux une multitude d'initiatives. En haut-lieu des instructions furent données qui soulignaient la nécessité de respecter les habitudes culturelles et religieuses des soldats qui se trouvaient en métropole. On fit ainsi en sorte d'organiser la pratique du culte musulman (rites d'inhumation, fêtes religieuses, lieux de

¹⁶⁷Lucas et Vatin, *op. cit.*, p.20. Voir la note 176 sur Hanoteau et Lctourneux.

¹⁶⁸*Ibid.*, pp.32-33.

¹⁶⁹Ageron, *Les Algériens musulmans...*, p.904.

prière, pèlerinages) mais également d'installer des cafés maures et de servir du couscous ou du méchoui dans l'armée. A grand renfort de publicistes (comme Pierre Alype), d'historiens, de journalistes, et à la demande de l'administration, la presse et les séances «foraines» de «cinéma colonisateur» valorisaient le loyalisme des soldats indigènes (désormais «civilisés») alliés dans une lutte contre la Barbarie, et diffusaient des images qui prouvaient que la Mère-Patrie le leur rendait bien (soins aux blessés par exemple). Enfin, instrument d'intégration culturelle, l'armée facilita le développement du patriotisme, permit aux musulmans de se familiariser avec la culture française, et organisa même des cours de français.

B. La culture savante et le progrès.

La culture arabo-musulmane traditionnelle fut durement touchée par la politique culturelle française, ce qui n'était pas difficile étant donné la concentration des pôles du savoir dans les lieux de culte qui, on le sait, furent repris en mains ou démantelés par les autorités coloniales. La culture française pouvait s'infiltrer facilement dans cette sphère intellectuelle car son caractère profane n'empiétait pas sur la tradition ancestrale principalement religieuse. Ainsi, peu à peu, la France faisait en sorte de devenir une alliée dans la marche vers le progrès et se rendait indispensable. "En s'appropriant la culture universelle, à travers la langue française, le francophone algérien ne perdait ni sa culture savante religieuse, ni sa culture populaire, véhiculée par sa langue maternelle, il les complétait seulement par la culture savante profane qui faisait défaut à l'espace culturel traditionnel algérien"¹⁷¹. Les cercles et foyers culturels pro-français se multipliaient à Alger avec la perspective de propager l'instruction et le goût du progrès à travers des conférences, la production de brochures et d'ouvrages, ou la constitution de bibliothèques. On peut notamment citer *la Rachidia* d'Alger, le cercle Salah Bey de Constantine, celui des Jeunes Algériens de Tlemcen, l'Amicale des sciences modernes de Khenchla. Les groupements socioculturels et les sociétés d'éducation populaire arabes (dont une vingtaine existaient déjà avant la Première Guerre mondiale¹⁷²) avaient des activités multiples. Au-delà de leur vocation charitable, de nombreuses conférences y étaient prononcées en français ou en arabe sur des sujets très variés (bienfaits de l'instruction, bienfaits de la science, recommandations de l'Islam concernant l'étude des langues, structures politiques de la France, puissance militaire de la France, art arabe), des cours d'arabe y étaient également donnés tant pour les enfants que pour les adultes : "ce sont des centres d'éducation, de vulgarisation et de fermentation, qui sont aussi l'occasion privilégiée d'un partage du savoir, d'une prise de conscience et de responsabilité collective.

¹⁷⁰L'Allemagne se présente comme instrument de la volonté divine, et exploite l'amitié ancienne qu'elle entretient avec le Maghreb où le Kayser est surnommé «Hadj Guillaume».

¹⁷¹Lanasri, *op. cit.*, p.148.

¹⁷²Par exemple al-Rashdiyya (1902) ou al-Tawfiqiyya (1905) à Alger.

Pour cette raison, ils incarnent une valeur hautement symbolique et politique¹⁷³. Ils furent utiles aux autorités qui, à travers eux, pouvaient "prendre le pouls de l'élite et de son champ d'activité, mesurer son évolution, en dégager les tendances fondamentales et les recherches novatrices"¹⁷⁴ et ainsi, agir en conséquence, au mieux de leurs intérêts.

C. La folklorisation de la culture populaire.

Tandis que la culture savante était marginalisée et les intellectuels réorientés vers la France, la culture populaire était remise au goût du jour. Mais cette redécouverte s'accompagna d'une folklorisation. Cette tendance se révéla sous sa forme exacerbée à l'occasion du centenaire. Dans la littérature publiée, l'indigène était enfermé dans un carcan très précis :

Parler du colonisé n'est admis que dans des marges bien circonscrites : mets, mots, merveilleux et métiers, mœurs et magies. On affirme la mainmise sur un peuple par le discours explicatif qu'on tient sur lui : il n'est pas dangereux puisqu'il est possible de le connaître, de le cerner, de le réduire à quelques théorèmes. L'indigène prend place ainsi dans «un discours dominant qui sert de modèle aux autres, qui organise et assure la cohérence de l'ensemble des discours de cette société et dont on retrouve partout les présupposés et les modalités¹⁷⁵.

D. La codification culturelle : l'exemple des Kabyles.

La codification culturelle était facilitée par la forte empreinte d'oralité des coutumes arabes et kabyles qui permit à la puissance culturelle dominante de les reprendre en mains et, éventuellement, de les retourner contre les populations auxquelles elles appartenaient. Elle en devenait maître et en faisait un outil de domination. Cette technique fut mise en pratique par le biais des intellectuels qui la matérialisèrent. L'ethnologie, notamment, donna des éléments de différenciation entre les races permettant de leur imposer des lois différentes, que l'on prétendait adaptées à leurs caractéristiques culturelles propres.

Dans le cas des Kabyles, ce comportement est particulièrement flagrant. Hanoteau et Letourneux participèrent à la codification culturelle grâce à un ouvrage qui devint la référence en matière de coutumes

¹⁷³Rachid Bencheneb, "Le mouvement intellectuel et littéraire algérien à la fin du XIXe et au début du XXe siècle", *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, 1983, 70(1-2), p.22.

¹⁷⁴*Ibid.*, p.22.

¹⁷⁵C. Abastado, *Messages des Médias*, Paris, CEDIC, p. 44. Cité dans C. Achour et S. Rezzoug, "Brisure dans une cohérence discursive : l'autochtone dans les textes coloniaux de 1930 en Algérie", dans *Des années trente - Groupes et ruptures*, Meudon, éd. du CNRS, 1985, p.76.

kabyles pendant toute la période coloniale¹⁷⁶ notamment pour les pouvoirs publics. Lucas et Vatin expliquent ce phénomène :

L'association Hanoteau-Letourneux [...] sanctionne le blocage structurel d'une minorité aux formes d'organisation spécifiques. *La Kabylie et les coutumes kabyles* devient le code berbère. La coutume souple est enfermée dans le carcan de la loi écrite. Les pratiques d'échange et d'honneur, les règles transmises touchant le mariage, la possession, la jouissance des biens, deviennent des *droits*, obligations, devoirs. Le catalogue des *kanouns* filtre nuances et subtilités et retient les impératifs. «Code Napoléon berbère» des juges de paix, des tribunaux, des justiciables eux-mêmes, à la limite, le «Hanoteau et Letourneux» démontre qu'une époque est close et un monde désormais contrôlé¹⁷⁷.

La culture était bien le soubassement de toute la législation coloniale. En accentuant la diversité culturelle traditionnelle, le pouvoir colonial évitait qu'un puissant facteur de cohésion (comme l'islam ou le sentiment d'une communauté culturelle) ne donne l'opportunité à une "société encore disparate de se rassembler à partir de ses ressources revalorisées"¹⁷⁸. Pour cela, les membres du gouvernement ne le dissimulaient point, la division impériale serait le nouveau principe de la politique indigène, et il allait falloir pour cela privilégier l'opposition arabe/kabyle.

Quant à la classe politique contrôlant le pouvoir français, elle eut moins besoin d'une alliée sur le sol algérien que d'user désormais des Kabyles contre les Arabes. La perspective se modifia donc. Les anciens discours de l'ethnologie militaire ou académique furent repris par les politiques dans le but d'y trouver les munitions pour systématiser la *division*, donc aider à asseoir le *règne* colonial. Ne plus séparer pour récupérer une des deux parties, mais opposer pour mieux contrôler les deux factions¹⁷⁹.

Ainsi, le «mythe kabyle» de la race cousine, facilement assimilable et alliée potentielle, avait changé progressivement d'orientation. Il ne s'agissait plus de prôner sa complète assimilation mais au contraire d'affirmer la spécificité du caractère berbère considéré comme une arme contre l'arabisme. Cette «politique berbère» allait marquer de nets progrès jusqu'à la guerre.

Au tournant du siècle, les Kabyles les plus évolués, commencèrent à remettre en cause la codification juridique sclérosée de leur culture, que certains considéraient comme trop «barbare» et d'autres comme trop «éloignée du droit coranique». Ils réclamaient la réforme des *qânoûn* et leur réorientation en conformité avec leur religion et avec les progrès qui s'opéraient dans leur société. L'administration ne pouvait appuyer cette requête au moment même où elle essayait de consolider le particularisme kabyle à tout prix en l'éloignant du droit coranique. Elle resta donc sourde à ces demandes, confirmant l'orientation

¹⁷⁶Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie et les Coutumes Kabyles*, Paris, Challamel, 1872-1873, 3 volumes. Cité dans Lucas et Vatin, *op. cit.*

¹⁷⁷Lucas et Vatin, *op. cit.*, pp.17-18.

¹⁷⁸*Ibid.*, p.43.

¹⁷⁹*Ibid.*, p.46.

de sa politique culturelle. On trouve pendant toute la période des exemples multiples d'initiatives culturelles de la France destinées à favoriser la prise de conscience et la renaissance de la culture berbère (langue, historicité, traditions), fruit d'une volonté politique manifeste maintes fois confirmée par les discours politiques et les initiatives culturelles. D'ailleurs, à l'époque du centenaire, "contes, chants, proverbes kabyles «ornaient» nos romans"¹⁸⁰. Bien que la notion de race ait été artificiellement fabriquée pour les besoins de la cause politique, il existait bien, comme l'explique longuement Salem Chaker, professeur de berbère à l'Institut national des langues orientales à Paris, une culture berbère spécifique préexistant à l'arabisation et à l'islamisation et dont la France a favorisé la renaissance. "Les référents (historiques, culturels, linguistiques) berbères n'étaient pas absolument inconnus de la culture et des savoirs pré-coloniaux, mais ils étaient alors plus que brumeux : le passé pré-islamique des Berbères, par exemple, appartenait à une «pré-histoire» mythologique"¹⁸¹. Subtilement, les Français ont su implanter un système qui fabriquait des élites aptes à redécouvrir et revaloriser cette culture pré-islamique, dont les discours avaient donc plus d'impact que ceux du colonisateur et dont l'existence ne mettait pas en danger la prédominance française que beaucoup soutenaient.

Les Kabyles formaient l'essentiel du bataillon de l'élite qui servit d'intermédiaire à la France (fonctionnaires, instituteurs, intellectuels...). La condition de leur acceptation dans cette élite était la conservation de leur identité culturelle berbère dont la prise de conscience semblait "une retombée directe de la mise en circulation d'un savoir scientifique sur le Maghreb par l'Université française"¹⁸² : ces élites kabyles profitèrent des structures universitaires pour produire et propager un discours identitaire "avant tout culturel qui emprunte immédiatement la voie de la production scientifique (langue, littérature, histoires berbères...)"¹⁸³, puisque cautionné par le milieu scientifique. Boulifa était sans aucun doute le plus célèbre de ces pères de l'identité berbère. Il écrivit notamment un *Recueil de poésies kabyles* en 1904, et une *Méthode de langue kabyle* en 1897 et 1913. La Faculté des lettres d'Alger soutint largement la «tradition berbérisante» de la France. Les indigènes, en majorité Kabyles, formés dans l'enseignement supérieur français, commençaient d'ailleurs à faire reconnaître leur valeur intellectuelle, et c'est souvent dans le sens de l'idée coloniale que s'orientait leur discours : "Dans l'axe des conceptions et actions indigénistes, dans le droit fil d'une politique de sélection - créatrice d'une élite indigène issue du moule français et capable de rediffuser la culture d'aliénation, une ethnologie autochtone s'était développée. [...] *La Société indigène de l'Afrique du Nord*, de Mohamed Souhala (1937), aide à la diffusion des thèmes de la conservation

¹⁸⁰ Achour et Rezzoug, *loc. cit.*, p.78.

¹⁸¹ Salem Chaker, "Langue berbère et influence française : le point sur une question délicate (Algérie-Kabylie)", *Présence francophone*, n°40, 1992, p.83

¹⁸² *Ibid.*

ethnologique coloniale, donc à son renforcement¹⁸⁴. Le cadre culturel de l'enseignement supérieur fut donc particulièrement propice au développement de la «politique berbère» de la France.

E. La fabrication d'une élite indigène francisée mais pas trop.

Dans cette guerre des civilisations, la culture était utilisée de diverses manières par la France pour tenter d'en tirer le meilleur parti et, à terme, imposer soit ses propres normes soit de nouvelles normes adaptées à sa pérennité politique. Pour ce faire, il fallait des porte-parole convaincus mais crédibles. La nécessité s'imposait d'«initier à notre civilisation, à nos mœurs et à toutes nos connaissances, des jeunes gens, qui deviendraient ainsi d'utiles intermédiaires entre nous et leurs coreligionnaires»¹⁸⁵. Ces apôtres de la cause française devaient être parfaitement francisés sans toutefois avoir perdu complètement leur spécificité culturelle : «[...] celui qui est trop loin de l'Occident est trop près de sa culture d'origine, il est resté Arabe (ou Kabyle). Mais celui qui est trop près de l'Occident est trop loin de sa culture d'origine, il est désislamisé, désarabisé, *il se prend pour un Français*. On cesse donc d'être excellent dès que l'on a franchi le cercle de la culture traditionnelle. On ne l'est pas tant qu'on n'a pas pénétré dans celui de la culture occidentale»¹⁸⁶. Jean Méliá illustre cette particularité du système en racontant la mésaventure d'un jeune Algérien francisé, licencié en droit qui, rencontrant un représentant du gouvernement général pour solliciter un poste de caïd, se vit répondre : «Mais vous n'y pensez pas! Vous êtes habillé à l'européenne, vous portez un chapeau, vous êtes un m'tourmi (un évolué)! Vos coreligionnaires ne vous reconnaîtraient pas, et, s'il vous reconnaissaient, ils seraient capables de vous faire un mauvais parti»¹⁸⁷.

Lieu de formation privilégié des futurs intermédiaires indigènes, les Medersas étaient un des éléments clefs de la politique culturelle de la France. Le gouverneur général donne un bon aperçu de leur importance dans une correspondance virulente envoyée à son ministre en 1880¹⁸⁸ qui permet en même temps de voir que, jusqu'au début du siècle, la France ne prenait effectivement pas de précautions en matière de politique religieuse. Les medersas, qui n'étaient pas des écoles religieuses, furent, selon lui, «instituées pour avoir sous notre influence et notre direction l'instruction des Tolbas musulmans qui échappent entièrement au contrôle de l'État dans les écoles purement musulmanes». Elles constituaient le lieu de formation privilégié des juristes, agents du culte musulman, et de divers fonctionnaires de l'administration coloniale, «qui doivent recevoir une direction autre que celle qui peut leur être donnée à

¹⁸³*Ibid.*, pp.84-85.

¹⁸⁴Lucas et Vatin, *op. cit.*, pp.61-62.

¹⁸⁵Ministre de la guerre Bernard en 1839, cité par Lanasri, *op. cit.*, p.35.

¹⁸⁶Fanny Colonna, *Instituteurs algériens 1883-1939*, Alger, OPU, 1975, p.169.

¹⁸⁷Cité dans Lanasri, *op. cit.*, pp.40-41.

¹⁸⁸CAOM, 24S/1

l'ombre des Mosquées». Elles professaient un enseignement de droit musulman «dégagé des tendances hostiles qui existent chez presque tous les savants attachés aux Mosquées ou dirigeant des Zaouïas libres». Les medersas étaient donc un moyen efficace de «lutter contre les agissements plus ou moins avoués des partis religieux musulmans représentés par les Imam, Mouders, chefs d'ordres religieux et chefs de zaouïas» peu coopératifs puisqu'elles soustrayaient à leur influence les futures élites indigènes. Les autorités firent tout, en effet, pour y supprimer «radicalement» les études théologiques, remplacées par des matières que les chefs du culte musulman n'étaient pas aptes à enseigner (français, histoire, droit...) mais que sanctionnait un diplôme requis pour entrer dans la fonction publique. Elles étaient l'incarnation d'une politique suivie avec acharnement, et de façon continue, depuis 50 ans. Les medersas resteront au centre des préoccupations des pouvoirs publics. Le gouverneur Jonnart en construira deux nouvelles à Alger et à Oran en 1904 et 1905, illustrant ainsi l'intérêt manifesté par le pouvoir colonial pour la formation supérieure des indigènes et le contrôle des agents du culte musulman.

F. L'Art et l'artisanat indigènes.

1. La renaissance de l'artisanat musulman et le cabinet de dessin.

Comme pour tout ce qui concerne la culture arabo-musulmane, c'est au début du XX^{ème} siècle que la politique culturelle en matière d'art indigène changea. A partir de cette date, les pouvoirs publics s'efforcèrent de lui redonner vie. Embrassant la nouvelle idéologie métropolitaine de l'Association, le gouverneur Jonnart (que les colons traitaient de «Turc» et d'«Arabe») entreprit une politique culturelle intense dans différents domaines artistiques. Il était lui-même grand amateur d'art et l'alerte concernant l'état de décrépitude de l'art indigène donnée par le rapport Alexandre de 1906 le décida à entreprendre le sauvetage de cette culture, voire même sa rénovation et la relance de sa production. Il stimula notamment l'architecture de style néo-mauresque, organisa de somptueuses réceptions animées par des orchestres indigènes où étaient invités les représentants des différentes communautés culturelles, mais, avant tout, il essaya de donner une vie nouvelle à l'art et à l'artisanat indigènes par le biais d'un service des Arts indigènes (créé en 1908) rattaché au rectorat d'Alger. Aidé dans sa tâche par un Cabinet de dessin, ce service devait répertorier tout ce qui avait été fait dans ce domaine pour s'en inspirer et créer de «nouveaux modèles esthétiques». Mais le «Cabinet de dessin» demeura une institution culturelle française et ce sont des peintres et artistes français qui collectaient dans le pays les motifs typiques qu'ils «repensaient» pour

une production en série sur bois, tapis ou broderie effectuée, elle, par des artisans locaux. L'art indigène à cette époque était donc "une forme d'art produite dans et pour un contexte colonial"¹⁸⁹.

2. Racim et la reconnaissance d'un «occident musulman».

Mohammed Racim, propulsé par des autorités publiques qui voyaient dans son art un aspect décoratif correspondant à leur conception de l'art indigène et le considéraient comme le «représentant d'une authenticité tempérée»¹⁹⁰, fut rapidement lassé du travail peu créatif qu'il avait obtenu au Cabinet de dessin, carcan culturel d'un art indigène folklorisé par les pouvoirs publics. Des intellectuels de la colonie l'orientèrent et le conseillèrent vers la création d'un art nouveau, synthèse entre l'enluminure décorative des Arabes et la miniature persane, de sorte que l'on peut dire que celui-ci fut avant tout «pensé» par des Européens. Georges Marçais notamment était l'un de ceux-là. Historien spécialisé en art musulman et titulaire de la chaire d'archéologie musulmane à la Faculté de Lettres d'Alger, il croyait en l'existence d'un «art de l'occident musulman» (Afrique du Nord, Espagne, Sicile) et avait une idée précise de l'orientation que Racim devait donner à cette nouvelle «miniature algérienne». Il poussait son protégé à "concilier dans son dessin l'esthétique traditionnelle de la miniature et les acquisitions que cinq siècles d'art occidental nous ont rendues nécessaires"¹⁹¹. Contre les latinistes prédominants, cette volonté de créer une culture «associée» s'était développée à l'initiative de quelques savants et hauts-fonctionnaires : "Cette reconnaissance d'un «occident musulman» était notamment partagée par l'administration coloniale, qui avait créé en 1916 une bourse dite «hispano-mauresque» (dont Racim fut l'un des bénéficiaires) destinée à faire apprécier à nos jeunes artistes l'art de ces régions"¹⁹². Ainsi, la notoriété de Racim n'était pas uniquement due à ses qualités artistiques, mais également à des raisons idéologiques, comme en témoigne le discours de son ami l'intellectuel Audisio qui voyait certes en lui un «artiste éminent» mais aussi, comme Marçais, l'illustration parfaite de l'union des civilisations méditerranéennes : "Une pareille alliance de tous les raffinements esthétiques de la culture occidentale et des ancestrales leçons de la culture islamique nous persuade que l'Union des civilisations n'est pas une chimère"¹⁹³ disait-il de l'art de Racim.

Diverses initiatives, la plupart du temps prises par la haute administration, achevèrent la résurrection cet art indigène nouveau. Jonnart organisa les premières expositions publiques de travaux d'art et d'artisanat indigènes. En 1924 Augustin Berque dresse un inventaire des *Arts indigènes algériens*. La

¹⁸⁹Mustapha Orif, "De l'«art indigène» à l'art algérien", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1988, n°75, p.35.

¹⁹⁰Pouillon, "La peinture monumentale...", p.193

¹⁹¹Cité dans Orif, *loc. cit.*, p.38.

¹⁹²*Ibid.*, p.38.

¹⁹³*Ibid.*, p.47.

maison de l'artisanat fut créée en 1925, et, en 1926, Georges Marçais écrivit un ouvrage en deux volumes consacré à l'art musulman (*Manuel d'art musulman*).

A ceux qui s'étonnaient de constater l'éclat soudain des arts indigènes, de la création d'ouvrages pour tisseuses, fileuses, cardeuses, alors qu'au même moment se poursuivait l'inventaire de l'héritage latin et que l'on relevait encore des stèles romaines, il convenait de répondre que les buts poursuivis en l'occurrence pouvaient bien être complémentaires : renvoyer l'indigène à sa culture et affirmer l'Européen dans la sienne. Le savoir français et son sous-produit, le savoir colonial en Algérie, véhiculaient donc des messages différents en fonction a) des milieux, b) des situations historiques, c'est-à-dire des rapports de forces entre «partenaires antagonistes» animateurs du système colonial¹⁹⁴.

C'est à l'occasion du centenaire que l'art indigène atteignit son plus grand dynamisme. Des ateliers-écoles de tapis, tissage, bijouterie, poterie, furent ouverts et l'artisanat traditionnel envahit les publications, livres, bilans et brochures de propagande. On peut noter également qu'une place fut réservée à l'art indigène dans les trois musées créés en 1930 (Alger, Oran et Constantine) et qu'une partie du budget du centenaire était destinée à son développement. C'est dans les années 30 que la «miniature algérienne» de Mohammed Racim allait acquérir la notoriété publique, et ce, à l'initiative des pouvoirs publics, lorsque le Musée national des beaux-arts d'Alger acheta deux de ses oeuvres. "L'initiative de l'achat des miniatures de Racim ne vient pas du conservateur, mais des autorités politiques : l'année 1930 correspond à la célébration du centenaire de la conquête d'Alger qui avait été très mal perçue par la communauté indigène, même au sein des franges sociales qui toléraient le mieux la situation coloniale"¹⁹⁵. Devenu très populaire, il était encouragé par l'élite parisienne (Lyautey, Barthou, Viollette, et les conservateurs des musées nationaux), la critique et "des partis ou des hommes politiques "indigènes" écrivaient pour l'encourager dans son art"¹⁹⁶. Les pouvoirs publics confirmèrent officiellement ce soutien à Racim et cette nouvelle orientation de la politique culturelle à l'égard de l'art indigène en accordant à ce dernier une dérogation pour participer au Grand Prix Artistique de l'Algérie, bien qu'il ait dépassé l'âge limite, et en lui accordant le premier prix. Mohammed Racim, premier musulman à recevoir cette consécration (prix créé en 1922), fut choisi à l'unanimité. Le gouverneur général, Jules Cardes, ratifia ce choix. "La décision des officiels de couronner l'oeuvre de Racim résultait moins de la volonté de récompenser une oeuvre artistique au sens strict, que du désir de montrer que les autorités coloniales pouvaient reconnaître le fait «indigène» et lui faire une «place» dans la société coloniale. Et ce, devant la volonté de plus en plus affirmée des partis «indigènes» de gérer leur propre destin social"¹⁹⁷. Dans les années trente Racim fut nommé professeur à l'École des beaux-arts d'Alger¹⁹⁸. Il fut également membre des jurys des Salons de la «Société des Artistes algériens et

¹⁹⁴Lucas et Vatin, *op. cit.*, p.58.

¹⁹⁵Orif, *loc. cit.*, p.42.

¹⁹⁶*Ibid.*, p.43.

¹⁹⁷*Ibid.*, p.45.

¹⁹⁸*Ibid.*

orientalistes» et de celui de sa rivale «l'Union artistique de l'Afrique du Nord». Il reçut de nombreuses commandes de personnalités officielles de l'administration coloniale et fut même décoré de la Légion d'honneur. "La miniature algérienne lui avait valu une forme de reconnaissance sociale, notamment de la part des milieux politiques qui y trouvaient un intérêt essentiellement politique"¹⁹⁹. Mais Racim ne parvint pas pour autant à faire élever cette miniature au statut d'«art noble» et lorsqu'il tenta d'émanciper son art il fut aussitôt repris en main par les autorités coloniales, preuve ultime que l'art indigène était utilisé par les pouvoirs publics comme faire-valoir d'une idéologie et que son rôle politique était bien trop important pour le laisser aux mains des indigènes.

Malgré tous les efforts consentis en matière de culture arabo-musulmane, qui témoignent de l'adaptation de la France aux nouvelles orientations idéologiques du temps, il ne faut perdre de vue que le but ultime de la métropole était de garder l'Algérie et de faciliter son intégration en tant que province française. La culture indigène était donc soutenue, mais pour être marginalisée, folklorisée, pour permettre en parallèle la francisation progressive, condition nécessaire de l'adaptation administrative et politique à la France. Même si, officiellement, l'assimilation culturelle était considérée comme une dangereuse utopie, la francisation demeurait donc de mise. Les indigènes devaient être reconditionnés pour s'adapter à cette nouvelle France qui était désormais leur Patrie.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p.49.

CHAPITRE V. LA FRANCISATION DE L'ALGÉRIE.

A. La langue.

1. Le soutien de la langue arabe.

Avec la même volonté que celle manifestée à l'égard de l'islam ou des arts indigènes, des efforts furent consentis pour soutenir la langue arabe. Procédant d'une politique de compromis, ce soutien était surtout motivé par des conditions pratiques, notamment pour remédier à la pénurie de candidats susceptibles de pourvoir aux postes de l'administration indigène. On créa en 1900 onze emplois de Mouderrès (instituteurs) (augmentation de 100%), on augmenta le nombre de bourses, on facilita la publication d'ouvrages en arabe, on créa également des bibliothèques destinées aux jeunes lettrés algériens musulmans. Ces efforts restèrent souvent des initiatives circonstanciées, mais ils allaient se multiplier progressivement.

A cette époque, les Algérianistes tentaient d'ailleurs de systématiser le développement de la langue arabe chez les Européens, autant par idéalisme que par réalisme politique. Or, il s'avère que cette volonté correspondait à l'orientation idéologique plus associationniste qui caractérisait la politique coloniale en ce début de XXème siècle et, entre 1904 et 1914, l'arabe parlé devint effectivement obligatoire pour les élèves français des écoles primaires d'Algérie. Cette initiative demanda des aménagements et un développement des structures d'enseignement de la langue arabe, mais elle périclita avec la Première Guerre mondiale.

Elle ne fut pas réitérée au retour de la paix bien que de nombreux hommes politiques aient manifesté leur soutien à ce principe. En 1937, par exemple, suite à une conférence nord-africaine qui s'était tenue à Paris sous la présidence d'Albert Sarraut sur la question de l'enseignement de l'arabe comme langue obligatoire dans les lycées d'Afrique du Nord, il est ressorti que la promotion de l'arabe au sein des populations européennes d'Algérie était un moyen d'améliorer l'efficacité de l'administration en permettant d'accroître "le contact avec les populations indigènes"²⁰⁰. Une note de 1938 sur l'extension de la connaissance des langues indigènes parmi les fonctionnaires et parmi les divers éléments de la population européenne confirmait cette volonté de développer l'arabe dans l'administration française²⁰¹ : les fonctionnaires européens étaient encouragés par l'allocation de primes, à acquérir la connaissance des langues arabe et berbère (décret du 4 décembre 1849 étendu par divers décrets à différentes catégories de personnel de la colonie). La prime était de 200 à 400 francs. La note estimait que le nombre des titulaires et

²⁰⁰CAOM, 3 CAB 77, Lettre du GGA G. Le Beau au recteur de l'Université d'Alger, 17 novembre 1937.

²⁰¹CAOM, 3 CAB 77, GGA, Direction générale des affaires indigènes, Alger, 1er mars 1938, 2ème Bureau, Administration générale.

son taux de croissance (10%) étaient insuffisants. La connaissance de l'arabe était, d'autre part, exigée de certains agents pour l'avancement de classe (administrateur et administrateur adjoint de communes mixtes) ou pour la titularisation (commissaire enquêteur de la propriété indigène). Le recteur de l'Académie d'Alger donnait son avis au gouverneur général à ce sujet : "J'ajoute qu'il est indispensable d'avoir dans chaque génération un certain nombre d'arabisants, érudits ou vulgarisateurs, capables de maintenir le contact avec le monde européen et le monde musulman, capables aussi de servir d'informateurs [...]. Le nombre de ces informateurs compétents, de ces administrateurs et de ces juges, pleinement capables de comprendre leurs administrés et leurs justiciables, diminue de façon assez inquiétante"²⁰². Selon lui, l'effort devait se faire au niveau de l'enseignement : "Si l'on modifie légèrement le texte des règlements du baccalauréat, on pourra peut-être faciliter l'orientation que l'on désire", à savoir rendre l'arabe obligatoire aux côtés de l'anglais et de l'allemand, et au niveau de l'Université en facilitant notamment l'étude de l'arabe à Saint-Cyr et dans les écoles d'administration. Il expliquait qu'il était nécessaire, 1/ d'organiser un enseignement intermédiaire de l'arabe entre le baccalauréat et les concours des grandes écoles ou les examens de recrutement administratif, 2/ d'imposer l'obligation de connaître suffisamment l'arabe dès l'entrée dans les fonctions administratives ou judiciaires à exercer en pays arabe.

2. Extension de la langue française.

Pourtant, dans les années soixante-dix, et surtout à partir du retour de la République, l'Algérie était désormais considérée non plus comme un «Royaume Arabe» mais comme une «Province française». C'est donc légitimement que le français devint obligatoire²⁰³. S'il voulait s'intégrer, l'indigène devait adopter la langue française pour travailler, écrire, apprendre ou régler des questions administratives. Dans les écoles de campagne on s'efforçait même de faire progresser le français, sans passer par l'arabe. "La pédagogie première était axée sur l'apprentissage de la langue française par une méthode adéquate : non point en recourant à la langue maternelle mais directement, à l'application répétitive du mot à son objet"²⁰⁴.

Malgré les réticences des Kabyles à la codification de leur culture en opposition avec la culture arabe, l'administration persévérait dans sa volonté de francisation de la Kabylie, tentée par le biais de l'école, avant tout, mais également de l'administration. Jules Ferry décida, dans le cadre de sa «politique berbère», la création aux frais de l'État de huit écoles primaires en Kabylie. Elles furent surnommées «écoles ministérielles». L'effort de francisation était nettement plus important en Kabylie que dans le reste

²⁰²CAOM, 3 CAB 77, Académie d'Alger, Lettre du recteur de l'Académie d'Alger au gouverneur général de l'Algérie.

²⁰³Conséquence logique, l'arabe fut à plusieurs reprises déclaré langue étrangère en Algérie (1935, 1938). Cité dans Pervillé, *op. cit.*, p.25.

²⁰⁴Goinard, *op. cit.*, p.248.

de la province. Tandis que la tribu kabyle des Beni-Yenni ne possédait pas moins d'une école par village (ce qui en faisait la plus scolarisée d'Algérie en 1914), la ville de Philippeville n'avait, en revanche, pas ouvert une seule école indigène. En 1906, par exemple, «dans le but de remplacer progressivement la langue arabe par la langue française dans tous les actes dressés en Kabylie»²⁰⁵, les cadis-notaires furent obligés de rédiger leurs actes en français, l'arabe étant banni.

Les pouvoirs publics profitaient largement de cette politique d'éradication systématique de l'arabe au profit du français. Il n'est pas besoin de préciser l'intérêt politique évident de cette profonde modification culturelle : les conséquences étaient innombrables. Cette francisation devait inévitablement s'accompagner d'une marginalisation de la langue arabe qui ne pouvait désormais qu'être cantonnée au domaine du sacré, enfermée dans une catégorie secondaire, en tant qu'idiome.

Il y a en fait, à la clef, deux dogmes dont le colonialisme glottophage ne peut faire l'économie. Le premier dogme est celui selon lequel les colonisés ont tout à gagner à apprendre notre langue, qui les introduira à la civilisation, au monde moderne. Le second stipule que, de toutes façons, les langues indigènes seraient incapables de remplir cette fonction, de véhiculer des notions modernes, des concepts scientifiques, incapables d'être des langues d'enseignement, de culture ou de recherche [...] ce discours a bien sûr son versant théorique [...] on cherche à montrer que la glottophagie est un fait d'évidence, inéluctable, et de plus souhaité par les colonisés eux-mêmes²⁰⁶.

Comme illustration de ce principe, Louis-Jean Calvet soumet un discours de Georges Marçais, pourtant arabisant honorable, tiré du premier numéro de la *Revue pédagogique* (1931) :

«Il est impratique, il n'est pas raisonnable et, en fait, il est rare que deux idiomes de civilisation coexistent très longtemps dans un même pays. Quand les concurrents jouissent d'un égal prestige, expriment sensiblement les mêmes choses, et les disent aussi bien l'un que l'autre, des raisons de sentiment aidant, ce gaspillage de force peut se prolonger. Mais quand l'une des langues est celle des dirigeants, qu'elle ouvre l'accès à une grande civilisation moderne, qu'elle est claire, que l'expression écrite et l'expression parlée de la pensée s'y rapprochent au maximum ; que l'autre est la langue des dirigés, qu'elle exprime dans ses meilleurs écrits un idéal médiéval, qu'elle est ambiguë, qu'elle revêt quand on l'écrit un autre aspect que quand on la parle, la partie est vraiment inégale : la première doit fatalement faire reculer la seconde»²⁰⁷.

Il semble que par une politique éditoriale efficace, les pouvoirs publics réussirent à enfermer davantage encore l'arabe dans une position de vecteur de la culture classique, et donc à démontrer son incompatibilité avec le progrès. En 1896, les frères Ahmad (1872-1917) et Qaddûr Rûdûsî (1878-1973) créaient, au coeur de la Casbah, la première imprimerie-librairie arabe d'Algérie (*al-matba'a ath-tha'âlibiyya*) qui deviendra par la suite première maison d'édition arabe. "L'exiguïté du marché local, la concurrence de l'imprimerie orientale et française (deux imprimeurs-libraires-éditeurs français spécialisés dans les publications en langue arabe étaient déjà installés à Alger: Adolphe Jourdan et Pierre Fontana), les

²⁰⁵Gouverneur Jonnart au Ministre, A.G.G. G 28 rapport du 22 août 1906. Cité dans Ageron, *Les Algériens musulmans...*, p.880.

²⁰⁶Calvet, *op. cit.*, pp.123-124.

contraintes administratives (la vente et la diffusion d'un certain nombre de livres et périodiques sont interdites par la censure gouvernementale) limitaient le nombre et le genre des publications. Sans doute les frères Rûdûsî durent-ils pour ces raisons se cantonner dans le domaine de la culture classique²⁰⁸.

3. La langue berbère contre l'arabisation.

La lutte contre l'arabisation passait paradoxalement par la promotion de la langue kabyle. La France tenta de sauvegarder les divers dialectes qui la composent pour éviter que l'arabe ne soit dans ces régions langue de culture ou idiome de conversation. Parmi les diverses initiatives entreprises dans ce domaine, notons qu'en 1885, une chaire des dialectes berbères fut créée à l'École des Lettres d'Alger. L'étude de l'arabe était découragée en Kabylie et même interdite dans les écoles françaises, éléments moteur de cette «politique berbère». En 1910, le Gouvernement général commanda une *Enquête sur la dispersion de la langue berbère en Algérie* qui fut exploitée par Gautier et Doutté. "Ce sont deux enseignants qui ont été chargés du dépouillement et du commentaire des résultats. Mais au profit de l'État, de l'administration. Ce n'est pas une recherche universitaire, mais une entreprise officielle requérant des universitaires"²⁰⁹. L'enquête fit ressortir la disparition progressive de la langue kabyle au profit de l'arabe. La lutte contre l'arabisation demeura intense. Et, en 1915, les Cadis-notaires furent même contraints de présenter un diplôme de langue kabyle pour exercer. Nombreux étaient encore ceux qui pensaient au moment de la Première Guerre mondiale, à l'instar du gouverneur Lutaud, que «l'indigène arabisé prend davantage conscience de sa mentalité musulmane et de la distance qui le sépare de nous»²¹⁰ et donc considéraient plus que jamais nécessaire de poursuivre l'éradication de l'arabe notamment chez les kabyles .

B. La philosophie chrétienne et l'école religieuse.

Tout était fait pour enraciner la civilisation française dans le cœur de l'Algérie. En tant qu'élément intégrateur des populations européennes, la culture chrétienne, "s'affirmait progressivement comme instrument de préservation de l'identité des Français d'Algérie"²¹¹. Mais c'est aussi face à l'islam que le christianisme se révélait une arme utile des pouvoirs publics. Les écoles religieuses (Jésuites, Lazaristes, Pères Blancs, Judaïques...) ont notamment joué un rôle important en formant au moins 5 000 musulmans, et l'action des missionnaires fut considérée comme bénéfique par un pouvoir républicain et laïque qui

²⁰⁷ *Ibid.*, p.125, note 1.

²⁰⁸ Bencheneb, *loc. cit.*, p.13.

²⁰⁹ Lucas et Vatin, *op. cit.*, p.46.

²¹⁰ Cité dans Ageron, *Les Algériens musulmans...*, p.884.

²¹¹ Benjamin Stora, *Histoire de L'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La Découverte, Repères, 1991, p.35.

appréciait le contenu moral des valeurs qu'elle véhiculait autant que leur contenu français. Au moment où l'on commençait à constater l'échec de la politique kabyle de francisation par l'école, certains envisageaient très sérieusement l'aide que pouvait représenter la «philosophie chrétienne» dans l'éclatement de l'unité algérienne. Ainsi, le journaliste et franc-maçon algérois André Servier expliquait : "L'école laïque n'y est point parvenue? Laissons agir les pères blancs, les berbères ne sont nullement inaptes à être convertis...ils ont gardé de leur passé chrétien et latin une hérédité [...] Je ne cherche nullement à faire du prosélytisme religieux. Ce ne serait conforme ni à mes principes, ni à ma formation intellectuelle. C'est une question d'opportunité, les principes sont secondaires"²¹². Avec la Première Guerre mondiale, l'État avait d'ailleurs desserré l'étouffement autour de l'Église et les mesures anticléricales s'étaient assouplies. Les écoles libres se multipliaient rapidement et les congrégations revenaient de plus en plus nombreuses, de sorte que la communauté catholique d'Afrique atteignit rapidement un grand dynamisme dont la construction de la Basilique moderne du Sacré Coeur d'Alger est le symbole.

C. L'école républicaine, laïque, gratuite et obligatoire

1. Importance politique.

Avec l'avènement de la République laïque et assimilatrice, la politique culturelle de la France connut une révolution fondamentale. Son arme principale devint l'éducation gratuite et obligatoire pour tous (1881 et 1882), y compris les indigènes²¹³ qui devaient y apprendre la langue et la culture de l'État colonial, mais aussi à devenir de bons citoyens. Cet instrument culturel est, selon Louis Althusser, "l'appareil idéologique dominant dans les *formations capitalistes mûres*", remplaçant l'ancien appareil idéologique d'État dominant qu'était l'Église. "Il inculque à l'enfant [...], coincé entre l'appareil d'État famille et l'appareil d'État école, des *savoir-faire* enrobés dans l'idéologie dominante (le français, le calcul, l'histoire naturelle, les sciences, la littérature), ou tout simplement l'idéologie dominante à l'état pur (morale, instruction civique, philosophie)"²¹⁴. Dans le cas de la jeunesse indigène, on peut dire que, étant donné l'aspect culturel de ces nouvelles valeurs qu'elle devait intégrer pour chasser sa propre culture, l'«Appareil Idéologique d'État/école» devint bien un instrument de la politique culturelle. "L'enseignement devenait un instrument politique au service de la colonisation, et Jonnart lui-même proclamait «L'école primaire qui est en France la pierre angulaire de la République, est en Algérie le fondement de notre domination»"²¹⁵. Les

²¹²Cité dans Ageron, *Les Algériens musulmans...*, p.887.

²¹³Les écoles arabes-françaises périclitèrent faute de moyens lorsque la République propagea l'enseignement communal. Les autorités publiques décidèrent leur suppression en 1883.

²¹⁴Althusser, "Idéologie et appareils idéologiques d'État", *La Pensée*, n°151, mai-juin 1970, p.20.

²¹⁵Ageron, *Les Algériens musulmans...*, p.943.

autorités métropolitaines allaient d'ailleurs prouver cette théorie en disputant au Gouvernement général le contrôle de l'éducation publique qui échappera finalement au détachement.

En se disputant la maîtrise d'un appareil éducatif - devenu enjeu d'autant plus que le régime civil s'étendait, que le mode d'exploitation économique s'accroissait, que la conquête culturelle s'affichait - les forces animatrices du «système colonial» révélaient leurs intérêts et leurs pouvoirs réels. Les accommodement trouvés à propos d'une instance en principe dépolitisée et neutre démontrent que dans le contexte algérien, à la veille de la Première Guerre mondiale, le «culturel» est déjà un lieu (et une arme) politique²¹⁶.

Par l'intermédiaire de ses «Hussards», les instituteurs, l'école républicaine devenait une arme politique en ce sens qu'elle diffusait les valeurs patriotiques et civiques pour forger des citoyens acquis à ces idéaux. L'instituteur devait exalter le patriotisme et faire aimer la France. «La vérité, disait le directeur de Bouzaréa, est que sous couleur d'histoire, nous faisons des leçons de patriotisme, des sermons laïques exaltant la gloire de la France»²¹⁷. Les enseignants se virent confier la tâche de convaincre les indigènes, de les amener à choisir volontairement la protection de la France, bref "ils travaillèrent, comme le demandaient les instructions de 1890, non «à faire des sujets résignés mais à éduquer des citoyens qui acceptent l'autorité de la République»"²¹⁸.

2. Les manuels scolaires.

Les manuels scolaires complétaient le travail des instituteurs. Ils ne furent longtemps qu'éloge à l'égard de l'Empire, et du travail accompli. Ils glorifiaient la France généreuse, les généraux héroïques et les soldats courageux, ils citaient les progrès réalisés et les bienfaits répandus. Ils étaient patriotiques, moralistes et devaient provoquer l'admiration et le respect chez les enfants : «Aucun peuple ne possède à un plus haut degré que les Français les qualités nécessaires pour fonder des colonies, l'esprit d'aventure, l'énergie, l'aptitude à se faire bien voir des indigènes, la bonne humeur qui résiste à tous les déboires, l'insouciance de la fatigue et du danger» disait par exemple le *Jallifer et Vaste* de 1884²¹⁹. Après la Première Guerre mondiale, et avec l'évolution de l'attitude générale à l'égard des indigènes, avec également leur nombre croissant sur les bancs de l'école française, les manuels commencèrent à reformuler leurs propos et à ajouter de nouvelles parties. "Ils se firent humanitaristes et soulignaient désormais les profits

²¹⁶Vatin, "Exotisme...", p.180.

²¹⁷Ageron, *Les Algériens musulmans...*, p.956.

²¹⁸Rapport du sénateur Combes sur l'Instruction primaire des indigènes, annexe n°50 à la séance du 18 mars 1892. Cité dans Ageron, *France coloniale...*, p.198.

²¹⁹*Jallifer et Vaste*, cours supérieur, 1884. Cité dans *ibid.*, p.243.

qu'en retirent les populations indigènes"²²⁰. Il est difficile de croire qu'il n'y eut là qu'un heureux hasard, d'autant plus que, tandis que tous les adversaires de la France étaient systématiquement tournés en dérision, "Abd el-Kader seul, «devenu l'ami de la France» et le «sauveteur des chrétiens du Liban», avait droit à des égards quasi unanimes"²²¹.

3. L'idéal assimilationniste.

C'est l'idéal assimilationniste qui était à la base de l'école républicaine, et c'est comme cela que l'entendaient ceux qui la firent naître, comme l'illustrent les paroles sans équivoque du sénateur Combes sur l'instruction primaire des indigènes (1892) : «Plus que la puissance, plus que l'intérêt, plus que la jouissance matérielle, l'instruction des indigènes - j'entends l'instruction primaire, celle de la masse du peuple - aura cette efficacité de combler la distance et, en les faisant vivre des mêmes notions, de les habituer à se considérer, à se traiter comme les membres de la même famille humaine, de la même nation». C'est pourquoi les enfants indigènes devaient recevoir le même enseignement que les petits Français²²². Les idéaux assimilationnistes républicains déterminant la fonction de l'école primaire furent remis en cause au début du siècle, en raison des progrès de l'association mais, également, par peur de voir l'arme se retourner contre elle-même et les Européens débordés par une population indigène trop imprégnée des idéaux républicains pour accepter les principes du régime colonial. L'opinion coloniale était d'ailleurs fortement choquée par cet "enseignement primaire à la française, donné essentiellement par des instituteurs métropolitains dans la tradition républicaine à la fois égalitaire et assimilationniste" En 1907, sur les 392 instituteurs et institutrices d'écoles indigènes d'Algérie, 77 seulement étaient originaires de la colonie tandis que la proportion était inverse dans les écoles primaires pour Européens.

L'école, avec l'évolution des politiques coloniales et des idéaux qui les inspiraient, subit quelques modifications dans sa forme et dans ses buts. «La France nationaliste, dont le seul acte national est désormais celui du savoir, se doit à elle-même d'élever l'idéal des humanités inférieures dont elle a assumé la conduite et la protection. Mais cet élan généreux ne doit pas faire oublier la réalité. Sachons proportionner la culture aux capacités de nos élèves»²²³. Après l'autonomie financière et le départ du recteur Jeanmaire, avec la modification de la politique coloniale dans une perspective moins assimilationniste, l'école pour les indigènes ne visa plus la culture générale à la française mais plutôt la

²²⁰*Ibid.*, p.244.

²²¹J. Guiot et Fr. Mane, *Histoire de la France depuis les origines*, 57^{ème} leçon. Cité dans Ageron, *France coloniale...*, p.240.

²²²Rapport du sénateur Combes sur l'Instruction primaire des indigènes, annexe n°50 à la séance du 18 mars 1892. Cité dans *ibid.*, p.198.

²²³Messimy Cité dans Meynier *et al.*, *op. cit.*, Tome II, p.33.

formation technique. Les écoles rurales furent adaptées aux indigènes bien que la coupure ne fut pas nette avec les écoles classiques. En gros elles comportaient un enseignement de base auquel s'ajoutaient des techniques agricoles, artisanales et des notions d'hygiène. Dans les années 20, et après l'échec cuisant des écoles-gourbis, les autorités trouvèrent une voie intermédiaire avec une éducation générale adaptée, enseignée par des instituteurs ayant reçu une formation spécifique. En définitive, malgré l'évolution de la politique scolaire de la France, l'éducation, quel que fût son fondement idéologique, resta le cheval de bataille de la politique culturelle de la France coloniale.

4. La formation des maîtres français et indigènes.

L'instituteur était le corps d'élite de la politique culturelle scolaire. C'est pourquoi il recevait un enseignement particulier, adapté à l'éducation des indigènes. Son poids était d'autant plus considérable pour les pouvoirs publics qu'il était aimé et respecté jusque dans les fins fonds de l'Algérie. On lui faisait confiance et on l'écoutait car il n'était pas que le maître d'école, il était aussi maçon, ébéniste, médecin-infirmier, vétérinaire, jardinier. Il apprenait à lire, écrire et compter, donnait des cours de morale, d'histoire, de géographie, d'instruction civique. Il enseignait aussi l'hygiène, l'agriculture, et il était souvent secrétaire de mairie et écrivain public. L'École normale de Mustapha, qui fut transférée à Bouzaréa en 1888, était la pépinière de ces instituteurs coloniaux. D'autres furent créées plus tard à Constantine et Oran; il y en avait 8 en 1959.

Il y existait depuis 1891, une «section indigène» devenue «section spéciale d'adaptation des instituteurs français à l'enseignement des indigènes»: les instituteurs métropolitains y recevaient une formation complémentaire d'un an adaptée au pays. Une section réservée aux indigènes forma 800 instituteurs indigènes, en majorité kabyles, entre 1883 et 1924, date à laquelle la section indigène fusionna avec celle réservée aux Européens. Ces instituteurs furent particulièrement appréciés. Qui mieux qu'eux pouvait transmettre cet amour de la nouvelle patrie et de sa civilisation aux jeunes indigènes aux yeux desquels ils étaient la preuve vivante d'une adaptation réussie. M. Ibazizen, écrivain, avocat, conseiller de l'Union française et premier algérien au Conseil d'État parle de son père, qui fut justement premier élève-maître kabyle de la première école française de Kabylie : «Ce qu'il enseignait, c'était d'abord la France, in globo. L'approfondissement ne venait qu'après. Le capital culturel de celle-ci, sa puissance matérielle, son rayonnement intellectuel l'avaient saisi, tout jeune, par comparaison avec la pauvre, la chétive et ignorante Kabylie. Il se la représentait, la sentait au fond de lui. Il l'idéalisait à travers ses premiers maîtres et leur

enseignement [...]»²²⁴. Pour preuve de l'importance accordée par les pouvoirs publics aux instituteurs et, surtout, aux instituteurs indigènes, on retiendra le voyage à Paris offert gracieusement par le GGA au premier groupe d'instituteurs autochtones en 1889, année de l'exposition universelle dont ils reviendront tous «avec la Tour Eiffel dans la poche, éblouis, captivés à tout jamais», comme ils le disaient eux-mêmes²²⁵.

5. Le choix d'une élite : les bourses d'enseignement secondaire.

Le système scolaire préparait la fabrication d'une élite occidentalisée qui devait servir d'intermédiaire aux autorités coloniales, de «médiation culturelle et politique»²²⁶, et participer, par une action de fond dans la société traditionnelle à faire accepter la présence française et répandre ses valeurs. Cette élite, principalement kabyle, fut formée en grande majorité dans les filières «moyennes» francophones ou bilingues, la plupart du temps grâce à des bourses octroyées par les pouvoirs publics qui avaient trouvé là le moyen le plus efficace de sélectionner les indigènes qu'ils voulaient voir arriver au sommet de la hiérarchie sociale. Un décret de 1886 permettait effectivement aux pouvoirs publics de passer outre les conditions de mérite académique et de nécessité financière pour les accorder sans examen «en faveur des familles ayant rendu des services signalés à la France». A la veille de la Première Guerre mondiale, les 125 boursiers des lycées étaient tous fils d'Aghas ou de Caïds. "Le crédit du budget des affaires indigènes réservé aux bourses d'enseignement secondaire fut sensiblement augmenté de 1904 à 1914, afin de consolider une «bourgeoisie conservatrice» sous le gouverneur Jonnart (1903-1911)"²²⁷. Les bourses servirent après la guerre à récompenser tous les adjoints indigènes loyalistes : bachagas, aghas et caïds, militaires, agents de la justice et du culte musulman, interprètes, instituteurs, auxiliaires médicaux.

D. L'enseignement supérieur.

En 1879 la France créait en Algérie des Écoles supérieures de Droit, de Lettres et de Sciences. Le fait de mettre en place des écoles, qui ne délivraient pas le même diplôme d'État que des facultés, répondait officiellement aux besoins spécifiques de l'Algérie. Mais il semble que cette décision ait surtout eu des motivations politiques. Selon J.C. Vatin, "derrière le discours officiel se cachait sans doute le désir des

²²⁴ Cité dans Paulette Dechavanne, "Conférence prononcée le 24 octobre 1992 à Aix-en-Provence", *L'Algérieniste*, p.12.

²²⁵ Cité dans *ibid.*, p.12

²²⁶ Dominique Glasman et Jean Kremer, *Essai sur l'Université et les cadres en Algérie*, Paris, Éd. du CNRS, 1978, p.17.

²²⁷ Pervillé, *op.cit.*, p.32.

universitaires et politiques métropolitains, non seulement de ne rien brusquer mais de ne pas accorder trop vite une autonomie à l'enseignement supérieur algérien²²⁸. Depuis une vingtaine d'années déjà des demandes répétées étaient restées lettre morte «enterrées par les Bureaux de Paris» soucieux d'éviter que l'Algérie se détache peu à peu. En obligeant les jeunes désireux de poursuivre des études supérieures à le faire en France métropolitaine, on était quasiment sûr de les rallier à la cause. "Le gouvernement lui-même se méfiait du colonat, de cette idéologie qui fleurissait en terre algérienne en laissant filtrer des slogans séparatistes. Le lien maintenu entre Universités françaises et Écoles d'Algérie, comme le maintien du contrôle direct effectué par le ministère parisien, constituait une solide garantie qu'il ne se passerait rien sans son accord"²²⁹. La création de l'enseignement supérieur en Algérie fut parallèlement retardée par la mauvaise volonté du côté du colonat, qui ne souhaitait pas voir la Métropole installer un appareil idéologique de contrôle sur le sol algérien.

E. L'Université et la recherche : les fondements idéologiques de la présence française.

1. L'Université, «appareil idéologique de contrôle».

L'organisation de l'enseignement supérieur ne fut pas, comme on va le voir, étrangère à une volonté gouvernementale d'en faire un auxiliaire politique et idéologique. A cette époque, la France, commençait à envisager différemment l'enseignement supérieur désormais associé à une recherche qu'elle encourageait volontiers dans le corps professoral. Cette recherche universitaire, parce qu'elle était produite dans un contexte socioculturel et institutionnel précis, était largement imprégnée par l'idéologie dominante qui la déterminait au moins en partie. Le pouvoir imposa aux chercheurs une ligne directrice. Il ne faut pas oublier que l'enseignement supérieur était sous la houlette du ministère de l'Éducation nationale qui choisissait les cours, nommait les professeurs, donnait les crédits. Bref, l'État restait le grand patron et il semblait normal qu'il n'encourageât pas la production d'un savoir qui aurait pu desservir ses intérêts. "Augustin Bernard, professeur à la Sorbonne et un peu le représentant en ces lieux de «l'école d'Alger» ou de son esprit - géographe aussi - se faisait rappeler à l'ordre par lettre pour avoir cité des statistiques non conformes à celles du Gouvernement général"²³⁰. On peut dire que la recherche était déterminée par un cadre qui orientait le choix des sujets et, quelque fois même, le sens à donner aux résultats. L'enseignement

²²⁸Vatin, "Exotisme...", *loc. cit.*, p.165.

²²⁹*Ibid.*, p.165.

²³⁰Vatin, *L'Algérie politique...*p.31.

supérieur était un «appareil idéologique de contrôle»²³¹ que l'idéologie dominante utilise pour véhiculer "ses présupposés, le bien fondé de sa puissance et la sûreté de soi et de son bon droit"²³².

Une partie du colonat avait bien compris cette volonté de mainmise politique sur la vie culturelle et sur la production intellectuelle dont elle trouvait anormal d'«ignorer au juste les tenants et les aboutissants»²³³. Choquée que "des professeurs eussent leurs entrées au gouvernement Général, ou puissent s'adresser directement aux bureaux parisiens"²³⁴, elle s'opposa donc au développement de cette Université dont les "professeurs nommés par le ministère étaient prêts à diffuser les idéologies en vogue dans les cénacles parisiens"²³⁵. Elle critiquait vivement ce jacobinisme que l'établissement des Délégations n'avait pu atténuer puisque Paris conservait le contrôle de l'instruction publique qui échappait au détachement. Les universitaires issus du système colonial lui-même (c'est-à-dire ceux qui étaient nés en Algérie) avaient une approche différente qui, pourtant, aboutissait aux mêmes résultats :

Leur prosélytisme civilisateur, doublé d'égalitarisme républicain, les incite à concevoir les rapports entre ethnies, entre groupes, entre métropole et colonie en termes de progrès, de promotion d'assimilation par l'enseignement, d'acculturation. [...] en oeuvrant au recensement et à l'explication des «zones attardées» [...] ils pensent servir une noble cause. [...] Mais dans les faits, ils soutiennent inconsciemment l'entreprise de déstructuration culturelle menée de pair avec la désintégration économique et l'éclatement social²³⁶.

Ainsi, d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, "l'organisation d'un enseignement supérieur des Lettres était une expérience dont la métropole serait la première à profiter"²³⁷ et, malgré la timidité des réformes engagées, certains comprenaient déjà l'importance politique autant que culturelle de telles structures dans la colonie algérienne. En 1909, les Écoles devenaient Facultés, et par là renforçaient leur position de «relais du processus intellectuel de commandement»²³⁸ : "Lorsqu'à l'esprit de la conquête succéda la conquête par l'esprit ce qui n'était qu'appendice d'un mécanisme de domination en devint soudain le rouage"²³⁹.

2. L'Afrique latine.

Le principal sujet de prédilection de l'élite intellectuelle demeurait, sans aucun doute, la résurrection de l'Afrique latine à travers l'archéologie, l'épigraphie, l'histoire. Cet engouement était

²³¹Vatin, "Exotisme...", *loc. cit.*, p.182.

²³²Vatin, *L'Algérie politique...*, p.50.

²³³Vatin, "Exotisme...", *loc. cit.*, p.174.

²³⁴*Ibid.*, p.174.

²³⁵*Ibid.*, p.174.

²³⁶Lucas et Vatin, *op. cit.*, p.36.

²³⁷Esquer, *loc. cit.*, p.35.

²³⁸Vatin, "Exotisme...", p.182.

directement soutenu et entretenu par les pouvoirs publics qui confièrent à partir des années 1880 "l'organisation [...], la recherche, la conservation, la mise en lumière des documents archéologiques"²⁴⁰ à l'École puis à la Faculté d'Alger qui les utilisa comme base pour réintégrer l'Algérie dans un passé européen. Ainsi, "une histoire universitaire classique, héritière directe de la française, poursuit en Algérie une recherche assez marginale en apparence mais essentielle dans ses buts. Elle tendait à récupérer l'Algérie du passé lointain, avant 1830, et à la réinsérer dans une évolution en la rapprochant progressivement de la France"²⁴¹. La théorie de l'Afrique latine était plus que jamais d'actualité. Historiens et archéologues construisaient un édifice solide dont les bases, atlas archéologiques, musées, livres d'histoire, se consolidaient les unes les autres. Pour parachever cette oeuvre, il fallait accentuer le plus possible l'impression de non-historicité d'une Algérie arabo-musulmane figée dans un immobilisme anti-progressiste. Les Français diffusaient une Histoire d'Algérie qui mettait en exergue l'inexistence historique d'une entité culturelle et politique algérienne précédant la conquête, profitant en cela de l'absence de traces écrites d'un passé «national», que ne faisait que confirmer le manque d'homogénéité arabo-musulmane et de conscience unitaire qui caractérisait l'Algérie. Témoignant de l'intérêt qu'ils portaient à l'histoire antique de l'Algérie, les pouvoirs publics continuèrent l'aide aux différents cadres de la recherche. En 1926, le président de la Société historique algérienne (D. Luciani, ancien directeur des Affaires indigènes) obtint une aide du gouverneur général Violette pour soutenir cette institution.

Cet intérêt réaffirmé pour l'Afrique romaine vient du fait que la France trouvait toujours dans les résultats de la recherche l'élément légitimateur dont elle ne pouvait se passer mais, aussi, un formidable élément intégrateur des diverses populations européennes qui peuplaient l'Algérie. L'archéologie latine permit aux autorités de trouver une parade aux manifestations d'animosité qui divisaient, à la fin du XIXème et au début du XXème siècles, le groupe européen. Une fois encore les conséquences politiques de cette entreprise culturelle étaient évidentes. La scission interne au groupe européen causait un danger de troubles important et perturbait la pérennité politique. Pour y remédier

un projet [...]devait favoriser la fusion entre tous les apports originaires de la Méditerranée occidentale, française, italienne, espagnole. La résurrection d'une culture latine venait à propos renouer [...] avec les conquérants romains, promus colonisateurs exemplaires. Relever le plan des monuments antiques, relancer l'épigraphie latine, ouvrir des campagnes de fouilles, c'était rendre à l'Afrique du Nord sa latinité originelle. C'était surtout fournir un lignage, un arbre généalogique au *melting pot* algérien. C'était substituer aux ancêtres réels des nationalités différentes un ancêtre mythique commun [...]²⁴².

²³⁹ *Ibid.*, pp.161-162.

²⁴⁰ Esquer, *loc. cit.*, p.19.

²⁴¹ Vatin, *L'Algérie politique...*, pp.25-26.

²⁴² *Ibid.*, p.39.

Une note interne du gouvernement général datée du 6 janvier 1924 consacrée à l'archéologie confirme l'importance en Algérie des antiquités et des beaux-arts. «Toutes les ruines anciennes dont le sol algérien est parsemé, particulièrement nombreuses aux confins de la Tunisie, témoignent du rôle important que l'Afrique du nord a joué dans l'antiquité (...). L'administration algérienne s'est de tout temps préoccupée de faire exhumer ces restes de civilisations anciennes, de conserver ces souvenirs du passé»²⁴³. Les illustrations de cet intérêt sont innombrables. Par exemple, en 1927, le gouverneur général recommande auprès du directeur des antiquités algériennes, M. Passemard qui entreprenait une étude sur l'évolution de l'homme dans le bassin méditerranéen. Ce dernier obtient du GGA des facilités multiples notamment des réductions importantes sur le prix de ses déplacements et une subvention de 10 000 francs²⁴⁴. Cette générosité du gouvernement est compréhensible quand on sait que la condition des autorités était que "les découvertes de M. Passemard, s'il s'en produisait, resteraient acquises au Gouvernement général de l'Algérie"²⁴⁵. Elle illustre la volonté de mainmise politique sur le patrimoine archéologique. La réglementation en matière de monuments historiques en Algérie fut d'ailleurs l'objet de toutes les attentions. Leur protection avait été garantie par un décret de 1925²⁴⁶ et on constatait la participation de plus en plus importante des autorités politiques (gouverneur général, ministères parisiens) en matière de monuments historiques et d'antiquités. Beaucoup des décisions étaient prises par leur intermédiaire ou avec leur consentement, ce qui prouve l'importance qu'ils accordaient à ces questions.

A Paris, on encourageait d'ailleurs volontiers cette redécouverte de l'Afrique latine. Au moment du centenaire, l'antiquité n'avait rien perdu de son intérêt politique. Bien au contraire, elle était, plus que jamais, l'un des éléments clefs de la politique culturelle de la France en Algérie. Les grands musées créés en Algérie à cette occasion réservèrent une place importante à ces «reliques de notre passé, vestiges de la domination romaine, qui sont un peu nos titres de noblesse»²⁴⁷. Le gouvernement général accorda une subvention de 5 000 francs à la direction des antiquités pour participer au congrès international d'archéologie de 1929, en précisant : "Il serait désirable qu'un représentant prit part au congrès de Barcelone et fit connaître aux archéologues qui s'y trouveront réunis, le programme du centenaire, en vue

²⁴³CAOM, 56 S/1.

²⁴⁴CAOM, 56 S/ 1, Monuments historiques (1875-1928), GGA, Cabinet du gouverneur général - Recommandation, 26 février 1927.

²⁴⁵CAOM, 56 S/ 1, Monuments historiques (1875-1928), Cabinet du GGA, 23 novembre 1928

²⁴⁶L'Administration dispose à cet égard de deux mesures principales : le classement parmi les Monuments historiques et l'expropriation d'utilité publique. C'est le Gouverneur général qui prononce le classement «après avis de la Commission des Monuments historiques siégeant à Paris». En ce qui concerne l'aspect administratif, on retiendra que le service des Monuments historiques a été fondé en 1880. Bien que rattachés au Gouvernement général en 1898, l'architecte en chef et les trois architectes ordinaires qui le composent sont «nommés par le ministre de l'Éducation nationale et mis à la disposition du gouverneur général». C'est la Direction des Antiquités qui «gère la partie scientifique des fouilles», son directeur est nommé par le gouverneur général. CAOM, 40S/1, Note sur le service des Beaux-arts.

²⁴⁷CAOM, 64 S/51, Commissariat général du centenaire de l'Algérie, L'œuvre du centenaire.

de préparer le succès²⁴⁸. L'année suivante, le commissariat général du centenaire allouait une subvention de 100 000 francs à l'université d'Alger pour l'organisation d'un congrès des sociétés savantes²⁴⁹. La réaffirmation d'une latinité originelle participa de façon discrète et efficace à la lutte culturelle contre l'identité arabo-musulmane que la France se devait, on l'a vu dans l'introduction de cette deuxième partie, de considérer avec plus d'égards étant donné l'orientation nouvelle de la «politique indigène».

On comprend à quel point la francisation de l'Algérie était une entreprise complexe qui requérait des efforts constants dans des domaines culturels variés, une lutte de tous les instants. Toutefois, il était impératif que les pouvoirs publics, s'ils voulaient sortir victorieux de cette joute culturelle, fassent preuve de finesse. En matière de culture, la coercition est rarement efficace en profondeur. Différentes armes à cet égard vont être instrumentalisées par les pouvoirs publics pour enraciner une certaine idée de la France, transmettre des messages optimistes de collaboration fertile, jouer au niveau du subconscient et de l'intellect pour accomplir une oeuvre de séduction, une habile propagande au service de la pérennité française sur le sol algérien.

²⁴⁸CAOM, 56 S/ 1, Monuments historiques (1875-1928), GGA, Intérieur et Beaux-arts, Alger le 21 août 1929.

²⁴⁹CAOM, 64 S /62, Le commissariat général du centenaire à Monsieur le recteur de l'académie d'Alger, Alger, 12 novembre 1930.

CHAPITRE VI. LES ARTS ET LA CULTURE.

A. Les beaux-arts et la peinture.

1. La politique artistique jusqu'au tournant du siècle.

L'art fut, depuis l'institution de la République, utilisé comme un outil gouvernemental par les pouvoirs publics. La politique artistique de l'État (soutien aux artistes, commerce de l'art, expositions, conservation d'un patrimoine etc.) se décidait au Parlement et dans les ministères; elle était donc largement tributaire de l'orientation générale de la politique. Mais elle subissait des influences multiples, d'hommes politiques, ou de groupes de pression. Le Parti colonial, avec sa place prédominante dans les appareils d'État fut à cet égard, un déterminant central de la politique culturelle française en Algérie, notamment en matière artistique. Sous les ministères de Jules Ferry et Georges Leygues, tous deux membres du parti colonial, six, puis douze œuvres furent commanditées. A la fin du XIX^{ème} siècle, l'État multiplia, par exemple, les commandes d'œuvres d'art exaltant la gloire nationale, notamment à travers ses victoires militaires. Beaucoup de grands hommes politiques ou militaires et événements glorieux de l'histoire coloniale furent immortalisés dans des tableaux, des bustes, des statues, commandés par les pouvoirs publics pour décorer les bâtiments officiels de la colonie et servir le prestige national.

Les commandes artistiques de l'État peuvent avoir aussi bien une dimension historique que d'actualité. Les bustes d'un Faïdherbe, ou encore le cardinal Lavignerie, rappellent les grandes figures du début de la nouvelle expansion coloniale sous la Troisième République. L'Histoire est ainsi introduite dans le présent. Cependant, l'actualité coloniale fait aussi l'objet de commandes de l'État. [...] La peinture, ici, rejoint la littérature coloniale, dans la description héroïque de l'action des hommes dans l'empire colonial. C'est la régénération de l'armée et de la nation. Que ce soit par le biais des grands hommes ou des grands événements, ces deux types de commandes - historique et contemporain - rendent l'histoire coloniale présente au public et correspondent à des valeurs morales qui renforcent l'autorité de l'état²⁵⁰.

2. Jonnart et le développement d'une école nord-africaine.

Les beaux-arts dans leur totalité, connaissaient une révolution sans précédent au tournant du siècle. A l'initiative des pouvoirs publics, une politique culturelle intense se mit donc en mouvement. Les hommes d'État métropolitains, comme les fonctionnaires coloniaux, ne cesseront, par leurs discours ou leurs actes de démontrer que l'importance politique des beaux-arts ne faisait et ne ferait que s'accroître, et que les bénéfices à retirer de leur instrumentalisation étaient immenses. Au tournant du siècle, avec l'affirmation des principes de la politique d'association, l'attitude à l'égard des indigènes se modifia. Ces derniers

²⁵⁰Lagana, *op. cit.*, p.4.

réapparaissaient comme entité culturelle à part entière. On n'essaierait plus désormais de les assimiler brutalement, mais de les convaincre et, dans cette perspective, il était indispensable de montrer des signes de bonne volonté et de ménager leurs susceptibilités culturelles et religieuses en faisant une place à leur culture dans les différents domaines artistiques ou, mieux, en admettant certains de leurs représentants dans la sphère très élitiste des artistes à part entière.

Quelques personnages de premier plan s'illustrèrent dans l'histoire de ce mouvement, des hommes politiques métropolitains ou algériens, des membres du parti colonial, des artistes. Mais s'il en est un qui marqua cette période d'une empreinte indélébile, c'est bien le gouverneur Jonnart. Son action dans tous les domaines concernant les beaux-arts fit de lui l'allié le plus puissant que la métropole pouvait trouver en matière de politique culturelle. Ce grand amateur d'art était également un indigéniste notoire. Celui que certains surnommaient «l'Arabe» ne se contenta pas de faire revivre l'artisanat indigène ; il n'eut de cesse de développer des éléments culturels de rapprochement entre Européens et Indigènes. Cette ambition passait par la création d'un courant artistique «algérien» en architecture et en peinture, comme il en existait un en littérature, et de l'entretien d'une intense activité dans tous les domaines connexes. C'est d'abord la métropole qui était visée mais, bientôt, par le biais des nouveaux peintres algériens et de la mise en valeur de leurs oeuvres en Algérie on espère toucher la population de la colonie. La peinture (batiments publics, expositions...) véhicule un message que certains musulmans cultivés sont susceptibles de recevoir même s'ils ne sont pas les seuls visés. Ainsi, "des esprits musulmans artistes ne pouvaient rester insensibles à une telle activité (culturelle)" ²⁵¹ et, en ce sens, on peut penser que tout ce qui était entrepris avait des répercussions bénéfiques pour la France au point de vue de ces Indigènes.

3. L'école nord-africaine comme propagandiste politique.

L'exposition coloniale de 1906 donna le "coup d'envoi d'une propagande artistique en Algérie" puisque, à cette occasion, les pouvoirs publics (le ministère des Colonies) décidèrent de créer des bourses de voyage pour de jeunes peintres qui «pourraient remplir des tâches patriotiques»²⁵². La création de la Villa Abd el-Tif allait donner une nouvelle dimension à cette volonté. Celle-ci fut financée par le gouvernement général, et parrainée par Léonce Bénédicte, président de la société des peintres orientalistes qui sélectionnait les futurs pensionnaires (il semble que Barrucand, grand ami de Jonnart, ait également participé à la fondation de cette institution). Cette nouvelle villa Médicis algérienne devait permettre à des peintres métropolitains de «vivre» l'Algérie pendant un an (puis deux) grâce à un séjour subventionné sur

²⁵¹ Goinard, *op. cit.*, p.283.

²⁵² Léonce Bénédicte, 1895, Cité dans E. Cazenave, "Le monument commémoratif du Centenaire de l'Algérie réalisé en 1930 à Boufarik", *L'Algérieniste*, n°81, mars 1998, p.116.

place (logement et bourse de 3 000 francs par an payée par le GGA) pour, si possible, s'y installer et fonder un nouveau courant artistique sous la houlette de l'État et orienté selon son point de vue. "Teinté d'indigénisme, ce moment du projet colonial, en incorporant partiellement «l'école nord africaine dans l'art français contemporain» (Angel, 1931) visait aussi à accentuer la pression culturelle de la métropole"²⁵³. On peut considérer les 87 artistes qui s'y succédèrent entre 1907 et 1962 comme des protégés des pouvoirs publics. Ils travaillèrent souvent pour ces derniers dans l'œuvre de propagande. Ils devinrent les ambassadeurs de l'Algérie, représentants de l'art local, et il arrivait souvent qu'ils soient sollicités pour décorer des monuments publics, ou faire des expositions : "Au service de l'Algérie, prolongement de leur Patrie au-delà de la Méditerranée et par le prestige de l'art, il s'en font les propagandistes"²⁵⁴.

La peinture monumentale, que les pouvoirs publics utilisèrent à outrance, "implique une forte soumission des artistes aux commandes publiques, qui ne sont pas orientées seulement par le souci d'affirmer des projets artistiques, mais de proposer, d'imposer, des figurations de l'identité algérienne"²⁵⁵. Ces jeunes peintres de l'école algérienne (Cauvy, Assus, Galliero...) étaient sollicités pour représenter la société traditionnelle tandis que les peintres indigènes avaient du mal à se démarquer dans cette sphère bien défendue (sauf peut-être Mammeri et Benaboura, qui représentent des cas particuliers). Cela tendrait à confirmer l'aspect surfait de ces représentations de la société autochtone. "Du thème de la danse, par exemple, Assus donnait une lecture très cosmopolite, assez conforme à l'idéal impérial [...] On trouvait [dans ces peintures] les traditions des différentes communautés dont la diversité fit un temps l'orgueil de l'Algérie"²⁵⁶. Les peintures du mouvement artistique nouveau qui naissait en Algérie au début du siècle dépeignaient "des scènes typiques, évoquant la société indigène traditionnelle dans un cadre bucolique, printemps pacifié d'une ruralité prospère, avec une vigoureuse production artisanale et ses bonheurs domestiques. [...] la société indigène [...] revit, comme restaurée dans sa splendeur native [...] une Algérie essentielle, en quelque sorte, brandie pour témoigner pour l'éternité"²⁵⁷.

4. Le centenaire.

Pendant l'entre-deux-guerres, l'attitude volontaire des pouvoirs publics en matière artistique se confirma jusqu'à l'apothéose des célébrations du centenaire. On assista notamment à la fondation d'écoles des beaux-arts, d'institutions artistiques publiques (musées, salles d'exposition, prix et bourses divers) ou privées (galeries, ateliers, salons de vente). Une note interne du gouvernement général datée du 6 janvier

²⁵³Pouillon, "Echange agonistique...", p.166.

²⁵⁴Cazenave, *loc. cit.*, p.118.

²⁵⁵Pouillon, "La peinture monumentale...", p.213.

²⁵⁶*Ibid.*, p.196.

²⁵⁷*Ibid.*, p.192.

1924 confirmait l'importance pour l'administration algérienne des antiquités et des beaux-arts : "L'ensemble de ces institutions (subventions, bourses, écoles des Beaux-arts, fouilles.....) dénote l'effort constant de l'administration algérienne en vue de réveiller en Algérie le goût du beau, d'encourager et de provoquer les études artistiques"²⁵⁸. Pendant cette période, la société indigène qui se développait rapidement et accentuait sa culture française dans la tradition républicaine, s'orientait irrémédiablement vers une prise de conscience identitaire qui pourrait rapidement remettre en cause l'autorité politique de son tuteur. Les beaux-arts, trophée de la civilisation, étaient une arme que les pouvoirs publics entendaient bien exploiter. La Commission du Centenaire, lorsqu'elle fit ressortir sa volonté de créer des oeuvres durables en Algérie, expliquait à ce propos que celles-ci devraient permettre de rapprocher la Métropole et l'Algérie, mettre en exergue leur caractère indissociable, prouver à l'Algérie (autant musulmane qu'européenne) «qu'elles étaient grandes l'une par l'autre» et que l'indépendance serait néfaste. C'est la raison pour laquelle un effort particulier devait être fait dans le domaine des beaux-arts. Les oeuvres accomplies seraient dans cette perspective

celles qui feront le mieux rayonner dans ce pays le génie de la mère-patrie, cette métropole des arts et de la civilisation ; [...] mettront en pleine valeur nos ressources économiques et artistiques. Le budget du centenaire devait donc, [...] parfaire ce que nos assemblées financières, au cours de leur énorme effort annuel, n'ont pu accomplir dans certains domaines, entre autres ceux de l'art et de la pensée. D'où cette conception de musées, où les jeunes générations algériennes pourront s'imprégner des traditions, de l'esprit, de l'art et de la pensée français. Nous créerons donc trois grands musées à Alger, Constantine et Oran, où l'on admirera, à côté de beaux échantillons des trésors artistiques de la vieille Europe, en peinture, en sculpture, les plus belles productions de nos artistes locaux"²⁵⁹.

B. L'architecture et le style néo-mauresque.

Le début du XXème siècle se caractérisa, en matière d'architecture et d'ornementation, par l'affirmation d'une tentative orientalisante concernant les bâtiments publics. Traduisant la volonté publique de rapprochement culturel franco-indigène, le gouverneur Jonnart fut l'un des pionniers de ce mouvement. Tandis que l'art indigène renaissait de ses cendres, les bâtiments néo-mauresques se multipliaient : la grande poste, la préfecture d'Alger, la mairie et poste d'El Biar, l'hôtel de la dépêche algérienne, les médersas, la gare d'Oran, l'ensemble central de Philippeville. "Cette époque, marquée par quelques grandes réalisations, dites de «style Jonnart», cherchait à associer cachet local et modernité"²⁶⁰. En matière

²⁵⁸CAOM, 56 S/1.

²⁵⁹CAOM, 64 S/51, Commissariat général du centenaire de l'Algérie, L'oeuvre du centenaire par Gustave Mercier, Commissaire général du centenaire, Délégué financier, Membre du conseil supérieur de l'Algérie. En 1930-31, des crédits importants sont alloués à la direction du musée des beaux-arts, destinés à son aménagement.

²⁶⁰Pouillon, "Echange agonistique...", p.166.

d'architecture, le travail du Comité du Vieil Alger illustre d'ailleurs parfaitement l'intérêt nouveau pour la culture et l'art indigène manifesté en Algérie. Celui-ci se composait de fonctionnaires, d'universitaires, d'intellectuels, dont la profession de foi était la sauvegarde de la Casbah. Ils disposaient à cette fin de divers moyens d'action parmi lesquels la production de rapports signalant aux pouvoirs publics les monuments qui méritaient d'être classés, ou encore la présentation de cet ensemble architectural au grand public par l'intermédiaire de conférences-visites. On notera enfin la publication de morceaux d'histoire dans sa revue *Les Feuilles d'El Djazaïr*. L'espace public et ses bâtiments avaient joué depuis la conquête, comme on l'a vu, un rôle symbolique central dans la politique culturelle de la France. Celui-ci ne s'était pas démenti mais avait intégré de nouvelles composantes. Peu avant la Seconde Guerre mondiale, il acquérait notamment un rôle social plus important qu'auparavant, aidant la gestion d'une population indigène de plus en plus nombreuse. La ville d'Alger débuta par exemple en 1933 la construction d'un somptueux «foyer civique», sorte de maison de la culture avec conservatoire de musique et bibliothèque municipale, décoré par les soins de l'école nord africaine. Ce projet grandiose fut "entrepris [...] comme réalisation d'une essence antique de l'espace public en Méditerranée"²⁶¹ et voulait frapper tous les esprits d'une image indélébile.

C. La littérature.

1. L'algérianisme.

Avec la fin de la conquête militaire et la prospérité qui lui succéda en Algérie, avec l'évolution de la mentalité et la naissance d'une identité régionale originale très marquée, apparut la volonté de développer une intellectualité, symbole de cette personnalité particulière. La littérature d'Algérie, fille de l'épopée coloniale, se voulait être une littérature faite *sur l'Algérie par* des "Algériens", c'est-à-dire des Européens d'Algérie. Elle fut le principal porte-parole du mouvement algérianiste qui à la suite de Louis Bertrand devait être marqué par des personnalités comme celle de Robert Randau. Ce mouvement intellectuel était le fait d'une génération née en Algérie, qui aimait cette terre africaine mais avait foi dans la richesse des valeurs occidentales. Il voulait participer à l'oeuvre de construction, avec la «collaboration des indigènes», d'une province latine enrichie par sa diversité culturelle et sa situation particulière.

La littérature algérianiste allait véhiculer un message politique, au risque même de se laisser surdéterminer par celui-ci. Cet engagement idéologique, d'abord spontané puis conscient, se veut en priorité destiné à une métropole que l'on espère convaincre qu'elle doit continuer à soutenir l'Algérie et, ainsi,

²⁶¹Pouillon, "La peinture monumentale...", p.196.

"oeuvrer par l'action intellectuelle au destin de la colonie"²⁶². Mais il s'avère que la valeur politique de la littérature algérieniste allait au-delà de cette fonction primitive. Tirant sa substance du système colonial, elle était pénétrée par les conceptions impérialistes dont elle allait devenir l'une des meilleures propagandistes. Les algérienistes étaient conscients de cette fonction, comme en témoignent les paroles de Robert Randau, l'un de leurs plus illustres représentants «L'acte est le serf de la pensée... la littérature est *toujours* instrument de propagande»²⁶³. Louis Lecoq, président de l'Association des écrivains algériens, expliquait qu'«écrire est un acte militant»²⁶⁴ tandis que son ami et co-directeur avec lui de la revue *Afrique*, Jean Pomier, rappelait le «devoir» de l'écrivain de participer aux affaires coloniales. Le projet artistique de l'écrivain colonial était donc modelé par la cause coloniale et celui-ci entendait bien faire de sa plume une arme de combat.

L'algérienisme servit également de façon plus indirecte la politique culturelle de la France. La littérature coloniale "dira, par la vertu du texte narratif, tout haut ce que la version officielle s'ingéniait à taire. En ce sens, la production algérieniste apparaît essentiellement dans le contexte référentiel de l'époque, comme une littérature hyperbolique"²⁶⁵ du discours colonial. Elle disait tout haut ce que les autorités pensaient tout bas mais ne pouvaient avouer, à savoir que la pérennité de la colonie passait par un rapport paternaliste à une époque où, pour éviter les tensions, il était indispensable de prétendre officiellement le contraire. S'il était peu présent dans cette littérature, l'indigène n'était pas pour autant méprisé mais plutôt considéré, lorsqu'il acceptait le principe de la collaboration, comme un associé dans la construction d'une Algérie française dans toute sa diversité culturelle. Charles Courtin, qui se situait à la limite de cette mouvance, nous donne l'illustration parfaite de ce que put être l'utilisation par le Gouvernement d'un travail dont il n'avait pas eu l'initiative mais qu'il exploita et aida à prospérer pour servir sa politique culturelle. Ses romans décrivaient le rapport colonial comme «un rapport d'exploitation rationalisé par un discours sur l'antagonisme des races»²⁶⁶. Fonctionnaire apprécié de l'administration coloniale, son travail littéraire reçut reconnaissance (Grand prix littéraire 1928, Prix du GGA en 1929) et soutien officiel de la part de cette dernière à qui il soumit ses manuscrits pour lecture préalable de 1929 à 1946 (Affaires indigènes).

Tous ces avals et ces satisfecits ne suffisent pas à faire de Courtin un romancier officiel. Mais ils permettent de dire qu'il fut l'un des écrivains les mieux en consonance avec le discours intérieur de la haute administration coloniale, avec cette réflexion interne dont le discours public se nourrit mais qu'il voile et que la fiction romanesque permet, consciemment ou non, d'avancer au grand jour. Que cette réflexion interne soit en dernière analyse celle qui

²⁶²Lanasri, *op. cit.*, p.54.

²⁶³Jean Robert Henry et Françoise Henry-Lorcerie, "Le centenaire de la conquête de l'Algérie - Achèvement d'une littérature de combat", dans *Des Années Trente...*, p.111.

²⁶⁴Louis Lecoq, *Afrique*, n°4, juillet-août 1924, p.3. Cité par Lanasri, *op. cit.*, p.9.

²⁶⁵Lanasri, *op. cit.*, p.126.

²⁶⁶Jean-Louis Planche, "Charles Courtin, Romancier de l'affrontement colonial", *Le Maghreb dans l'imaginaire français*, Paris, Edisud, coll. «Maghreb Contemporain», *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1985, p.37.

correspondait le mieux aux intérêts de la grande colonisation est une évidence que l'histoire de l'Algérie permet de vérifier pour chaque instant²⁶⁷.

La littérature coloniale était «annexée comme variante du discours colonial» de sorte que "les romanciers coloniaux croyaient écrire des romans, en réalité ils étaient écrits par les Appareils Idéologiques d'État coloniaux algériens [...] la représentation littéraire devenait une *figuration dissimulation* idéologique, le roman colonial une tribune pour la colonisation de peuplement. Les romans coloniaux n'auraient été ainsi que le reflet idéologique de groupes de pression plutôt que des «œuvres» émanant d'individus isolés"²⁶⁸.

Ainsi, bien que la fonction politique d'origine de la littérature algérienne ait plutôt été destinée à la métropole celle-ci est devenue, par la force des choses, l'auxiliaire involontaire de cette même métropole dont ses auteurs se méfiaient. En défendant le régime colonial et une certaine idée de l'Algérie française et de sa réussite les Algériens confortaient la position française et ce, d'autant plus qu'ils comptaient dans leurs rangs bon nombre d'arabisants et de Kabyles. Les écrivains algériens coïncidaient en cela avec la politique de la France en ce sens qu'ils se faisaient les vecteurs de la prise de conscience du particularisme kabyle que le pouvoir colonial cherchait justement à exacerber.

Pourtant, porte-parole d'un contre-pouvoir menaçant, capable d'exacerber les passions, la littérature algérienne pouvait, comme une arme à double tranchant, représenter un péril politique et son discours ne fut pas toujours admis sans réserves par les autorités coloniales. Ainsi, la haute administration sut garder un œil vigilant et des moyens divers lui permettaient de contrôler à tout moment la parution, la diffusion et même le contenu idéologique des productions littéraires. Le gouverneur général avait toujours la possibilité, grâce à l'étendue de ses prérogatives (fixées par lui-même ou par la métropole), de censurer tel ou tel ouvrage, de ne pas donner de bourse à tel ou tel artiste ou de refuser l'attribution du grand prix littéraire ou du grand prix artistique au lauréat choisi par un jury (composé de toute façon d'une majorité de fonctionnaires nommés par lui).

Illustration de ce conflit latent, bien que non-fondamental, qui pouvait miner les relations algériens/administration, la polémique concernant le grand prix littéraire de l'Algérie est un cas particulièrement évocateur. En 1921, l'Association des écrivains algériens mettait en place le Grand Prix littéraire de l'Algérie qui fut doté d'une subvention de 5 000 francs du GGA, lequel attendait en retour une propagande utile à l'Algérie. L'Association écrivait d'ailleurs aux candidats à ce propos : «Messieurs, c'est

²⁶⁷ *Ibid.*, p.38.

²⁶⁸ Calmes, *op. cit.*, pp.243-244.

en vue d'une propagande pour l'Algérie que vous est donnée la subvention de 5 000 francs dont vous avez à disposer. Il y a là une indication capitale, dont je veux voir tout de suite les conséquences»²⁶⁹.

Pourtant il semble que la gestion de cette manifestation ait échappé, dès le début, au contrôle de ses initiateurs. Les dissensions internes y furent certes pour quelque chose et il apparut très vite que tous les membres de l'Association n'étaient pas d'accord sur les buts et les fondements du Grand Prix, sur la probité du jury et sur les lauréats à récompenser. Mais, surtout, il est intéressant de remarquer que, c'est le gouvernement général qui semblait avoir pris le contrôle du Grand Prix Littéraire de l'Algérie. La composition de la commission était fixée par arrêté du Gouverneur Général (05/11/1921) "qui stipule que le jury doit être formé de trois hauts fonctionnaires, de trois membres nommés par le gouverneur général, ainsi que de quatre délégués de l'Association des Ecrivains Algériens désignés par leurs confrères et d'un représentant de la Société des Auteurs dramatiques"²⁷⁰. On remarque immédiatement que le jury se composait de six fonctionnaires contre seulement cinq littéraires, c'est-à-dire que "la majorité était formée de représentants de la Haute Administration ou de personnages nommés par celle-ci"²⁷¹. En d'autres termes, le Gouverneur Général semblait se ménager la possibilité, grâce à la loi de la majorité, de «faire» choisir le lauréat ou d'opposer «son» veto. Cette mainmise fut confirmée par l'obligation imposée à la commission de proposer le lauréat désigné à l'approbation du Gouverneur Général en personne.

Cette décision semble éminemment politique : en se donnant les moyens de choisir le roman qui serait diffusé à grande échelle, le Gouvernement choisissait également l'image qu'il voulait voir passer et ses tenants idéologiques, instrumentalisant la littérature pour servir les intérêts de la France. "L'attribution du Prix avait donc dès le départ, une importance capitale dans le choix et le rayonnement de l'idéologie véhiculée par l'oeuvre. Ainsi donc, en intervenant sur l'élection de l'oeuvre primée, on pouvait, en même temps, contrôler son idéologie et la promouvoir"²⁷². C'est ce que confirme l'accusation portée par *L'Afrique latine* le 15 mai 1922, après l'attribution du premier Grand Prix à Fernand Duchêne (qui mettait en scène des autochtones) alors que le favori semblait être Robert Randau (peintre des colons), dans un article anonyme sur «la question indigène» : "Dernièrement, un jury officiel ayant à choisir pour l'attribution d'un grand prix littéraire entre deux oeuvres : l'une exaltant l'énergie latine (*Cassard le Berbère*), l'autre peinture complaisante de la torpeur et de la pouillerie indigènes (*Au pas lent des caravanes*), a couronné cette dernière sans que le choix ne se justifiait par un mérite littéraire supérieur"²⁷³. Si rien ne prouve que le choix

²⁶⁹ *Afrique*, n°3, juin 1924, p.1. Cité par Lanasri, *op. cit.*, p.59.

²⁷⁰ Jeanne Adam, "Polémique autour du premier Grand Prix littéraire de l'Algérie - La situation des Lettres algériennes en 1921", dans *Le Maghreb dans l'imaginaire français*, Paris, Edisud, coll. «Maghreb Contemporain», *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1985, p.23.

²⁷¹ *L'Afrique latine*, 15 avril 1922. Cité par *ibid.*, p.23.

²⁷² Lanasri, *op. cit.*, p.66.

²⁷³ *L'Afrique latine*, 15 avril 1922. Cité par Adam, *loc. cit.*, p.23.

n'a pas été uniquement littéraire, c'est en tout cas le candidat dont l'oeuvre correspondait le plus à l'orientation de la «politique indigène» officielle du moment qui a eu les faveurs du jury.

Il est très difficile de savoir quels purent être exactement les moyens de pression également employés pour contraindre la littérature coloniale à l'orthodoxie politique. Il faut penser que l'édition est à cet égard une arme redoutable. L'appareil culturel éditorial était l'un des piliers de l'impérialisme colonial et un outil majeur du Parti Colonial. La librairie Hachette fut, par exemple, une alliée fidèle de la cause coloniale. La littérature algérieniste pouvait facilement être marginalisée par une métropole culturelle qui avait le monopole du jugement intellectuel. Le but du Grand Prix était d'ailleurs de donner à un jeune intellectuel algérien la chance unique d'être édité et reconnu dans la métropole. On imagine aisément que le chantage, les menaces de licenciement, les campagnes diffamatoires devaient être éventuellement utilisés pour achever de convaincre les plus récalcitrants (d'après Christine Drouot et Olivier Vergnot, V. Barrucand, le directeur de l'*Akhbar* fut victime de l'une de ces cabales²⁷⁴). De la même façon, l'attitude officielle à l'égard de l'algérienisme pouvait être très différente en fonction des orientations du gouverneur qui appliquait avec plus ou moins de rigueur les directives et les ordres métropolitains.

Si le discours officiel du centenaire institutionnalisait le triomphe du discours algérieniste, paradoxalement celui-ci s'essouffait, remplacé par une vision moins conformiste et plus problématique des rapports coloniaux qui marquait notamment l'apparition du colonisé. Divers courants l'illustrent, de l'École d'Alger au roman saharien en passant par des auteurs plus marginaux (comme Truphémus, Favre, Boisnard ou Courtin).

2. La littérature arabe de langue française

En guise d'introduction, une mise en garde s'impose. On trouve de très nombreux exemples, dans la littérature, les revues culturelles et la presse de langue française, d'utilisation de pseudonymes arabes ou berbères par des auteurs d'origine française. Il ne s'agit pas pour autant de littérature arabe. Cette pratique avait différentes origines, selon les cas et les époques mais, de façon générale, on peut dire qu'elle fut utile d'un point de vue idéologique et politique car elle permettait d'authentifier des écrits comme étant d'origine indigène et de leur donner de la sorte plus de crédibilité et donc plus d'impact. On retiendra notamment les noms de El Djazaïry, El-Raoui, El-Feriani, Bou Yabès, Bou Saïd, Mustapha, Seddik-ben-El-Outa Sidi

²⁷⁴Christine Drouot et Olivier Vergnot, "Victor Barrucand, un indésirable à Alger", dans Collectif, *Le Maghreb dans l'Imaginaire...*, p.33.

Floucoun, Benta Djebal, Bou el Haqq, Mohammed Ben Barca, Lhaoussine Mtouggui, Si Mahoud, Abdallah Chamba ou Elissa Rhais²⁷⁵.

A l'époque où la colonisation atteignait son apogée et où la littérature algérieniste «célébrait l'avènement du nouveau peuple latin» d'Algérie, quelques auteurs musulmans de langue française rejoignirent ce courant, prouvant dès lors leur assimilation socioculturelle au groupe européen : "Le roman, cette «prose des relations sociales» né dans l'Europe du XX^e siècle, n'a pénétré l'aire arabe qu'à la suite de l'expansion impérialiste. Et c'est pourquoi A. Khatibi²⁷⁶ tient ce «genre occidental par excellence» pour un «produit d'importation» au Maghreb et le considère comme signe d'acculturation"²⁷⁷. Les écrivains indigènes de langue française, passés par l'école républicaine semblaient confirmer leur attachement à la métropole occidentale dans leurs propos paralittéraires comme dans le corps de leur oeuvre. L'essentiel de cette littérature, que certains des auteurs considèrent eux-mêmes comme une branche de l'algérienisme produisait un discours proche du discours officiel colonial. La participation de Abdelkader Hadj Hamou au recueil de nouvelles algérienistes *Notre Afrique* en 1925, ou celle de Mohamed Ould Cheikh à l'anthologie poétique *Poèmes d'Oranie* en 1930, illustrent ce phénomène ainsi que les œuvres de Hossein Khodja Chukri, Boudib Sidi Ahmed ou le capitaine Benchérif. Beaucoup d'analystes algériens voient aujourd'hui dans leurs propos des contradictions et des ambiguïtés qu'ils interprètent comme des subterfuges littéraires permettant d'affirmer une identité musulmane irréductible dans le cadre d'une production dominée et sous contrôle.

Mais notre propos n'est pas tant de savoir quelle fut la conviction profonde de tel ou tel écrivain musulman de langue française, que de comprendre que le discours pro-colonial de ces écrivains, qu'ils aient été intimement gagnés à la cause ou pas, fut sans aucun doute exploité comme formidable outil de la politique culturelle de la France étant donné la crédibilité liée à leur statut et à leur position sociale. La France ne pouvait que bénéficier de l'impact sur la population musulmane de mots tels que ceux employés pour décrire les sentiments de Mamoun, le héros du roman de Khodja Chukri *Mamoun ou l'ébauche d'un idéal*, face aux beautés de la capitale coloniale : «il admirait les allées symétriques, les plates-bandes clairsemées de dessins fleuris et les sveltes silhouettes féminines qui se profilaient devant lui. Et cette vision pleine de charme et d'enchantement l'amenait à raisonner en soi sur les beautés du siècle, sur les splendeurs de la vie civilisée, sur le mérite de la France qui, en moins d'un siècle a fait de l'Algérie un véritable

²⁷⁵Liste non exhaustive tirée de J. Déjeux, "L'identité et le masque, les pseudonymes dans la littérature de langue française en Algérie", *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Tome XXIV, 1985, pp. 385-396.

²⁷⁶A. Khatibi, *Le roman maghrébin*, Maspéro, 1968, p.14. Cité dans Paul Siblot, "Dialectiques d'une formation discursive coloniale : d'une Algérie à l'autre", *Littérature*, 1989, n°76, p.69.

²⁷⁷Paul Siblot, *op. cit.*, p.69.

Eden»²⁷⁸. Surtout, cette description prenait toute sa force lorsqu'on la comparait à celle du village natal de Mamoun que ce dernier décrit en ces termes : "c'est de ce mélange de pourriture, dans une ambiance morbide, que grouillent des êtres rustres et malpropres et pleins de vermine"²⁷⁹. Les écrivains algériens pouvaient même espérer, s'ils se situaient du bon côté, obtenir la reconnaissance intellectuelle et sociale. Intellectuel musulman de notoriété publique et acteur de la vie politique et journalistique de la colonie, l'écrivain Hadj Hamou Abdelkader (qui était aussi franc-maçon) était apprécié de tous. Il accumula les distinctions honorifiques : les milieux métropolitains lui décernèrent la Légion d'honneur, la rosette de l'Instruction publique, les milieux algérienistes l'admirent comme vice-président de la très fermée association des écrivains algériens et ses coreligionnaires respectaient le musulman pratiquant, l'enseignant à la grande Mosquée d'Alger, le journaliste courageux qui critiquait l'imagerie populaire accolée à l'indigène et le parlementaire audacieux qui n'hésitait pas à réprover les sophismes du discours assimilationniste. Il était l'illustration la plus parfaite de la réussite de la collaboration franco-musulmane, ou tout au moins c'est l'image qu'il véhiculait et, en cela, il était le vecteur privilégié de la politique culturelle française, et reconnu comme tel par les autorités.

Les écrivains berbérophiles, nombreux au sein de l'élite intellectuelle indigène, participèrent au mouvement de diffusion du sentiment identitaire et culturel kabyle par le biais de leur littérature. Acquérent la notoriété à travers la langue française, ils gagnaient la crédibilité suffisante pour défendre, ensuite et parallèlement, la culture berbère (Jean Amrouche, Mouloud Ferraoun, Mouloud Mammeri). On comprend dès lors que la défense de la littérature berbère de langue française sous forme de bourses, de facilités d'édition, ou de soutiens divers, ait été en ce sens un élément de la politique culturelle française : les autorités faisaient d'une pierre deux coups en facilitant non seulement la diffusion de la langue française mais aussi en aidant indirectement la berbérophonie et donc en affaiblissant l'arabophonie. Les maisons d'édition parisiennes Leroux, Maisonneuve, et l'Imprimerie nationale, ont soutenu solidement la politique culturelle «berbère» de la France.

En revanche, faute de se positionner dans l'aire culturelle dominante, les ouvrages des écrivains musulmans critiquant la politique française ou le système s'exposaient inévitablement à la censure, auxiliaire fondamentale de toute politique culturelle. Ainsi, tout texte contestataire risquait de n'être pas édité; s'il l'était, il s'exposait automatiquement à la censure, son auteur encourant en outre des sanctions pénales ou sociales. Ainsi, tout au moins pour ceux des écrivains musulmans qui n'auraient pas été convaincus de la légitimité de la présence française :

²⁷⁸ Mamoun, pp.58-59. Cité dans Abdelkader Djeghloul, "Un romancier de l'identité perturbée et de l'assimilation impossible, Chukri Kodja", dans *Le Maghreb dans l'imaginaire...*

²⁷⁹ Mamoun, p.19. Cité dans *ibid.*

L'approche interprétative est, en réalité, imposée par les conditions de production du texte algérien qui, face au contexte colonial, doit, avant création, satisfaire à la doxa dominante. Aussi, au niveau de l'explicite, l'auteur, par l'intermédiaire de son narrateur, ne peut, en aucune manière, remettre en question le phénomène colonial. Dépendant des structures d'édition et de diffusion de la société coloniale et contrôlé par la censure administrative, un roman pareil ne pouvait pas, matériellement, voir le jour dans l'Algérie des années 30. Pour prétendre à la publication, l'oeuvre algérienne devait obligatoirement reproduire le discours dominant sur les bienfaits de la colonisation²⁸⁰.

D. Les publications

Les publications culturelles et scientifiques, en diffusant des éléments de légitimation et de consolidation du discours colonial, complétaient le dispositif de la politique culturelle française. Il arriva aux pouvoirs publics d'avoir l'initiative de publications officielles comme les *Documents inédits* qui furent réunis en 1910 par une Commission nommée par le gouverneur Jonnart dans l'esprit de l'Exploration scientifique. Mais, la plupart du temps, c'étaient des revues scientifiques et culturelles «privées» qui servaient de caution au discours officiel. Celui-ci a toujours su tirer parti de la prolixité des sociétés savantes en favorisant la diffusion des résultats de leurs recherches par un soutien actif de leurs publications, notamment celles des sociétés d'histoire, d'archéologie ou de géographie comme la *Revue africaine* (1856), le *Bulletin trimestriel de la société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran* (1878) et le *Bulletin de la société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord* (1880). Au tournant du siècle les publications nombreuses des sociétés savantes, faisaient dans leurs pages, une place grandissante à l'histoire, la littérature, la linguistique et la traduction d'auteurs arabes anciens, au détriment de l'archéologie. Etant donné le soutien effectif des pouvoirs publics à ces nombreuses revues depuis le milieu du siècle précédent, on peut légitimement penser que cette minoration de l'archéologie fut, au moins en partie, le résultat de leur volonté, et la donc conséquence d'un plan politique plus vaste qui correspondait aux orientations associationnistes du temps. "Les auteurs d'articles dans la *Revue africaine*, dans la *Revue d'ethnologie et de sociologie*, dans la *Revue du folklore français et du folklore colonial*, répondaient à un impératif politique encore et toujours camouflé sous le bel habillage scientifique"²⁸¹.

L'histoire coloniale se répandit largement dans cette période de gloire de la colonisation. Après Sedan, il était délicat de persister dans la voie prédominante de l'histoire militaire. La plaie de la défaite était encore ouverte, la rancoeur contre l'armée demeurait vive. En Algérie, avec l'avènement d'un régime civil et d'une nouvelle conception républicaine de la colonisation, avec également la naissance de l'enseignement supérieur et d'une élite intellectuelle civile et locale (de 2ème ou 3ème génération) l'histoire

²⁸⁰Lanasri, *op. cit.*, p.260.

²⁸¹Lucas et Vatin, *op. cit.*, p.56.

changeait de visage. C'étaient désormais les colons qui prenaient la discipline en mains et le devant de la scène. Elle fut, jusqu'à la célébration du centenaire, qui marqua le sommet de ce mouvement, l'épopée de la colonisation. Elle racontait le labeur quotidien de ceux qui bâtirent la prospérité de l'Algérie de leurs mains, dans la sueur et dans la douleur, leur courage et leur fierté. Elle participa ainsi à achever l'enfermement de l'Algérie dans ses limites françaises.

Le centenaire, apogée de la colonie et de l'impérialisme français, correspondait à l'apothéose de la politique culturelle française. Les autorités, à cette occasion, organisèrent une vaste campagne de propagande dans laquelle les publications constituèrent une pièce de choix. Truphémus parlait de cette «petite langue officielle, incolore, exsangue, asexuée mais inépuisable»²⁸², qui caractérisa les publications, brochures, illustrés et romans sortis à cette occasion et qui, unifiée par l'idéologie officielle qui la sous-tendait, exalta d'une voix unanime la réussite de l'entreprise algérienne, la «fraternelle collaboration» entre colons et indigènes, la portée magnifique de l'oeuvre accomplie. Charles-André Julien, parla même dans certains cas extrêmes d'«escroqueries intellectuelles»²⁸³. L'initiative gouvernementale la plus importante fut la publication de la *Collection du Centenaire* animée par Gabriel Esquer qui, dans l'esprit de *L'Exploration scientifique de l'Algérie*, regroupa toutes les sommités intellectuelles et universitaires de l'époque (Julien, Gsell, Taillard, Marçais, Braudel, Yver, ...). Ses 40 volumes comportaient cinq sections : institutions, étude et mise en valeur du sol, histoire ancienne et moderne, vie intellectuelle et artistique, instruction publique. Grâce au soutien des pouvoirs publics par le biais de commandes officielles comme cette *Collection du Centenaire*²⁸⁴, l'histoire coloniale se développa de façon très importante et fit partie d'une politique culturelle. Le centenaire offrit "la sublime occasion de réécrire l'histoire d'un pays à partir de cette conquête seulement [...] L'Histoire se mettait désormais de façon consciente, délibérée, au service d'une politique"²⁸⁵ et célébrait l'oeuvre française en Algérie. "L'histoire officielle, politique, diffusa ensuite, par le biais de l'Université algéroise les thèmes du triomphalisme colonial"²⁸⁶. Cette intense politique culturelle des pouvoirs publics visait à présenter de la France l'image la plus valorisante et de la situation de la colonie la vision la plus sécurisante.

²⁸²Cité dans Achour et Rezzoug, *loc. cit.*, p.75.

²⁸³Cité dans Leimdorfer, *op.cit.*, p.70, note 70.

²⁸⁴Voir G. Mercier, *Le Centenaire de l'Algérie*, 2 vol., *Gouvernement général de l'Algérie*, Alger, Soubiron, 1931. La liste des ouvrages est trop longue (plus de trente titres). Mentionnons, outre les publications signées de E.F. Gautier, J. Alazard et al. (*Histoire et historiens de l'Algérie*), V. Demontes, L. Millot et al. E. Nores, celles de L. Lacoste, *La colonisation maritime en Algérie*, R. Lespes, *Alger : étude géographique et d'histoire urbaine*, J. Franc, *La colonisation de la Mitidja*, C. Scheffer, *La politique coloniale de la Monarchie de Juillet, L'Algérie et l'évolution de la colonisation française*. Note 19 dans Vatin, *L'Algérie politique...*, p.25.

²⁸⁵Vatin, *L'Algérie politique...*, p.24.

²⁸⁶*Ibid.*, p.25.

Le Comité du Centenaire subventionna également des publications diverses comme cet ouvrage intitulé *Les territoires du Sud*, "exposé de la situation des territoires du Sud par un collectif d'Officiers attachés au service central des affaires indigènes et du personnel militaire du Gouvernement général"²⁸⁷. Il fut par la suite envoyé à de nombreux responsables et journaux français (*Figaro*, *Echo d'Alger*, *Illustration*...), et à des personnalités influentes de la métropole ou de la colonie, européennes et indigènes (le procureur général de la République à Alger, le premier président de la cour d'appel à Alger, M. Savornin, professeur de géologie à l'université d'Alger, le directeur des postes et télégraphes T. d'Oran, le président du conseil général d'Oran, le ministre de l'Intérieur à Paris, M. Ricci député d'Alger, le président de la chambre de commerce d'Alger, des notables musulmans...).

Les indigènes étaient particulièrement présents dans les diverses publications qui concernaient la culture traditionnelle, l'artisanat ou l'ethnologie comme ces *Contes arabes inédits* de M. Zeys ou encore *Peinture des moeurs et du caractère arabe*, ou encore *Contribution à l'étude de la théologie musulmane* de M. Luciani. Le Comité du centenaire commanda également à la direction des affaires indigènes un *Livre d'or des affaires indigènes* édité à Alger, en français et en arabe, «résumant l'oeuvre réalisée par la France en Algérie en faveur des populations indigènes» et «qui devait mentionner la contribution de la commission générale du centenaire et notamment les crédits importants prélevés sur la caisse de célébration du centenaire pour la création d'institutions destinées à la formation professionnelle des indigènes et au développement de leurs arts et industries, etc (par exemple : création d'une cité de l'assistance indigène à Beni-Messous 2 000 000 frcs, à Mascara 600 000 frcs, subvention à l'oeuvre franco-indigène des enfants à la montagne de Bône 400 000 frcs, etc.)»²⁸⁸.

Un grand nombre de publications concernaient également l'archéologie romaine, thème classique de la politique culturelle de la France. En illustration, on notera l'exemple d'un livre que le Comité avait retenu pour la propagande :

Monsieur Pierre Chaillet, professeur de 1^{ère} à l'école Notre-Dame d'Afrique à Saint-Eugène se propose d'éditer un livre de 150 pages environ intitulé *L'Afrique, souvenirs et leçons*. La moitié du volume comprendra des reproductions en héliogravures (monuments archéologiques, romains, chrétiens et autres ; types et sites ; souvenirs de la conquête et de la colonisation française ; service missionnaire des pères blancs). L'auteur estime que ce livre «peut contribuer à faire mieux connaître et aimer le visage de la nouvelle France et donner à la jeunesse des leçons de généreuse énergie». Le prix de l'ouvrage est fixé à 15 francs²⁸⁹.

²⁸⁷ CAOM, 64 S / 62, Centenaire, Propagande par le livre.

²⁸⁸ *Ibid.*

²⁸⁹ CAOM, 64 S / 62, Centenaire, Propagande par le livre, Commissariat général du centenaire d'Algérie, Alger 1930. Note pour le conseil supérieur.

Enfin, en 1929, le conseil supérieur du centenaire accorda une subvention de 5 000 francs à la revue *La Vie* pour son numéro spécial d'avril 1930 à titre de propagande en faveur du centenaire²⁹⁰. Ce numéro devait publier des articles de certains des plus illustres représentants de la littérature nord Africaine : "L'Afrique du Nord est une des plus belles créations du génie français" de Maurice Muret, "Ce que la France a fait pour l'Algérie, et dans 100 ans" de Magali Boissard (on peut y lire par exemple que "La France a fait mieux que Rome avec plus de mérite"), "Nuits d'Afrique - Légende arabe d'Algérie" de Pierre Maurice de Styx, "Ma maison" de Victor Barrucand (dont voici un extrait : "Ma maison est au bord de la mer barbaresque, Etagée aux premiers gradins du Sahel clair, Où fleurissent jasmins et Lauriers en Hiver, Et que dore l'été d'une rousseur de fresque"), "La littérature algérienne 1900-1930" de Robert Randau ou "École d'une jeune race : le peuple d'Alger" de Gabriel Audisio.

E. La presse.

1. La presse en langue française.

Les Français, au XIX^{ème} siècle déjà, avaient doté l'Algérie de périodiques culturels et historiques placés sous le patronage des pouvoirs publics. On sait que cette presse servait depuis longtemps la politique culturelle de la France. Le prince Napoléon avait payé à Alger le publiciste zélé Clément Duvernois "pour soutenir par la plume sa politique"²⁹¹. Mais, c'est la loi sur la presse de 1881, applicable à l'Algérie, qui permit aux journaux et gazettes de développer rapidement et, par la même occasion, entraîna "l'arrivée des hommes de plume et des publicistes mettant [le plus souvent] leurs idées au service de la cause coloniale dans toute sa diversité"²⁹². Après cette date, on retrouva non seulement des quotidiens et périodiques d'information mais également des revues satiriques, très populaires, comme *Mauritania*, *La Revue nord-africaine illustrée*, *l'Afrique du Nord illustrée* ou *Les Annales africaines* (ou *Turco*) qui permirent à des auteurs coloniaux de faire leurs armes (Stephen Chaseray, Musette, Terzualli, Eberhardt, Randau, Marival, Gojon, Achard ou Maraval-Berthoin). Sans doute cette sorte de presse peut être considérée comme un aspect de la politique culturelle puisque dessins humoristiques, illustrations ou photos, à travers des mises en scène, suggéraient un message politique ou idéologique. Mais il faut comprendre que la presse dans son ensemble est un outil de la politique culturelle. Qu'elle soit satyrique, littéraire, historique ou politique "la presse, parmi les appareils culturels, assumait un rôle important dans la diffusion de l'idéologie

²⁹⁰CAOM, 64 S / 62, Centenaire, Propagande par le livre, Lettre du commissaire général du 2 avril 1929.

²⁹¹Meynier *et al.*, *op.cit.*, Tome I^{er}, p.429.

²⁹²Vatin, "Exotisme...", p.164.

impérialiste"²⁹³. De manière générale, une partie de la presse était directement aux mains des pouvoirs publics, comme cette "grande *Revue de l'Algérie et des colonies* fondée à Alger en 1908 comme «organe de défense» et de propagande coloniale"²⁹⁴, ou infiltrée par eux. Grâce à des «amis bien placés», le parti colonial, dès les années 1880, et "en dehors de sa propre presse, accrut son importance dans la presse quotidienne et hebdomadaire (*le Figaro, le Temps, la Revue des deux mondes, le Journal des débats, l'Illustration*)"²⁹⁵. Dans les autres cas, l'administration disposait d'autres armes, comme la censure, ou encore d'organes de presse forts comme le *Courrier d'Oran* qu'elle tentait d'opposer à *l'Echo d'Oran*.

Une fois encore, le centenaire marqua dans ce domaine, l'apogée du mouvement d'instrumentalisation de la culture. Dans une correspondance du Commissaire général du centenaire de l'Algérie adressée au directeur des Affaires indigènes, le 27 mars 1929, on peut mesurer l'importance de la presse dans la campagne de propagande : "J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'intérêt et l'opportunité que présenterait une campagne de propagande entreprise dans les milieux indigènes à l'occasion des commémorations de 1930. Il semble possible, en effet de publier en langue arabe, dans le journal *Mobacher*, une série d'articles de nature à permettre aux éléments indigènes de se rendre compte des résultats et de la signification de l'oeuvre accomplie par la France depuis un siècle(...)"²⁹⁶. Les autorités avaient précisé que les articles de propagande du centenaire devaient impérativement, pour jouer le rôle qui leur était imparti, s'appuyer sur des sources solides et fiables (archives de l'Algérie complétées par des rapports, études, statistiques et de nombreuses monographies de tous ordres qui avaient déjà été publiés depuis le début de la conquête) : «d'importants matériaux, dans la plus large mesure, [furent] mis à la disposition des journalistes, littérateurs, voire des polygraphes, dont le rôle [était] de rédiger les articles documentaires, les aperçus généraux qui seront diffusés dans la presse ou autrement dans tous les pays»²⁹⁷. Les professeurs des différents lycées collaborèrent d'ailleurs à cette propagande à la demande du commissaire général du centenaire et ce par la rédaction d'articles sur les différentes questions intéressant la colonie.

2. La presse en langue arabe.

La politique culturelle à l'égard de la presse en langue arabe comprenait deux aspects. Le premier consistait à la produire directement, comme cela avait été le cas avec le *Mobacher* depuis 1847, édition arabe du *Moniteur de l'Algérie*, et donc organe du GGA. Ce dernier diffusait de l'information officielle et

²⁹³ Lagana, *op.cit.*, p.139.

²⁹⁴ Ageron, *Les Algériens musulmans...*, p.1001.

²⁹⁵ Lagana, *op.cit.*, p.139.

²⁹⁶ CAOM, 64S/51, Articles de propagande à l'occasion du centenaire de 1930.

²⁹⁷ *Ibid.*

des articles historiques ou scientifiques de vulgarisation. Entre 1898 et 1914 les périodiques en langue arabe se multiplièrent. Beaucoup disparurent rapidement mais certains allaient se développer comme *Kawkab Ifriqiya (Étoile d'Afrique)* (1907) "dont le responsable Ben Kakhûl, faisait partie de l'équipe d'*El-Mobacher* placée sous l'autorité vigilante de la direction des affaires indigènes"²⁹⁸. Les autorités ont eu par l'intermédiaire de cette presse arabophone un moyen facile de propagande culturelle, dont on voit qu'elles n'hésitèrent pas à user, en tentant notamment de sélectionner l'information. Rien de plus simple que de taire un événement malencontreux qui aurait pu provoquer des désordres, attiser le mécontentement des indigènes ou, au contraire, de mettre en exergue une découverte archéologique qui était en mesure de légitimer la domination française ou une idée qui confortait le régime en place. Rachid Bencheneb explique à propos de ces revues, que "leur impact sur l'opinion musulmane était quasi nul du fait que ces publications étaient conçues, et considérées par les musulmans, comme des instruments de propagande en faveur de la politique française en Algérie et dans le monde islamique"²⁹⁹. D'après Christine Drouot et Olivier Vergnot, la méfiance des indigènes venait également du fait qu'ils "soupçonnaient parfois les articles en arabe d'être écrits par des israélites"³⁰⁰. Pourtant, les nouvelles qui passaient à travers ces journaux avaient quand même un certain impact, dans la mesure où elles étaient peu ou pas contredites par une presse adverse. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles le gouvernement a d'ailleurs continué cette politique pendant de nombreuses années.

Si les autorités contrôlaient ou soutinrent une partie de la presse en langue arabe, elles s'opposèrent à certains périodiques dont l'ambiguïté du discours les gênait. *Al-Akhbâr (Les Nouvelles)*, racheté en 1903 par Victor Barrucand, faisait partie de cette catégorie. Seul hebdomadaire bilingue en dehors du *Mobacher*, il survécut jusqu'en 1934 mais se vit opposer de nombreux obstacles par un gouvernement qui ne lui facilita pas toujours la tâche. *L'Akhbâr* était pourtant animé par la volonté de «soutenir l'action culturelle de la France». C'était un "hebdomadaire humanitaire d'union franco-arabe. Guidé par sa bonne foi et son idéal républicain, mais aussi prenant en considération l'intérêt de la France, Barrucand désirait inaugurer une nouvelle politique, s'efforçant de ménager un terrain de conciliation entre les deux éléments ethniques de la population, liés selon lui par des intérêts communs"³⁰¹. Il semble bien que, malgré l'amitié sans faille que lui témoignaient le maréchal Lyautey et le gouverneur Jonnart, Barrucand, plus royaliste que le roi, ait été considéré comme un «fauteur de trouble» répandant des idées «anti-européennes», de sorte que "l'administration coloniale ne tarda pas à s'inquiéter et à réagir. De son point de vue, Barrucand ne faisait

²⁹⁸Bencheneb, *loc.cit.*, p.20.

²⁹⁹*Ibid.*, p.20.

³⁰⁰Drouot et Vergnot, *loc.cit.*, p.33.

³⁰¹*Ibid.*, p.32.

qu'accentuer le fossé existant entre colons et indigènes. Très vite, l'administration et l'ensemble des détracteurs de l'*Akhhâr* s'employèrent à saper l'image de marque de l'homme et de son journal"³⁰². La presse et l'information n'étaient donc pas laissées pour compte dans la politique culturelle de la France qui sut autant les utiliser à son avantage que les étouffer lorsqu'elles présentaient un danger, aussi minime soit-il.

La censure, dont la finalité était politique, fut, à cet égard un auxiliaire fondamental de la politique culturelle dans la mesure où elle permettait de contrôler sévèrement la diffusion de l'information et de la culture dans les journaux en langue arabe, autorisés mais considérés comme dangereux. Fondé à Alger en 1913, *al-Fârûq* était présenté par son directeur comme «la première publication musulmane ... créée sur le principe du réformisme religieux et social» et déterminée à «combattre les innovations impies et les vices (ivrognerie, jeux de hasard, etc..)»³⁰³ dont la multiplication était considérée par beaucoup de musulmans comme une conséquence directe de l'eupéanisation. "Cet homme qui développait une pensée essentiellement anti-conformiste fondée sur la restauration de la culture arabe et l'affirmation de l'unité islamique, inquiétait les dirigeants de la politique «indigène». Le contrôle exercé sur *al-Fârûq* devint de plus en plus sévère et il ne fallut pas longtemps à la censure pour le réduire au silence"³⁰⁴. Un deuxième journal, *Dhû l-Faqâr*, fut créé la même année «pour défendre la Sunna muhammadienne et combattre les innovations sataniques qui ont entraîné Musulmans et Musulmanes à leur perte»³⁰⁵. Les autorités ne pouvaient laisser libre-cours à un périodique "stimulant le sentiment patriotique des ses lecteurs [...] et engagé délibérément dans la voie du nationalisme". Après l'interdiction de parution en 1914, son directeur "fut arrêté, inculpé pour atteinte à la sûreté de l'État, et condamné à une lourde peine de prison"³⁰⁶.

Pourtant malgré un contrôle de la censure, "et de multiples tracasseries de la part des autorités de la colonie"³⁰⁷, la presse arabophone subsistait et, même se développait : *El-Hack* (la Vérité) d'Oran, *El-Misbah* (Le Flambeau) d'Oran, *L'Islam* de Bône, *l'Ikdam* (la Vaillance) d'Alger, *Al-Takkadoum* (le Progrès) d'Alger naquirent entre 1901 et 1923. Cette presse avait d'ailleurs trouvé une parade efficace à la censure, grâce à une faille dans le système de contrôle qui lui permettait de s'exprimer : il s'agissait de la publication en langue française, beaucoup moins réglementée. Pendant l'entre-deux-guerres le danger que représentait la presse arabophone pour les autorités s'était fait plus pressant et dans un exposé au comité de l'Afrique française, le gouverneur général, qui souhaitait une réglementation plus stricte, exposait les raisons de sa méfiance et de celle des pouvoirs publics³⁰⁸ :

³⁰²*Ibid.*

³⁰³Umar Ben Qaddûr, directeur du journal. Cité par Bencheneb, *loc. cit.*, p.20.

³⁰⁴Bencheneb, *loc. cit.*, p.20.

³⁰⁵Editorial du premier numéro, 5 octobre 1913 par 'Umar Râsim. Cité par *Ibid.*, p.20.

³⁰⁶Bencheneb, *loc. cit.*, p.21.

³⁰⁷Lanasri, *op. cit.*, p.149.

³⁰⁸CAOM, 3 CAB 84, question indigène.

(...) contre de telles feuilles (journaux en langue arabe), nous étions armés tant bien que mal, c'est-à-dire que je pouvais proposer au ministère de l'Intérieur de les interdire, mais cela demandait quelques temps puisque je n'avais pas de délégation permanente pour le faire. D'ailleurs même interdit le journal reparaissait avec les mêmes individus, le titre seul ayant changé. Toutefois comme cette presse éprouvait tout de même une certaine gêne du fait de ces interdictions, elle emploie maintenant le procédé de la publication en langue française et sur ce terrain, nous sommes complètement désarmés.

Dans sa partie conclusive le gouverneur faisait quelques propositions parmi lesquelles on peut lire "il faut comme directeur des Affaires indigènes un spécialiste, un homme qui soit lettré en arabe, et par "lettré" j'entends non pas seulement possédant la connaissance de la langue, mais encore celle du Coran ; c'est de la sorte que le directeur prend sur les indigènes la grande autorité morale qu'il convient". Ainsi, le gouverneur confirmait que le travail le plus important des pouvoirs publics devait être un travail de fond, il ne s'agissait plus tant désormais de guérir que de prévenir les dissidences en exerçant une action psychologique importante et une politique culturelle coordonnée entre les différents outils mis à sa disposition (éducation, religion, arts et culture), par un encadrement discret soutenu par des auxiliaires infiltrés dans le milieu indigène qui assuraient la diffusion d'idées favorables à la France.

F. La radio

C'est à l'occasion du centenaire que la radio allait prendre son envol en tant qu'arme culturelle du pouvoir politique en Algérie, grâce à la mise en service d'un poste de radiodiffusion efficace (émissions 3 ou 4 fois plus puissantes que celles de la Tour Eiffel) qui dotait l'Algérie d'un «puissant instrument de propagande». Le commissaire du Centenaire exprimait sa satisfaction face à cette importante initiative :

«[...] Qui ne voit l'immense avantage pour notre pays de posséder un instrument susceptible de faire entendre une voix puissante jusque dans les fins fonds du continent noir? Et l'avantage en même temps pour nos campagnes algériennes, pour nos fermes isolées, de bénéficier chaque jour des concerts si appréciés donnés par nos artistes, et des renseignements d'ordre commercial, financier, météorologique, etc... qui seront diffusés à travers l'espace? C'est une chaîne invisible mais solide, qui reliera au coeur et au cerveau de la capitale tous les pionniers perdus dans les coins les plus reculés du bled africain"³⁰⁹.

G. Théâtre et musique

La population d'Algérie, depuis son arrivée dans la colonie avait manifesté un goût prononcé pour le spectacle. Les Européens vivaient depuis la fin de la période militaire une vie insouciant dans laquelle

³⁰⁹CAOM, 64s/51, Commissariat général du centenaire de l'Algérie, L'oeuvre du centenaire, par Gustave Mercier, Commissaire général du centenaire, Délégué financier, Membre du conseil supérieur de l'Algérie.

l'opéra et le théâtre occupaient une place considérable. Le rapprochement culturel entre indigènes et société coloniale qui était dans l'air du temps ne manqua pas de toucher le domaine musical. Une collaboration franco-musulmane intéressante se développait illustrée par exemple par le couple Saint-Saëns/Yafil ou le travail de Mahieddine Bachtarzi (auteur de *La cantate de l'Algérie française* et traducteur de la Marseillaise en arabe). La culture arabe s'intégrait petit à petit dans les structures culturelles de la civilisation occidentale, elle s'adaptait, se francisait tout en gardant sa langue ou ses traditions. L'action des pouvoirs publics en la matière était une manière subtile d'augmenter leur emprise et l'attachement à la France. On retiendra, par exemple, le fait que, chaque semaine, des représentations étaient consacrées aux spectacles en langue arabe dans les opéras d'Alger et d'Oran. A l'occasion du centenaire, les pouvoirs publics développèrent encore les infrastructures musicales et les moyens mis à la disposition de leur diffusion. Par le biais de la radio, la musique animait la vie des villages les plus reculés du bled, familiarisant encore les indigènes avec la civilisation occidentale. Le théâtre, surtout, connut une période prospère. Ultime manifestation de la latinité de cette Algérie française, la «Tournée des Villes d'Or» monta des représentations de grands classiques dans le cadre grandiose des amphithéâtre romains. En Algérie comme en métropole la vie culturelle n'a jamais été complètement indépendante des pouvoirs publics. Les autorités subventionnaient régulièrement des manifestations théâtrales de toutes sortes (galas, tournées...) et favorisaient la retransmission radiodiffusée des représentations³¹⁰. Elles finançaient les infrastructures culturelles (salles de spectacle notamment) et accordaient des prix et bourses à certaines troupes. Un budget spécifique a d'ailleurs toujours été consacré à ce domaine.

Comme dans tout ce qui concerne cette période, on remarque la résurgence culturelle de la société indigène. Le théâtre populaire arabe ne fait pas exception à la règle et rejoint l'artisanat ou la littérature, au rang des instruments importants de la politique culturelle française. Une petite restriction cependant : c'est lorsqu'elle donnait des signes de francisation, dans laquelle les interdits religieux avaient souffert quelques accommodements, que cette culture indigène était soutenue par les pouvoirs publics; sa diffusion était facilitée, comme symbole de l'aboutissement d'une collaboration culturelle réussie. Certains Français simplifièrent la tâche des pouvoirs publics en aidant l'éclosion de cette culture populaire, comme le directeur du théâtre d'Alger, Victor Audisio, "auquel le jeune théâtre algérien d'expression populaire doit tant"³¹¹. Les pères fondateurs de ce nouveau venu sur la scène culturelle, Allalou, de son vrai nom Salali Ali, Mahieddine Bachetarzi, et Rachid Ksentini, choisirent la langue dialectale dans le but de toucher l'auditoire le plus étendu possible dans cette société en majorité analphabète. Le théâtre arabe pouvait s'avérer un instrument formidable de politique culturelle lorsqu'il diffusait, comme le fit Ksentini, des

³¹⁰J'ai trouvé dans les archives du CAOM différentes lettres à cet égard.

adaptations de Molière en langue arabe vulgaire. Mais le théâtre populaire générait également des pièces qui pouvaient s'avérer des menaces politiques par le message qu'elles véhiculaient et cela contraignait la censure à rester vigilante. Mohammed Ould Cheikh qui venait d'écrire une pièce la présenta en 1937 à Bachetarzi pour qu'il la traduise en arabe et la mette en scène. Ce dernier, qui entretenait de bonnes relations avec les autorités coloniales et en connaissait les mécanismes commenta : «[...] il y avait là toute l'indignation d'un jeune musulman qui jugeait à sa juste valeur le paternalisme qui nous engluait. Mais cette passion s'exprimait d'une manière trop violente pour que nous n'allions pas tout droit nous casser le nez sur une interdiction. Comme il me demandait de me charger de la traduction, je lui ai fait accepter en même temps des adoucissements. Le résultat sauvegardait assez bien la pensée de l'auteur sans donner trop de prise à la censure. Cette censure a épluché le texte à la loupe, mais elle a donné son visa» [...] ³¹². N'étant pas encore considéré comme une menace, le théâtre arabe continua à se développer avec l'aval des pouvoirs publics et quelquefois même son soutien. Il acquerra, on le verra, une importance considérable après la Seconde Guerre mondiale.

H. La représentation de l'Autre.

1. Les affiches, illustrations et cartes postales.

De manière plus indirecte, par le biais d'actions ponctuelles dont les détails sont difficiles à quantifier et à répertorier avec exactitude, les pouvoirs publics utilisèrent sans aucun doute différents supports pour véhiculer leurs messages. La représentation de l'Autre et de Soi, à travers des médiums artistiques ou socioculturels, est, on l'a vu avec la peinture, une composante majeure de la politique culturelle. La carte postale, mais aussi l'affiche, les illustrations de livres et guides et l'image sous toutes ses formes, étaient en ce sens des moyens simples de véhiculer l'image folklorisée d'une société indigène rétrograde, figée dans un temps hors du temps, sans passé et sans possibilité d'évolution, par opposition à celle d'une puissance dominante civilisée et prospère. Cette propagande contribuait à convaincre le monde et les indigènes eux-mêmes que la seule possibilité de progrès passait par l'européanisation et la soumission volontaire à la France. Très vite, la francité et la culture latine de l'Algérie urbaine furent mises en évidence par l'intermédiaire des tout premiers moyens de communication de masse.

Il va sans dire que les pouvoirs publics avaient à leur disposition des moyens de participer à ce processus. Il n'est jamais de publicité gratuite et l'État dispose de multiples possibilités pour faire passer la sienne. Il donna le ton en matière de stéréotypes de l'indigène folklorique et rétrograde et de la ville,

³¹¹ Meynier *et al.*, *op. cit.*, Tome II, p.176.

exagérément européanisée, comme symbole de l'implantation culturelle de la France. Une collection de cartes postales intitulée «scènes et types» restreignait l'indigène (arabe, berbère, juif, mozabite) à un certain environnement (devant les échoppes des souks, dans les rues de la casbah, sous la tente...), à certaines professions «traditionnelles» (barbiers, cireurs de chaussures, musiciens, prostituées danseuses, notables en burnous...), ou à certaines activités culturelles «typiques» (ablutions, prière, couscous...). L'indigène était enfermé dans un ghetto culturel pittoresque. "La colonisation avait besoin aussi que l'Algérie reste à quelques égards «exotique», manière de dire que la société indigène était figée dans une spécificité hors du temps et que le progrès, ou même l'histoire, ne pouvaient lui venir que de l'extérieur"³¹³. Par opposition, les clichés de la ville illustraient sa francité. Les vieux quartiers, l'architecture arabo-musulmane ou turque, les cafés maures étaient sous-représentés. On leur préférait les quartiers européens, symboles d'une réussite culturelle, les monuments publics, mairies, gares, palais de justice, théâtres et opéras, grands hôtels, jardins, statues, églises, grands boulevards, foules élégantes aux terrasses des cafés, automobiles, aménagements portuaires modernes, bref tout ce qui illustrait les beautés et les réussites de la civilisation et la transformation de l'Algérie en un petit morceau de France prospère et heureux.

Parallèlement, l'Afrique romaine et ses vestiges étaient très en vogue. "La mise en valeur de ce lien symbolique entre une société et une autre, était motivé par la fascination touristique d'une part et, d'autre part, par le désir de légitimer l'hégémonie actuelle en exploitant la grandeur passée"³¹⁴. Quelques fois on se débrouillait même pour accentuer artistiquement l'impact de ce message en juxtaposant les époques ancienne et contemporaine sur une même photo (premier plan/arrière plan). "La tendance des Français de mettre en exergue le passé romain de Bône et la figure de Saint-Augustin aux dépens du passé musulman de la ville. Cette tendance est illustrée graphiquement par la juxtaposition des ruines romaines et de la basilique construite par la France [...]"³¹⁵. Par ailleurs il faut noter que la diffusion de la photographie et de l'image sous toutes ses formes permettait d'entamer la rectitude religieuse d'un islam en principe hostile à la représentation. Ainsi, les musulmans, en acceptant et en assimilant de telles pratiques, modifiaient l'islam traditionnel pour l'adapter à la civilisation occidentale dominante qui s'en trouvait ainsi renforcée.

2. Le cinéma.

Lorsque le cinéma fit son apparition, il donna aux pouvoirs publics un moyen plus raffiné de véhiculer une représentation de la réalité qui correspondait à son idéologie et qui contribuait à défendre ses

³¹²Lanasri, *op. cit.*, p.264.

³¹³François Pouillon, "L'ombre de l'islam, les figurations de la pratique religieuse dans la peinture orientaliste au XIXème siècle", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1988, n°75, p.32.

³¹⁴David Prochaska, "Reconstructing...", p.72.

intérêts. Dans les années 20, malgré les «encouragements officiels des comités de propagande coloniaux», et malgré l'activité développée du Service cinématographique des Affaires Indigènes du GGA, le cinéma en tant qu'outil de politique culturelle se limitait encore à la réalisation et à la diffusion de courts métrages. C'est surtout aux alentours des célébrations du Centenaire que le cinéma de propagande proprement dit allait étendre ses activités. Comme soutien de la politique coloniale, il devait vanter les bienfaits de l'oeuvre française. Ce fut, par exemple, la vocation des *Hommes nouveaux*, dont Lyautey supervisa le tournage. Le *Bled* de Jean Renoir se trouvait dans le même cas de figure puisqu'il émanait d'une commande officielle du GGA à la société française des éditions des romans historiques filmés. Les pouvoirs publics voulaient une oeuvre d'envergure «évoquant l'oeuvre colonisatrice accomplie par la France et la République française en Algérie, au cours de ce siècle, avec la collaboration des populations indigènes»³¹⁶. L'administration choisit elle-même les scénaristes, Henry Dupuy-Mazuel, auteur du film *Le miracle des loups*, et Jager Schmit. Le but était économique (5% des recettes) et touristique mais il entendait également «montrer par l'exemple algérien, ce qu'ont réellement donné les méthodes de colonisation française et répondre ainsi aux détracteurs de notre oeuvre coloniale»³¹⁷. Le Commissariat général du centenaire, dépendant directement du GGA, décida également de subventionner à concurrence de 150 000 francs, la création d'un film de propagande sur l'Algérie en couleurs naturelles (procédé Keller-Dorian). Il commanda aussi un film de propagande sur le Hoggar à Prouho, un éditeur-photographe d'Algérie. La liste des films ou court métrages réalisés ou diffusés à titre de propagande à l'époque du centenaire est démesurée et prouve l'importance de cette nouvelle arme culturelle : *L'Heure de la prière*, *Le pèlerinage des Aissaouas*, *L'irrigation des oasis dans le sud-algérien* etc.³¹⁸.

Après le Centenaire on va assister à travers le cinéma à une résurgence de la glorification des héros virils de la France coloniale; les militaires et les légionnaires prenaient la vedette, souvent dans une représentation rassurante, idéalisée et presque pacifiste de la conquête. Les actualités cinématographiques (*Unité française* qui retraçait le voyage du président Daladier en Afrique du Nord, *La France est un Empire*), mais aussi le cinéma de fiction (*Le Sergent X*, *Les réprouvés*, *Un de la Légion - Légion d'honneur* (couronné prix du cinéma français de l'année 1937), *Les sentinelles de l'empire*, *L'homme du Niger*, *Brazza*, *Ceux de la colonie*, *Le chemin de l'honneur*, *Trois de Saint-Cyr*) célébraient l'Empire, soutenus par les pouvoirs publics. Face à cette représentation héroïque, les indigènes étaient marginalisés et

³¹⁵*Ibid.*, p.73.

³¹⁶CAOM, 64S/51, 2/04/1928, Le Commissaire Général (Brunel), à la Société française d'éditions de romans historiques filmés (Paris).

³¹⁷*Ibid.*

³¹⁸Liste non exhaustive des films livrés par Pathé à l'Office de l'Algérie : *Tannerie*, *Fécondation des palmiers*, *Aures*, *Touggourt*, *Les grandes écoles d'Alger*, *Alger et son port*, *Manufacture de tapis*, *El Kantara*, *Le Kouif*, *Hammam-Maskoutine*, *Fabrique de pâtes alimentaires*, *Récolte du liège*, *Ruines de Timgad*, *Djelfa*, *Autour de la Kabylie*, *Alger la blanche*, *Constantine...*

souvent folklorisés, malgré les tentatives de compréhension mutuelle et une conception plus ouverte des rapports interethniques, qui illustrent la nouvelle la nouvelle orientation de la politique indigène dans toute sa complexité. Ainsi, qu'il s'agisse de courts métrages officiels, d'actualités cinématographiques ou même de cinéma de fiction, se révélait, à travers les contradictions du cinéma colonial, toute l'ambiguïté de la relation avec l'indigène telle qu'elle était à la veille de la Seconde Guerre mondiale, mêlant admiration et mépris, crainte et attirance, la meilleure illustration de la politique de la France et l'annonce de ce que seraient, après la guerre qui s'amorçait, l'évolution de cette relation dont les bases étaient minées par la réalité même des nécessités inhérentes au système de domination. Les pouvoirs publics essayèrent de seconder cette tentative qui se révélait de plus en plus problématique, de plus en plus utopique, de double jeu face à l'indigène et sa culture, soit d'associer pour mieux assimiler et de développer pour mieux marginaliser.

TROISIÈME PARTIE
D'UNE GUERRE À L'AUTRE (1939-1962) :
LA POLITIQUE CULTURELLE ET LA QUÊTE DE L'INTÉGRATION

La Seconde Guerre mondiale

La Seconde Guerre allait être la cause de bouleversements profonds dans l'évolution de la situation de la France en Algérie. Cette dernière fut la cible de deux propagandes qui allaient fortement contribuer à affaiblir l'autorité de la métropole sur la population musulmane. En premier lieu, elle fut inondée de la propagande pour un grand Maghreb uni du Bureau du Maghreb arabe, que l'ex Grand Mufti pro-allemand de Jérusalem, Amin al Huseïni, avait organisé, et à laquelle l'Allemagne contribuait. Cette propagande islamiste vivifiait dangereusement le réveil identitaire algérien contre lequel la France s'était efforcée de lutter depuis de si longues années. En second lieu, la France dut faire face à une propagande américaine "tenue pour responsable de l'exaltation nationaliste"³¹⁹. Le département d'État confirmait que «la propagande de guerre des États-Unis fut en partie responsable du sursaut de nationalisme en Afrique du Nord et du malaise dans la zone...Le contenu de la charte des quatre libertés fut largement diffusé parmi les autochtones lors des débarquements alliés pour créer une atmosphère favorable à nos forces"³²⁰. En 1943, du côté français, le Commandant en chef civil et militaire fit passer une note sur la propagande relative à l'état d'esprit des populations indigènes : "Il s'avère que les effets sur les indigènes d'une propagande [...] à peu près libre pendant deux ans ont été plus profonds qu'on ne l'aurait cru. Pour y remédier il nous appartient des armes dont la trajectoire s'adaptera aux objectifs à atteindre"³²¹. Ainsi, la propagande française, qui avait fait ses armes avec la politique culturelle et peaufiné son efficacité à l'occasion du centenaire, fut mise en œuvre pour contrecarrer ce double péril et regagner le cœur de la population musulmane à la cause de l'Algérie française.

Les musulmans firent donc l'objet de toutes les attentions. Le régime de censure imposé par l'état de guerre précisait des conditions bien particulières à appliquer à tout ce qui concernait les problèmes relatifs

³¹⁹ Ageron (dir.), *Les chemins de la décolonisation....*, p.345.

³²⁰ Rapport rédigé par le département d'État pour le Conseil national de sécurité au sujet de l'Afrique du Nord-Washington, 28 mai 1948. Cité dans *ibid.*, p.345.

³²¹ CAOM, 6 CAB 5.

au monde musulman, à la politique étrangère des pays musulmans, aux questions raciales ou religieuses³²².

De manière générale, il allait s'agir de mettre en place une action psychologique sur plusieurs niveaux :

1) En premier lieu il était impératif de réaffirmer l'unité de la France et sa souveraineté, indispensables pour conserver sa crédibilité. Cette volonté se manifesta de plusieurs façons dont une consigne intéressante de 1943 :

L'affichage de tracts, de papillons, d'emblèmes et d'insignes ainsi que des iconographies répandues à profusion et sous toutes ses formes, illustre de manière visible le manque d'unité entre Français. Et c'est là un spectacle qui n'est pas compris par nos alliés et dont tirent profit les adversaires de la France. Il importe d'y mettre un terme. A cet effet, et afin d'éviter des interprétations apportant trop souvent le trouble dans les esprits, le général commandant en chef civil et militaire décide que désormais, toutes les effigies et portraits de personnages modernes, sous quelque forme que ce soit, photographique, lithographique, peinture, statue, etc... sont interdits dans tous les lieux officiels ou même simplement publics³²³.

2) En second lieu il faudrait utiliser tout ce qui serait susceptible de réveiller la fibre patriotique pro-française chez les musulmans. On crut que l'image du maréchal Pétain à laquelle les anciens combattants étaient très attachés pourrait être utile. Mais, cette propagande, souvent transmise par le biais de mouvements comme les *Amis de la Légion* et les *Volontaires de la Révolution nationale*, eut auprès des autochtones des conséquences que l'on n'avait pas envisagées. "La propagande de Vichy obtint ainsi un succès jugé dangereux auprès des populations du Maghreb en dénonçant sans trêve «d'ancien régime» et «la corruption du régime déchu». Les responsables politiques finirent par s'alarmer de ces critiques en rappelant que cette propagande devait être réservée aux seuls Français"³²⁴.

3) En troisième lieu, et ce sera sans doute là la considération la plus importante, il allait falloir coûte que coûte retrouver la confiance des musulmans en leur montrant que la France pouvait et voulait se montrer tolérante en matière religieuse, qu'elle ne faisait pas de différence raciale et que la colonisation ne niait pas leur identité culturelle et religieuse. Dans une longue allocution radiodiffusée, Marcel Peyreton, ambassadeur de France et nouveau gouverneur général d'Algérie, témoignait de la volonté affichée par les pouvoirs publics de se montrer conciliants avec les musulmans d'Algérie :

«Il y a dix ans j'ai quitté l'Algérie, elle m'apparaissait comme un pays d'entente. Je la retrouve en pleine guerre, inquiète, incertaine. Après la catastrophe au cours de laquelle la France a failli mourir, les esprits sont troublés, notre société est secouée par divers courants idéologiques et passionnels. Maintenant que la tempête sur nous s'apaise il est un devoir absolu, primordial, c'est de recouvrer la raison de travailler au redressement définitif de la France dans la confiance et l'estime mutuelles.

[*Le problème musulman*]

³²²CAOM, 6 CAB 5, Commandement en chef français civil et militaire, secrétariat à l'information "Nomenclature des consignes de censure", mai 1943, n°1 - 15 pages.

³²³CAOM, 6 CAB 5, Commandant en chef français civil et militaire, Giraud, Alger le 25 mai 1943, Note de service. Objet : effigies dans les lieux officiels et publics.

³²⁴Charles Robert Ageron *et al.*, *Histoire de la France coloniale*, Paris, Armand Colin, 1990, Tome II, p.327.

Je m'adresse d'abord à mes amis musulmans, aux 7 millions d'hommes qui constituent l'immense majorité des populations algériennes et qui, les moins préparés à subir la tourmente actuelle, m'apparaissent comme ceux qui en souffrent le plus. Mon dessein n'est pas d'exposer à cette heure un plan définitif de politique musulmane [...]

[le problème économique et social]

A dessein, j'ai placé en tête de cet exposé réservé aux musulmans les problèmes matériels. Il en est d'autres et au premier chef le culturel et le religieux. Nous sommes une trop vieille puissance musulmane pour ignorer que la spiritualité algérienne est faite d'éléments multiples tous respectables entre lesquels nous devons nous garder d'intervenir. [...] Notre rôle est d'assurer à tous, dans le calme et dans l'ordre, la pratique possible de la foi. Nous n'en sortirons pas. Nous ne tolérerons aucune forme de fanatisme mais nous n'excluons aucune forme de piété [...].

[Peyretou déclare que la France va faire appel à la collaboration des Caïds dont] la mission est la plus haute, celle de guides des hommes, et [appelle sa politique musulmane] un programme de politique indigène³²⁵.

On touche là le problème fondamental que la guerre va soulever avec acuité et qui sera l'enjeu de la politique française en Algérie jusqu'à l'indépendance. Etant donné l'évolution de la situation et les ruptures survenues pendant la guerre, la France ne pourrait plus désormais envisager de conserver l'Algérie sans faire de concessions majeures aux niveaux culturel et religieux.

La politique culturelle entre 1945 et 1956

Les musulmans d'Algérie étaient pourtant nombreux à avoir accepté le principe de la présence française et de la collaboration, et l'Algérie semblait plus francisée que jamais. Mais, mise en lumière pendant la guerre et encouragée ensuite par un contexte international favorable, l'idée de l'émancipation progressait à grand pas. Les indigènes, déçus des fausses promesses de la France, se réfugiaient dans un discours identitaire. En Algérie, l'atmosphère se durcissait, la culture occidentale était rejetée par ces «intellectuels» sur lesquels la France avait pu s'appuyer avant la guerre. L'entité politique algérienne que ces nationalistes réclamaient n'était pas fondée sur une réalité préexistante à la conquête mais bien sur une entité socioculturelle et religieuse que la France n'avait pas réussi à rendre inopérante. C'est donc sur ce terrain que la France allait devoir continuer de se battre pour tenter de persuader la masse populaire que cette entité était illusoire, mais avec les plus grandes précautions, compte tenu de la susceptibilité nouvelle des musulmans. La position officielle du Gouvernement général consista dans ce but à promouvoir cette «fusion» entre les différentes composantes méditerranéennes mais dans une Algérie française³²⁶.

³²⁵CAOM, 6 CAB 5, Allocution radiodiffusée, le 22 février 1943 par Marcel Peyretou, ambassadeur de France et gouverneur général d'Algérie, brochure de 15 pages.

³²⁶Cité dans Jean Déjeux, "La Revue algérienne Soleil (1950-1952) fondée par Jean Sénac et les revues culturelles en Algérie de 1937 à 1962", *Présence francophone*, n°19, automne 1979, p.17.

Officiellement les pouvoirs publics se devaient d'admettre de plus en plus l'existence de la culture arabo-musulmane et de faciliter le cadre de son développement. Ils soutenaient de plus en plus l'art et l'artisanat indigènes, les écrivains autochtones étaient régulièrement publiés à Paris, la langue arabe renaissait, le théâtre et la presse indigène florissaient. Comme pour prouver que les bienfaits de la civilisation occidentale ne sont pas incompatibles avec la survivance d'une culture traditionnelle, la France encourageait celle-ci et apaisait ainsi la révolte qui grondait et l'opinion internationale. Pourtant, en même temps, elle savait pertinemment que les ferments de l'indépendance se trouvaient justement dans cette culture qu'elle devait promouvoir, et qui se trouvait être l'élément clef de l'unité de la population indigène. C'est sans doute la raison pour laquelle la France par le biais de la politique culturelle fit en sorte de garder la main haute sur toutes ces structures culturelles arabo-musulmanes. Et on peut considérer, à cet égard, que le fait d'en être l'initiateur ou le tuteur lui octroyait de fait un pouvoir considérable.

Quoi qu'il en soit, jusqu'aux dernières années de la guerre d'Algérie, et malgré cette reconnaissance culturelle de la réalité musulmane, les autorités se battirent pour l'idée de l'Algérie française. En avril 1947, une publication tchèque importante envoyait un questionnaire au ministre de l'Éducation nationale demandant des précisions sur l'hymne national algérien et son histoire, sur la devise de l'Algérie et sur les chansons les plus réputées en Algérie. Transmise à son homologue en Algérie cette requête obtint les réponses suivantes : «L'Algérie se composant de trois départements français n'a ni hymne ni devise, particuliers, autres que ceux de la République française» et «des chansons réputées et connues en Algérie sont identiques à celles de la métropole»³²⁷. Ainsi, prise entre deux feux, entre la volonté de garder l'Algérie française et la pression internationale et indigène en faveur de l'indépendance, la politique française allait devoir jouer un jeu ambiguë et paradoxal qui justifiait, plus que jamais, l'emploi d'une politique culturelle efficace. Celle-ci aura une double fonction : jouer la carte arabo-musulmane, donner des signes de bonne volonté et de libéralisme culturel et, en parallèle, tenter de faire progresser la culture française et l'idée de la France chez les populations algériennes qui n'ont finalement jamais été si proches d'elle.

La guerre d'Algérie, le triomphe de l'action psychologique

L'état de guerre qui caractérisa toute la fin de cette histoire, marqua l'apogée de la politique culturelle, à travers sa systématisation. L'avènement du régime militaire va permettre de prendre sa mesure à travers son accentuation.

³²⁷CAOM, 9 CAB 74.

Les méthodes militaires classiques s'avèrent rapidement inutiles face à un ennemi qui menait une guerre de guérilla, dont le premier objectif était la conquête physique mais surtout morale de la foule. La France dut s'adapter et envisager d'autres moyens de lutte. Il lui fallait, pour battre le fellagha, conserver ou même conquérir le soutien de la population en faveur de son maintien en Algérie³²⁸. "L'enjeu ne résidait plus essentiellement dans la conquête du terrain, mais dans celle, politique, psychologique et morale, de masses humaines qu'il s'agissait, pour chacun des camps en présence, de contrôler, de gagner à sa cause et de mobiliser à son profit"³²⁹. Entre l'automne 1954 et la fin de l'année 1955, l'armée qui comprit peu à peu l'enjeu de la lutte qui s'était engagée élaborait une nouvelle doctrine et organisa des structures adaptées permettant sa mise en œuvre. La création d'un *Bureau d'action psychologique* dans la Xème région militaire en juillet 1955³³⁰ officialisa la mise en place de la nouvelle stratégie, et c'est une Directive d'octobre qui donna enfin le coup d'envoi de la «septième arme». L'action psychologique devait permettre la «mise en service systématique de mesures et de moyens variés destinés à influencer l'opinion, les sentiments, l'attitude et le comportement d'adversaires déclarés (armée et population) dans un sens favorable aux plans et objectifs définis par le gouvernement et le commandement de manière à affaiblir la volonté de résistance ennemie»³³¹. Dès lors, des méthodes précises et une organisation minutieuse allaient servir cette stratégie, qui se voulait «expression d'une politique nettement définie»³³².

Entre 1955 et 1958, l'action psychologique, arme primordiale de la «guerre révolutionnaire» et paroxysme militaire de la politique culturelle, allait s'avérer particulièrement intense en Algérie. Elle fut plusieurs fois remaniée et redéfinie, améliorée et intensifiée (avec notamment la création des 5èmes Bureaux en 1957 et de l'Instruction TTA 117). Des moyens variés furent mis en œuvre et complétèrent le dispositif de politique culturelle classique, lui-même intégré, intensifié et idéologisé (culture arabo-musulmane, langue, beaux-arts, médias, culture sous toutes ses formes) : la presse (publication du journal *Le Bled*, rédaction d'un bulletin officiel, utilisation d'articles de la presse mondiale à des fins de propagande locale), le cinéma (cinébus), l'action des compagnies de haut-parleurs et de tracts, la radio (qui "est à la guerre d'Algérie ce que la mitrailleuse a été à la guerre de 14 et le char à la guerre de 40"³³³), l'encadrement

³²⁸Pour une étude détaillée de la stratégie nouvelle que va adopter et adapter la France, le travail de Pierre Cyril Pahlavi, *La guerre révolutionnaire menée par l'armée française en Algérie (1954-1958)*, Mémoire de maîtrise, Université de Nice-Sophia-Antipolis, 1997, est le plus complet sur la question.

³²⁹Raoul Girardet, *L'idée coloniale en France*, Paris, La Table Ronde, pp.250-251.

³³⁰SHAT, 1H 2403, *Directive pour l'action psychologique sur le territoire de la Xème région militaire - Alger*, 27 juillet 1955 - Le général Lorillot.

³³¹SHAT, 1H 2408, *Directive sur la guerre psychologique* - Ministère de la Défense et des Forces armées - Etat-major des Forces armées - Bureau psychologique - 4 octobre 1955 - signée Koenig, ministre de la Défense nationale et des Forces armées.

³³²SHAT, 1H 2409, *Extrait du rapport du Commandant supérieur interarmées, commandant la Xème RM - Secrétariat d'État aux forces armées «terre» - État major de l'armée - 3ème Bureau - colonel Capodanno, chef du 3ème bureau de l'EMA - à l'État-major de l'Armée Bureau moral et information.*

³³³CAOM, Aff pol FM71, *Coordination des émissions radiophoniques concernant l'Afrique du Nord.*

administratif et socioculturel de la population par les SAS et les SAU. Le soldat devint éducateur, confident, il fut chargé de s'intégrer dans la vie quotidienne des indigènes dont il devait se rapprocher et obtenir l'adhésion culturelle et politique. La propagande entreprise tenta de «galvaniser la population pour lui donner des raisons d'enthousiasme qu'elle puisse partager avec les Français de l'Algérie et de la métropole»³³⁴. Une idéologie politique, corollaire nécessaire de la «guerre révolutionnaire», allait d'ailleurs se développer dans les rangs de l'armée comme justification intellectuelle de cette action psychologique, et se résumer dans la formule de l'«intégration»³³⁵, alternative nouvelle aux idéologies de l'assimilation et de l'association qui n'avaient décidément pas fait leurs preuves.

³³⁴SHAT, 1H 2403, *Objet : renforcement des moyens de l'action psychologique pour l'Algérie et création de trois unités tactiques de guerre psychologique - par le secrétaire d'Etat aux Forces armées «terre» - État major de l'Armée - cabinet section psychologique et du moral - le 23 juin 1956.*

³³⁵voir Pahlavi, *op.cit.*

CHAPITRE VII. L'IDENTITÉ EN QUESTION.

A. La culture arabo-musulmane, une politique culturelle ambiguë.

1. Défense et soutien.

Comme avant la guerre, mais de façon plus manifeste, le gouvernement poursuit à partir de 1945 le but qu'il s'était assigné, et que le contexte politique semblait imposer de façon irrésistible, soit la prise en compte, le soutien de la culture arabo-musulmane sous toutes ses formes (religion, langue, culture populaire, éducation islamique, arts indigènes, théâtre, etc.), non plus en tant que culture passéiste et figée mais en tant que réalité culturelle à part entière. Le culte musulman prit son indépendance avec le statut de 1947 et l'arabe, devenu langue d'Empire vit son enseignement organisé à tous les niveaux. Après la Seconde Guerre mondiale, le mouvement de renaissance de l'art indigène ébauché depuis 40 ans prit également toute son ampleur et l'on vit la France encourager des artistes plus nombreux de diverses manières. Après Racim, Baya fut la première de cette nouvelle série, "propulsée par les soins de la galerie Maeght dans les milieux parisiens"³³⁶. Lorsqu'une lettre assez virulente de Ferrat Abbas, alors député de Constantine, alerta le gouverneur de la situation de l'École d'enluminure d'Alger et des tentatives de suppression dont elle était victime, il se vit répondre par celui-ci qu'il «attach[ait] personnellement un vif intérêt» à cette école dont la fermeture «n'a jamais été envisagée», qu'au contraire, «des locaux sont actuellement recherchés pour assurer son recasement et son extension» et qu'il se proposait de «donner à cet enseignement un essor nouveau dans le cadre de la rénovation de l'artisanat sur le plan artistique et traditionnel»³³⁷.

Parmi ces initiatives, les actions ponctuelles furent plus fréquentes que celles de grande envergure. En 1946, Berton³³⁸, chef de cabinet du gouvernement général demande s'il ne serait pas opportun que le gouvernement général achetât deux œuvres aux céramistes exposant au cercle franco-musulman, et élèves de l'École des beaux-arts. Il proposait qu'une œuvre soit acquise auprès d'un artiste européen, une autre à un artiste musulman. «Bien que de telles acquisitions n'aient pas actuellement leur place au Musée des beaux-arts, il pourrait être procédé, selon lui, aux achats pour la Résidence». L'année suivante, le gouverneur général, qui désirait que la fonction des chargés de cours d'art musulman soit «assortie d'une rémunération décente», annonce à Racim que «pour marquer tout l'intérêt qu'(il) porte à (ses) travaux, (il a) décidé d'élever, à partir du 1er janvier 1947, l'indemnité qui lui est servie à la somme de 4 000 francs par

³³⁶Pouillon, "Echange agonistique...", p.168.

³³⁷CAOM, 8 CAB 15, 11 octobre 1946.

³³⁸CAOM, 8 CAB 15, Note datée de mai 1946, Signée Le chef de cabinet.

mois»³³⁹. Les autorités firent également toujours en sorte qu'il y eut parmi les prix littéraires et artistiques un certain nombre de primés musulmans. Par exemple, en janvier 1955, suite aux vœux formulés par les élus de Kabylie, le gouverneur général décerna à titre posthume un Grand Prix d'honneur à Mammeri Azouaou' artiste peintre³⁴⁰. Un prix littéraire «destiné à récompenser l'auteur du meilleur ouvrage d'histoire, de sciences et de littérature, rédigé en arabe littéral et traitant de sujet spécifiquement algérien» fut enfin institué par arrêté du 27 avril 1948 et doté de 50 000 francs³⁴¹. En 1952, le gouverneur général proposait la périodicité et l'augmentation de la dotation. Le montant du prix fut régulièrement augmenté jusqu'à sa disparition.

2. Mainmise des autorités.

Pourtant, si on les étudie de plus près, la plupart des initiatives prises dans le domaine culturel et éducatif, illustrent en fait la mainmise discrète des autorités publiques sur la culture arabo-musulmane. L'enseignement de l'art musulman de l'École de l'artisanat indigène d'Alger (miniature, calligraphie et enluminure, peinture et décoration mauresques, reliure, art et céramique) fut rattaché en 1940 à l'École nationale des beaux-arts d'Alger. Dans le même esprit, l'accession en 1944 au statut d'établissements secondaires des medersas, devenues «lycées franco-musulmans» enferma définitivement celles-ci dans un cadre éducatif institutionnel français.

Un Institut d'études islamiques (ancienne division supérieure de la medersa) fut également fondé deux ans plus tard à Alger par l'administration, et chargé de préparer, sous le contrôle des pouvoirs publics, magistrats musulmans, professeurs d'arabe, fonctionnaires, interprètes. Poursuivant la vocation des medersas en les vidant de toute substance aliénante, et en organisant des formations plus spécifiquement adaptées aux besoins de la colonie, "cette filière formait des hommes complets, ouverts au monde moderne tout en restant liés au meilleur de leur tradition"³⁴². L'institut comportait en 1954 trois sections qui préparaient à trois types de carrières : la section «traditionnelle» formait les fonctionnaires de la justice musulmane par l'étude du droit musulman, la section «pédagogique» formait les maîtres d'arabe pour le primaire et le secondaire par l'étude de la langue et de la littérature arabe, avec celle de l'histoire et de la géographie de l'Afrique du Nord, enfin la section «administrative» formait les fonctionnaires de l'administration par l'étude du droit français, de la traduction, de l'histoire et de la géographie de l'Afrique du Nord. Au début de la guerre d'Algérie les autorités, conscientes de l'importance de cet institut dans la

³³⁹CAOM, 9 CAB 74.

³⁴⁰CAOM, 11 CAB 39.

³⁴¹CAOM, 10 cab 163.

³⁴²Pervillé, *op. cit.*, p.26.

lutte contre l'intégrisme et le nationalisme, manifestèrent la volonté de développer cette voie de formation, d'en relever le niveau et d'en faire un «centre important de culture arabo-islamique» mais sous contrôle français. On peut remarquer à cet égard qu'en 1954 40% des bourses du GGA furent attribuées aux élèves de l'institut (33), c'est-à-dire autant que le nombre de bourses attribuées aux étudiants des quatre facultés de l'Université d'Alger (34)³⁴³.

Bien que le Statut donnât au culte islamique et à la langue arabe une nouvelle vigueur, il fut compris comme une ingérence métropolitaine et récusé par les Algériens musulmans. Officialisé langue d'Empire, l'arabe n'était d'ailleurs pas pour autant obligatoire et «des inspecteurs primaires présentèrent en mars 1954, une motion singulièrement étroite où ils faisaient de l'arabe dialectal un patois, de l'arabe littéral une langue morte, de l'arabe moderne une langue étrangère ; ils concluaient en recommandant d'écarter l'enseignement de cette langue considéré dans ce pays comme une forme oppressive d'arabisation»³⁴⁴. Paradoxalement, tandis que l'arabe était officiellement plus présent que jamais et que les autorités semblaient vouloir le développer, il était donc plus marginalisé que pendant la période précédente. "Comment s'étonner dès lors si, en 1954, l'Algérie ne comptait pas plus d'arabisants que la France d'hellénistes?"³⁴⁵ remarquait Georges Marçais. Les chiffres fournis par le gouvernement général indiquent que 6 554 élèves ont choisi l'arabe littéral comme première langue vivante alors que 23 635 ont choisi l'anglais. En ce qui concerne la seconde langue l'espagnol (5 915 élèves) arrive avant l'arabe dialectal (4 154 élèves)³⁴⁶. En 1954, "les ¾ des lettrés algériens étaient tout ou en partie de culture française"³⁴⁷. C'était bien là le but de la politique culturelle, donner l'impression de favoriser la culture indigène alors qu'elle est en fait maîtrisée, encerclée, contenue par les autorités et que, dans la pratique, elle s'affaiblit.

3. Une illustration de ce double jeu, le théâtre en langue arabe.

Le théâtre en langue arabe constitue l'illustration la plus explicite de l'ambiguïté de la politique culturelle de la France et des raisons de cette attitude. D'un côté, la France manifesta à plusieurs occasions la volonté de développer l'art musulman et le théâtre populaire en particulier. Quelquefois les initiatives culturelles venaient directement de la métropole. La directrice des Centres régionaux d'art dramatique, informait en 1949, le gouverneur général de :

³⁴³Gouvernement général de l'Algérie, *Exposé de la situation générale de l'Algérie en 1954*, présenté par M. Jacques Soustelle, Gouverneur général de l'Algérie, avec la collaboration de M. Maurice Cuttoli, secrétaire général du GGA, pp.502-503.

³⁴⁴Pervillé, *op. cit.*, p.25.

³⁴⁵Cité dans *ibid.*, p.26.

³⁴⁶Gouvernement Général de l'Algérie, *Exposé de la situation générale de l'Algérie en 1954*, *op. cit.*, p.485.

³⁴⁷Pervillé, *op. cit.*, p.27.

l'effort de décentralisation artistique que tente actuellement en faveur de l'Algérie, le Centre Régional d'art Dramatique, dont la fédération nationale, reçoit dans la Métropole le patronage et l'appui du ministère de l'Education nationale (direction de la Culture Populaire et direction des beaux-arts). Le C.R.A.D. d'Algérie constitué en organisme de formation, d'information et de liaison s'efforce de développer par tout le pays une vie dramatique de qualité, d'expression française et arabe. Il est actuellement à l'origine d'un essor du théâtre amateur musulman, et souhaite parvenir dans les années futures à dégager des différents courants culturels dont l'Algérie est la rencontre, une forme nouvelle d'expression théâtrale³⁴⁸.

Les autorités parlaient d'ailleurs volontiers des «efforts à faire en faveur de la rénovation de la musique et du théâtre arabe»³⁴⁹. Il semble à cet égard que les émissions en langue arabe de Radio-Algérie y aient largement contribué en tentant de créer des écoles de musique et des orchestres classiques et modernes, en procédant à des enregistrements et à la remise à jour de morceaux arabes classiques «que seuls de vieux musiciens connaissent», en employant les acteurs de théâtre les plus populaires et en faisant traduire en arabe des pièces de Molière ou des *Contes* de Perrault pour les adapter à la radiodiffusion³⁵⁰. Lorsque, en 1947, M. Mari, directeur du théâtre d'Oran sollicita auprès du GGA une subvention importante pour former une troupe de théâtre, de danse, musique et représentations en langue arabe, qui ferait des tournées dans les principales villes de la côte et de l'intérieur, les autorités manifestèrent un enthousiasme considérable et firent remarquer «l'intérêt que les pouvoirs publics attachent à cette entreprise, et d'ailleurs à toutes celles qui seraient orientées vers les mêmes buts de promotion de la culture»³⁵¹.

D'un autre côté, il apparaît à bien des occasions que cette volonté de rénovation du théâtre arabe s'accompagna paradoxalement de mesures de contrôle efficace qui ne furent pas d'ailleurs sans provoquer des manifestations de désapprobation : En 1946, les autorités métropolitaines écrivaient au gouvernement général pour l'inciter à la prudence, étant données les preuves de mécontentement témoignées par les indigènes.

J'ai l'honneur de vous informer qu'à la suite d'une demande formulée par M. Baba Ahmed Mohammed, directeur de la troupe de théâtre *L'astre musulman Tlemcénien* pour faire une tournée de représentation dans le département, la préfecture d'Oran a répondu par un refus. Permettez-moi de vous faire remarquer qu'une telle mesure jointe à la fermeture de nombreuses médersas à la réglementation de l'enseignement privé et au régime de la presse arabe tendrait à faire croire à l'existence d'un plan d'ensemble visant à la destruction de la culture arabe en Algérie. Par ailleurs il est certain qu'il existe à Oran des troupes espagnoles qui donnent régulièrement des représentations sur les scènes de cette ville. (...) ³⁵².

³⁴⁸CAOM, 9CAB/74, G. Bailac, Directrice du C.R.A.D. (Centres régionaux d'art dramatique) au gouverneur général de l'Algérie, le 24 février 1949.

³⁴⁹CAOM, 9CAB/74, Pour le chef de cabinet du gouverneur général de l'Algérie, S/C le secrétaire général du gouvernement, Alger 18 avril 1947, objet : Projet de M. Mari relatif à la formation d'une troupe de théâtre en langue arabe, p.2.

³⁵⁰*Ibid.*

³⁵¹*Ibid.*, p.1.

³⁵²CAOM, 8 CAB 15, Une lettre à entête "Assemblée nationale constituante - République française" au gouverneur général, datée du 30 juillet 1946, Paris.

Le gouverneur général ayant réclamé des explications au préfet, celui-ci lui répondait quelques semaines plus tard que cette interdiction était justifiée par des raisons politiques : «En réponse à votre dépêche (du 18 août 1946), j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'attitude de M.Baba Ahmed Mohamed Kébir, directeur de la troupe théâtrale "L'Astre musulman Tlémécénien", étant toujours suspecte du point de vue politique, il ne me paraît pas opportun de revenir actuellement sur une décision qui a toutes les raisons d'être maintenue (...)»³⁵³. Bien que, comme en métropole, la législation en matière de liberté de «représentations d'art dramatique et lyrique [ainsi que tous les] spectacles de cafés concerts, music-halls, cabarets artistiques, marionnettes, forains, cirques, exhibitions de chants et danses et spectacles de curiosités ou de variétés»³⁵⁴, se fût considérablement assouplie après la Seconde Guerre mondiale, les autorités s'étaient arrangées pour conserver leur droit de veto. Les spectacles demeuraient donc dans la dépendance des autorités politiques. L'exigence de l'autorisation préalable avait disparu en fait dans les mêmes conditions qu'en métropole. Mais elle subsistait en droit, étant donnée la non-applicabilité en Algérie de l'ordonnance du 13 octobre 1945. Les autorités (préfet, maire) pouvaient donc valablement interdire une représentation théâtrale (ou un spectacle quelconque) sous prétexte qu'il n'y avait pas d'autorisation préalable. Par ailleurs, le maire pouvait, en vertu de la loi du 5 avril 1884, art. 97, interdire une pièce déjà représentée si elle était de nature à troubler l'ordre public en raison des circonstances locales, et le préfet avait les mêmes pouvoirs soit pour une localité déterminée, soit pour l'étendue de son département. Par ailleurs on pouvait interdire toute activité à une troupe théâtrale sur un territoire déterminé³⁵⁵.

Ce dispositif permettait de compléter l'action de la censure, souvent impuissante à contrôler l'utilisation du théâtre par les militants comme une tribune politique. Il existait de nombreux subterfuges, figures de style, acrobaties verbales, analogies historiques, face auxquels les autorités étaient incapables d'agir et qui avaient un effet dévastateur sur leur crédibilité auprès des indigènes car ils suggéraient, provoquaient des questionnements, des remises en cause. Le préfet de Constantine faisait part de ses préoccupations au gouverneur général concernant des tournées théâtrales, organisées par des militants MTLD et néo-Destour, prévues dans son département : «[...] le texte des pièces qui doivent être jouées est, comme toujours anodin. Il ne m'a pas paru possible, dans ces conditions, et en l'état actuel de la législation, de rejeter, à priori, leurs demandes. [...]Je crois, en terminant, devoir appeler votre attention sur le nombre croissant de demandes de même nature dont je suis saisi depuis quelques temps, demandes qui pourraient,

³⁵³CAOM, 8 CAB 15, le Préfet d'Oran, au ministre plénipotentiaire, gouverneur général de l'Algérie, 7 octobre 1946.

³⁵⁴CAOM, 9 bCAB 74, Police des spectacles (12 mars 1947).

³⁵⁵*Ibid.*

semble-t-il correspondre à la réalisation d'un plan. Je vous serais reconnaissant de nouvelles instructions [...]»³⁵⁶. Le capitaine Carret confirmait cette dangereuse réalité :

Les séparatistes algériens, et plus particulièrement le PPA-MTL, n'ont pas manqué de voir dans le théâtre un merveilleux instrument de propagande et de pénétration des masses populaires. [...] Utilisant son caractère didactique, ceux-ci ont tenté d'en faire un théâtre de combat, ayant pour mission d'orienter l'opinion, d'exalter le sentiment patriotique, l'amour de la liberté et de l'indépendance. Le caractère satyrique des pièces est devenu plus agressif s'attaquant aux puissants, se faisant ainsi l'écho des revendications populaires. Certaines pièces sont choisies pour les rapprochements qu'elles permettent entre des événements empruntés au passé et à l'étranger et le régime actuel de l'Algérie, qualifié d'oppresseur et de tyrannique. Ainsi *Hannibal* de Toufik el Madani, comporte de nombreux passages ayant trait au despotisme de Rome et d'adroits commentaires visant les méthodes du Roumi (Romain) tendant à l'asservissement des autochtones. Il n'est pas d'acte où il ne soit question de libération du joug de l'oppresseur et d'indépendance de l'Ifriquiya, provoquant ainsi inévitablement des applaudissements sans fin et des vivats. Cette pièce est sans conteste une habile allusion à la présence française en Afrique du Nord³⁵⁷.

Plus loin il commentait les moyens mis en œuvre pour lutter contre cette situation, comme la mise en place d'un comité de lecture en 1947, «composé d'un certain nombre de musulmans, choisis pour leur culture arabe ou leur loyalisme», ou des textes sur la police des spectacles, mais il déplorait que ces mesures d'ordre s'avèrent souvent inefficaces. Il concluait son rapport en préconisant de favoriser cette «fusion méditerranéenne» que l'on entendait de plus en plus évoquer en ces temps troublés :

Depuis 30 ans un gros effort a été fait pour doter l'Algérie d'un théâtre d'expression arabe [...] D'aucuns prétendent qu'en agissant ainsi la France forgerait une arme qui se retournerait contre elle, car tout ce qui peut aider l'extension de la culture arabe en Algérie ne peut que nuire à ses intérêts dans ce pays. Mais, en admettant même que ces appréhensions soient en partie justifiées, devons-nous attendre qu'un mécène musulman ou un groupe de Musulmans prennent l'initiative de créer une Académie théâtrale arabe et fasse appel à des techniciens égyptiens? Il semble plus opportun et politique, à notre avis, de prendre les devants [...] La France ne pourra qu'en tirer un bénéfice moral. Elle ne doit pas craindre l'expansion de la culture arabe si parallèlement il est donné aux artistes musulmans algériens la possibilité de puiser aux sources du génie français. [...] Ayons une politique hardie, à la mesure des Temps Nouveaux. Montrons aux Musulmans que la France, dans son libéralisme, ne craint pas la juxtaposition des deux cultures arabe et française qui, au contraire, ne peuvent, comme l'a écrit Paul Valéry, "que s'enrichir de leurs mutuelles différences"³⁵⁸.

Le théâtre était une arme de plus en plus redoutable et l'administration préféra sans aucun doute l'utiliser plutôt que la subir! Les pouvoirs publics reconnaissaient ainsi «d'intérêt considérable au triple point de vue politique, culturel et économique» que présenterait la création, sous une direction française et sous le

³⁵⁶ CAOM, Le Préfet de Constantine, à M. L'Ambassadeur de France, Gouverneur de l'Algérie, Direction de la sécurité générale, 3 mars 1948.

³⁵⁷ CAOM, Alger S 4/24, février 1950, Le théâtre algérien d'expression arabe, par le capitaine Carret.

³⁵⁸ *Ibid.*

patronage «qui pourrait être tout en restant discret»³⁵⁹, celui du ministère de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts, d'une troupe comme celle envisagée par M. Mari. Ce projet avait d'ailleurs intéressé le groupe Tyar (branche du Manifeste), et les communistes et risquait vite, comme le redoutaient les autorités, d'être repris et exploité par des mouvements politisés nationalistes. Étant donné l'audience considérable de ce vecteur culturel populaire, il leur apparaissait souhaitable de contrecarrer cette perspective en soutenant le projet de Mari qui était assez solide pour devancer des concurrents éventuels : «Il semble préférable à beaucoup d'égards que ce théâtre arabe se réalise sous une forme neutre et inoffensive, prenant ainsi le caractère d'une contribution française à la culture populaire, dans un esprit universel, et par là même, profondément français»³⁶⁰. Cette initiative, qui se voulait apolitique avait donc un intérêt politique évident : combattre le nationalisme, rehausser l'image d'une France amie de l'islam et de la culture arabe, en Algérie et dans le «monde musulman» et aider à la «fusion méditerranéenne» des cultures arabe et française.

B. La culture française, politique culturelle et action psychologique.

1. Scolarisation et francisation massive des musulmans.

En complément de cette action culturelle ambiguë vis-à-vis de la culture arabo-musulmane, la France entamait un projet éducatif massif en faveur des indigènes. Le Plan de Constantine prévoyait à terme la scolarisation des 2/3 des enfants algériens musulmans. Si l'idéal républicain et la générosité civilisatrice sous-tendaient toujours ce projet, il est indéniable que les nécessités politiques le rendaient plus indispensable que jamais. Tandis qu'une identité culturelle et religieuse algérienne progressait, mettant en péril l'autorité de la métropole, l'instruction à la française devait «rénewer toutes les mentalités, créer, dans les esprits, toutes les routes par lesquelles passera l'avenir lui-même, et pétrir l'âme algérienne à l'image même de l'âme française»³⁶¹. Les écoles classiques et rurales firent d'ailleurs l'objet d'une fusion en 1949, prouvant plus que jamais qu'en matière d'éducation la politique culturelle de la France demeurait fidèle aux vieux principes de l'assimilation culturelle, seul moyen efficace de garantir l'autorité politique.

L'accentuation de la francisation fut une partie importante de la politique culturelle et, tandis que la marginalisation de la langue arabe se poursuivait de façon discrète, le français n'avait jamais été aussi solidement enraciné et défendu. Les pouvoirs publics travaillèrent discrètement pour donner le coup de

³⁵⁹CAOM, 9 CAB 74, Pour Monsieur le chef du gouverneur général de l'Algérie, S/C du secrétaire général du gouvernement, Alger 18 avril 1947, objet : Projet de M. Mari relatif à la formation d'une troupe de théâtre en langue arabe, *op. cit.*, p.1.

³⁶⁰*Ibid.*

³⁶¹Jean Mélià, *L'épopée intellectuelle de l'Algérie*, Alger, La Maison des Livres, 1950, note préliminaire p.11. Cité dans Vatin, "Exotisme...", *loc. cit.*, p.163.

grâce à l'arabe et imposer définitivement la suprématie de la langue française désignée comme seule langue possible pour préparer l'avenir : Désiré Thébault déclarait en 1959, dans les *Cahiers nord-africains* que «La francisation de l'Algérie [...] apparaît donc comme le fait linguistique le plus important pour l'avenir de ce pays. Il correspond aux besoins véritables de ces populations, sinon sur le plan sentimental, mais certainement sur le plan de leurs aspirations au mieux-être dans une société moderne où leur place est en préparation»³⁶². De manière générale, on peut dire qu'une volonté politique de francisation, d'attachement, voire même d'assimilation culturelle à la métropole, s'affirmait comme la seule solution à déployer face à l'affirmation des velléités indépendantistes fondées sur le sentiment d'appartenance à une entité culturelle et religieuse distincte. Jamais la politique culturelle n'avait été un enjeu aussi important, mais jamais elle n'avait dû se faire aussi discrète face à une population devenue d'autant plus dangereuse qu'elle était soutenue dans sa lutte par l'opinion internationale.

2. L'Université et la recherche.

Les années trente avaient marqué les débuts d'une rupture qui ne faisait que s'accroître dans la recherche intellectuelle et scientifique concernant l'Algérie, les discours s'étaient diversifiés, les certitudes de l'époque triomphante s'ébranlaient et on entendait des voix discordantes s'éloigner du discours colonial traditionnel (comme Charles-André Julien dans son *Histoire de l'AFN* publiée l'année même du centenaire). Au fond, les discours nouveaux correspondaient plus ou moins aux nouvelles orientations de la politique algérienne de la France. Les intellectuels, plus que quiconque, manifestaient également ce changement de cap, quelquefois même de façon extrême en adoptant des positions clairement anticolonialistes (comme les géographes et notamment J. Dresch).

L'Histoire coloniale, par exemple, s'émancipait du cadre officiellement impérialiste dans lequel elle évoluait, sans se libérer pour autant de l'emprise des autorités. Il semble plutôt que ce soit l'histoire dont les autorités avaient besoin qui s'est modifiée au regard du nouveau contexte politique et international. Et, si les chercheurs témoignaient de nouvelles préoccupations intellectuelles, cela rendait service au gouvernement qui se devait de ménager pour sa part des sensibilités exacerbées et d'afficher ouvertement un changement de cap. "Ce furent même des commandes du Gouvernement général qui, relançant la *Collection de documents inédits et d'études sur l'histoire de l'Algérie* - quelque peu tombée en sommeil et attachée jusque-là à la seule publication de documents - incitèrent MM. Emerit et Yacono à aborder une

³⁶²Cité dans Calvet, *op. cit.*, p.124, note 1.

Algérie dont les indigènes n'étaient plus absents³⁶³. Par ailleurs il était primordial pour les autorités publiques de développer ce point de vue nouveau sur l'Algérie pour tenter de comprendre le problème nationaliste et essayer ainsi de mieux le contenir. Pour satisfaire aux nécessités socioculturelles et politiques, pour éviter les critiques des indigènes et indigénistes après le faux pas du Centenaire, très mal vécu, et les revendications provoquées par la guerre, pour satisfaire l'opinion internationale de plus en plus intransigeante, la nouvelle politique française de l'Algérie devait désormais composer avec la réalité arabo-musulmane comme composante à part entière de sa personnalité. L'Histoire suivait logiquement cette orientation. "Les études sur l'histoire de la colonisation [...] marquent à partir de 1945 un changement de point de vue par rapport aux études antérieures (V. Demontès, J. Franc), par la prise en compte des rapports entre la «société indigène» et la colonisation selon une problématique proche des interrogations sociologiques : les effets de la colonisation sur la vie indigène (R. Tinthouin, H. Isnard, X. Yacono, puis A. Noushi)"³⁶⁴.

Pourtant, parallèlement à cette obligatoire prise en compte de la réalité indigène, la France devait faire tout ce qui était en son pouvoir pour éviter de perdre l'Algérie. Comme on l'a vu, il ne fut pas rare de voir la production intellectuelle et scientifique ajouter des pierres à l'édifice politique en mettant en exergue la non-homogénéité de l'Algérie arabo-musulmane. Ceci se faisait une fois encore sous l'œil bienveillant des autorités, ou avec leur soutien et, quelquefois même, à leur initiative. "Le prisme colonial permettait de ne retenir de ces époques, artificiellement différenciées, que les aspects négatifs, les facteurs de désunion plutôt que d'unité. Le monde observé restait atomisé d'entrée, fractionné pour donner cette poussière de tribus, de chefferies, appelées à la restructuration sous des mains étrangères"³⁶⁵. La non-historicité, fondée sur le manque de traces écrites et de vestiges matériels venait en effet renforcer le discours officiel.

Il appartenait [...] aux Occidentaux de présenter aux Algériens leurs propres antécédents, et de leur fournir les grandes lignes comme les détails, sélectionnés à loisir et enrobés dans les explications adéquates. En glissant rapidement sur ce qui ne correspondait pas à l'orientation du moment. Après 1954 [précise Vatin], l'utilisation politique de documents fit partie de la propagande officielle comme en témoigne «L'Algérie en 1830 vue à travers des témoignages de l'époque» des *Documents algériens*, sorti en 1957, [...] c'était toute une vision tronquée de l'Algérie précoloniale qui faisait l'objet d'une large diffusion. Le but poursuivi, prouver que l'Algérie avant 1830 ne possédait aucune unité quoiqu'en proclament les nationalistes, rejoignait celui des petits opuscules remis aux «appelés du contingent» dès 1956 et montant en épingle les formules, bien dépassées alors, d'un Ferrat Abbas cherchant partout les traces d'une nation algérienne³⁶⁶.

L'Histoire d'Algérie présentée était celle d'une terre asservie depuis toujours dont les indigènes n'avaient jamais pu faire une nation. En même temps que l'on encourageait l'opinion publique et les soldats, on

³⁶³Vatin, *L'Algérie politique...*, p.29.

³⁶⁴Leimdorfer, *op. cit.*, p.89.

³⁶⁵Vatin, *L'Algérie politique...*, p.49.

décourageait les indigènes en tentant de les convaincre qu'ils n'avaient pas les capacités de mener un pays de leurs mains, comme l'histoire le leur prouvait.

Dans cette perspective, l'archéologie conservait toute sa valeur. Les pouvoirs publics étaient plus que jamais conscients des avantages à tirer de l'exploitation des vestiges romains. Dans une entrevue accordée à la *Dépêche quotidienne* (20-21 novembre 1952), et intitulée "Rien n'est plus près de l'actualité quotidienne que l'archéologie", Albert Grenier, ex-directeur de l'École de Rome, membre de l'Institut, inspecteur général des antiquités et des musées en Algérie, décrivait en des termes sans équivoque l'importance politique des antiquités pour la France :

L'une des plus graves difficultés qui se dresse devant ceux sur qui repose le souci de l'avenir de l'Afrique du Nord, c'est qu'il leur faut décider à apprendre à vivre ensemble dans un harmonieux équilibre de communautés humaines différentes et souvent opposées. Mais les cent problèmes qui se posent à nous en cette matière s'étaient déjà posés aux administrateurs romains [...] La recherche archéologique, poursuit Albert Grenier peut présenter encore un autre intérêt dans un domaine plus abstrait. Elle apporte la preuve de la vieille présence occidentale en Afrique occidentale. Il suffit pour s'en convaincre d'évoquer l'anecdote suivante : pendant les fouilles entreprises à la limite du désert sur l'emplacement de l'antique Gemellae, des ouvriers occupés dans une tranchée mirent à jour une pierre revêtue d'une inscription magnifiquement conservée. On en distinguait les caractères sans aucune difficulté. L'un d'entre eux s'écria : «Mais c'est du français!...Les Français étaient donc là avant nous!». Ce n'était évidemment pas du français. Mais cette inscription apportait à des hommes simples la preuve de l'antiquité de la présence occidentale en Afrique du Nord puisqu'elle datait d'au moins 500 ans avant l'Hégire³⁶⁷.

En ces temps d'instabilité, l'archéologie constituait toujours le creuset de la légitimation non seulement aux yeux des nationalistes mais également aux yeux du monde extérieur, et continuait à soutenir matériellement l'intérêt politique qui était, à terme, le maintien de l'Algérie française. Elle fut donc soutenue, encouragée, supervisée par les pouvoirs publics (initiative de recherches et fouilles, aide financière, organisation de congrès, soutien des publications scientifiques et ouvrages de vulgarisation, crédits aux musées...). La Seconde Note sur l'Ethnographie, la Préhistoire, l'Archéologie, l'art Musulman, les beaux-arts en Algérie de 1948 à 1954 se félicite des "progrès réalisés (...) Les résultats remarquables partout obtenus sont dus en première ligne, évidemment, à la sollicitude éclairée du gouvernement général. (Ou encore) Le progrès des recherches et des fouilles préhistoriques qu'il conduit est dû à l'initiative du gouvernement général (...)"³⁶⁸. En novembre 1954, l'importance politique des antiquités et de l'archéologie n'avait pas faibli, bien au contraire, puisqu'elle constituait désormais une arme de politique culturelle vis-à-vis de l'opinion internationale qui défendait le nationalisme algérien. Le rapport de la Direction des beaux-

³⁶⁶ *Ibid.*, p.48.

³⁶⁷ CAOM, 10 CAB 48, "Rien n'est plus près de l'actualité quotidienne que l'archéologie", *La dépêche quotidienne*, 20-21 novembre 1952.

³⁶⁸ CAOM, 11 CAB 39.

arts concernant le voyage qui prolongea à travers les sites archéologiques de l'Algérie Orientale le *Congrès International du XVIème Centenaire de la naissance de Saint Augustin*, le prouve avec certitude :

[...] j'ai l'honneur de vous rendre compte des résultats obtenus et des réactions observées chez les congressistes qui ont participé à ce voyage.

La plupart d'entre eux, tant étrangers que Français étaient des professeurs d'Université. Parmi les plus éminents figuraient Mgr Perler, recteur de l'Université de Fribourg, le professeur Adolf W. Ziegler de l'Université de Munich, le R.P. Directeur de l'Institut d'études médiévales à Montréal, le R.P. Henry professeur à l'Institut catholique de Paris, M Polognieux, professeur à la Faculté de Théologie de Strasbourg.

Après avoir visité les ruines [...] ils ont pris, à l'unanimité deux décisions que je suis heureux de signaler.

1) Ils ont véritablement «découvert» l'Afrique ancienne ; et les visites des ruines ont été un perpétuel enchantement. Ainsi ont-ils décidé d'organiser dans leurs différentes facultés des conférences et de prendre comme sujet de cours magistraux et de recherches d'étudiants des questions relatives à l'Afrique.

2) D'autre part, si les vestiges de l'antiquité les ont séduits, ils n'ont pas été moins intéressés par l'importance de l'œuvre française en Algérie. L'état des routes, le nombre des hôpitaux et des écoles en particulier ont constitué des sujets de constant étonnement et d'admiration. Et leur second engagement a été de faire apprécier en France et à l'étranger ces réalisations méconnues, par des conférences, des articles et des actions personnelles [...] (Marcel Leglay)³⁶⁹.

Les initiatives gubernatoriales dans ces domaines favorisaient, autant que possible, la diffusion à grande échelle de la recherche et comprenaient la publication d'ouvrages directement sous l'égide du GGA (en 1955, par exemple, il y en eut quatre : *Les Vandales et l'Afrique*, *Le sanctuaire punique d'El Hofra à Constantine*, *Corpus nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, *Victor de Vita et son œuvre*) ou le soutien de revues culturelles et scientifiques de vulgarisation.

³⁶⁹CAOM, 10 CAB 48, GGA Direction de l'intérieur et des Beaux-arts, Alger, 21 octobre 1954.

CHAPITRE VIII. LES ARTS ET LES MÉDIAS : L'APPAREIL CULTUREL AU SERVICE DE LA FRANCISATION.

A. Du service des beaux-arts aux 5èmes bureaux d'action psychologique.

Le contrôle des beaux-arts acquérait à cette époque une importance cruciale et les autorités soutinrent autant que possible la vie artistique comme le domaine des antiquités. En mars 1947, le gouverneur général acceptait «volontiers» le patronage de l'exposition des élèves et anciens élèves de l'École nationale des beaux-arts d'Alger «qui consacrera l'existence en Algérie de jeunes éléments capables de perpétuer les traditions de l'art français»³⁷⁰. La Bourse Lourmarin du GGA récompensait, comme le Grand Prix artistique, la création algérienne. En 1950, elle fut attribuée à Sauveur Galliéro. Un conflit d'autorité entre la Direction des musées de France et le gouvernement général concernant le Musée d'Alger témoigne également de l'importance accordée par les administrations politiques à ce qui touche les beaux-arts. En 1948, on retrouve dans la correspondance du gouvernement général une série de courriers mettant en lumière ce conflit. Il semble que le ministre de l'Éducation nationale avait émis le vœu d'insérer le Musée d'Alger dans l'Annuaire des musées de France sous le titre "Musée classé d'Alger". Or, le Gouvernement général considérait qu'il s'agissait là d'«une nouvelle tentative de mainmise de la Direction des Musées de France sur les Musées d'Algérie», et qu'il n'était «pas possible d'accepter une pareille ingérence dans les services qui dépendent directement de l'autorité de M. Le Gouverneur général»³⁷¹.

A cette occasion, on apprend d'ailleurs que le directeur des Musées de France avait manifesté la volonté de «contribuer à une réorganisation conditionnée par l'étude et l'adoption d'un plan d'ensemble tendant à mettre en évidence le passé divers si riche du pays en même temps qu'il mettrait sous les yeux des Algérois des éléments caractéristiques et bien choisis de l'activité présente et passée de la France dans les domaines artistiques et historiques, en mettant l'accent sur les grands courants de civilisation méditerranéenne»³⁷². Il réaffirmait ainsi le fait que la France espérait continuer, grâce à l'entremise des antiquités et des beaux-arts, à mettre en exergue toute une image de son action en Algérie et du caractère spécifique de cette région riche de ses apports multiples, dans la ligne de l'idéologie officielle, ce à quoi le directeur de l'Intérieur et des Beaux-Arts rétorquait : «je ne vois pas comment il serait possible de *mettre mieux l'accent sur les grands courants de la civilisation méditerranéenne* dans un pays qui possède les

³⁷⁰CAOM, 9 CAB 74, Lettre au président de l'Association des élèves et anciens élèves de l'ENBA d'Alger datée du 2 mars 1947

³⁷¹CAOM, 9 CAB 74, Gouvernement général - Direction de l'intérieur et des beaux-arts, au Ministre de l'Éducation nationale - Direction des Musées de France (Georges Salles), 26 mai 1948.

³⁷²*Ibid.*

gisements préhistoriques de Tebessa ou du Hoggar, les ruines majestueuses de Timgad ou de Djemila, les richesses de Cherchell et de Gemellae»³⁷³.

Au début de la guerre, toutes les questions concernant les arts, les antiquités et les monuments historiques étaient groupées et étudiées par le Service central des beaux-arts³⁷⁴. Ce service tendait à favoriser le développement des arts en Algérie en organisant des expositions, en attribuant des bourses d'études et de voyages en France et à l'étranger : grands prix littéraires et artistiques, subventions aux artistes, éditeurs, organisateurs de tournées théâtrales et aux sociétés artistiques, littéraires et musicales. Il animait, coordonnait et contrôlait la vie des grands chantiers de fouilles, les campagnes de prospection, les recherches scientifiques, la protection et la restauration des monuments historiques et des sites. Ce service assurait également l'édition et la diffusion des publications scientifiques de la *Collection des missions archéologiques d'Algérie* et des brochures de propagande se rapportant aux musées et ensembles archéologiques. En 1956, le 5ème Bureau³⁷⁵, qui «gère tous les intérêts culturels du pays et [...] prend toute décision utile favorisant le développement de la culture française et musulmane» groupait dans ses attributions toutes les questions se rapportant : 1) aux arts, 2) aux antiquités et aux monuments. Son action était directe dans certains secteurs ; elle était poursuivie dans d'autres avec le concours de services techniques. Le 5ème Bureau assurait :

l'organisation des concours et l'attribution des prix et bourses officiels,
 l'octroi des subventions (il "encourage et favorise les entreprises et actions ayant une portée culturelle par des subsides et des subventions"),
 la gestion de l'École nationale des beaux-arts d'Alger,
 la gestion des musées artistiques,
 la décoration des bâtiments scolaires,
 l'organisation d'exposition officielles annuelles (ex: l'exposition artistique de l'Afrique française qui groupe soit dans une capitale de l'Afrique du Nord soit dans une grande ville métropolitaine, les œuvres des artistes les plus représentatifs de toute l'Afrique française),
 le contrôle et l'encouragement aux musées municipaux artistiques,
 la gestion et le contrôle du service des antiquités,
 l'attribution de bourses et des subventions pour les recherches archéologiques et préhistoriques,
 la gestion et le contrôle du service des monuments historiques,
 la gestion des musées archéologiques de l'État.

Une telle concentration des responsabilités en matière de culture fait penser que les autorités accordaient à ces questions une grande importance et qu'elles entendaient effectuer un travail d'ensemble en coordonnant les actions entreprises dans chacun de ces domaines.

³⁷³*Ibid.*

³⁷⁴CAOM, 11 CAB 39, Cabinet Soustelle, 2ème Sous-direction, M. Rols, Sous-directeur, 5ème Bureau, Attributions détaillées, 1955-1956, A. Administration centrale

³⁷⁵CAOM, 12 CAB 192, Le 5ème Bureau, (dit?) Service des beaux-arts, Note pour la Commission Maspétiol.

Avec le vote des pouvoirs spéciaux, toute l'organisation civile fut soumise aux impératifs militaires et à l'effort de guerre. En 1957, date de création des 5ème Bureaux d'action psychologique, le Service des beaux-arts fut intégré dans un dispositif généralisé de mise en place de structures précises d'action psychologique et de «guerre révolutionnaire».

B. La littérature.

1. L'école d'Alger ou le méditerranéisme.

Dans les années trente, s'étaient ébauchées les prémices du Méditerranéisme, courant intellectuel et littéraire majeur de la dernière période de l'Algérie française. L'École d'Alger, représentée, entre autres, par Roblès, Audisio, Ros Felder, Jules Roy, Jean Pierre Millemam, Marcel Moussey, René Jean Clot et Camus, se fondait sur le rejet du latinisme et la prise en compte d'une identité englobant les différentes composantes culturelles de l'aire méditerranéenne. Si Camus exprimait la «nécessité de ne pas placer à Rome ce qui commença à Athènes et de trouver une civilisation commune aux habitants des rivages de la Méditerranée»³⁷⁶, certains auteurs de cette mouvance n'hésitaient pas à reconnaître l'esprit pionnier de leurs prédécesseurs algérianistes dans la vie intellectuelle algérienne et la continuité entre ces deux écoles de pensée : «Notre littérature nord africaine est un tout», disait Jean Sénac³⁷⁷.

Malgré ces divergences, le but de la nouvelle école, était d'«exprimer la réalité algérienne en prenant appui sur la diversité des origines», de confronter «la pensée méditerranéenne et la pensée du désert, le message oriental et le message romain, les structures européennes et les structures islamiques» pour définir une identité algérienne riche de ses composantes multiples, creuset d'une intellectualité originale. "En se proclamant «indigène» cette nouvelle culture se donnait pour «née dans le pays»"³⁷⁸. Ce mouvement littéraire qui regroupait des hommes aux convictions très diverses se voulait unifié par son côté «libéral et humaniste à tendance universaliste»³⁷⁹. Il inspira des sentiments contradictoires, surtout en Algérie (beaucoup moins dans la métropole), mais, lorsque les contraintes extérieures imposèrent à la France l'adoption d'une nouvelle façade idéologique, plus en conformité avec la conception des droits de l'homme dans cette seconde moitié de siècle, l'École d'Alger allait être considérée avec un regard différent. Elle fut même dans certains cas, intégrée comme élément constitutif du propre discours des pouvoirs publics, comme faire-valoir de la bonne volonté française à l'égard des Algériens musulmans. Son état

³⁷⁶Cité dans Déjeux, "La revue algérienne...", p.7.

³⁷⁷Cité dans *ibid.*, p.7, note 5.

³⁷⁸Siblot, *loc.cit.*, p.66.

³⁷⁹Jean-Robert Henry, "Résonances maghrébines", dans Collectif, *Le Maghreb dans l'imaginaire...*, *op. cit.*, p.9.

d'esprit égalitariste correspondait assez bien aux nouvelles normes imposées par la société internationale. Gabriel Audisio, l'un des chefs de file du mouvement, n'était-il pas d'ailleurs responsable culturel au gouvernement?

Cette littérature ne fut donc pas marginalisée comme l'avait été l'Algérianisme en tant que mouvement littéraire secondaire, mais, au contraire vit son statut rehaussé. Confirmant leur soutien à ce mouvement, les pouvoirs publics décernèrent une bourse du GGA à Jean Sénac en 1950 et facilitèrent de façon générale la diffusion de cette importante production intellectuelle. "Les livres de Gabriel Audisio témoignent d'un réseau de diffusion tout à fait nouveau par rapport à celui de la littérature coloniale, et donc d'un nouveau public. Le catalogue «Méditerranée» de la NRF où sont publiés ses livres illustre bien la consécration métropolitaine [...]"³⁸⁰. Dans la colonie même, la vitalité de l'édition prouvait le succès de cette production. "Les imprimeries se multiplièrent (Fontana, Imbert, Guiauchain,...). Il y en eut de langue arabe (Koptane, Sarline), et parmi les libraires (dont la qualité avait frappé Gide et Montherlant) une douzaine étaient aussi éditeurs, notamment Baconnier auquel on doit toute une bibliothèque algérienne, parfois magnifiquement illustrée, Charlot qui édita des œuvres de Giono, Camus, Roblès"³⁸¹. En 1957, il y avait 280 imprimeries en Algérie qui faisaient travailler 4 500 personnes.

Procédant de la même volonté égalitariste, l'effort fait en faveur de la littérature arabe ou kabyle de langue française se poursuivait avec une vigueur encore inégalée. Beaucoup de musulmans, qui trouvaient un écho considérable dans les revues culturelles de l'École d'Alger, acquéraient une notoriété importante qui dépassait désormais le cadre de l'Algérie. L'édition parisienne commençait dans les années 50 à publier plus régulièrement la littérature maghrébine. Les Editions du Seuil débutèrent ce mouvement en 1952, les Editions Denoël, Julliard, Gallimard suivirent de peu. Ainsi, la volonté de l'État et les courants littéraires convergeaient et se secondaient mutuellement.

2. La bibliothèque d'Alger.

La magnifique Bibliothèque nationale d'Alger fut fondée en 1835 par Berbrugger, une des figures de l'intellectualité algérienne de la première époque. Il rapporta notamment un fonds de Constantine comportant plusieurs centaines d'ineestimables manuscrits et enluminures arabes et persans, dont certains dataient du XIIème siècle, qui vinrent enrichir considérablement la collection. Petit à petit s'ajoutèrent quelque 27 000 monographies et périodiques en langue arabe, les collections de Stéphane Gsell et de Savorgnan de Brazza. La bibliothèque d'Alger acquit visiblement une importance considérable dans les dernières années de l'Algérie française. Un somptueux nouveau bâtiment fut construit entre 1954 et 1958

³⁸⁰Henry et Henry-Lorcerie, *loc. cit.*, p.115.

au centre de la ville. Surtout on retiendra le fait que "par son service de lecture publique, elle irradiait sur l'Algérie entière, alimentant 310 bibliothèques : mis au point de 1949 à 1959, un organisme central de prêt les ravitaillait gratuitement de ses 45 000 volumes par deux bibliobus et un système de caisses circulantes, échangées trois fois par an, jusque dans les oasis sahariennes dotées elles-mêmes de 25 bibliothèques aménagées. Synthèse du développement intellectuel auquel était parvenue l'Algérie, cet ensemble exceptionnel avait valeur d'ultime symbole"³⁸² et jouait en faveur de la diffusion de la culture française.

C. Les publications.

1. Les publications officielles.

L'Algérie disposait d'un *Service d'information et de documentation* très actif qui «rassemblait en dehors de la presse, une importante documentation sur toutes les questions algériennes et diffusait les renseignements recueillis»³⁸³. En 1947, les autorités réorganisèrent les *Documents inédits* pour en faire les *Documents algériens*, publication officielle, qui paraîtra jusqu'à l'indépendance sous forme de fascicules. Cette série était très active et il arrivait qu'elle traite plus de vingt sujets différents par an. Tirée à 10 000 exemplaires, elle était chaque année distribuée gratuitement à 3 500 destinataires permanents. Cette publication diffusait, en plus des notes de synthèse sur la politique et l'économie, de l'information et de la culture selon les directives de l'administration coloniale et servait donc sa politique culturelle et les intérêts français. Dans le même esprit, *Algéria*, "belle et luxueuse revue de l'OFALAC (qui publiait études, textes littéraires, nouvelles et poèmes)", laissa quelques Algériens comme Mohammed Dib, Malek Ouary, Mouloud Ferraoun, s'exprimer dans ses pages, mais on imagine sans mal que ce ne fut pas dans un sens contraire aux intérêts de la France : "on ne pouvait attendre de cette publication des positions engagées dans un sens progressiste"³⁸⁴. Les publications officielles faisaient bonne figure mais demeuraient orientées dans la perspective de maintenir la France en Algérie.

³⁸¹ Goinard, *op.cit.*, p. 287.

³⁸² *Ibid.*, p. 288.

³⁸³ Gouvernement général de l'Algérie, *Exposé de la situation générale de l'Algérie en 1954*, *op. cit.*, p.526. On peut retenir également que, parmi les publications sorties et distribuées directement par les soins du gouvernement dans le cadre de sa politique culturelle, il y avait tous les ans un produit distribué à 10 000 exemplaires (en 1954, ce sera une brochure de plus de 200 pages, intitulée «Algérie contemporaine» et abondamment illustrée; en 1955 ce sera un semainier avec photos couleurs et textes en français, arabe, anglais et espagnol).

³⁸⁴ Déjeux, "La Revue algérienne...", pp.9-10.

2. Le thème de l'Afrique latine.

Le thème de prédilection de ces publications officielles ou de celles soutenues par les pouvoirs publics était d'ailleurs toujours celui de l'archéologie latine. En 1951 déjà, certains soupçonnaient les ouvrages publiés par les soins et sous les auspices de la Direction de l'intérieur et des beaux-arts du gouvernement général de l'Algérie d'être le fruit d'une volonté d'ensemble, d'une politique culturelle basée sur l'archéologie: «Nous pouvions croire, écrit Cogniat, qu'il s'agissait de quelques éditions de circonstance. Mais en ces derniers mois, ces éditions se sont multipliées et montrent qu'il s'agit d'un programme suivi, d'une action déterminée»³⁸⁵. Le service des beaux-arts confirmait ces présomptions quelques années plus tard et expliquait avoir «entrepris un *programme* de publications concernant essentiellement les secteurs des antiquités et qui comprend des ouvrages de vulgarisation et des études spécialisées»³⁸⁶. Les subventions furent octroyées en grand nombre, il s'agit par exemple, pour l'année 1952-1953, de *Corpus des inscriptions latines, L'Algérie antique* (crédit de 116 597 francs), *Stèles d'El Hofra à Constantine* (Abbé Charlier), une partie du texte ayant été soumis au contrôle de l'Institut (crédit 549 311 francs)³⁸⁷. On peut également retenir parmi les ouvrages soutenus les années précédentes et primés celui de Reygasse (par ailleurs responsable des beaux-arts) intitulé *Monuments funéraires pré-islamiques de l'Afrique du Nord* (Prix Audiffret de l'Académie des sciences morales et politiques, Prix de Foest de l'Académie des Inscriptions), ou encore ceux de Christophle, *Le tombeau de la chrétienté* (Prix Mérimée de l'Académie française), et de Salama, *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*³⁸⁸. Il faut savoir que ce soutien de l'Administration était conditionnel à un droit de regard sur les textes puisque «le manuscrit de toutes les publications était obligatoirement soumis au directeur du service des antiquités»³⁸⁹.

3. Les revues culturelles de l'école d'Alger.

L'Algérianisme, et sa revue *Afrique*, s'étaient peu à peu essoufflés pour laisser place à l'importante production littéraire des méditerranéistes. A l'idée coloniale associationniste et paternaliste succédait l'esprit humanitariste et égalitariste. L'École nord-africaine s'était rendue célèbre par sa prolixité remarquable. Un grand nombre de revues culturelles comme *Jeune Méditerranée*, *Rivages*, *l'Arche*, *Forge*, *Soleil*, *Simoun*, véhiculaient cette littérature française et musulmane. Se faisant porte-parole de l'opinion officielle,

³⁸⁵CAOM, 10 CAB 48, *Journal des arts*, vendredi 10 août 1951.

³⁸⁶CAOM, 12 CAB 192, Le 5ème Bureau, Service des Beaux-Arts.

³⁸⁷CAOM, 10 CAB 48, GGA, Direction de l'intérieur et des beaux-arts, Alger, 8 octobre 1952.

³⁸⁸*Ibid.*, Alger, 15 mai 1952,

³⁸⁹*Ibid.*

*Nouvelles et informations d'Algérie*³⁹⁰ expliquait la «signification spirituelle très importante» de la revue *Soleil*, «qui rassemble sur le plan d'une parfaite égalité de culture les écrivains et les artistes européens et musulmans, aussi bien Ahmed Sefroui que Jean Sénac, Galliéro, Bataille ou Baya. Par là elle veut affirmer cette fusion méditerranéenne qui est inscrite dans le devenir de l'Afrique du Nord»³⁹¹. Pourtant, la plupart de ces revues disparurent souvent faute de moyens 1 an ou 2 après leur date de première parution, ce qui ne fut pas le cas des publications officielles ou scientifiques comme la *Revue de la Méditerranée* et la *Revue africaine*, *Documents algériens* et *Algéria*, et des bulletins officiels d'information et de propagande sur «l'Algérie française» qui s'illustrèrent par leur longévité et continuèrent leur parution jusqu'à l'indépendance. Les pouvoirs publics préféraient ainsi soutenir des publications sous leur contrôle plutôt que ces revues culturelles qui, malgré la relative correspondance de leur discours avec la façade idéologique coloniale, diffusaient à l'occasion des idées émancipatrices dangereuses.

Dans la logique de cette politique culturelle, les autorités publiques durent lâcher un peu de lest en ce qui concerne les revues culturelles plus spécifiquement musulmanes qui se multiplièrent rapidement après la guerre. Si Hamza Boubakeur dirigea *As-Salam* (1946-47) qui deviendra *Salam Ifrikiya* (1948-1950). Mais, là encore il semble que le contrôle discret de l'administration modérait la portée de ses discours : "Les écrivains progressistes qui commençaient à se faire entendre avaient de bonnes raisons pour ne pas écrire dans *Salam Ifriqiya*, revue trop bien en vue pour ne pas être agréée, sans doute par les instances coloniales"³⁹². Des publications plus spécifiquement progressistes populaires virent tout de même le jour, comme celles de Mohammed Chérif Sahli, et surtout, à partir de 1947 le *Message de Yougourtha*. Leur apparition explique sans doute la bienveillance officielle à l'égard de *Salam Ifrikiya*.

D. La presse

L'ancien *Service de presse et propagande* devient *Service de presse et d'information* vers 1950 (puis *Service d'information et de documentation*). Gérant pour le GGA toutes les affaires administratives concernant la presse en Algérie, il était un organe très important de la politique culturelle puisque les moyens d'informations et de culture regroupés sous ses auspices et son influence dans les années 50, étaient très nombreux : la radio, une agence de presse, 10 quotidiens de langue française, 187 revues et périodiques, 3 éditions locales d'hebdomadaires parisiens. Son service de presse «fournissait des renseignements à la presse écrite ou parlée, soit par des contacts directs et personnels avec les journalistes

³⁹⁰Organe officiel de presse (Service algérien d'information et de presse, Office de l'Algérie à Paris, dont Gabriel Audisio assumait les fonctions de secrétaire). Article daté du 15 novembre 1950. Cité dans Déjeux, "La Revue algérienne...", p.17.

³⁹¹Cité dans Déjeux, "La Revue algérienne...", p.17.

³⁹²*Ibid.*, p.9.

algériens, métropolitains ou étrangers, soit en rédigeant des notes d'information qui pouvaient être utilisées directement ou indirectement par les rédactions»³⁹³. Les pouvoirs publics disposaient donc sur le plan administratif d'un outil efficace de politique culturelle, quotidiennement mis à contribution. A cette tutelle sur l'information et la culture, s'ajoutait la censure qui fut quelquefois sans pitié non seulement à l'égard de la presse musulmane mais également de la presse française.

E. La radio.

1. La culture.

La multiplication des postes récepteurs dans les foyers, et l'installation d'émetteurs de plus en plus puissants, comme celui des Eucalyptus construit pour le centenaire, contribuèrent à faire de la radio l'un des outils favoris de la politique culturelle à partir des années trente. Elle diffusait des programmes variés dont l'intérêt politique, à terme, n'échappait pas aux autorités. Le théâtre radiodiffusé, par exemple, était fréquemment exploité pour familiariser avec la culture française un vaste public analphabète et peu accessible. Le projet d'émission radiophonique scolaire "Le théâtre et l'université" suscita un grand enthousiasme de la part des autorités : «Les deux enregistrements envisagés en Algérie se feraient avec Phèdre à Alger et Britannicus à Oran. Ils passeraient sur les ondes en août et septembre prochain après avoir été diffusés en priorité par Radio-Alger en juin prochain»³⁹⁴. Le But de l'émission était de «s'adresser à un public plus large que *l'heure de la culture française* ou *radio-sorbonne*»³⁹⁵. Elle constituait le «premier essai français de radio véritablement scolaire et culturelle étendue à un public maximum»³⁹⁶. Le théâtre radiodiffusé fut très fréquemment utilisé. Dans certains cas c'étaient des pièces d'auteurs classiques français (comme Molière) qui furent traduites en arabe et diffusées dans tous les coins de l'Algérie.

La musique était également amplement véhiculée par la biais de la radio algérienne, et appréciée par les pouvoirs publics qui voyaient sans doute en elle un facteur d'attachement à la France. Pourquoi les Affaires Indigènes se seraient-elles chargées d'organiser en 1949 par exemple, une tournée du quatuor à cordes de la radiodiffusion française³⁹⁷? Le GGA s'efforçait de faciliter la radiodiffusion de la plupart des concerts ou tournées orchestrales qui étaient donnés. Le ministre de l'Éducation nationale rappelait d'ailleurs au gouverneur à quel point «ces manifestations, dont l'intérêt ne vous échappe certainement pas,

³⁹³Gouvernement général de l'Algérie, *Exposé de la situation générale de l'Algérie en 1954*, op. cit., p.526.

³⁹⁴CAOM, 10 CAB 163, Mai 1952 : Projet de passage de l'émission radiophonique scolaire "Le théâtre et l'université" en Algérie.

³⁹⁵*Ibid.*

³⁹⁶*Ibid.*

³⁹⁷CAOM, 9 CAB 39, GGA Affaires indigènes, Lettre du 9 août 1949.

sont destinées à initier à quelques grandes œuvres symphoniques françaises un public qui n'a que rarement la possibilité de les entendre»³⁹⁸.

2. Les émissions en langues arabe et kabyle.

Mais, l'arme la plus importante utilisée par l'intermédiaire de la radio était sans aucun doute les émissions officielles en langue arabe et kabyle. Un avant-projet de budget des émissions de ce type pour l'exercice 1950 fut arrêté à 61 000 000 Francs³⁹⁹, ce qui représentait à l'époque une somme assez considérable. Le programme prévoyait notamment :

Programme quotidien : deux lectures du Coran (une à l'ouverture de la première émission de 6h34, une à la fin de la troisième émission, le vendredi une troisième lecture à 13h50), trois lectures d'information en arabe dialectal (7h20, 13h30, 20h00), deux lectures d'information en kabyle (12h00, 18h32), une revue de la presse française et étrangère (19h40), une revue de la presse nord africaine et arabe les mardis, jeudis et samedis.

Programme hebdomadaire : Un cours d'exégèse du Coran par le grand Mufti (lundi 20h20), Causerie documentaire (mercredi 20h20), cours exégèse de la «Souna» par le grand Mufti (jeudi 20h20), chronique artistique (vendredi 20h20), causerie traitant de l'évolution, de l'essor des réalisations et de toutes les activités françaises par les pouvoirs publics en Algérie (samedi 20h20),

Par ailleurs, pour maintenir l'efficacité de cet outil à son maximum, le *Service information et documentation* (section émissions en langue arabe), fournissait chaque mois au GGA, un rapport sur les programmes, l'orientation et les faits saillants des émissions en langue arabe et kabyle de Radio-Algérie⁴⁰⁰.

Un document sur la propagande française donne quelques précisions sur le rôle politique que les autorités entendaient voir jouer par la radio en Algérie. On retiendra quelques éléments clefs qui peuvent être considérés comme parties intégrantes de cette «propagande» :

Sur le poste R.T.F. ALGER, les émissions en langue française (comme "Billet du soir", commentaire politique), mais, surtout, les émissions en langues arabe et kabyle (commentaires politiques sur les sujets d'actualité, par exemple, une émission sur la dictature intellectuelle de Nasser ; ou "Causeries sur la loi-cadre" dans lesquelles on retrouve des phrases comme "L'Algérie est partie intégrante de la République française", "en 125 ans, une personnalité algérienne s'est dégagée, une véritable communauté culturelle et politique franco-musulmane est née. L'heure n'est plus au nationalisme étriqué. Le mot indépendance ne représente plus rien [...])

Sur le poste R.T.F. PARIS, les Emissions en langue française (par exemple le 11 mars 1958 "Paris vous parle"), mais surtout les Emissions en langues arabe et kabyle (Emissions sociales qui expliquent par exemple comment remplir sa feuille maladie ; émissions éducatrices, littérature française)

Pour l'Afrique, relayé par Alger en Ondes moyennes (en arabe dialectal) :

³⁹⁸CAOM, 8 CAB 15, le directeur général des arts et des lettres, ministère de l'Éducation nationale, au gouvernement général, 1948.

³⁹⁹CAOM, 9 CAB 39, GGA, Section presse et propagande, information et documentation, 16 décembre 1949.

⁴⁰⁰*Ibid.*

*«Je feuilletais une importante publication illustrée de photos qui représentaient tout ce que la France a créé pour l'Algérie [...] l'amplitude du génie français apparaît sur toutes ces images, mais l'une d'elles m'a beaucoup frappé: elle représente une salle de classe dans un village d'Algérie, l'instituteur est là, devant ses élèves, calme, digne, et plein d'une attentive sollicitude. Dans les regards des enfants on lit application et esprit en éveil. Les élèves sont chrétiens et musulmans, le maître est musulman et l'école, les universités sont un don de la France».*⁴⁰¹

La guerre d'Algérie, et la mise en place des structures de l'action psychologique ne firent qu'accentuer l'importance politique de la radio. Un rapport explicite des pouvoirs publics sur la propagande rappelait aux responsables le rôle fondamental qu'ils avaient à jouer et leur donnait quelques thèmes récurrents que cette action psychologique scientifiquement calculée ne devait pas hésiter à exploiter :

Malgré les difficultés d'une conjoncture politique souvent incertaine, il conviendrait que les responsables des émissions aient présente à l'esprit l'importance pour un auditoire arabomusulman d'une présentation dynamique poético-affective, et s'en rapprochent le plus possible. Ils ne doivent pas hésiter à répéter toujours les mêmes thèmes : grandeur de la nation française, jeunesse et dynamisme technique de la France, leadership de l'Algérie en Afrique du nord, promotion de la jeunesse arabe, égalité et fraternité de tous les Algériens, lutte pour la liberté individuelle que le terrorisme veut étouffer, lutte contre le racisme, lutte contre l'assujettissement du peuple par quelques jeunes intellectuels avides du pouvoir....[...] Une extension des programmes kabyles (1 heure par jour de 22 à 23 h) serait particulièrement souhaitable en raison de l'importance prise par les Kabyles dans l'Algérie nouvelle [...]»⁴⁰².

F. Le théâtre en langue française.

Le théâtre d'expression française fut soutenu par les autorités qui voyaient en lui un outil culturel à la portée du plus grand nombre. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement général en avait encouragé plusieurs manifestations. En décembre 1944, pour la tournée de Louis Jouvet et de sa troupe, il proposa une subvention. L'année suivante il contribua à la réalisation d'une «tournée de propagande en Algérie, Tunisie, Maroc, au profit des œuvres sociales de *France libre indépendante* que devait effectuer une Compagnie artistique se déplaçant dans un car à mazout»⁴⁰³. La paix revenue, des soutiens de différentes sortes se manifestèrent de plus en plus régulièrement et l'activité théâtrale se développa. Quelques compagnies furent employées de façon régulière par le gouvernement général pour les représentations à caractère culturel; il s'agissait notamment des galas Karsenty, de France Monde Productions, des Tournées Herbert, des Organisations Chaix, de l'Agence Chapuis, pour ne citer que les principales. Le gouvernement prit toujours la peine de subventionner, et à l'occasion de superviser, tournées, spectacles, création de troupes artistiques.

⁴⁰¹ CAOM, Affaires politiques, 2169/3, "La propagande française".

⁴⁰² CAOM, Affaires politiques, FM 71, "Coordination des émissions radiophoniques concernant l'Afrique du Nord".

Des actions ponctuelles et circonstanciées complétaient ce travail qui, visiblement, concernait beaucoup l'Administration. Dans un rapport de 1947⁴⁰⁴, les renseignements généraux nous apprennent que «au moment précis où le conseil d'exploitation décide de révoquer M. Mari (directeur du théâtre municipal d'Oran) pour son «incompétence notoire», une subvention de deux millions vient d'être accordée par le ministère de l'Éducation nationale au théâtre municipal d'Oran [...] Il est à noter que c'est la première fois que de tels subsides sont accordés par le ministre de l'Éducation nationale». Cette contradiction leur suggère que «cette subvention sanctionne sans doute la haute tenue et la classe exceptionnelle à laquelle est parvenue l'unique théâtre témoin de l'Afrique du nord», et démontre que le GGA n'était pas seul à accorder de l'importance au théâtre algérien

On retrouve encore quelques exemples d'ingérence politique dans le théâtre de langue française. En 1959, les Affaires indigènes supervisèrent la formation d'une troupe théâtrale à Medea «essentiellement apolitique, animée par un membre du MRP et ayant pour vocation de toucher toutes les couches sociales de la population»⁴⁰⁵. Il semble difficile de parler d'initiative apolitique lorsque c'est un membre du MRP, reconnu comme tel, qui organise la troupe! Même s'il fut difficile pour les pouvoirs publics de maintenir une action régulière dans ce domaine, lorsque ce fut le cas le théâtre permettait non seulement de maintenir un lien culturel entre la population européenne et la culture métropolitaine, mais également de confronter le monde indigène à la réalité occidentale, à sa culture, à sa langue, grâce à une approche distrayante, donc discrète, mais efficace.

G. Le cinéma.

1. L'audiovisuel et l'éducation de base.

Les pouvoirs publics entendaient bien user dans le cadre de l'éducation de base des nouveaux outils audiovisuels à leur disposition «pour faciliter chez les musulmans l'adaptation à la vie occidentale»⁴⁰⁶. Le gouverneur donnait les grandes lignes de ce projet dans des termes qui ne prêtent pas à confusion : «Devant la tâche qui les attend avec ces élèves trop nombreux, sous-évolués et analphabètes, les éducateurs les plus compétents ont bien souvent reculé avec effroi jusqu'au jour où «des machines culturelles» sont venues à

⁴⁰³CAOM, 8 CAB 15.

⁴⁰⁴CAOM, 9 CAB 74, 10 février 1947.

⁴⁰⁵CAOM, 14 CAB 61, Intérieur et Beaux-arts (Théâtre), Secrétariat général pour les Affaires algériennes, 15 juillet 1959

⁴⁰⁶CAOM, 12 CAB 192, Ministère de l'Intérieur, Direction des affaires d'Algérie, Bureau des affaires sociales musulmanes, Paris le 27 avril 1956, lettre du ministre résidant en Algérie.

leur secours»⁴⁰⁷. Selon le centre audiovisuel de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, qui fut le principal promoteur du projet audiovisuel de l'éducation de base, cette technique était un moyen d'action de propagande puissant permettant d'obtenir un niveau de rendement pédagogique élevé: «Il permet d'attirer l'attention, de la captiver, voire de créer un état d'hypnose car il utilise un langage image concret particulièrement utile avec des populations illettrées, il appelle à l'affectivité de l'homme, il peut s'adresser à un public élargi»⁴⁰⁸.

Les conditions d'efficacité des «machines culturelles» étaient très précises : «Le film doit mettre l'individu à l'aise, le mettre en confiance, il doit respecter la culture locale *ainsi le spectateur se reconnaîtra dans l'acteur et le processus d'identification si important, jouera son rôle*, de même, les éléments de stimulation doivent être empruntés au milieu qui doit constituer la référence de base»⁴⁰⁹. Pour former un encadrement éducatif capable de maîtriser ces nouvelles méthodes, des stages de techniques audiovisuelles et d'éducation de base furent organisés en 1956 par le centre de l'École normale supérieure de Saint-Cloud qui proposait en outre des manuels (*Films d'enseignement, films d'instruction* (Clause), *Audio-Visual Methods in teaching* (Dale), *Film and education* (Elliot), *Les auxiliaires visuels de l'enseignement de base* (UNESCO))⁴¹⁰. Ces considérations confirment l'extension et l'institutionnalisation d'un phénomène qui se développait en Algérie depuis déjà de nombreuses années à l'initiative des pouvoirs publics, et qui avait tellement bien fait les preuves de son efficacité que l'on chercha à le théoriser pour en maximiser encore tout le potentiel : la propagande cinématographique à l'égard des populations indigènes.

2. Les films d'éducation de base.

Si 150 salles de cinéma seulement sur les 350 que comptait l'Algérie réservaient une place hebdomadaire aux projections en langue arabe (dont 10 spécialisées), en revanche, cette lacune était largement compensée par le cinéma ambulant qui sillonnait l'Algérie, dotant la France d'un outil puissant de propagande culturelle. L'après-guerre fut donc caractérisé par le développement très rapide des tournées de projection cinématographique effectuées sous les auspices du Service de diffusion cinématographique.

Le Service du cinéma du GGA, créé en 1947, avait dans ses attributions la tâche de faire réaliser des films en arabe dialectal et en français. Ceux-ci se présentaient sous forme de courts métrages, documentaires de large information, films d'enseignement ou films d'éducation de base (actualités, reportages, contes et légendes, films de synthèse) : *Visages de l'Algérie, La terre tremble dans le Chélif*,

⁴⁰⁷ *Ibid.*

⁴⁰⁸ *Ibid.*

⁴⁰⁹ *Ibid.*

⁴¹⁰ *Ibid.*

Le pain de tes enfants, Les très riches heures de l'Afrique romaine, Jardins d'Alger, L'Algérie pastorale, Mostefa, Le riz et le coton, Redddou Balkoum, Le plan de Constantine, Les portes s'ouvrent, Un pêcheur raconte, Les deux entêtés, Soleils, Bouzaréa, Quand l'homme refait sa terre, Bons labours - bonne récolte, Du bon miel dans une bonne ruche, La fête imprévue, etc.. Ces films «étaient vivants, les fellahs se reconnaissaient parmi les personnages présentés, ils obtenaient un grand succès et remplissaient leur rôle qui était de montrer de façon pratique comment il faut semer, comment il faut labourer, où on se procure le matériel»⁴¹¹.

3. Les tournées cinématographiques.

Ces films étaient diffusés par les camions cinéma du GGA. Les tournées, agrémentées de musique arabe «adaptée aux différentes régions traversées»⁴¹² étaient en général très populaires et les autorités en attendaient beaucoup. Des rapports détaillés faisaient d'ailleurs suite à chacune des séances. L'un de ces rapports raconte la projection qui eu lieu à El Bordj le 17 avril 1948 :

Toute la population européenne et musulmane d'El Bordj évaluée à 1200 personnes environ assistait à notre séance qui obtint un réel succès. Le programme intéressa vivement les spectateurs. Le film *Pèlerinage à la Mecque* fut très apprécié et c'est dans une ambiance de sympathie générale que se déroula cette séance [...] des applaudissements répétés marquèrent la joie de tous d'avoir bénéficié d'un spectacle de ce genre. J'ai pu, en effet, remarquer avec quel intérêt la projection a été suivie et les témoignages de satisfaction que j'ai recueilli de la part de nombreux habitants m'ont permis de constater la bonne impression que notre passage laissera dans ce village lointain⁴¹³.

L'étude de ces différents rapports du Service de diffusion dévoile toute l'importance politique anti-nationaliste que pouvaient avoir ces séances à première vue récréatives. Lors de la séance qui se déroula à Mascara le 20 avril de la même année, des incidents survinrent qui permettent d'en mesurer l'ampleur :

Notre projection eut lieu dans le calme et l'ordre, et même dans l'enthousiasme, malgré la présence au début de la soirée de quelques jeunes nationalistes qui tentèrent, en vain, de dissuader certains spectateurs d'assister à la représentation. Ces jeunes nationalistes furent noyés dans la masse indifférente à leurs manœuvres et ils en furent pour leurs frais. Il est en effet certain que le spectacle intéressait beaucoup plus la population que les quolibets de ces musulmans endoctrinés et attachés aux idées anti-françaises dont Messali-Hadj s'est fait l'actif propagandiste⁴¹⁴.

⁴¹¹*Ibid.*

⁴¹²9 CAB 39, Service de diffusion cinématographique, Rapport de M. Plassard, chef de bord du camion cinéma NI du SDC sur la tournée de projection cinématographique effectuée dans le département d'Oran du 16/04 au 02/05/1948.

⁴¹³*Ibid.*

⁴¹⁴*Ibid.*

La conclusion du chef de bord de la tournée n'en est pas moins révélatrice : «La venue du camion-cinéma dans l'arrondissement de Mascara a été considérée par beaucoup comme une sorte de récompense à l'égard des populations qui ont manifesté lors des élections à l'Assemblée algérienne des sentiments de loyalisme et d'attachement à la France. [...] Ce n'est pas une simple détente que nous avons pu constater, mais bien un regain de confiance entre les deux éléments de la population»⁴¹⁵. D'autres rapports confirmaient encore la continuité de cette action et de ses objectifs. En 1950, l'un d'eux commentait : «Les municipalités des communes visitées mesurèrent avec objectivité toute la portée de l'action du SDC et surent avec habileté profiter du passage du camion pour faire toucher du doigt à tous leurs administrés, le véritable visage de la France et l'œuvre qu'elle poursuit en Algérie»⁴¹⁶. Quelques mois plus tard un autre constatait : «En poursuivant sa tâche normale le service vient, une fois encore semble-t-il, de montrer tout le parti que peuvent tirer de lui les diverses directions du GGA sur les plans de l'œuvre française et du prestige de la France en Algérie»⁴¹⁷.

Cette action s'intensifia au fur et à mesure que les troubles apparaissaient. Le service de diffusion cinématographique gérait à cette fin non seulement les tournées «cinébus», mais aussi des véhicules équipés pour projections en format réduit. Il projetait dans des salles aménagées et prêtait des films à des organisations officielles ou privées. En 1954, «341 séances ont été réalisées par ses soins, en 35m/m et 16m/m qui ont permis de toucher plus d'un million de spectateurs, en majorité musulmans. [...] D'autres séances ont été effectuées par des équipes mobiles, dans 130 centres de colonies de vacances implantés en Algérie, dans divers établissements scolaires et dans de nombreuses organisations culturelles et sociales ainsi que dans différentes formations militaires»⁴¹⁸.

Le Service de diffusion cinématographique disposait enfin d'un programme très important de projections réservées aux femmes musulmanes. Au fur et à mesure que la guerre s'intensifiait et avec elle la propagande et l'action psychologique, le rôle du cinéma mobile s'accroissait. Un programme de diffusion mensuelle de films de court métrage fut mis en place en 1961 à destination des publics musulmans ruraux et semi-ruraux⁴¹⁹. Bien que d'aspect récréatif, on peut comprendre à la lecture des programmes toute l'arrière-pensée idéologique et politique qui les sous-tendait.

⁴¹⁵*Ibid.*

⁴¹⁶CAOM, 9 CAB 39, Service de diffusion cinématographique, Rapport de M. Recorbet, responsable de la tournée du camion cinéma dans le département d'Alger du 30 mai au 1er juin 1950.

⁴¹⁷CAOM, 9 CAB 39, Service de Diffusion cinématographique, Rapport de M. Heros Gilbert, responsable de la tournée du camion cinéma juillet 1950.

⁴¹⁸Gouvernement général de l'Algérie, *Exposé de la situation générale de l'Algérie en 1954*, pp.527-529 ; Gouvernement Général de l'Algérie, *Exposé de la situation générale de l'Algérie en 1955*, présenté par Robert Lacoste, ministre Résident en Algérie, avec la collaboration de Pierre Chaussade, secrétaire général du GGA, p.570-572.

⁴¹⁹CAOM, 15 CAB 148, Délégation générale en Algérie, Direction de l'information.

Magazine : "Un village est né" - Un jeune militaire musulman regagnant sa fraction retrouve un nouveau village. Chaque membre de sa famille lui en décrit les avantages.

Programme n.1 : Complément de programme : Le père du jeune militaire veut éblouir un cousin avec les réalisations de son village. Le cousin est camionneur et il a vu partout des réalisations aussi modernes qu'il évoque à son tour.

Magazine : "Mariage de Safia" - Une jeune fille du bled que l'on veut marier, profitera des nouvelles dispositions quant au consentement mutuel, grâce à l'intervention de sa cousine et ... de son cousin.

Programme n.2 : Complément de programme : "La princesse muette" (Conte) - Une princesse de légende feint d'être muette pour ne pas épouser un horrible vieillard. Elle retrouve la parole grâce à un séduisant prétendant et demande au roi, son père, que toutes les femmes du royaume, à l'avenir, puissent parler pour choisir leur époux⁴²⁰.

H. L'encadrement socioculturel de la jeunesse.

Tout ce qui concerne la jeunesse était au centre des préoccupations du gouvernement général. La place faite à l'encadrement de la jeunesse dans les efforts des autorités est d'ailleurs corroborée par le type d'œuvres subventionnées et faisant l'objet d'un contrôle des pouvoirs publics. Parmi celles-ci on retrouve de nombreuses associations socioculturelles à caractère artistique, éducatif ou sportif. En 1955 on retiendra par exemple : à Alger et dans le département, le Centre laïque de tourisme culturel, l'Union française des œuvres laïques d'éducation artistique, l'Office algérien du cinéma éducateur, etc., à Constantine, l'Union sportive de l'enseignement primaire, l'Union française des œuvres laïques de l'éducation physique UFOLEP, etc.⁴²¹. Deux éléments culturels éducatifs majeurs soutenaient l'action des pouvoirs publics en matière d'encadrement de la jeunesse: les Centres sociaux et le Service des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.

1. Les centres sociaux.

Le GGA mit en place en 1955, en coordination avec l'Éducation nationale, la Santé publique, l'Agriculture et le Travail, un Service des centres sociaux (anciens centres ruraux éducatifs). Grâce aux «moyens éducatifs» : éducateurs de base, monitrices d'enseignement ménager et familial, moniteurs ruraux, moniteurs de préformation professionnelle, assistantes médico-sociales, infirmières, les centres sociaux urbains ou ruraux donnaient une «éducation de base» à la population non scolarisée (ou qui ne l'a jamais été) et firent notamment bénéficier la jeunesse musulmane de l'alphabétisation, de soins médicaux et d'éducation sanitaire. Concernant leur «caractère utilitaire» (selon ses propres termes), le ministre résident

⁴²⁰ 100 copies de chaque film tournèrent à partir de 1961 dans les départements.

⁴²¹ CAOM, 11 CAB 39.

expliquait : «l'éducation qu'ils donnent a un but précis : augmenter le niveau de vie, par une santé meilleure, par l'accès au travail, par l'amélioration ou la création de ressources, par l'adaptation au milieu social et administratif dans lequel se trouve placé l'homme d'aujourd'hui [...]. Le centre social essaye d'amener les intéressés à sentir la nécessité d'une adaptation et d'une évolution [...]»⁴²². Ces centres sociaux éducatifs étaient au cœur de l'organisation de l'action psychologique, imprégnée de signification culturelle, telle que l'armée l'organisa pour regagner la population à la cause de l'Algérie française.

2. Le service des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.

Le Service des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire s'occupait notamment pendant les vacances scolaires d'organiser des occupations pour les jeunes d'Algérie (camps, colonies, tourisme culturel...). Par exemple, l'été 1954 vit 23 000 enfants, dont 6 000 musulmans, pris en charge par cet organisme⁴²³. Le gouverneur général expliquait qu'un «effort se poursuit pour que soit assuré, en priorité, le recrutement des enfants pour lesquels médicalement et moralement, un séjour en colonie paraît particulièrement nécessaire», et concluait «on peut espérer ainsi voir s'élever d'année en année, le nombre d'enfants musulmans appelés au bénéfice et au plaisir des vacances»⁴²⁴. Dans le rapport du gouverneur général de 1954, on peut lire les lignes suivantes : «le nombre des associations, des Maisons de Jeunes, des foyers ruraux s'accroît sans cesse : leurs activités s'élargissent ; les méthodes pédagogiques se précisent et se codifient»⁴²⁵. Ce dernier précise qu'une augmentation des instructeurs était prévue au budget 1954-1955 et que leur formation devait désormais être davantage tournée vers les arts et la culture :

Un stage d'une semaine a pu être entièrement consacré à l'étude des moyens de présentation des grands romanciers du XIXème siècle. Les demandes d'instructeurs spécialisés (Art dramatique et spectacles de l'Équipe Théâtrale, cinéma, arts plastiques, etc...) de livres (circuits bibliobus) sont plus nombreuses et pressantes. Au cours de l'année 54, le Service des Mouvements de jeunesse et d'Éducation Populaire a, du reste, tenté de nouvelles formules d'animation ; l'une d'entre elles a paru particulièrement féconde et sera développée : il s'agit de l'envoi dans des villes et des villages de «missions éducatives» comprenant plusieurs instructeurs appelés à séjourner pendant quelques jours dans la Maison des jeunes ou le Foyer Rural qu'ils animent et groupant, chacun autour de sa spécialité, une partie de la population. Les résultats obtenus sont très encourageants. D'une façon un peu analogue, le service espère que sous peu de temps, plusieurs villes d'Algérie auront des Maisons des Jeunes et de la Culture suffisamment équipées et pourvues d'animateurs pour étendre sur les régions dont elles sont déjà la capitale économique, leur rayonnement culturel et apporter à tous les habitants du «bled» les distractions éducatives qu'ils demandent⁴²⁶.

⁴²² Gouvernement général de l'Algérie, *Exposé de la situation générale de l'Algérie en 1955*, op. cit., p. 550.

⁴²³ Gouvernement général de l'Algérie, *Exposé de la situation générale de l'Algérie en 1954*, op. cit., p. 502.

⁴²⁴ *Ibid.*

⁴²⁵ *Ibid.*

⁴²⁶ *Ibid.*, pp.502-503.

Très satisfait des résultats de cette action psychologique culturelle importante, le gouvernement envisageait dans le cadre d'une action post-scolaire de prolongement de l'action des services du mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, la création de trois écoles de formation artistique à vocation sociale car il estimait que «dans le domaine culturel les besoins de la jeunesse algérienne semblent n'avoir pas été suffisamment pris en considération»⁴²⁷.

3. *Le sport.*

Le sport, enfin, occupait une place importante dans les préoccupations des pouvoirs publics en ce qui concerne l'encadrement de la jeunesse. Deux aspects pouvaient avoir des conséquences culturelles, idéologiques et politiques. En premier lieu, la pratique de l'éducation physique à l'école et l'institutionnalisation du sport, représentaient une révolution culturelle pour les jeunes musulmans, en particulier les filles, et contribuaient sans aucun doute à leur occidentalisation.

En second lieu, tout était fait pour entretenir l'engouement pour les sports d'équipe, très à l'honneur en Algérie (Football 25 885 licenciés en 1954, Boules 15 510 licenciés, Volley-ball 2 799, Basket-ball 4 935...) ⁴²⁸. On imagine sans peine que les autorités politiques ne pouvaient que voir d'un bon œil tout ce qui pouvait encourager l'osmose culturelle et la fraternisation entre les différentes communautés à travers le développement d'un esprit d'équipe d'inspiration coubertinienne.

⁴²⁷ CAOM, 14 CAB 61, Délégation générale du gouvernement en Algérie. Cabinet du délégué général, au directeur des personnels et des affaires administratives, 8 novembre 1959.

⁴²⁸ Gouvernement Général de l'Algérie, *Exposé de la situation générale de l'Algérie en 1954, op. cit.*, p.507.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de cette étude, la première évidence qui s'impose est la place capitale de la culture dans l'histoire de l'Algérie française. De la conquête à la décolonisation, d'un régime militaire à l'autre, elle intervient à toutes les époques, à tous les niveaux, avec une extraordinaire diversité, une richesse considérable et une grande constance, dans sa réalité quotidienne et politique. En tant que composante fondamentale du système colonial, la culture est un prisme à travers lequel il nous est permis de jeter un nouveau regard sur le fonctionnement de ce dernier, son évolution, ses mécanismes, ses faiblesses et ses ambiguïtés.

L'histoire culturelle de l'Algérie révèle une concordance quasi systématique entre le sens (la forme) des actions entreprises dans les différents domaines de la culture, et la formulation générale de la politique coloniale de la France en fonction des idéologies successives qui la déterminèrent. De civilisatrice et assimilationniste, la culture, comme l'époque dans laquelle elle évoluait, devint paternaliste et associationniste, pour finalement évoluer vers le méditerranéisme intégrationniste. La culture n'est donc pas un champ distinct de la politique, bien au contraire.

Ces différentes facettes idéologiques de l'histoire culturelle de l'Algérie française renvoient à une réalité que leur étude approfondie a révélée, à savoir leur coïncidence permanente (de fond) sur la longue durée avec la raison d'État, leur objectif invariable étant la pérennité française en Algérie. Les actions entreprises dans le domaine de la culture ne nuisaient pas au système, au contraire elles l'ont toujours servi, volontairement ou pas.

La politique surdétermina donc toujours les choix en matière de culture, dans leur forme comme dans leur fond, de sorte que toutes ces actions circonstanciées, ponctuelles, indépendantes les unes des autres peuvent finalement être considérées comme un tout organique que l'on appelle politique culturelle. Diplomatie de l'apparence, politique opportuniste et polymorphe, la politique culturelle s'adapta donc à la politique coloniale pour mieux la servir. Les différents masques qu'elle revêtit, mais également ses limites, dévoilent au fond un visage nouveau de la politique coloniale de la France avec toutes ses ambiguïtés. Il existe une contradiction fondamentale inhérente au système qu'elle permet de mettre en lumière avec une acuité nouvelle : il s'agit de l'impossible adaptation de la pratique face à l'immuabilité des contraintes propres à un système de domination.

La maîtrise complète du colonisé, son acceptation aussi volontaire que possible du système, était la condition nécessaire de la paix et de la pérennité politique. Pour cela, il était indispensable d'annihiler tout ferment contestataire ou unitaire, c'est-à-dire la culture arabo-musulmane, seule réalité profonde préexistante

à la conquête. Or, pour que le colonisé accepte la domination, celle-ci ne devait pas apparaître sous une forme coercitive, mais faire preuve d'une certaine tolérance. Le dominant devait se faire apprécier en faisant des concessions sur un terrain qui tenait à cœur à ses pupilles, leur culture arabo-musulmane ou berbère. Ainsi, tandis que la France devait lutter pour empêcher la culture de rassembler les Algériens en une nation, il lui fallait parallèlement se montrer d'autant plus libérale que le contexte international progressait justement dans le sens de l'émancipation des peuples. La France devait donc bon gré mal gré laisser se fabriquer l'arme qui la vaincrait.

Et, s'il est difficile de mesurer avec exactitude les conséquences immédiates de la politique culturelle, on peut dire en revanche qu'elle permit pendant tout un temps de sauver les apparences, tout en effectuant un travail de fond dont les résultats sont encore largement perceptibles aujourd'hui. Si elle ne suffit pas à faire face à des pressions extérieures et à maintenir la souveraineté française, elle parvint tout de même à faire de l'Algérie un pays plus francisé qu'on le croyait. Au moment de l'indépendance, une partie non négligeable de la population musulmane était effectivement de langue et de culture française, réalité que l'indépendance n'a pas modifiée. Ainsi, il est intéressant de constater toute la force de la politique culturelle à travers sa réussite sur le long terme, et ce malgré l'échec de la finalité politique qui la sous-tendait.

La politique culturelle est un phénomène qui acquiert, aujourd'hui, dans le domaine des relations internationales une importance de plus en plus considérable. Beaucoup considèrent d'ores et déjà que les guerres de demain seront cérébrales est que la culture sera bientôt la seule référence identitaire valable dans une société profondément transnationale. Il ne semble pas inopportun, dans ces conditions, de tenter de comprendre un peu mieux la dimension culturelle des relations entre les États. Si l'étude d'un cas particulier n'est qu'un premier pas de cette vaste entreprise, elle peut déjà apporter une contribution à la culturologie qui mérite que lui soit désormais consacrée une étude approfondie.

SOURCES

1) Archives nationales section d'Outre-Mer (Aix-en-Provence) : Centre des archives d'Outre-Mer (CAOM)

Gouvernement général, Série S : Instruction publique et beaux-arts

Instruction publique

1.S.1. Généralités, principes, instructions, circulaires (1846-1942)

Enseignement des musulmans

22.S.1. Généralités, principes, organisation (1844-1874)

22.S.3. Écoles arabes-françaises (1835-1876)

24.S.1. Médersas (1851-1884)

Enseignement supérieur

40.S.1. Création de l'Université d'Alger, principes, généralités (1909-1941)

Beaux-Arts, sciences et lettres

53.S.1. Missions scientifiques et artistiques (1839-1882)

56.S.1. Monuments historiques - Affaires diverses (1875-1928)

60.S.1. Bibliothèques et Musées (1866-1876)

61.S.1. Théâtre (1846-1876)

Centenaire

64.S.51. Cinéma

64.S.62. Propagande par le livre, publications

64.S.82. Subventions à la ville d'Alger : Casino, Musée des beaux-arts

Alger

3.S.24. Langue arabe (1948-1959) : enseignement en langue arabe, théâtre en langue arabe...

Oran

3.S.1. Théâtre, contrôle (1844-1882)

3.S.2. Théâtre, contrôle (1920-1930)

3.S.3. Théâtre, contrôle Mascara, Mostaganem, Sidi..., Tlemcen (1848-1883)

3.S.4. Théâtre, contrôle Mascara, Mostaganem, Sidi..., Tlemcen (1883-1929)

3.S.5. Spectacles divers, instruction, affaires générales (1837-1881)

Gouvernement général, Série CAB : Cabinet du gouverneur général

Georges LeBeau

3 CAB 77

3 CAB 82

3 CAB 84

Marcel Peyroutou

6 CAB 5

Yves Chataigneau

8 CAB 15

Marcel Edmond Naegelen

9 CAB 39

9 CAB 74

Roger Léonard

10 CAB 48

10 CAB 163

Jacques Soustelle

11 CAB 39

Robert Lacoste

12 CAB 192

Paul Delouvrier

14 CAB 61

Jean Morin

15CAB148

Affaires politiques

Aff. pol. FM 71

Aff. pol. 2169/3

2) Rapports du gouvernement général.

Gouvernement général de l'Algérie. *Exposé de la situation générale de l'Algérie en 1954*. Présenté par M. Jacques Soustelle, Gouverneur général de l'Algérie, avec la collaboration de M. Maurice Cuttoli, secrétaire général du GGA.

Gouvernement général de l'Algérie. *Exposé de la situation générale de l'Algérie en 1955*. Présenté par M. Robert Lacoste, Ministre Résident en Algérie, avec la collaboration de M. Pierre Chaussade, secrétaire général du GGA.

3) Archives militaires - Service historique de l'armée de terre (Fort de Vincennes), SHAT

1 H 2403. Création, organisation et dissolution des bureaux et organismes d'action psychologique (1955-1961)

1 H 2408. Objectifs, doctrines et méthodes d'action psychologique (1954-1956)

1 H 2409. Objectifs, doctrines et méthodes d'action psychologique (1957-1958)

BIBLIOGRAPHIE

I. Cadre Théorique

A. Monographies

Anderson, Benedict. *Imagined Communities : Reflections on the origin and spread of nationalism*. New York, Verso, 1983. 350 pages.

Barthes, Roland. *Mythologies*, Londres, Paladin Grafton, 1989, 254 pages.

Berger, Peter et Thomas Luckmann. *La construction sociale de la réalité*. Paris, Armand Colin, coll. «Références», série Sociologie, 1996. 288 pages.

Finnemore, Martha. *National Interest in international security*. Ithaca & London, Cornell University Press, 1996. 156 pages.

Foucault, Michel. *L'ordre du discours*. Paris, NRF, 1971. 81 pages.

Galtung, J. *Culture et impérialisme*. Genève, Le Savoir et le Faire, PUF, Institut de développement de Genève, 1975.

Ricoeur, Paul. *Civilisation universelle et cultures nationales*. Paris, Le Seuil, 1964.

Robertson, Roland. *Globalisation, social theory and global culture*. London, Newbury Park & New Dehli, Sage Publications, 1992. 212 pages.

Roche, Jean-Jacques. *Théorie des relations internationales*. Paris, Montchrestien, coll. "Clefs-Politique", 1994, 152 pages.

Salon, Albert. *Vocabulaire critique des relations culturelles internationales*. Paris, La Maison du Dictionnaire, 1978. 176 pages.

B. Articles de revues

Althusser Louis, "Idéologie et appareils idéologiques d'État", *La Pensée*, n°151, mai-juin 1970, pp. 3-38.

Galtung, Johan. "Cultural Violence". *Journal of peace research*, Vol. 27, N°3, août 1990. pp. 291-306.

Wendt, Alexander E. "Collective identity formation and the international state". *American Political Science Review*, 88, 2, juin 1994. pp. 384-396.

II. Algérie

A. Monographies

- Ageron, Charles-Robert. *Les Algériens musulmans et la France 1871-1919*. Paris, P.U.F., 1968. 2 tomes.
- Ibid.* dir. *Les Chemins de la décolonisation de l'Empire français, 1936-1956*. Colloque organisé par l'IHTP les 4 et 5 octobre 1984. Paris, Éd. du C.N.R.S., 1986. 560 pages.
- Ibid.* *France coloniale ou Parti colonial*. Paris, P.U.F., coll. Pays d'Outre-Mer, 1978. 302 pages.
- Ibid.* *Histoire de l'Algérie contemporaine*. Paris, P.U.F., coll. Que-sais-je?, 9ème éd., 1990. 128 pages.
- Ibid et al.* *Histoire de la France coloniale*. Paris, Armand colin, 1990, Tome II.
- Balandier, G. et Marc Ferro dir. *Au temps des colonies*. Paris, L'Histoire/Seuil, 1984. 130 pages.
- Balous, Suzanne. *L'Action culturelle de la France dans le monde*. Paris, P.U.F., 1970. 190 pages.
- Binoche-Guedra, Jacques. *La France d'Outre-Mer, 1815-1962*. Paris, Masson, 1992. 246 pages.
- Bouche, D. *Histoire de la colonisation française*, Paris, Fayard, 1991. 2 tomes.
- Bourdieu, P. *Sociologie de l'Algérie*. Paris, PUF, 1961. 126 pages.
- Bouvier, Jean et René Girault. *L'Impérialisme à la française, 1914-1960*. Paris, La Découverte, 1986. 294 pages.
- Brahimi-Chapuis, Denise et René Challande. *Littérature et politique*. Paris, Delagrave, coll. G. Belloc, 1976. 127 pages.
- Bruant, Catherine, Sylvianne Leprun et Mercédès Volait (dir.). *Figures de l'orientalisme en architecture*. Paris, Edisud, *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, 1996, n°73-74. 391 pages.
- Calmes, Alain. *Le roman colonial en Algérie avant 1914*. Paris, L'Harmattan, 1984. 272 pages.
- Calvet, Louis-Jean. *Linguistique et colonialisme-Petit traité de glottophagie*. Paris, Petite bibliothèque Payot, 1979. 236 pages.
- Collectif. *Des Années trente - Groupes et ruptures*. Meudon, éd. Du CNRS, 1985. 298 pages.
- Collectif, *Histoire d'Outre-Mer, Mélanges en l'honneur de J.L. Miege*. Publications de l'Université de Provence, 1992. 714 pages.
- Collectif, *Le Maghreb dans l'imaginaire français*. Paris, Edisud, coll. «Maghreb contemporain», *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1985. 223 pages.
- Colonna, Fanny. *Instituteurs algériens 1883-1939*. Paris, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1975. 239 pages.
- Girardet, Raoul. *L'Idée coloniale en France de 1871 à 1962*. Paris, La Table Ronde, 1972. 332 pages.

Glasman, Dominique et Jean Kremer, *Essai sur l'Université et les cadres en Algérie*. Paris, Éd. du CNRS, 1978. 240 pages.

Goinard, Pierre. *Algérie, l'oeuvre française*. Paris, Robert Laffont, 1984. 420 pages.

Gombrich, E.H. *Art and illusion - A study in the study of pictural representation*. Princeton, Princeton University Press, 1960.

Janin, Sophie. *Étude des commandes artistiques de l'État à sujets politiques sous la IIIème République, 1880-1900*. Mémoire de Maîtrise, 1977, Université de Nanterre.

Lagana, Marc. *Le Parti colonial français*. Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. Éléments d'Histoire, 1990. 188 pages.

Lanasri, Ahmed. *La littérature algérienne de l'entre-deux-guerres*. Paris, Publisud, 1995. 506 pages.

Leimdorfer, François. *Discours académiques et colonisation - Thèmes de recherche sur l'Algérie pendant la période coloniale*. Paris, Publisud, 1992. 316 pages.

Loutfi, Martine. *Littérature et colonialisme : l'expansion coloniale vue dans la littérature romanesque française, 1871-1914*. Paris, Mouton/De Gruyter, 1971. 147 pages.

Lucas, Philippe et Jean-Claude Vatin, *L'Algérie des anthropologues*. Paris, Maspero, 1975. 292 pages.

Marseille, Jacques. *Empire colonial et capitalisme français, Histoire d'un divorce*. Paris, Albin Michel, 1984. 446 pages.

Meyer, J., Tarrade, J., Rey-Goldzeiguer, A., Thobie, J., Meynier, G., Coquery-Vidrovitch, C., Ageron, C.R. *Histoire de la France coloniale*. Paris, Armand Colin, 1990. 2 tomes.

Pahlavi, Pierre. *La Guerre révolutionnaire menée par l'armée française en Algérie (1954-1958)*. Mémoire de Maîtrise, Université de Nice Sophia-Antipolis, 1997. 137 pages.

Pervillé, Guy. *Les Étudiants algériens de l'Université française, 1880-1962*. Paris, Éditions du C.N.R.S., 1984. 346 pages.

Rapport du Groupe d'experts européens. *La politique culturelle de la France*. Paris, La Documentation Française, 1988.

Rapport Rigaud. *Les relations culturelles extérieures de la France*. Paris, La Documentation française, 1979. 112 pages.

Salon, Albert. *L'Action culturelle de la France dans le monde*. Paris, Nathan, 1983.

Stora, Benjamin. *Histoire de L'Algérie coloniale (1830-1954)*. Paris, La Découverte, Repères, 1991.

Stern, J. *Les Colonies françaises, passé et avenir*. New-York, Brentano's, 1943. 398 pages.

Tassadit, Yacine-titouh. *Les voleurs de feu, éléments d'une anthropologie sociale et culturelle de l'Algérie*. Paris, éd. De la Découverte/Awal, 1993. 188 pages.

Turin, Y. *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale : écoles, médecines, religion, 1830-1880*. Paris, Maspero, 1971.

Vaisse, Pierre. *La Troisième République et les peintres : recherches sur les rapports des pouvoirs publics et de la peinture en France de 1870 à 1914*. Thèse de Doctorat, Université de Paris IV, 1980. 2 volumes.

Vatin, J.C. *L'Algérie politique, histoire et société*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2ème éd., 1983. 394 pages.

Ibid. et al. Connaissances du Maghreb - Sciences sociales et colonisation. Paris, éd. du CNRS, 1984.

B. Articles de revues et chapitres de livres

Achour, C. et S. Rezzoug. "Brisure dans une cohérence discursive : l'autochtone dans les textes coloniaux de 1930 en Algérie". Dans *Des années trente - Groupes et ruptures*. Meudon, éd. du CNRS, 1985. pp.74-94.

Adam, Jeanne. "Polémique autour du premier Grand Prix littéraire de l'Algérie - La situation des Lettres algériennes en 1921". Dans *Le Maghreb dans l'imaginaire Français*, Paris, Edisud, coll. «Maghreb Contemporain», *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 1985. pp.13-30.

Basfao, Kacem et Jean-Robert Henry. "Imagerie populaire et caricature". *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1993. pp.175-192.

Bencheneb, Rachid. "Le mouvement intellectuel et littéraire algérien à la fin du XIXe et au début du XXe siècle". *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, 1983, 70(1-2). pages 11-24.

Bérenger, A. "Dupuch (A.A.) premier évêque d'Alger". *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, tome XIV, 1960. pp.1146-1149.

Boëtsch Gilles et Jean-Noël Ferrié. "L'impossible objet de la raciologie". *Cahiers d'études africaines*, 1993, XXXIII (1), 129. pages 5-18.

Boëtsch, Gilles. "Egypte noire et Berbérie blanche - La rencontre manquée de la biologie et de la culture". *Cahiers d'Études Africaines*, 1993, XXXIII (1), 129. pages 73-98.

Bourgeot, A. "Résistance et collaboration en Ahaggar". *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1984. pp.479-500.

Burth-Levetto, Stéphanie. "Le Service des bâtiments civils en Algérie (1843-1872), Entre discours et réalité". Dans Catherine Bruant, Sylvianne Leprun et Mercédès Volait (dir.), *Figures de l'orientalisme en architecture*, Paris, Edisud, *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, 1996, n°73-74.

Cazenave, Elisabeth. "Le monument commémoratif du Centenaire de l'Algérie réalisé en 1930 à Boufarik". *L'Algérieniste*, n°81, mars 1998. pp.112-120.

Chaker, Salem. "Langue berbère et influence française : le point sur une question délicate (Algérie-Kabylie)". *Présence francophone*, n°40, 1992. pp.79-98.

Coye, Noël. "Préhistoire et protohistoire en Algérie au XIXe siècle : les significations du document archéologique". *Cahiers d'études africaines*, 1993, XXXIII (1), 129. pages 99-137.

Dechavanne, Paulette. "Conférence prononcée le 24 octobre 1992 à Aix-en-Provence". *L'Algérieniste*. pp.7-15.

Déjeux, Jean. "La Revue algérienne Soleil (1950-1952) fondée par Jean Sénac et les revues culturelles en Algérie de 1937 à 1962". *Présence francophone*, n°19, automne 1979. pp.5-27.

- Ibid.* "L'identité et le masque, les pseudonymes dans la littérature de langue française en Algérie". *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Tome XXIV, 1985. pp.385-396.
- Djehliçal, Abdelkader. "Un romancier de l'identité perturbée et de l'assimilation impossible, Chukri Kodja". Dans *Le Maghreb dans l'imaginaire Français*, Paris, Edisud, coll. «Maghreb Contemporain», *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 1985. pp.81-96.
- Drouot, Christine et Olivier Vergniot. "Victor Barrucand, un indésirable à Alger". Dans *Le Maghreb dans l'imaginaire Français*, Paris, Edisud, coll. «Maghreb Contemporain», *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 1985. pp.31-36.
- Esquer, Gabriel. "La vie intellectuelle en Algérie". *Simoun*, 6ème année, n°26, 1957. pp.1-65.
- Ferrié, Jean-Noël. "La naissance de l'ère culturelle Méditerranéenne dans l'anthropologie physique de l'Afrique du nord". *Cahiers d'études africaines*, 1993, XXXIII (1), 129. pages 139-151.
- Frémeaux, Jacques. "Souvenirs de Rome et présence française au Maghreb : essai d'investigation". Dans J.C. Vatin et Al., *Connaissances du Maghreb - Sciences sociales et colonisation*, Paris, éd. du CNRS, 1984. pp.29-46.
- Haoui, Karim. "Classifications linguistiques et anthropologiques de la société d'Anthropologie de Paris au XIXe siècle". *Cahiers d'études africaines*, 1993, XXXIII (1), 129. pages 51-72.
- Henry, Jean-Robert. "Résonances maghrébines". Dans *Le Maghreb dans l'imaginaire Français*, Paris, Edisud, coll. «Maghreb Contemporain», *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 1985. pp.5-14.
- Ibid.* et F. Henry-Lorcerie. "Le centenaire de la «conquête» de l'Algérie - Achèvement d'une littérature de combat". Dans *Des Années Trente : Groupes et Ruptures*, Meudon, éd. du CNRS, 1985. pages 105-122.
- Lazreg, Marnia. "The reproduction of colonial ideology : the case of Kabyle Berbers". *Arab Studies Quarterly*, 1983, vol.5, n°4. pp.380-395.
- Leprun, Sylviane. "Droit romain en terre musulmane, un siècle de présence française en Algérie (1836-1935)". *Monuments historiques*, n°200, janvier-février 1996. pp.46-51.
- Malarkey, James. "The dramatic structure of scientific discovery in colonial Algeria : A critique of the Journal of the Société archéologique de Constantine (1853-1876)". Dans J.C. Vatin et al., *Connaissances du Maghreb - Sciences sociales et colonisation*, Paris, éd. Du CNRS, 1984. pp.137-160.
- Michalak, Laurence O. "Popular French Perspectives on the Maghreb : Orientalist painting of the late 19th and early 20th centuries". Dans J.C. Vatin et Al., *Connaissances du Maghreb - Sciences sociales et colonisation*, Paris, éd. Du CNRS, 1984. pp.47-63.
- Monnier, Gérard. "Architecture et urbanisme en Algérie sous le second empire : le cas de l'architecte Charles-Frédéric Chasseriau (1802-1896)", lieu et date inconnus, fascicule trouvé au CAOM.
- Montclos, Xavier de. "Les «armes» du Cardinal Lavignerie, dans Balandier, G. et Marc Ferro dir. *Au temps des colonies*. Paris, L'Histoire/Seuil, 1984.
- Orif, Mustapha. "De l'«art indigène» à l'art algérien". *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1988, n°75. pp.35-49.
- Oulebsir, Nabila. "La découverte des monuments de l'Algérie, Les missions d'Amable Ravoisié et d'Edmond Duthoit (1840-1880)". Dans Catherine Bruant, Sylvienne Leprun et Mercédès Volait (dir.), *Figures de l'orientalisme en architecture*, Paris, Edisud, *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, 1996, n°73-74. pp.57-76.

Paillard, Yvan. "L'association, une nouvelle politique coloniale. Discours et pratique (1905-1914)". Dans Collectif, *Histoire d'Outre-Mer, Mélanges en l'honneur de J.L. Miege*. Publications de l'Université de Provence, 1992.

Planche, Jean-Louis. "Charles Courtin, Romancier de l'affrontement colonial". Dans *Le Maghreb dans l'imaginaire Français*, Paris, Edisud, coll. «Maghreb Contemporain», *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 1985. pp.37-46.

Pouillon, François. "La peinture monumentale en Algérie : un art pédagogique". *Cahiers d'études africaines*, v.36, n°1.2. pp.183-213.

Ibid. "L'ombre de l'Islam, les figurations de la pratique religieuse dans la peinture orientaliste au XIXème siècle". *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1988, n°75. pages 24-34.

Ibid. "La société algérienne en peinture". *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Tome XXIX, 1990. pages 209-224.

Ibid. "Echange agonistique et marché des valeurs artistiques : situation de la peinture en Algérie : l'image dans le monde arabe". *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1993, vol.32. pp.163-173.

Prochaska, David. "Reconstructing «l'Algérie française»". Dans J.C. Vatin et Al., *Connaissances du Maghreb - Sciences sociales et colonisation*, Paris, éd. du CNRS, 1984. pp.65-78.

Ibid. "History as Literature, Literature as History: Cagayous of Algiers". *American Historical Review*, 101(3), Juin 1996. pages 670-711.

Siblot, Paul. "Dialectiques d'une formation discursive coloniale : d'une Algérie à l'autre". *Littérature*, 1989, n°76. pp.56-73.

Soumille, Pierre. "Les multiples activités d'un prêtre français au Maghreb : l'Abbé François Bourgade en Algérie et en Tunisie de 1838 à 1858". Dans Collectif, *Histoire d'Outre-Mer, Mélanges en l'honneur de J.L. Miege*. Publications de l'Université de Provence, 1992.

Thomson, Ann. "La classification raciale de l'Afrique du Nord au début du XIXe siècle". *Cahiers d'études africaines*, 1993, XXXIII (1), 129. pages 19-36.

Turin, Yvonne. "Une page de publicité scolaire : la distribution de prix des écoles arabes-françaises à Alger en 1852". *Revue d'histoire maghrébine*, n°21-22, avril 1981.

Vatin, Jean-Claude. "Exotisme et rationalité : à l'origine de l'enseignement du droit en Algérie (1879-1909)". Dans J.C. Vatin et Al., *Connaissances du Maghreb - Sciences sociales et colonisation*, Paris, éd. du CNRS, 1984. pp.161-183.

ANNEXES

LE CENTENAIRE

Caisse de célébration du Centenaire : Budget 1928, approuvé par le GGA⁴²⁹ (budget plusieurs fois remanié mais intéressant à titre indicatif) :

Dotation globale par section (1928-1930)

Publicité par la presse	6 950 000
Propagande par le livre, affiches, les conférences, le cinéma ⁴³⁰	3 500 000
Radiodiffusion	2 000 000
Musique et sport ⁴³¹	4 000 000
Beaux-arts, archéologie ⁴³²	3 150 000
Histoire	100 000
Institutions indigènes ⁴³³	3 800 000
[autres sections non culturelles...]	
Total	83 929 000

⁴²⁹CAOM, 64 S / 82.

Désignation des dépenses

⁴³⁰Chap.3 Propagande cinématographique

art.1 Édition d'un grand film sur le centenaire

art.2 Édition d'un film de propagande documentaire

⁴³¹Chap.1^{er} Manifestation musicale

art.1 Organisation d'un concours international de musique

Chap.6 Sport

organisation match, rugby, foot, tennis, boxe, athlétisme

⁴³²Chap.2 Construction et aménagement des salles de musées

Chap.4 Édification de monuments commémoratifs

ex. Érection à Boufarik d'un monument à la gloire du génie colonisateur

Chap.6 Construction du musée des Beaux-arts à Alger

Achats de collection

Exposition retrospective

Exposition d'oeuvres d'artistes algériens

⁴³³Chap.5 Manifestation d'ordre indigène

art.1 Subvention à un orchestre de musique arabe

art.2 Aménagement d'une salle de danse arabe

Construction d'écoles professionnelles et d'artisanat

École de poterie et de céramique

Organisation de la propagande et de la publicité du Centenaire, Récapitulation des évaluations de dépenses⁴³⁴

I. Frais de publicité et de presse
dépendant des conventions à intervenir entre le commissariat général et les Agences

2. Tournées de journalistes	200 000
3. Impression du bulletin mensuel	60 000
Brochures + tracts	60 000
4. Concours littéraire	70 000
5. Livres d'art	400 000
6. Conférence de tourisme	400 000
de propagande	500 000
7. Cinéma	2 500 000
8. Radio	100 000
9. Affiche du centenaire (maquette, tirage...)	1 320 000
10. Affiche lumineuse	--
11. Photo et stéréoscopie	60 000
Cartes postales et timbre vignette	225 000
Réclames dans les panneaux de théâtres	75 000
12. Dépenses d'administration (3 ans)	300 000
Total (sauf publicité et presse)	6 270 000

⁴³⁴CAOM, 64 S / 62.

Gustave Mercier, Commissaire général du centenaire, Délégué financier, Membre du conseil supérieur de l'Algérie :

«Le Conseil supérieur s'est préoccupé de créer des oeuvres durables, qui survivront aux fêtes, et resteront comme un témoignage de l'effort accompli, à la fois par la Métropole et sa colonie, à l'occasion de cette grande commémoration. Elles marqueront, par l'éloquence des faits, et aussi parce qu'elles seront le fruit de leur commun effort, l'union indissoluble de la France métropolitaine et de la France africaine. Les destinées des deux France sont à jamais unies : elles seront grandes l'une par l'autre, et l'Algérie sait trop ce qu'elle doit à sa mère pour jamais songer, dans ses rêves les plus ambitieux, à s'émanciper de son autorité légitime. Que pouvaient être ces oeuvres? Celles qui feront le mieux rayonner dans ce pays le génie de la mère-patrie, cette métropole des arts et de la civilisation ; celles aussi qui nous feront le mieux connaître aux yeux de nos visiteurs et qui mettront en pleine valeur nos ressources économiques et artistiques. Le budget du centenaire devait donc, non pas se substituer au budget de l'Algérie, ou constituer pour 1930 une sorte de second budget extraordinaire, mais parfaire ce que nos assemblées financières, au cours de leur énorme effort annuel, n'ont pu accomplir dans certains domaines, entre autres ceux de l'art et de la pensée. D'où cette conception de musées, où les jeunes générations algériennes pourront s'imprégner des traditions, de l'esprit, de l'art et de la pensée français, et où les visiteurs européens pourront s'intéresser aux vestiges de notre passé, à l'histoire du pays, à son ethnographie.

Nous créerons donc trois grands musées à Alger, Constantine et Oran, où l'on admirera, à côté de beaux échantillons des trésors artistiques de la vieille Europe, en peinture, en sculpture, les plus belles productions de nos artistes locaux, et aussi les reliques de notre passé, vestiges de la domination romaine, qui sont un peu nos titres de noblesse, spécimens de l'art indigène et de la vie de nos amis musulmans, toutes choses que le torrent de l'évolution entraînera bientôt. Alger aura, en outre, dans le cadre splendide de la villa de Bardo acquise par la Colonie, son musée spécial d'ethnographie, où figureront en bonne place les magnifiques collections préhistoriques acquises de notre concitoyen M. Reygasse. (...)

Il était vraiment paradoxal qu'Alger, capitale de l'Afrique du nord, ne disposât d'aucune salle digne de ce nom, pour les manifestations artistiques, les conférences, les concerts ou les fêtes. Le Conseil supérieur du centenaire a voulu combler cette lacune. Une salle des fêtes, en même temps salle de conférences et d'auditions musicales, de belles proportions, puisqu'elle contiendra douze cents places assises, sera édifiée boulevard Laferrière, sur l'emplacement des casernes, ces fortifications devenues sans objet depuis que règne en Algérie la paix française, et dont le centenaire se félicite d'avoir provoqué la disparition. Cette salle circulaire, dont toutes les proportions ont été heureusement calculées, permettra à nos grands conférenciers, à nos congressistes, à nos artistes, de se produire dans un cadre digne d'eux et dans sa simplicité voulue, digne de la capitale algérienne.

Le conseil supérieur a encore voulu doter l'Algérie d'un puissant instrument de propagande, et il a été décidé la construction d'un poste de radiodiffusion dont les émissions trois ou quatre fois plus puissantes que celles de la tour Eiffel, pourront être entendues par toutes les capitales européennes, et même bien au-delà. La construction en sera achevée dès le premier juillet et au cours du second semestre de cette année, le poste des Eucalyptus pourra faire la propagande de l'Algérie et celle du centenaire. Qui ne voit l'immense avantage pour notre pays de posséder un instrument susceptible de faire entendre une voix puissante jusque dans les fins fonds du continent noir? Et l'avantage en même temps pour nos campagnes algériennes, pour nos fermes isolées, de bénéficier chaque jour des concerts si appréciés donnés par nos artistes, et des renseignements d'ordre commercial, financier, météorologique, etc... qui seront diffusés à travers l'espace? C'est une chaîne invisible mais solide, qui reliera au coeur et au cerveau de la capitale tous les pionniers perdus dans les coins les plus reculés du bled africain.

Enfin, le centenaire voulant mettre à l'honneur les incomparables richesses touristiques de cet admirable pays, a concentré son effort sur deux principales et des plus attrayantes, sur les deux pôles opposés du tourisme, dont le contraste même est une des caractéristiques de l'Algérie : la Kabylie et son vertigineux Djurdjura, le sud et ses immensités désertiques. (...)⁴³⁵

⁴³⁵CAOM, 64S/51, Commissariat général du centenaire de l'Algérie, L'oeuvre du centenaire.

PRINCIPALES REVUES CULTURELLES ET LITTÉRAIRES EN ALGÉRIE DE 1937 À 1962

	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
<i>La Voix des humbles</i>																										
<i>Afrique</i>																										
<i>Jeune Méditerranée</i>																										
<i>Rivages</i>																										
<i>Fontaine</i>																										
<i>L'Arche</i>																										
<i>La Nef</i>																										
<i>Revue d'Alger</i>																										
<i>Documents algériens</i>																										
<i>As-Salam</i>																										
<i>Forge</i>																										
<i>Cénacle</i>																										
<i>Algeria</i>																										
<i>Soleil</i>																										
<i>Consciénces algériennes</i>																										
<i>Simoun</i>																										
<i>Le Jeune Musulman</i>																										
<i>Progrès</i>																										
<i>Terrasses</i>																										
<i>Consciénces maghrébines</i>																										
<i>Les Carnets poétiques nord-africains</i>																										

1944-45 : libération de la France et 8 mai 1945 en Algérie

1954 : 1er novembre, guerre de libération algérienne